JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 546,5[illegible]

24ME ANNEE—No 179 MONTREAL, MERCREDI 3 JUIN 1908 16 PAGES—UN CENTIN

Rev. L. Hebert, ss Seminaire

LE DR LECUYER MALADE

Le fondateur de l'Institut Kneipp, à Montréal, est à la dernière extrémité à l'Hôtel-Dieu. — Quelques notes biographiques.

A lire de gauche à droite : — Le Dr L. P. Lecuyer, le révérend Père Raymond, secrétaire ; Mgr Kneipp, M. Favrichon, pharmacien de Lyon, et M. Arcand, de Montréal.

M. le Dr J. T. Lecuyer qui pendant plusieurs années a exercé sa profession rue Amherst, est à la dernière extrémité à l'Hôtel-Dieu ; sa mort ne serait qu'une question de quelques jours.

Il y a un an, le docteur Lecuyer, miné par la maladie, partait pour Saint-Jovite, dans l'espérance que l'air pur des montagnes lui donnerait des forces.

Mais il y a deux mois, il revenait à Montréal, et se mettait sous les soins des médecins de l'Hôtel-Dieu.

M. Lecuyer était bien connu dans la partie Est où il a pratiqué pendant près de 20 ans.

Le docteur, qui était doué d'une fort belle voix, a occupé, pendant 10 ans, le poste de maître de chapelle à l'église Sainte-Brigide.

Il y a une dizaine d'années, en compagnie de M. Wilfrid Arcand, tailleur de la rue Saint-Laurent, il se rendit en Europe étudier la cure d'eau de l'abbé Kneipp.

De retour au pays, il fonda et dirigea l'Institut Kneipp, rue Sainte-Catherine.

Le Dr Lecuyer est marié, mais n'a pas d'enfant.

SUR LA VOIE FERREE

Un ouvrier est renversé par une locomotive, cet avant-midi, à Bordeaux, et transporté l'hôpital Notre-Dame, de Montréal.

Cet avant-midi, à 11 h. 40, la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame était appelée à la gare Viger, et en ramenait M. Elzéar Charbonneau, qui venait d'être victime d'un grave accident, à Bordeaux.

M. Charbonneau, qui demeure à ce dernier endroit, est âgé de 23 ans.

Comme il traversait la voie du Pacifique Canadien, il a été renversé par une locomotive, et souffre de contusions générales et de lésions internes. Le médecin ambulancier n'a pu se prononcer sur la gravité du cas. Il est probable que l'infortuné a eu des côtes fracturées, car le choc reçu a été terrible.

CAMPAGNE POUR LE LAIT PUR

LES AUTORITES MUNICIPALES PRENNENT DES MOYENS EFFECTIFS POUR FAIRE DISPARAITRE LES LAITIERS PEU SCRUPULEUX.

Les autorités municipales ont repris leur campagne contre les laitiers peu scrupuleux qui vendent du lait au-dessous de la moyenne réglementaire. Ce matin, treize laitiers comparaissaient devant M. le recorder Weir. Tous ont protesté de leur innocence. De nombreux inspecteurs ont reçu instruction de surveiller étroitement tous ceux qui vendent du lait dans la ville. Il faut espérer que la campagne entreprise portera les meilleurs fruits. La "Presse" publiera les noms des délinquants à mesure qu'ils seront condamnés.

MORT SUBITE D'UN INGENIEUR

Robert Gilmore, ingénieur civil, arrivé le 15 mai dernier seulement, de Glasgow, Ecosse, est mort hier soir, à sa pension, rue Saint-Hubert. Le décès est dû à des causes naturelles et le coroner McMahon a disposé du cadavre.

GRAVE CHUTE DE 40 PIEDS

M. W. Damour, domicilié au No 66 de la rue Bonsecours, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, souffrant de la fracture de la hanche. Il avait fait une chute de 40 pieds au Parc Riverside.

MONSEIGNEUR CHRISTIE

Mgr A. Christie, archevêque d'Orégon, est de passage à Montréal. Sa Grandeur est accompgnée de M. l'abbé A. Lane, prêtre de son diocèse, et ancien élève du Collège de Montréal. Le métropolitain d'Orégon et son compagnon sont descendus au palais archiépiscopal.

LE DR L. A. CHABOT

Le Dr L. A. Chabot, interne à l'Hôtel-Dieu, est assez gravement malade. Il devra prendre un repos bien mérité et suivre un traitement.

CONCOURS DE GYMNASTIQUE

Le grand concours de gymnastique de fin d'année, pour les élèves des maisons administrées par la Commission des Ecoles Catholiques, doit avoir lieu prochainement. D'ici à quinze jours, peut-être, on pourra aller applaudir les gymnastes du professeur Scott au Manège Militaire de la rue Craig.

Ce concours se fera, par équipes d'écoles, pour la coupe donnée par la "Presse" en 1906, et gagnée deux fois par l'équipe de l'Ecole Olier; il y aura aussi de nombreuses récompenses individuelles.

A ce concours de gymnastique, on aura aussi l'occasion, tout probablement, de voir la classe des trente-six qui ont été retenus pour le choix de l'équipe déléguée au Congrès de gymnastique de Rome.

Les officiers des différents services militaires seront présents.

Il va sans dire que la foule s'empressera à ce concours.

La coupe donnée par le maison Morgan, pour être disputée par les équipes des collèges, sera aussi en jeu. Plusieurs équipes concourront pour obtenir ce magnifique trophée.

UN OBJET DE VALEUR

Un anneau de prix a été perdu, hier soir, entre le Mont Saint-Louis et le palais archiépiscopal. Une généreuse récompense sera accordée à celui qui le rapportera à la "Presse." On pourra s'adresser à la Chambre 16, dans l'édifice de la "Presse."

LA CAMPAGNE LIBERALE

Ce soir, à la salle Brault, au numéro 571 rue Berri, entre les rues Cherrier et Roy aura lieu une grande assemblée libérale. La lutte, qui, en ce moment a une importance particulière ne manquera d'amener à cette assemblée une foule considérable.

L'honorable Premier ministre, M. Lomer Gouin, y fera un discours très important. Parmi les orateurs qui adresseront la parole, nous relevons les noms de MM. Honoré Gervais, député de Saint-Jacques au Parlement Fédéral ; M. L. J. Gauthier, député de l'Assomption ; Mtre L. P. Bérard, M. A. D. Couture, échevin ; M. Ernest Tremblay, journaliste ; Mtre D. Brodeur, M. le docteur DeGrandpré et plusieurs citoyens importants de la circonscription.

Tous les électeurs de la division Saint-Jacques sont invités à s'y rendre en foule.

SUPREMES HOMMAGES AU POETE NATIONAL

Un immense cortège, où étaient représentées toutes les classes de la société, escorte, ce matin, les restes mortels de M. Louis Fréchette, au champ du dernier repos.—Cérémonie simple, mais imposante.

Les funérailles de M. Louis Fréchette, notre poète lauréat, ont eu lieu ce matin. Elles ont été très simples, selon le désir qu'il en avait exprimé dans son testament.

Le cortège funèbre est parti de la maison du gendre du défunt, Mtre Honoré Mercier, No 408, rue Saint-Denis, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France.

Une voiture chargée de tributs floraux précédait le corbillard.

Conduisaient le deuil: MM. Honoré Mercier, Henri A. Beique, gendres du défunt; Achille Fréchette, son frère; J. Madore, son beau-frère; Howells Fréchette et Lionel Madore, ses neveux; et ses cousins: MM. Oscar Beaudry, Abel Beaudry, Arthur Théroux, Charles Bruchési, Joseph Beaudry, Henri Beaudry, Beaudry Leman, Jérémie Dillon, F. B. Mathys, M. Hubert.

On remarquait dans le cortège funèbre: L'hon Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec; M. Honoré Gervais, député de la division Saint-Jacques; le sénateur L. O. David, l'hon. Horace Archambault, E. Marceau, l'hon. M. Lanctot, conseiller législatif; l'hon. Refflé Berthiaume, l'hon. juge Guérin, l'hon. juge Fortin, l'hon. juge Leboeuf, l'hon. J. D. Rolland, l'hon. L. O. Taillon, l'hon. Alphonse Desjardins, l'hon. juge Desnoyers, l'hon. juge Eugène Lafontaine, le juge U. Lafontaine, le juge Piché, l'hon. juge Lemieux, Philippe Hébert, le professeur Gregor, de l'Université McGill, A. Mosher, John Boyd, Jules Helbronner, Louvigny de Montigny, Dr François de Martigny, L. H. A. Archambault, F. L. Desaulniers, Eug. Lassalle, directeur du conservatoire; E. A. Fréchette, A. Gariépy, Joseph Lamarche, Joseph Beaudry, C. H. Parent, Olivier Gaucher, Ed. Hotte, L. J. C. de Tonnancour, L. N. Sénécal, E. Dufresne, A. L. Rinfret, l'école littéraire représentée par MM. Jean Charbonneau, président; L. J. Doucet, Gonzalve Desaulniers, Albert Ferland, G. A. Dumont, Charles Gill, Hector Demers, et E. Z. Massicotte, M. G. L'Espérance, gérant de la Banque d'Epargnes; l'hon. juge Choquet, F. X. Roy, Guillaume Boivin, N. Bourassa, Charles Chaput, Marcel Beulac, C. Hébert, Dr Edouard Desjardins, Dr R. Hébert, Henri Dorion, Dr D. Garneau, Dr L. P. de Grandpré, P. B. Migneault, C. R., P. Donnely, Alex. Prudhomme, J. A. Beaudry, John Reed, J. E. Lamerre, A. Charlebois, Dr J. A. Leblanc, Dr Louis Laberge, T. Latourelle, Louis M. Lymberner, R. Violard, A. Desrosiers, F. X. Saint-Charles, E. Derôme, P. E. Bourassa, Pierre Leduc, Joseph Lozeau, Hector Lajoie, Dr Sévérin Lachapelle, Emilien Daoust, Chs. Henri Desjardins, F. X. Lebeau, Léandre Lamontagne, Ed. Emond, Emile Vézina, l'échevin J. Lamoureux, J. E. Beaudoin, L. J. Béliveau, Ed. Morin, W. Clermont, Dr C. Ethier, M. P. Colonier, Gustave Brault, Pierre Gravel, Georges W. Pacaud, L. Demers, M. de Bellefeuille, C. R., S. A. Delorimier, Edmond Brossard, L. R. DeLorimier, L. Perron L. Z. Gauthier, F. A. Béique, F. B. Steben, R. Clerk, T. P. Dorais, L. A. Dastous Paul Pinard, Dr H. Dufresne, Louis Béique, A. Julien, Gustave Comte, Arthur Laramée, A. Bégin, Dr Lamontagne, L. A. Frigon, Alex. Bernard, Dr E. P. Lachapelle, Frs. Martineau, ancien député, C. A. Lebel George Ball F. L. Désaulniers, Dr L. A. Fortier, de Saint-Charles d'Yamaska; L. M. Blondin, de Saint-François du Lac; O. S. Perreault, L. Mercier, Rodolphe Brunet, J. U. Emard, Ernest Tremblay, A. Fréchette, A. L. Fréchette, cousins ; Isidore B. Durocher, C. Dessoiles, échevin Dan. Gallery, J. N. Lemieux, notaire, Lévis ; C. F. Duranceau, Dr Dufresne, Dr H. M. Duhamel, Boyd, Dr H. J. Brodeur, Hector Garneau, P. Arthur Côté, L. E. Morin, L. J. D'Astous, Guillaume Boivin, J. B. Drapeau, A. Dufresne, R. Dostaler, Chs. Richer, Dr Joya, Nahnor, Lamarche, N. P., M. N. Bourassa, Chs. Chaput, A. E. Brégent, J. A. Dumont, R. L. DeMontigny, J. O. Pelland, Dr P. Garneau, J. B. Michaud, Lévis ; O. Delorme, Ch. Chamberland, Leblond de Brumath, Jos. Ed. Roy, de l'Université McGill ; J. P. B. Mignault, C. R. ; A. P. Lespérance, gérant de la Banque d'Epargne ; M. Beauchamp, président général, de l'Association Saint-Jean-Baptiste ; A. Lamarche, J. A. Surveyer, Edmond Lamoureux, Arthur Clément, Modeste Piché, J. M. Viglino, interprète officiel et un grand nombre d'autres.

On remarquait encore: les élèves finissants du collège Mont-Saint-Louis, au nombre d'une quarantaine, ainsi que les membres du Cercle Littéraire de ce même collège, M. l'abbé J. A. Brosseau, les révérends frères Symphorien, directeur; Jérôme, assistant-directeur et Olivier, professeur.

M. l'abbé Elie Auclair a fait la levée du corps.

Le service a été chanté par M. l'abbé Deschamps, aumônier de l'Institut des Sourdes et Muettes, assisté de MM. les abbés Elie Auclair et J. M. Melançon, diacre et sous-diacre.

On remarquait dans le sanctuaire: M. l'abbé Perrier, visiteur des écoles; M. l'abbé Bélanger, curé, et MM. les abbés J. A. Brosseau et Grégoire.

La maîtrise de Saint-Louis de France, sous la direction de M. Alex Clerk a rendu la messe de requiem de Casciolini.

A l'offertoire, M. le notaire Ed. Dufresne a chanté: 'Pie Jesu" de Faure.

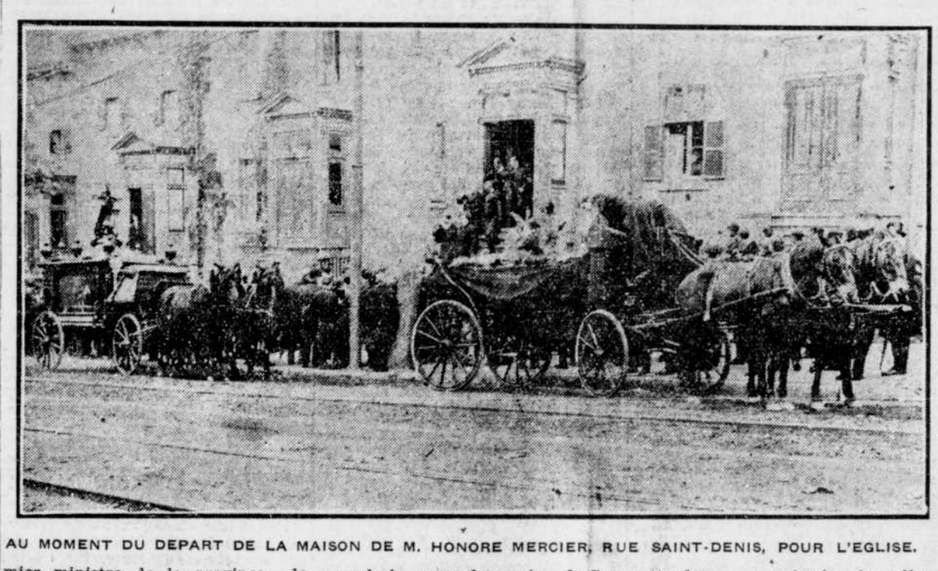

AU MOMENT DU DEPART DE LA MAISON DE M. HONORE MERCIER, RUE SAINT-DENIS, POUR L'EGLISE.

ARRIVEE DE LA DEPOUILLE MORTELLE DE M. LOUIS FRECHETTE AU SEUIL DE L'EGLISE SAINT-LOUIS DE FRANCE.

LA DERNIERE LECON

Louis Fréchette, le poète national que tout Montréal intellectuel reconduisait à sa dernière demeure ce matin, était, nous le savons tous, un fervent du bon parler français, un fanatique, dans le bon sens du mot, de la correction grammaticale.

Journaux et revues au Canada et aux Etats-Unis, pendant un grand nombre d'années, ont été remplis de chroniques à ce sujet, sous le titre de "Corrigeons-nous", et jusqu'à ses derniers moments il s'est occupé de répondre à toutes les questions qu'on voulait bien lui poser et cela avec un empressement remarquable, toujours avec cette courtoisie qu'il savait mettre en toute chose.

Nous avons sous les yeux ce que nous pouvons appeler en toute sûreté la "dernière leçon de français" du poète, très probablement, aussi le dernier écrit de sa main avant que la maladie, qui devait l'emporter, ne le foudroyât au portique de l'institution des Sourdes-Muettes, samedi soir, entre dix et onze heures.

La dernière leçon de français de M. Fréchette fut mise sous enveloppe samedi après-midi, déposée au bureau de poste à six heures du soir. Elle est à l'adresse de M. Ovila S. Perreault, secrétaire de l'"American Tobacco Co." à qui nous devons l'obligeance de pouvoir la donner en primeur aux lecteurs de la "Presse".

M. O. S. Perreault avait demandé les renseignements qu'il désirait par lettre datée du 28 mai, jeudi dernier. M. Fréchette recevait cette lettre vendredi et y répondait samedi après-midi.

Cette réponse de M. Fréchette est un document précieux qui sera religieusement conservé, constituant une dernière manifestation de l'amour que portait le poète national pour sa langue, la langue française.

Cette lettre, écrite au clavigraphe, à part la signature et le postscriptum, se lit comme suit:

Montréal, 595 rue Saint-Denis.

M. O. S. Perreault,
Cher Monsieur,

Voici les règles touchant les renseignements que vous me demandez: "INCLUS, INCLUSE. Paticipe passé du verbe inusité INCLURE. CI-INCLUS: cette locution s'emploie comme adverbe lorsqu'elle précède le verbe ou le substantif. "CI-INCLUS VOUS TROUVEREZ COPIE DU CONTRAT. VOUS TROUVEREZ CI-INCLUS COPIE DU CONTRAT. Néanmoins si le substantif est précédé d'un article ou d'un adjectif déterminatif, CI-INCLUS est adjectif et s'accorde, pourvu toutefois qu'il ne commence pas la phrase: "VOUS TROUVEREZ CI-INCLUSE LA COPIE DU CONTRAT. CI-INCLUS LA COPIE DU CONTRAT". Après le substantif, CI-INCLUS est toujours adjectif. "La lettre ci-incluse".

Votre tout dévoué:

Louis Fréchette

P. S. Pardonnez à l'inexpérience de la secrétaire de Fréchette.

FRACTURE DE LA JAMBE

M. Dominique Legault, fondateur et premier président de l'Association des cochers de Place, est transporté à l'Hôtel-Dieu.

M. Dominique Legault, domicilié au No 991 de la rue Desery, et citoyen avantageusement connu, a été, lundi dernier, victime d'un grave accident qui a nécessité son transport à l'Hôtel-Dieu.

M. Legault, qui fut le fondateur de l'Association des Cochers de Place et le premier président de cette populaire organisation, était en promenade chez son fils, M. J. L. Legault, épicier, rue Beaubien, lorsqu'en voulant aider celui-ci, il accompagna le jeune commis dans la livraison des marchandises.

En voulant descendre de voiture, M. Legault glissa, et tomba lourdement sur la chaussée, se fracturant la jambe gauche.

Le malade ne semblait pas trop souffrant, ce matin, et espère, avant peu, pouvoir vaquer à ses occupations. D'après les médecins, la fracture n'est pas dangereuse.

M. Dominique Legault, qui a été victime d'un grave accident, lundi dernier.

LE DEBORDEMENT DES EAUX

Toute la région du lac St Jean est dévastée par l'inondation. --- Un quai et plusieurs ponts sont détruits,

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Roberval, 3. — L'inondation continue toujours à exercer ses ravages dans notre région. Le niveau du lac a encore monté de six pouces et les pluies continuelles que nous avons depuis quelques jours ne contribuent pas à améliorer la situation.

De tous les endroits situés sur les bords du lac, nous arrivent des nouvelles de dommages causés par les eaux. A Roberval, les vagues soulevées par le vent s'abattent toujours avec force sur les quais, les maisons et les hangars, bâtis près de la rive et menacent, à tout moment de tout emporter.

A Saint-Jérôme, la terrasse du quai a été complètement détruite sur une longueur de 50 pieds et le quai lui-même a été en partie, entraîné dans le lac. Vu les travaux de protection, faits par les habitants, on espère pouvoir sauver le pont. Mais il n'en est pas de même à Péribonka ou tous les ponts ont été emportés par la rivière grossie par les dernières pluies. Les communications sont interrompues dans différents endroits et il a été impossible jusqu'ici d'avoir des nouvelles de Mistassini et des autres villages situés sur l'autre côté du lac.

M. HONORE MERCIER ET M. HENRI A. BEIQUE, SUIVANT LA DEPOUILLE MORTELLE DE M. LOUIS FRECHETTE.

A LA MEMOIRE DE LOUIS FRECHETTE

Athlète de l'idée et du verbe sonore,
Peintre de la nature, analyste du coeur,
Artisan des beaux vers et du rythme vainqueur,
Poète du terroir dont le pays s'honore ;

Ton luth s'est suspendu dans les saules-pleureurs.
Si les brises du ciel le font frémir encore
Il ne répondra plus à la voix qui l'implore.
Tu dors dans la poussière et ta muse est en pleurs.

Nous qui t'avons aimé dans ta force et ta gloire
Nous te conserverons ta place dans l'histoire.
A nos enfants ravis nous apprendrons tes vers.

Tes vers sont des leçons d'amour de la patrie.
Ils parlent de la France à notre âme attendrie.
Nos enfants les diront à leurs enfants, tes vers.

BOURBEAU-RAINVILLE.

Saranac Lake, N.-Y., 3 juin 1908.

SUIVANT LA DEPOUILLE MORTELLE DE M. LOUIS FRECHETTE: L'HON. LOMER GOUIN ET M. HONORE GERVAIS, M. ERNEST MARCEAU ET L'HON. L. O. DAVID, L'HON. J. LANCTOT ET L'HON. HORACE ARCHAMBAULT.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

CANADA

EDITION QUOTIDIENNE } $3.50 par année. $1.75 pour 6 mois. $1.00 pour 3 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE } $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

Z. BERTHIAUME, Président.

Toute lettre doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York, W. J. MORTON, 919 Brunswick Bldg, 225 Fifth Ave, Corner, 26th St.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

30 MAI

LUNDI	94,868
MARDI	94,799
MERCREDI	94,766
JEUDI	FETE
VENDREDI	94,858
SAMEDI	117,689
TOTAL	496,980
HEBDOMADAIRE	50,393
	546,587

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière. **546,587**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

99,396

La moyenne de la circulation de la "Presse", dans la ville de Montréal et la banlieue, dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage, pour la ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

UNE CRISE QUI SE PROLONGERA

L'industrie du bois, traverse en ce moment, au Nouveau-Brunswick, une véritable crise, qui se prolongera, disent les gros marchands de bois, jusque après les élections présidentielles aux Etats-Unis.

Il y a eu baisse générale des prix: par exemple: le sapin qui se vendait $8.00 le mille pieds en billot, ne se vend plus que $6.00.

LES SUEDOIS AU CANADA

Boston, 3 — Les Suédois, de toute profession et de tout métier, du comté de Worcester, se préparent, en grand nombre, à quitter leurs foyers, ici, pour aller fonder une colonie au Canada.

Le Rév. C. A. Larsen, de Gardner, Mass., est l'un des agents les plus actifs de cette émigration. Le but est de faire atteindre jusqu'à mille, le nombre des immigrants.

Le Rév. M. Larsen disait, hier au soir: "le grand intérêt qu'on prend à ce mouvement de colonisation, est causé par la baisse actuelle des finances aux Etats-Unis, en ce qui concerne les ouvriers, et notre peuple en est plus atteint que tout autre. C'est pourquoi il nous faut faire quelque chose pour améliorer la situation".

La Torpeur du Foie

Quand le foie ne fonctionne pas, vous éprouvez du malaise, de la courbature, des maux de tête, la langue est chargée, la bouche est amère. Parfois surviennent des nausées, des vomissements jaunâtres, même de la diarrhée bilieuse ; après quelques doses des

Pilules de Noix Longues de McGale

tous vos troubles cesseront par l'élimination des matières nuisibles---véritables poisons de l'organisme.

25 cents la boîte chez les marchands ou par la malle.

THE WINGATE CHEMICAL CO. LTD., MONTREAL

Chronique

LE TRAVAIL OBLIGATO

Jadis, les gentilshommes auraient cru déroger en travaillant. Le travail, c'était bon pour les croquants, pour les vilains, pour les gueux. Mais un grand seigneur, travailler ? Oh ! fi ! fi ! On était noble, et pour être digne de son rang, il convenait d'être ignorant et paresseux. Tout ce qu'un gentilhomme pouvait faire, c'était donner des coups, et, à la rigueur, en recevoir. Dès qu'un jeune seigneur était en état de porter un bon coup de lance en champ clos, il possédait toute la science nécessaire à sa caste. Du Guesclin ne savait pas signer son nom et il s'en vantait en disant qu'il lui suffisait de savoir le marquer à la pointe de l'épée sur le visage de son adversaire. Le savoir était dédaigné et le travail méprisé. Tout noble qui aurait osé travailler serait tombé en déchéance. Il y eut pourtant une exception pour l'art de la verrerie, et on connut le gentilhomme-verrier, sorte d'amphibie que les gentilshommes purs, les oisifs ; ou les verriers purs, les roturiers, devaient tout de même regarder avec une égale curiosité.

On vit fort bien, en Angleterre, au temps de la grande révolution, des nobles français émigrés, crever héroïquement de faim sans s'être abaissés à travailler. Aux yeux de leurs pairs ils grandirent en noblesse, car ils n'avaient pas dérogé en travaillant.

Depuis, le malheur des temps s'accentuant et le prestige de la noblesse étant tombé à rien du tout, le devoir de la fainéantise cessa d'être un privilège pour la gentilhommerie. On a vu, à Londres, le fils d'un lord gagner son pain en jouant de l'orgue de barbarie et en repassant des couteaux et des ciseaux ; à Paris, un marquis se fit cocher de fiacre et un vidame s'improvisa camelot. Un grand d'Espagne s'établit agent de publicité à Bruxelles, et un prince dirige des orchestres dans toutes les capitales. Les professions libérales sont encombrées de nobles, qui, d'ailleurs, y font fort bonne figure. Il y a, aujourd'hui, des gentilshommes de race, qui sont médecins, avocats, peintres, écrivains, journalistes, et, signe des temps, le travail honorable donne un nouveau lustre à leur blason.

Quand on voulut ne rien faire, on ne proclama plus : "Je suis noble", on dit : "Je suis propriétaire, mes moyens me permettent de regarder faire les autres en tournant mes pouces du matin jusqu'au soir..."

Le propriétaire fut, pendant un temps, le dieu immobile autour de qui tout s'agitait et à qui, pour qu'il profitât, il suffisait que les autres hommes travaillassent.

Mais une fièvre d'ardeur a saisi le monde moderne et chacun s'est pris d'un fort goût pour l'activité ; ce fut une rage de produire, d'agiter, de remuer, d'agir pour agir, et le monsieur qui ne fait rien à notre époque devient et deviendra de plus en plus un phénomène exceptionnel.

Ainsi les moeurs ont radicalement changé. L'oisiveté était autrefois un signe indiscutable de noblesse, l'indice d'une haute valeur sociale. Aujourd'hui, c'est tout le contraire, et les oisifs ne provoquent que le mépris public.

C'est ce que se sont dit deux propriétaires, deux riches propriétaires français, qui, gênés de leur inaction, voulurent, à la fin des fins, faire comme tout le monde et occuper une place normale dans la collectivité en se livrant au travail.

Malheureusement, élevés par des parents imprévoyants, ils ne pouvaient être ni financiers, ni acteurs, ni avocats, ni négociants, ni même poètes... ils ne savaient rien de rien, étant aussi ignorants que Louis XIV. Mais leur désir d'agir était si fort, si impérieux, que, faute de mieux, ils se firent voleurs, mais voleurs distingués, voleurs dans les trains de luxe.

On vient de les arrêter tous deux à Besançon. C'étaient deux personnages justement, ou plutôt injustement considérés, qui avaient les moyens de ne rien faire, de vivre du travail des autres, rien qu'en encaissant leurs loyers. Mais que voulez-vous ? Ils rougissaient d'être oisifs. Ils étaient de leur temps, c'est ce qui les a perdus. C'est un malheur.

Je ne peux pas prendre sur moi de recommander leur exemple à la caste si intéressante des propriétaires ; mais je les signale à ceux que la destinée force à durement peiner et qui peuvent au moins casser des cailloux sur les grand'routes ou détacher du charbon à trois mille pieds sous terre. La quiétude avec laquelle ils accomplissent leur rude besogne, vaut mieux pour eux que les aléas du métier de ces deux propriétaires fatigués de ne rien faire.

3-6 — 1908.

LAURENT BART.

LETTRE OUVERTE

Saint-Cyrille, 3 juin, 1908.

Monsieur le Directeur de la "Presse," Montréal, P. Q.

Monsieur,

Un numéro de la "Presse," portant la date du 4 mai 1907, publiait l'entrefilet suivant:

"Les autorités de la police de Montréal et de Québec sont actuellement saisies d'une affaire de vol assez mystérieux. Un jeune homme de Saint-Cyrille, comté de L'Islet, est accusé d'avoir habilement soustrait la somme de $2,000.00 à son patron. Le détective Garant et un de ses confrères de Montréal sont rendus depuis plusieurs jours sur les lieux, et une arrestation est imminente."

Quelques jours après cette publication, des procédures furent instituées par le marchand en question contre son commis de Saint-Cyrille, qui n'était autre que moi, donnant ainsi toute l'apparence de la vérité à la rumeur sensationnelle de la "Presse," et flétrissant à jamais ma réputation d'honnête homme et de citoyen respectable. Il est inutile d'insister sur les dommages considérables qui me sont résultés de tout cela.

Or, tout récemment, après enquête faite devant la Cour Supérieure, à Québec, mais avant jugement, le marchand poursuivant a dû reconnaître qu'il avait été induit en erreur, retirer ses procédures et payer tous les frais occasionnés, les miens comme les siens. C'est ce dernier fait que je désire porter à la connaissance du public, afin de me réhabiliter dans son estime. Je suis marié et à la tête d'une famille. Ma position en est une qui requiert toute la confiance du public pour me faire vivre, moi et les miens.

J'ose espérer que vous ne me refuserez pas cette faveur qui n'est après tout qu'un acte de justice.

Veuillez croire à mes meilleurs sentiments, et accepter l'expression de ma reconnaissance,

Votre très humble,
J. A. MICHAUD.

CHEZ LES INSTITUTEURS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 3 — Les membres du corps enseignant de la circonscription de l'Ecole Normale Laval, viennent de tenir leur 145e réunion bi-annuelle.

Après avoir expédié certaines affaires de routine, l'Association a fait l'élection de ses officiers pour la prochaine année. Voici quel en a été le résultat :

Président, M. G. S. Vien.
Secrétaire, M. C. E. Marquis.
Vice-président, J. G. Tremblay.
Trésorier, M. J. D. Frère.

M. John Ahern a été nommé délégué de l'Association à la "Commission administrative du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire."

Il y a eu une expression d'opinions sur l'opportunité de demander l'augmentation de la subvention du gouvernement au fonds de pension des instituteurs et institutrices. Finalement, un comité a été chargé d'étudier cette question, et de faire rapport à la prochaine réunion de l'Association.

A l'égard des primes que le gouvernement vient d'instituer pour les membres du corps enseignant sous contrôle qui ont plus de 10 ans de service, il a été passé une résolution à l'effet de demander au gouvernement que les inspecteurs d'écoles puissent bénéficier de cette gracieuseté à l'avenir.

Une résolution de condoléance a été votée à l'occasion de la mort de l'épouse de M. J. Alp. Filteau, inspecteur d'écoles, et l'un des membres de l'Association.

Mgr Rouleau a gracieusement offert le dîner aux congressistes, qui ont accepté avec bonheur cette invitation.

Suivant la règle établie, la nouvelle réunion de l'Association aura lieu en janvier 1909.

POUR VOL D'UN CHEVAL

Le détective Gladu a arrêté un bambin du nom de Henri Berthelet, pour répondre à l'accusation d'avoir volé le cheval de M. William Esther, commerçant de cette ville.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Cet après-midi, à 3.30 heures, la Chambre tiendra son assemblée générale mensuelle au lieu ordinaire de ses séances : — No 76 rue Saint-Gabriel.

Plusieurs questions importantes y seront discutées.

Messieurs les membres de la Chambre, en général, sont cordialement invités à y assister.

LE TRAMWAY DES COMTES DU SUD

Le Conseil adopte vingt-huit des trente-neuf clauses du règlement qui autorise cette compagnie à pénétrer sur le territoire de la ville.

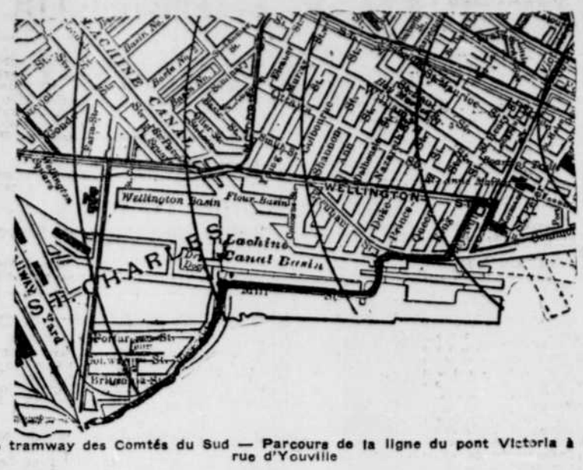

Le tramway des Comtés du Sud — Parcours de la ligne du pont Victoria à la rue d'Youville

Vingt-huit clauses des trente-neuf que renferme le règlement du chemin de fer Monareal et Comtés du Sud ont été adoptés, hier, par le conseil, après une quinzaine de votes et des discussions qui dégénéraient souvent en bruit. Il a fallu suspendre l'étude du règlement faute de quorum après 6 heures.

La première clause a été adoptée sans changements, après qu'un amendement de l'échevin Nault, à l'effet de ne pas permettre à la compagnie de transporter du fret dans les limites de la ville eut été rejeté.

Comme c'est le clause la plus importante, nous la donnons en entier.

Section 1.—La Cité de Montréal permettra, sans assumer aucune responsabilité, à la Compagnie "Montréal & Southern Counties Railway" afin que cette dernière puisse transporter ses passagers, leurs bagages et aussi du fret, de raccorder sa voie avec la Compagnie du Grand Tronc du Canada à la rue des Communes, et avec le Montreal Street Railway à la rue Wellington et à la rue McGill, aux termes et conditions ci-après énoncés, et de prolonger sa ligne de tramways à partir de la rue des Communes (au Pont Black) jusqu'à la rue Wellington et la rue McGill et de l'exploiter au moyen de chars mûs uniquement par l'électricité, dans les rues suivantes, savoir: la rue des Communes, depuis le pont Black jusqu'à la rue des Soeurs Grises, avec une voie d'évitement sur ladite rue des Communes entre les rues Queen et King et sur la rue des Soeurs Grises, depuis la rue des Communes jusqu'à la rue Wellington, et de construire en outre sur la rue Youville un Y s'étendant jusqu'à la rue McGill.

Les gares terminales de ladite Compagnie seront érigées de chaque côté de la rue des Soeurs Grises, et la Compagnie pourra y faire pénétrer ses chars au moyen d'une voie pour chacune desdites gares; lesdites voies seront construites sous la surveillance et avec l'approbation préalable de l'Inspecteur de la Cité.

La section 2 donne le droit à la compagnie de prendre des voyageurs, leurs colis et du fret à sa station terminale ou sur sa voie de garage, mais ne lui donne pas le droit de prendre des passagers entre son point terminal et les limites de la ville.

Autrement dit, la compagnie pourra prendre du fret où elle le voudra; mais elle ne pourra prendre des voyageurs qu'à la tête de sa ligne. Comme l'a expliqué l'échevin J. B. A. Martin, comme on a l'intention de permettre le transport du fret dans les rues de la ville et qu'aucune compagnie n'a jusqu'ici de privilège, la Cie des Comtés du Sud entre en lice. Mais il en va autrement pour les voyageurs. La Cie des Tramways a, par le règlement 210, le droit de transporter des voyageurs et la compagnie des Comtés du Sud ne veut pas lui donner l'occasion de prétendre que les droits qui lui sont conférés par ce règlement sont enfreints. C'est pourquoi elle s'engage par cette clause à ne pas faire le transport régulier des voyageurs, mais seulement à les prendre à sa tête de ligne et à les transporter en dehors de Montréal. Un voyageur pourra bien, si cela lui convient, descendre où bon lui semblera ; mais il aura quand même payé son voyage de la tête de ligne à Saint-Lambert. Il s'agit au plus d'une distance de 1600 pieds seulement sur le terrain de la Ville ; le reste du parcours est sur les terrains du gouvernement ou du Grand-Tronc et la Ville n'a rien à y voir, pas plus que la Compagnie des Tramways.

L'échevin Carter a proposé un amendement à l'effet de permettre à la compagnie de prendre des voyageurs où elle voudrait, le long de sa ligne. L'échevin Lavallée voulait au contraire que la compagnie ne put prendre ni voyageurs ni fret le long de son parcours ; mais seulement à sa tête de ligne, mais il retira son amendement après quelques minutes. Comme la discussion engagée sur ce point menaçait de s'éterniser et que le conseil fatigué commençait à interrompre à chaque minute les orateurs pour demander le vote, l'échevin Dagenais posa la question préalable.

L'amendement Carter fut mis aux voix et rejeté sur la division suivante:

Pour : Les échevins Larivière, Prouix, O'Connell, Couture, Ward, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Mount, Carter, Lamoureux ; 13.

Contre : Les échevins L. A. Lapointe, Yates, M. Martin, Dagenais, Robillard, Lespérance, Turner, Sadler, Bumbray, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, eLclaire, Giroux, Mercier, Laviolette, J. B. A. Martin, Lévesque, Guay, David, Roy, Prud'homme, McKenna ; 23.

Un autre amendement de l'échevin Carter demandant la même chose en des termes différnts, fut rejetée sur la même division, et la clause fut adoptée par le vote suivant :

Pour : Les échevins L. A. Lapointe, Larivière, Yates, M. Martin, Dagenais, Robillard, Lespérance, Turner, Sadler, Bumbray, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, eLclaire, Giroux, Mercier, O'Connell, Laviolette, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Lévesque, Guay, David, Roy, Mount, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, 30.

Contre : Les échevins Prouix, Couture, Nault, Ward, Duquette, Major, 6.

Les autres clauses furent adoptées, malgré l'opposition de deux ou trois échevins qui persistaient à exiger des votes inutiles puisqu'ils étaient battus d'avance. L'échevin Nault a fait amender la clause 5 en obligeant la compagnie à ne se servir que de poteaux en fer.

Au nombre des obligations imposées à la compagnie par diverses clauses sont celles de paver les rues des Soeurs Grises et d'Youville, d'enlever la neige ; d'arroser ses rues, etc. ; elle devra commencer ses travaux le 1er novembre prochain, au plus tard, et les terminer de façon à ce que la ligne soit en opération le 1er novembre 1909.

Une motion fut faite par l'échevin Nault, à l'effet d'amender la clause 21 en y introduisant l'obligation pour la compagnie de donner des billets de faveur aux échevins. L'échevin Ward a supporté cet amendement, mais le conseil a semblé trouver la demande peu digne et l'a rejetée.

La section 30 oblige la compagnie à payer à la Ville une somme annuelle de $500 pour l'usage de ses 1,600 pieds de rues. Une motion à l'effet de fixer, cette redevance à $5,000 a été rejetée.

La Cie Chimique Franco-Américaine

274 rue St Denis, Montréal

Seule propriétaire des PILULES ROUGES, recommande à ses clientes qui ont des enfants faibles et malades, de leur faire prendre de

L'OVONOL

à l'Extrait d'Huile de Foie de Morue

Préparé spécialement pour les enfants.

150—l. M. v. n A

EMPRUNT ET ANNEXION

Un projet relatif à l'un et à l'autre est adopté, hier soir, en seconde lecture, au Conseil de Saint-Louis.—L'éclairage des rues.

Le conseil de la ville Saint-Louis a adopté, hier soir, après une première et deuxième lecture deux projets de règlement, dont l'un stipule un emprunt de $625,000 et l'autre l'annexion de la ville Saint-Louis à la cité de Montréal, devant prendre effet le 31 décembre 1910.

L'emprunt sera fait sur débentures payables dans 40 ans et portant un intérêt de 4½ p. c. Ainsi qu'il avait été stipulé dans le premier projet soumis au comité d'annexion du conseil de Montréal, la somme de $625,000 sera employée à payer la dette flottante et à faire des travaux permanents.

Dans le projet d'annexion il est stipulé que la ville Saint-Louis portera le nom de quartier Laurier, et sera représentée par deux échevins De plus, un bureau de perception restera dans les limites de ce quartier.

Ces deux règlements n'auront force de loi que s'ils sont approuvés tous deux concurremment; c'est-à-dire que l'un n'aura aucune valeur au cas où il serait approuvé par le peuple et que l'autre serait rejeté.

Le conseil semble être d'opinion que la compagnie Peck ne remplira pas cette année ses obligations à l'égard de la ville et qu'en conséquence cette compagnie sera privée de son bonus de $1,000, et de plus, qu'elle sera appelée à payer des taxes pour un montant de $800. Escomptant ce nouveau revenu de $18,000 le conseil décide, sur rapport du comité d'éclairage, de poser dix lampes nouvelles aux endroits suivants : deux dans le parc La Haie; une au coin des rues Saint-Dominique et Guilbeault; une au coin des rues Casgrain et Saint-Eugène; une au coin des rues Stanley et Sainte-Claire; une au coin des rues Bernard et Esplanade; une au coin des rues Viateur et Hutchison; une au coin des rues Esplanade et Van Horne; une au coin des rues Bernard et St-Urbain, et une rue Saint-Urbain, entre la rue Villeneuve et l'avenue Mont-Royal.

A la prochaine séance l'échevin Desjardins proposera un amendement au règlement de construction concernant les rues Saint-Urbain, Esplanade, Mance et autres.

Le maire Turcot a présidé l'assemblée d'hier soir et tous les membres du conseil étaient présents.

AUDITION ET CONCERT DE MME J. BENNATI

Cette soirée donnée vendredi dernier à la salle de la Y. M. C. A. a certainement été une des plus brillantes de la saison.

Le programme, choisi parmi les meilleurs maîtres, a été exécuté avec un rare bonheur. Les élèves présentés par Mme Benneti, lui font, cette année, le plus grand honneur.

Citons: Mlle Lussier, qui possède une voix de soprano d'un beau timbre, aux notes élevées, éclatantes, et chante avec un beau style et d'une justesse irréprochable; Mlle J. St Pierre, très en progrès, a joliment chanté l'air de Mireille et fut aussi très applaudie.

Mlle C. Bédard possède une belle voix de mezzo. Elle a chanté avec beaucoup d'ampleur, la cantilène de Cinq-Mars, et son succès a été complet et mérité. Mme G. St Pierre, a, comme toujours, été fière diseuse; Mlles R. Bélanger et Berg, ont contribué au succès de cette heureuse audition.

Mlle Mercure a déclamé joliment une poésie canadienne, son succès fut bien mérité. M. Abran chanta le Trouvère avec une bonne voix de ténor qui promet.

Quant au concert de Mme Bennati, disons qu'il nous a rappelé les beaux jours de l'opéra français, et que ce fut un immense succès.

Mme Bennati, après avoir chanté des fragments d'opéras et le magnifique duo de la Favorite, dans lequel M. Mendoza Langlois a fait valoir sa belle voix de baryton, nous a dit avec un talent remarquable la fameuse ronde de Margot, qui a été trissée. Le grand air de la Favorite très bien chanté par M. M. Langlois a fait valoir ses qualités de chanteur et son succès fut complet, ainsi que celui de M. J. Gosselin, qui possède une fort jolie voix de ténor, qu'il a fait valoir dans les "stances" du songe d'une nuit d'été, et Plaisir d'Amour, qu'il a délicieusement chanté.

Puisque Mme Bennati a toujours sa belle voix, qu'elle nous charme donc plus souvent par son chant rempli d'âme et de goût. Elle peut être fière de son succès et de celui de ses élèves, qui lui font tant honneur.

L'accompagnement de Mlle B. Hardy fût comme toujours irréprochable.

IL AVAIT EU DE BEAUX JOURS

PAULUS, LE POPULAIRE CHANTEUR FRANCAIS, MEURT DANS LA PAUVRETE, APRES AVOIR GAGNE UNE FORTUNE.

Paris, 3 — M. Paulus, le populaire chanteur français, est mort, lundi, à Paris. Il était né à Bordeaux, Gironde.

Il créa d'abord à Bataclar, puis dans les grands cafés-concerts à la mode, la Scala et l'Eldorado, les chansons caractéristiques qu'on appela "le genre Paulus."

Ce qui le mit en lumière, ce fut la période du Boulangisme. De même que tous les hommes destinés à gouverner, le général Boulanger mit à contribution tous les talents et en particulier celui de Paulus, qui se rendit célèbre dans "Le Père la Victoire" et "En revenant de la revue". En acclamant le chanteur on acclamait Boulanger. Comme Béranger avait contribué à la popularité de Napoléon I, Paulus contribua à celle du général Boulanger.

Paulus possédait une vigne à Bordeaux, et rien n'était plus amusant qu'entendre le chanteur en causer. Bien qu'il ait gagné beaucoup d'argent, il est mort dans la pauvreté. Son bon coeur le rendait généreux jusqu'à la prodigalité.

UN EMPRUNT IMPORTANT

Au conseil de la Ville Emard, lundi soir, le conseiller Chs. Mignot a donné avis de motion qu'à la prochaine séance il proposera un règlement d'emprunt de $125,000 pour faire les canaux d'égouts.

UN PAQUET DE THÉ GRATIS

Blue Ribbon Tea

(3)

Ce coupon découpé et envoyé par la poste à The Blue Ribbon Tea Co., Boîte postale 2554, Montréal, donne droit à l'expéditeur à un paquet gratuit de notre Thé de 40c Blue Ribbon. Remplissez le blanc et dites si vous voulez du thé Noir, Mélangé ou Vert.

A Mme.....

RUE.....VILLE.....

(3)

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Cœur d'Enfant

Grand Roman dramatique par Charles de Vitis.

DEUXIEME PARTIE

LES MISEREUX

43 suite.

—Pour les domestiques c'est facile; mais, les fourniseurs, les couturières, les gens du dehors ?

—C'est à vous de veiller, madame Berthe.

"Faites bonne garde, nous ne lui apprendrons son malheur que trop tôt.

"Avertissez tous ceux qui l'approchent. Ses jours heureux lui sont comptés, maintenant.

Il se dirigea vers la porte.

—Prenez un livre, monsieur le baron, pour que je puisse expliquer votre venue à Madame, si elle vous voit sortir ; elle doit être près de la fenêtre du petit salon.

—C'est juste.

Il étendit la main, en prit, au hasard ; il l'ouvrit machinalement pour en lire le titre :

"Du suicide considéré comme un crime moral et social".

Quelle cruelle ironie !

Il le referma.

—Après tout, ne valait-il pas mieux emporter celui-là, pour qu'il ne tombât jamais sous les yeux de Graciette, dont il aviverait la profonde blessure ?

II

LA DERNIERE LETTRE

Au ministère de la Marine, toutes les portes s'ouvrirent devant le baron de la Neuville.

Il était connu comme une personnalité parisienne ; on savait aussi qu'il était beau-frère du colonel marquis d'Eudicourt, dont le nom était ce jour-là sur toutes les lèvres.

Le ministre le reçut, lui présenta ses compliments de condoléances.

Pour obtenir quelques détails, il s'adressa au chef du cabinet.

On lui mit la dépêche officielle sous les yeux, la dépêche envoyée par le commandant du paquebot.

— N'y a-t-il aucun espoir? n'aurait-on pu le sauver.

— Ne conservez pas d'illusion, monsieur; nous connaissons le style officiel, et nous n'avons point de doute.

Raymond maîtrisa son émotion.

— Du moins, puis-je vous adresser une prière?

— Nous ferons tout au monde, monsieur, pour adoucir, s'il est possible ,la douleur d'une telle perte.

— N'avertissez point la veuve, je vous en prie.

— Pourtant il est de notre devoir de communiquer à la famille du défunt...

— Mais, ne suis-je pas de la famille aussi?

" C'est moi que vous avez prévenu, vous êtes en règle...

— Bien, monsieur, nous respecterons votre désir.

" Mais, si Mme d'Eudicourt venait elle-même, ici, nous demander des nouvelles?

— C'est peu probable; et, dans ce cas encore, je vous prierai de garder le silence; n'est-il pas possible d'avertir les employés des bureaux intéressés?

— Je le ferai, monsieur.

— Dans combien de temps pouvez-vous avoir les détails?

— Je ne sais au juste; nous vous avertirons, monsieur. En attendant, voulez-vous prendre ceci.

On lui remit la lettre écrite par le malheureux colonel.

Il partit, le coeur navré par la triste certitude qu'il venait d'acquérir.

Une seule chose le consolait: c'était d'avoir obtenu le silence vis-à-vis de Graciette.

A force de sollicitude, il la tiendrait quelque temps encore dans l'ignorance de son malheur.

Deux mois s'étaient écoulés sans que la marquise d'Eudicourt eût reçu des nouvelles de son mari.

Ce silence lui semblait étrange.

Mais sa confiance dans l'amour de Jean ne lui permettait aucune alarme.

Elle ne pouvait croire non plus à un accident, car elle savait qu'en pareil cas, le ministère informé par dépêche devait la prévenir.

Graciette s'efforçait de se rassurer elle-même, se forgeant mille prétextes pour expliquer le retard des paquebots.

Chaque fois que le domestique lui apportait son courrier, elle cherchait fébrilement parmi les plis divers, invitations, prospectus, réclames, la lettre tant désirée.

Rien!

Les semaines passaient... ses grands yeux se cerclaient.

Elle se plaignait à sa soeur, à Raymond qui la calmaient par des paroles vagues.

Sans savoir pourquoi, elle eut peur.

Pour se renseigner, la marquise d'Eudicourt se mit à lire les journaux; ceux-ci ne lui apprirent rien de ce qu'elle voulait savoir.

On se battait chaudement au Tonkin, mais pas une seule fois le nom de son mari n'était cité.

Pourtant il était brave, il devait être le premier au champ d'honneur.

Alors, une résolution soudaine naquit dans l'esprit de Graciette:

Elle irait au ministère; bien qu'il lui en coûtât d'avouer que son mari ne lui avait point écrit depuis si longtemps; elle irait à la source des renseignements exacts; cette incertitude devenait trop cruelle.

Graciette fit part de sa détermination à Mme Berthe.

— Madame la marquise n'y songe pas ! une femme jeune, élégante et jolie, s'en aller dans les couloirs d'un ministère! c'est impossible.

" J'irai moi-même, ou M. de la Neuville ira bien volontiers, pour vous épargner cette démarche.

— C'est inutile d'insister, répondit Graciette ,impatientée par la sourde résistance qu'elle sentait autour d'elle.

" Je suis la femme du colonel d'Eudicourt; c'est à moi que les nouvelles doivent être données.... quelles qu'elles soient...

Elle fit atteler rapidement et partit.

Mme Berthe affolée sauta dans une voiture et se fit conduire chez le baron de la Neuville.

— Madame est au ministère... rien n'a pu l'arrêter... elle va tout apprendre, venez vite... il faut que vous soyez là à son retour, je vous en prie.

— Vous avez une voiture en bas?

— Oui.

— Nous partons immédiatement avec vous.

. . . . . .

La marquise d'Eudicourt en arrivant place de la Concorde demanda à parler au chef du cabinet.

L'huissier, imbu de l'importance de ses fonctions, le buste saillant sous sa grande chaîne d'argent, lui réclama sa lettre d'audience.

—Je n'en ai point ; mais voici ma carte ; si vous voulez la porter ; il est probable que je serai reçue.

L'huissier pénétra dans le cabinet du chef.

Graciette entendit qu'on parlait au travers de la porte mal refermée.

L'huissier revint.

—M. le chef est en conférence avec le ministre ; il ne sera pas libre avant une heure ou deux ; il lui est impossible de vous recevoir....

Cette réponse lui parut étrange.

—Ne puis-je voir quelqu'un d'autre ? il s'agit de renseignements.... un officier.... parti au Tonkin.

—Voyez aux bureaux du 2e étage, à droite de l'escalier.

Elle monta, s'adressant de bureau en bureau.

On ne savait rien, on ne pouvait la renseigner.

Partout le même silence.

Dès qu'elle sortait d'un bureau,tous la plaignaient :

—Pauvre femme, si jeune, si charmante !

Quel coup terrible quand elle saura la vérité !

Elle a l'air de tant l'aimer, son mari !

C'est toujours ceux-là qui partent... Mais, du diable, pourquoi s'est-il tué ? Avec une femme si belle et une telle fortune !

Voilà qui venge les pauvres misérables comme nous qui travaillons toute la journée pour gagner 2,800 francs par an.... partout des peines et des misères, quoi !

La marquise d'Eudicourt avait senti qu'on ne lui dirait rien.

Elle redescendit étrangement émue; sa voiture l'attendait.

Le valet de pied qui ouvrait la portière lui jeta un regard de respectueuse pitié.

Elle en fut frappée.

Il lui semblait maintenant qu'un voile de deuil tombait sur elle, l'enveloppait toute.

Un secret terrible planait.

Elle avait peur.

Silencieusement pelotonnée dans un coin de son coupé, elle regardait défiler, sans les voir, les arbres, les hôtels superbes qui bordaient l'avenue.

L'expression inquiète et compatissante, aperçue tout à l'heure dans les yeux du valet de pied, elle la retrouva dans ceux du concierge, ouvrant la grille devant les chevaux impatients.

Le suisse qui l'attendait immobile, dans son habit charmarré d'or, en haut du perron la regarda de même.

—M. le baron de la Neuville et Mme la baronne sont dans le petit salon.

A suivre.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de *Chas. H. Fletcher*

UNE DAME DE WINDSOR FAIT APPEL

A toutes les femmes: "J'enverrai gratuitement des instructions complètes de mon traitement domestique qui guérit positivement l'ulcération, les déplacements, les chutes, les périodes douloureuses et irrégulières, les tumeurs, aussi les bouffées de chaleur, la nervosité, la mélancolie, les maux de tête, les affections de dos, d'intestins, de reins et de vessie, quand ces maladies sont causées par la faiblesse propre à notre sexe. Le traitement à la maison vous coûtera environ 12 cents par semaine. J'enverrai aussi gratuitement, sur demande, mon livre "Women's Own Medical Adviser. Ecrivez aujourd'hui à Mme M. Summers, boîte H. 11, Windsor, Ont. A

SPORT ET ATHLETISME

LA JOUTE NATIONAL-TECUMSEH

La première partie de ligue de la saison à Maisonneuve promet d'être une lutte mémorable.

LA CROSSE

Trois jours à peine nous séparent de la grande partie de samedi à Maisonneuve. Le National ne perd pas son temps et les pratiques se suivent chaque soir. La confiance et l'enthousiasme règnent dans le camp et l'instructeur Shiner White prédit une victoire pour le National. Les Tecumsehs auront une puissante équipe, mais le capitaine Cattarinich leur opposera une phalange de héros.

Comme nous l'annoncions hier, Dicaire, le fameux joueur de défense, que la maladie avait forcé l'an dernier à suspendre sa crosse, sera de nouveau à son poste. Il se croit capable de faire aussi bien que jamais. Les milliers de partisans du National seraient heureux si tel était le cas, car Dicaire a toujours été un mur infranchissable. Il a su tenir en échec les meilleurs joueurs de la ligue.

Il sera intéressant de voir le petit Gauthier, samedi. Il aura contre lui le grand Davidson, mais nous croyons que ce dernier sera impuissant à empêcher son agile et vaillant adversaire de tirer quelques beaux coups de côté dans les filets des visiteurs.

L'équipe du National sera choisie demain soir.

Le club de crosse Mont-Royal a défait dimanche le Mont Saint-Louis, par un score de 7 à 1, dans une partie de crosse jouée dans la cour du collège. La joute fut fort intéressante. Les points furent enregistrés comme suit :

Mont-Royal	J. Robinson
Mont-Royal	J. Robinson
Mont-Royal	J. Hughes
Mont Saint-Louis	A. Leroux
Mont-Royal	J. Robinson
Mont-Royal	W. Giffin
Mont-Royal	J. Hughes
Mont-Royal	J. Robinson

Henri Dicaire, qui reprendra sa place, samedi, sur l'équipe du National.

Noms des vainqueurs : MM. Vilbon, Park, Gagné, J. Robinson, G. Robinson, Legault, Hughes, Griffin, Mérineau, Landerman, Lacas, et Frédéric Barré, capitaine.

Le club Mont-Royal est prêt à se mesurer avec n'importe quel club de la province. Pour informations s'adresser à Ed. Girard, 1262 boulevard Saint-Laurent. Tél. Est 1817.

LES COURSES DE BLUE BONNETS

Les chevaux ont déjà commencé à arriver pour le grand "meeting" qui s'ouvrira samedi.

COUREURS

Le "meeting" du printemps du Montreal Jockey Club s'ouvrira samedi, et des centaines de coursiers, les meilleurs jamais vus ici, se disputeront les prix offerts. Les turfmen de l'Est et de l'Ouest seront également bien représentés et il y a tout lieu de s'attendre à des luttes sensationnelles pendant les deux semaines de courses. Les chevaux de New York ont déjà commencé à arriver. Un train venant de Belmont Park a amené ici ce matin Abe Carson et douze purs sang parmi lesquels la fameuse pouliche Dixie Himmel et le Sprinter Keator qui a souvent porté les couleurs de Frank Farrell à la victoire sur les pistes new-yorkaises. M. Carson a aussi tout un lot de poulains de deux ans, Takarara, Dan Denois, Helen Hills, Sarah J., Miss Marjorie, Harold H. Frank et plusieurs autres. D'autres envois de New York arriveront demain. Les différentes pistes de Long Island fourniront en tout un contingent de 140 chevaux. Quatre wagons remplis de coursiers d'élite sont en route pour Montréal, venant de Louisville. L'un d'eux renferme les chevaux de T. P. Hayes.

Outre les chars individuels, il viendra deux trains spéciaux de Toronto. L'un partira jeudi soir, et l'autre samedi soir. Près de trois cents des coureurs actuellement à Toronto viendront à Montréal. Au nombre des principaux propriétaires, que nous verrons à Blue Bonnets sont: James McLaughlin avec 20 chevaux; William Shields avec 15; P. M. Civill avec 10; Henry McDaniel avec 16; Oliver West avec 8; J. B. Urtschell avec 10; Maurice Welsh avec 8; Pangle et Talley avec 12; C. J. Murray avec 10, et Burlew et O'Neil avec 10.

T. E. Mannix, qui n'a jamais manqué un "meeting" à Blue Bonnets, partira ce soir de New York avec 12 chevaux.

Burlew et O'Neil enverront de New York cinq chevaux rejoindre le peloton qu'ils ont déjà en Canada.

La piste est dans le meilleur état possible.

PARTIE DE 14 INNINGS A ROCHESTER

Une décision contestable donne la victoire au club de l'endroit.

Rochester, 3. — Les clubs Montréal et Rochester se sont partagé hier les honneurs de la journée, gagnant chacun une partie. La première, qui dura 14 innings, fut prise par le club local, et la seconde, de sept innings, par les visiteurs. Rochester triompha dans la première joute, grâce à une décision contestable de l'umpire Conway, à la quatorzième inning. Casey, gérant du Montréal, devint si furieux qu'il lança la balle à l'arbitre.

Chaque club employa deux pitchers dans cette rencontre. Stanley et Duggleby furent les adversaires dans la seconde partie. Le premier eut un avantage marqué. En effet, les visiteurs ne firent pas moins de deux trois buts, un coup double et huit coups simples sur ses balles. Stanley, cependant, accorda huit passes au premier but.

Scores : —

Première partie :

MONTREAL

	A.B.	R.	B.H.	P.O.	A.	E.
Joyce, l.f.	5	2	3	0	0	1
Casey, 3b. et c.	5	1	0	8	4	0
Corcoran, 2b.	6	1	2	4	5	0
O'Neill, r.f.	7	2	1	1	0	0
Evans, 1b.	7	2	3	18	0	0
Louden, s.s.	6	0	1	2	4	0
Jones, c.f.	4	0	2	2	0	0
Needham, 3b.	6	0	1	3	1	0
McManus, c.	0	0	0	1	0	0
Wicker, p.	1	0	0	0	0	0
Tift, p.	4	0	0	1	6	0
Total	51	8	13	x40	20	1

x Il y avait un homme de retiré quand fut fait le point décisif.

ROCHESTER

	A.B.	R.	B.H.	P.O.	A.	E.
Holly, s.s.	5	0	0	2	9	0
Anderson, r.f.	4	1	0	0	1	0
Clancy, 1b.	6	1	1	22	0	0
Flanagan, c.f.	7	1	1	2	0	0
Lennox, 3b.	6	3	4	4	4	1
Batch, l.f.	7	1	2	2	0	0
Loudy, 2b.	6	2	3	0	6	1
Erwin, c.	6	0	1	10	2	0
Maroney, p.	4	0	0	0	3	0
Barger, p.	1	0	1	0	0	0
xCromley	1	0	1	0	0	0
Total	53	9	14	42	25	2

x A frappé pour Maroney à la douzième inning.

Score par inning :

Montréal	.30000000200300— 8
Rochester	.40100000000301— 9

SOMMAIRE

Coups pour 2 buts, Evans 2, Joyce, Jones, Flanagan, Batch, Cromley. Coup pour 3 buts, Clancy. Sacrifice hits, Corcoran, Anderson, Loudy, Erwin. Buts volés, O'Neill, Anderson, Loudy 2. Buts sur erreurs, Rochester 3, Montréal 2. Buts sur 4 balles, Maroney 5, Wicker 1, Tift 7. Atteint par le pitcher, Joyce. Struck out, par Maroney 7, par Wicker 1, par Tift 6. Laissés sur les buts, Montréal 10, Rochester 12. Umpires, Stafford et Conway. Temps, 3.12. Assistance, 3,000.

Deuxième partie :

MONTREAL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Joyce, l.f.	4	1	2	1	0	0
Casey, c.	4	1	2	7	1	0
Corcoran, 2b.	4	0	2	5	1	0
O'Neill, r.f.	4	1	2	1	0	0
Evans, 1b.	3	1	1	5	0	0
Louden, s.s.	2	0	1	1	2	0
Jones, c.f.	2	0	1	1	0	0
Needham, 3b.	3	0	0	0	2	0
Stanley, p.	3	0	0	0	3	0
Total	29	4	11	21	9	0

ROCHESTER

	AB.	R.	BH.	PO.	A.	E.
Holly, s.s.	3	0	0	4	1	0
Anderson, r.f.	1	0	0	1	0	0
Clancy, 1b.	4	0	1	6	2	0
Flanagan, c.f.	3	0	0	5	0	0
Lennox, 3b.	3	0	0	2	1	0
Batch, l.f.	1	1	0	0	0	0
Loudy, 2b.	2	3	1	0	1	0
Erwin, c.	1	0	0	1	0	0
Duggleby, p.	3	0	1	2	4	0
Total	21	3	3	21	9	0

Score par innings :

Montréal	.0010021— 4
Rochester	.0201000— 3

SOMMAIRE

Coup pour 2 buts, O'Neill. Coups pour 3 buts, Casey, Corcoran. Sacrifice hits, Erwin 2. Buts volés, O'Neill, Anderson, Batch. Doubles jeux, Louden à Evans ; Duggleby à Holly. Buts sur 4 balles, Duggleby 1, Stanley 6. Laissés sur les buts, Montréal 1, Rochester 6. Umpires, Stafford et Conway. Temps, 1.30.

A Buffalo :

		R.	H.	E.
Buffalo	.000001410—	6	12	2
Toronto	.110110100—	5	8	2

Batteries — Vowinkle, Knapp et Archer ; McGinley, Moffitt et Vandergrift. Umpire, Moran. Assistance, 2,645.

A Jersey City :

		R.	H.	E.
Jersey City	.001032320—	11	14	3
Newark	.000050191—	16	15	2

Batteries — Moore, Mason, Lafitte, Yates, Butler et Fitzgerald ; Pardee, Mueller et Stanage. Umpires, Kelly et Murray. Assistance, 3,200.

A Baltimore :

		R.	H.	E.
Providence	.200001000—	3	10	1
Baltimore	.000000010—	1	7	1

Batteries — Frock et Peterson ; Dessau et Byers. Umpire, Sullivan. Assistance, 700.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P. C.
Buffalo	18	12	600
Rochester	18	14	563
Baltimore	16	13	532
Montréal	17	16	516
Newark	15	17	469
Jersey City	12	15	444
Toronto	11	14	440
Providence	11	17	393

LIGUE NATIONALE

A Brooklyn :

		R.	H.	E.
Philadelphie	.000000000—	0	7	3
Brooklyn	.00030000x—	3	7	0

Batteries — McQuillin et Doern ; Wilhelm et Berger.

A Boston :

		R.	H.	E.
Boston	.00200110x—	4	5	2
New York	.100000020—	3	6	3

Batteries — Flaherty et Bowerman ; Crandall et Needham.

A Chicago :

		R.	H.	E.
Chicago	.100040001—	6	12	2
Pittsburg	.210042120—	12	15	1

Batteries — Bund, Brown, Ruelbach et Kling ; Willis, Leever et Gibson.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P.C.
Chicago	23	15	605
Pittsburg	20	16	556
Philadelphie	18	15	543
Cincinnati	20	17	541
New York	19	18	514
Boston	19	19	500
Saint-Louis	16	26	381
Brooklyn	14	23	378

LIGUE AMERICAINE

A New-York :

Première partie :

		R.	H.	E.
Boston	.000204100—	7	10	1
New York	.000000000—	0	3	1

Batteries — Morgan et McFarland ; Hogg et Kleinow.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Boston	.000020004—	6	8	3
New York	.002200100—	5	14	5

Batteries — Winter, Burchell, Pruitt et Criger ; Newton et Criger.

A Détroit :

Première partie :

		R.	H.	E.
Détroit	.001000004—	5	8	2
Cleveland	.000103101—	6	1	0

Batteries — Mullin, Payne et Schmidt; Chech et Clarke.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Détroit	.100000000—	1	6	2
Cleveland	.030012000—	6	9	0

Batteries — Summers et Schmidt ; Liebhardt et Bemis.

A Philadelphie :

		R.	H.	E.
Washington	.210000020—	5	9	2
Philadelphie	.000010010—	2	9	3

Batteries — Hughes et Street ; Dygert, Vickers et Seybold.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P.C.
Cleveland	22	18	550
Saint-Louis	21	19	525
Philadelphie	21	19	525
Détroit	20	19	513
New York	20	17	500
Chicago	18	19	486
Washington	18	21	462
Boston	17	25	405

Le Royal Indépendant accepte le défi du Royal de Longueuil, pour dimanche. Le Royal Indépendant invite ses joueurs à l'assemblée de ce soir, au No 262 Maisonneuve.

CHEZ LES JEUNES CLUBS

NOUVELLE VICTOIRE DU BALMORAL

Le club Balmoral s'est de nouveau montré invincible en allant battre le Carillon sur son propre terrain par un score de 15 à 6. Les points sensationnels de la partie furent une balle saisie au vol par Bélanger dans le centre du champ, après une longue course, et le jeu superbe du catcher Garry. Score :

BALMORAL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Bélanger, c.f.	5	2	1	1	0	0
Garry, c.	5	2	1	14	2	1
Cutter, 1 b.	4	1	2	7	0	0
Goyette, r.f.	5	3	3	0	0	0
Dugrenier, 2 b.	5	0	1	2	1	2
Desjardins, s.s.	5	2	2	1	1	2
Lafrance, 3 b.	4	2	1	1	2	0
Bureau, p.	4	2	4	0	3	0
Racicot, l.f.	5	1	1	1	0	1
Totaux	42	15	16	27	9	6

CARILLON

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Quezel, c.	4	0	2	4	0	1
David, r.f.	5	1	0	1	0	0
Renaud, c.f. p.	4	1	1	1	5	0
Geoffroy, l.f.	4	0	0	3	1	0
Michaud, 1 b.	4	0	1	15	0	0
A. Laporte, 3 b.	4	0	1	2	1	2
E. Laporte, 2 b.	4	1	1	1	3	1
Mantha, s.s.	5	2	1	0	4	0
Lussier, p.	4	1	1	0	1	1
Totaux	38	6	8	27	15	5

Score par inning :

		R.	H.	E.
Balmoral	.214020042—	15	16	6
Carillon	.100102020—	6	8	5

SOMMAIRE :

Innings par Lussier, 3; par Renaud, 6. Hits sur Lussier, 7; sur Renaud, 9. Coups pour 3 buts, Cutter, Lussier. Coups pour 2 buts, Goyette, 2 ; Garry, Dugrenier, Renaud. Buts sur 4 balles, par Bureau, 4; par Lussier, 1; par Renaud, 4. Struck out, par Bureau, 10; par Renaud, 1. Buts volés, Bureau, Garry, 3; Lafrance, Desjardins, 2; Renaud, Mantha. Wild pitch, Renaud, Balk, Lussier. Passed ball, Quezel, 2. Laissés sur les buts, Balmoral, 8; Carillon, 9. Durée de la partie, 2.15 heures. Umpires, Roy et Lafleur. Assistance, 600 personnes.

LE BALMORAL ECRASE LE COTE DES NEIGES

Le club Balmoral a enregistré une nouvelle victoire en écrasant le Côte des Neiges, sur son terrain, par un score de 15 à 3 en 5 innings. Les points saillants de la partie furent le jeu de Cutter, Desjardins et Dupras au bâton, et celui du pitcher Bureau, qui retira sept hommes au bâton.

Score :

BALMORAL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Bélanger, c.f.	4	3	1	0	0	0
Garry, c.	3	3	1	8	0	0
Cutter, 1 b.	4	3	3	3	0	0
Daoust, l.f.	4	0	1	0	0	0
Desjardins, s.s.	4	1	3	0	1	0
Dugrenier, 2 b.	4	2	1	1	1	1
Dupras, 3 b.	3	2	3	3	1	1
Robillard, r.f.	3	1	2	0	0	0
Bureau, p.	2	0	1	0	2	0
Totaux	31	15	16	15	5	2

COTE DES NEIGES

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Gohier, 3 b.	2	1	0	3	0	1
Major, c.f.	3	0	1	0	0	1
Lawlor, c.	3	0	1	4	3	1
Richer, 1 b.	2	1	0	4	0	0
Prévost, 2 b.	2	0	0	3	0	0
Demers, p.	2	0	1	1	3	0
Higgins, r.f.	2	0	0	0	0	0
Deslauriers, l.f.	2	1	0	0	0	0
Pagé, s.s.	2	0	0	0	2	1
Totaux	20	3	3	15	8	4

Score par inning :

		R.	H.	E.
Balmoral	.20292—	15	16	2
Côte des Neiges	.00111—	3	3	4

SOMMAIRE :

Sacrifice hit, Bureau. Coups pour deux buts, Cutter, Desjardins, Dupras, Lawlor. Buts volés, Bélanger, Desjardins, 3; Richer, 2; Garry. Buts sur 4 balles, par Bureau, 2; Demers, 1. Struck out, par Demers, 3; par Bureau, 7. Double jeu, Prévost sans assistance. Passed ball, Lawlor, 2. Laissés sur les buts, Balmoral, 5 ; Côte des Neiges, 3. Umpire, Pagé. Durée de la partie, 1.10 heure. Assistance, 500 personnes.

Le club Balmoral lance un défi à n'importe quel club de la province, Drummondville, Joliette, Terrebonne, Thetford Mines, Rock City, Richmond, etc. Pour informations, s'adresser à C. Desautels, 673 Laval, ville Saint-Louis.

LES MASCOTTES A SAINT-JEAN

Les Mascottes iront dimanche à Saint-Jean rencontrer la puissante équipe de l'endroit. La joute aura lieu au terrain de l'exposition, qui a été le théâtre de luttes mémorables dans le passé. Le départ de Montréal se fera à 9 heures de la gare Windsor.

LE BASEBALL A BORDEAUX

Le club Arlington qui a déjà mis deux victoires à son crédit, cette saison, recevra dimanche la visite du Montréal Junior. Ce dernier se compose de joueurs de première force, mais il est douteux qu'il réussisse à vaincre les redoutables Arlington. Les amateurs de baseball sont invités à cette joute.

Le club de baseball de l'école Saint-Denis, allant en pèlerinage avec les élèves, à la Pointe aux Trembles, s'est mesuré avec le Laurier, et l'a défait par un score de 18 à 5.

Noms des vainqueurs : — c., Couture; p., W. Dupré ; s.s., Huet ; 3 b., Varin; l.f., Leclaire ; c.f., Chalifoux, et r.f., Gascon.

Le point saillant de la joute fut le travail du pitcher, qui retira neuf hommes au bâton. L'arbitre était M. le professeur Latour.

Le Saint-Edouard accepte le défi du Windsor pour dimanche. Ce club lance un défi aux jeunes Alpha pour le 14 juin, au jeune Richmond pour le 21 juin, et au jeune Saint-Vincent pour le 28 juin. Informations chez F. Cagnon, 1642 Saint-Hubert.

Le club Côte des Neiges, aimerait à arranger une partie pour dimanche, le 7, avec n'importe quel club, de préférence avec les Opal, le Napoléon ou le Royal Indépendant.

Pour toute information s'adresser à J. W. Gravel, Notre-Dame des Neiges. Le jour, de 9 à 5, Main 4240.

Le Canada, d'Hochelaga, voudrait jouer le 14 avec le National, de Maisonneuve. Informations, A. Béland, 1639 rue Sainte-Catherine Est.

Le Balmoral III a vaincu le Champlain par 18 à 8, et le Frontenac Indépendant par 22 à 8.

Les vainqueurs voudraient jouer avec le Trilby III et le jeune Dorion. Informations, 431 rue Fullum.

Le Sainte-Hélène II ira dimanche rendre visite au jeune Orient.

Le club Turcot Indépendant désirerait jouer avec le Davidson, d'Hochelaga, dimanche, le 7 juin. Informations par téléphone, chez Jos. Vaillant, West., 2360.

SIGNORINETTA GAGNE LE DERBY

Londes, 3. — Signorinetta, propriété de E. Ginistrelli, a gagné le Derby aujourd'hui à Epsom. Le vainqueur est issu de Chaleureux et de Signorina.

Primer, au duc de Portland, est arrivé deuxième, et Llangwin, piloté par Maher, et propriété de Barclay Walker, troisième.

Il y eut 18 partants.

Signorinetta était coté 100 contre 1. Primer, 40 contre 1, et Llangwm, 100 contre 8.

UN CHEVAL ITALIEN GAGNE LE DERBY.

Londres, 3.—Un cheval considéré comme une quantité absolument négligeable, Signorinetta, appartenant à E. Ginistrelli, et coté 100 contre 1 a battu aujourd'hui les plus fameux coursiers anglais américains et français et a gagné le Derby, prix de 6,500 souverains. Le cheval italien a simplement dépassé ses concurrents au petit galop battant tous les favoris par deux longueurs. Une longueur de cou seulement séparait le deuxième et le troisième arrivant.

PINKOLA GAGNE LE LATONIA DERBY

Cincinnati, 3 — Pinkola a gagné hier le Latonia Derby, battant Czar par une demi-longueur, après une lutte excitante. Order se classa troisième. Temps du vainqueur, 2.35 2-5. Honest, O. W. T. Overton, Sir Clegs et Keep Moving ont aussi couru.

Le Davidson, du boulevard Saint-Paul, désirerait jouer dimanche avec le Davidson, d'Hochelaga, le Westmount Plateau ou Belmont de Saint-Henri. Informations, Emile Laframboise, 226 Hadley, boulevard Saint-Paul.

Le club de baseball W. J. McGuire and Co désirerait arranger des parties pour le samedi après-midi avec des clubs de la ville ou d'en dehors. Ecrire à C. J. Kipp, 400 rue Notre-Dame Ouest. Tél. Main 4922.

Québec, 3 — Le club de baseball Rock City se prépare activement à l'ouverture de la ligue de baseball Québec Central, dimanche. Il y aura parade des joueurs et la joute commencera à 3 heures, au terrain du Rock City, Pointe au Lièvre. L'échevin Paquet lancera la première balle.

Les Jeunes Mascottes Indépendants joueront dimanche, à 1 heure, avec le Saint-Gabriel, à l'angle des rues Bélanger et Saint-Christophe. Les Jeunes Mascottes Ind. lancent un défi au Delorimier II, pour un enjeu, au Parisiana, Maisonneuve, Saint-François, Laviolette de Verdun, Albani, etc., ainsi qu'à tous les clubs de pas plus de 19 ans. Pour informations écrire à L. Bisaillon, capitaine, 102 Garnier.

Le club Harmonie et le Voltigeur de Saint-Henri, ont fait partie nulle dimanche, sur le terrain de ce dernier. La joute fut arrêtée par la pluie alors que le score était de 10 à 10.

Résultat détaillé de la rencontre :

HARMONIE

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Vézina, 1b.	5	2	1	8	0	3
Dubeau, r.f., c.	5	0	2	12	4	0
Lafrance, 3b.	5	2	2	1	0	1
Lussier, 2b.	5	2	1	4	1	2
Saint-Martin, c.f., r.f.	5	1	3	1	0	0
Bourdeau, s.s.	5	0	1	0	2	1
Labonté, c.	1	0	0	0	0	1
Roy, l.f.	5	0	0	0	0	1
Chagnon, p.	4	1	2	0	4	1
Bédard, c.f.	4	2	0	1	0	0
Total	44	10	12	27	11	10

VOLTIGEUR

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Biron, 2b.	5	1	1	5	1	1
H. Bernard, 1b.	5	1	1	5	1	0
Deschamp, 3b.	5	1	0	1	1	1
Lacroix, s.s.	5	1	1	1	1	0
A. Bernard, r.f.	3	2	0	1	0	0
Ad. Nantel, l.f.	4	0	0	1	0	1
J. Nantel, c.f.	4	0	1	1	0	1
A. Nantel, c.	4	2	2	13	2	1
Paquette, p.	4	2	3	0	3	0
Gladu, r.f.	2	0	0	0	0	0
Total	41	10	9	27	9	5

Score par innings :

Harmonie	.013000024—10
Voltigeur	.322300000—10

SOMMAIRE

Coups bons pour deux buts, Lafrance, Lussier, Bernard Lacroix. Coup pour trois buts, Lafrance. Struck out, Chagnon 11, Paquette 11. Buts sur quatre balles, Chagnon 2, Paquette 3. Laissés sur les buts, Harmonie 5, Voltigeur 2. Wild pitches, Harmonie 2, Voltigeur 1. Passed ball, Voltigeur 1. Umpire, Rochefort. Scorer, J. Clément. Temps, 2 heures. Assistance, 800 personnes.

Le club Harmonie désirerait arranger des parties avec n'importe quel club amateur de la province. Pour toutes informations s'adresser à Albert Beauchamp, 1309 Ontario Est.

Le club Athlétique, récemment réorganisé, est prêt à jouer avec les Arlington, Bordeaux, Joliette, Terrebonne, Richmond, Napoléon. Inf. 486 Laval, chez Gustave Normandin.

Le Turcot II désirerait jouer dimanche, à 2 heures, avec les Early Stars. Inf. chez R. Foucher, 26 rue Saint-Jean-Baptiste, village Turcot. Tél. West. 2360, entre 7 et 8 heures.

Le club Champlain Ind. lance un défi au Delorimier pour samedi prochain, à 10 heures 30, sur le terrain au coin des rues Fullum et de Montigny. Informations, R. Martineau, 147 rue Dufresne.

Le club Norvégien prendra le nom de jeune Brittania. Ce club désirerait jouer avec le C. E. C. Pour plus amples informations, s'adresser E. Roy, 32 rue Chambord.

Le club du collège Longueuil déclare qu'il n'a jamais été défait par l'Albani. Ce dernier a été battu par un club de Longueuil par un score de 11 à 10. Précédemment, le collège avait triomphé de ce dernier par 19 à 1.

Le collège Longueuil invite l'Albani à aller le rencontrer dimanche.

Le Mile-End voudrait jouer dimanche avec le Sainte-Hélène, l'Harmonie, l'Opal, le Balmoral, le Saint-Charles ou le Laviolette de Saint-Henri. Informations au restaurant Chalifoux, 2338 boulevard Saint-Laurent.

Le Chauveau III désirerait jouer avec le Derby, de la Pointe Saint-Charles. Informations, A. Bourcier, 485 rue Centre.

Le Laviolette de Saint-Henri et le Côte des Neiges II ont fait partie nulle. Le premier serait prêt à se mesurer à ses adversaires pour un enjeu. Dimanche, le Laviolette jouera avec le Villeral. Informations chez A. Leclair, 110 rue Sainte-Marguerite.

LE PATIN

AU STADIUM

MERICK, LECLAIRE ET BERUBE SE DISTINGUENT

1,500 personnes ont assisté hier soir à la première des trois soirées de courses sur patins à roulettes organisées par le Stadium.

Les deux épreuves qui furent courues furent celles d'un demi-mille et de deux milles.

Dans la première, les concurrents qui avaient le plus de chance de se classer, étaient D. Leclaire, A. Bérubé et Merick. Au bout de trois-quarts de tour, Bérubé tomba, et la lutte se continua entre Merick et Leclaire. Ce dernier était en forme parfaite, et franchit la ligne d'arrivée bon premier, avec un avance d'un quart de tour sur Merick. Leclaire a fourni une course rapide et doit être difficile à vaincre pour cette distance.

Sept coureurs s'alignèrent dans la course de deux milles, mais trois seulement terminèrent. Ils finirent dans l'ordre suivant : Merick, Bérubé, McKimmie.

Deux nouvelles courses sont inscrites au programme de la soirée ; les épreuves seront d'un mille et de trois milles. Nous avons pu constater que la course est fort en vogue auprès du public, et l'organisateur, M. A. Gauthier, n'a qu'à se féliciter du succès obtenu.

LA BOXE

PUGILISTE A L'HOPITAL

Baltimore, 3 — Sol. Weinrib, pugiliste de Rochester, est à l'hôpital, souffrant d'une fracture du crâne et de paralysie du côté gauche. Il a été transporté à cette institution immédiatement après sa rencontre avec Henry Treffinger, connu sous le nom de Young Britt. Le combat se termina au sixième assaut, alors que les seconds de Weinrib jetèrent l'éponge. Treffinger, ses assistants et le promoteur du match ont été arrêtés.

ATHLETISME

LES EPREUVES OLYMPIQUES

Voici la liste des concurrents étrangers qui prendront part ici samedi aux épreuves olympiques :

ONTARIO

100 mètres — Robert Kerr, Hamilton Y. M. C. A. ; L. J. Severt, Toronto West End Y. M. C. A. ; W. D. Worthington, Toronto West End Y. M. C. A.

200 mètres — Robert Kerr, Hamilton Y. M. C. A. ; L. J. Severt, Toronto West End Y. M. C. A. ; W. D. Worthington, Toronto West End Y. M. C. A.

400 mètres — Robert Kerr, Hamilton Y. M. C. A. ; L. J. Severt, Toronto West End Y. M. C. A.

1,500 mètres — Jack Tait, Toronto West End Y. M. C. A. ; Chas. Skeene, Toronto West End Y. M. C. A.

100 mètres avec obstacles — Geo. Barber, Toronto Central Y. M. C. A. ; C. D. Bricker, Toronto Central Y. M. C. A.

400 mètres avec obstacles — Geo. Barber, Toronto Central Y. M. C. A. ; C. D. Bricker, Toronto Central Y. M. C. A.

Saut en hauteur arrêté — Geo. Barber, Toronto Central Y. M. C. A.

Saut en longueur arrêté — Geo. Barber, Toronto Central Y. M. C. A. ; C. D. Bricker, Toronto Central Y. M. C. A. ; W. D. Worthington, Toronto West End Y. M. C. A.

Saut en hauteur, lancé — Geo. Barber, Toronto Central Y. M. C. A.

Saut en longueur, lancé — Geo. Barber, Toronto Central Y. M. C. A. ; C. D. Bricker, Toronto Central Y. M. C. A. ; W. D. Worthington, Toronto West End Y. M. C. A.

Hop, step and jump — Geo. Barber, Toronto Central Y. M. C. A. ; C. D. Bricker, Toronto Central Y. M. C. A. ; W. D. Worthington, Toronto West End Y. M. C. A.

COLOMBIE ANGLAISE

100 mètres — H. W. Ferguson, Vancouver Y. M. C. A.

200 mètres — H. W. Ferguson, Vancouver Y. M. C. A.

1,500 mètres — Fred. Elkins, Vancouver Y. M. C. A.

ALBERTA

100 mètres — McLean, de Strathcona.
200 mètres — McLean, de Strathcona.

COLLEGE ROYAL MILITAIRE DE KINGSTON

100 mètres — Cadet John MacKenzie.
200 mètres — Cadet John MacKenzie.

LA LUTTE

AU CERCLE PAROISSIAL SAINT-LOUIS

Lundi soir avait lieu, au Cercle Paroissial Saint-Louis, une belle soirée sportive. Les athlètes qui y prirent part furent fort applaudis par les amateurs qui s'étaient rendus très nombreux pour voir la lutte telle qu'on la fait au cercle. Jos. Leduc, qui s'était engagé à renverser Dallaire, de Lewiston, trois fois en une heure, n'a pas désappointé ses amis et prit les trois chutes en 19 minutes, 11 minutes et 22 minutes, après une lutte très mouvementée.

Les admirateurs de Leduc lui prédisent de belles victoires sur les meilleurs lutteurs professionnels s'il continue à s'améliorer, comme il l'a fait cette saison. Il a surpris ses amis par sa science, sa force et son adresse. Il est une fois plus capable qu'il n'était l'automne dernier. Ses amis l'encouragent à persévérer, afin de le faire rencontrer avec les meilleurs lutteurs américains.

A. Favron et Arthur Bénard ont fait une partie nulle de 30 minutes, ainsi que H. Brisson et Donat Bonamie.

A LA SALLE TREMBLAY

Le programme de ce soir à la salle Tremblay a été un tant soit peu modifié. Ainsi le match Ainsler-Dallaire sera remplacé par une rencontre entre Dubois et Richard. La lutte préliminaire sera entre Favron et Bonamie.

BELLE PECHE

Le lac des sables attire les amateurs de pêche. Depuis que la saison est ouverte on y a pris des poissons pesant de cinq à six livres. Ces jours derniers, vis-à-vis l'hôtel Castel des Monts, à Sainte-Agathe, on a pêché cinq truites dont la plus petite ne pesait pas moins de 8 livres. L'une d'elles pesait quatorze livres.

POUR LES CHAMPS DE BATAILLES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 3. — Dans une lettre qu'il adresse aux deux chambres du Parlement, le gouverneur-général, Lord Grey, annonce qu'il a reçu d'un citoyen anglais demeurant à New York, désirant garder l'incognito, la jolie somme de $10,000 pour le rachat des champs de bataille de Québec.

L'INAUGURATION D'UNE CATHEDRALE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Boniface, 3. — La date de l'inauguration de la cathédrale de St Boniface est fixée au 4 octobre, jour de la célébration de la fête du Très Saint Rosaire.

Les travaux de la cathédrale, commencés l'an dernier, sont poussés, comme on le voit, avec une activité remarquable.

Les fêtes de l'inauguration donneront lieu à d'imposantes cérémonies.

M. H. LAVALLEE

Patrons et employés se réunissent pour le fêter à l'occasion de son mariage.

M. Herménégilde Lavallée, autrefois de St Joseph du Lac, maintenant à l'emploi du grand magasin départemental "Le Mont Royal", a été l'objet d'une jolie fête, vendredi, à l'occasion de son mariage avec Mlle Marie Yvonne Lefebvre, de la paroisse St Vincent de Paul de Montréal. Patrons et employés s'étaient unis pour offrir à M. Lavallée une bourse en or, très bien garnie. Une adresse fut présentée au héros de la fête, à laquelle il répondit en termes très émus.

Après le mariage qui eut lieu ce matin, M. et Mme Lavallée sont partis pour Ottawa où ils séjourneront quelques jours.

Nº 60

SPECIAL DE H. GROTHE

ENREGISTRÉ

H. GROTHE, 97 RUE STE. CATHERINE EST, MONTREAL

MARQUE DE COMMERCE

TABAC CANADIEN DE FEUILLES CHOISIES ET GARANTIE NATUREL

LE MEILLEUR

Tabac Canadien

sur le marché.

ESSAYEZ NOTRE

Spécial de H. Grothé

en paquet de 1/8 1/4 3/8 1/2 livre à

40c, 60c, 80c et $1.00.

Nous avons également tout, des cigares et cigarettes soit françaises, américaines, anglaises.

H. Grothé,

97 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

C

LE SERVICE DES POSTES

OPERATIONS DU BUREAU DE MONTREAL PENDANT LES MOIS DE MAI 1908 ET MAI 1907.

Les autorités postales nous communiquent le rapport suivant des opérations du bureau de poste de Montréal au cours du mois de mai dernier:

MAI 1908

Vente des timbres	$65,320.00
Permis	468.07
Postage des journaux	5,070.02
Loyer des boites	491.56
Total	$71,349.65

MAI 1907

Vente des timbres	$73,133.98
Permis	500.00
Postage des journaux	3,825.17
Loyer de boites	10.38
Total	$77,469.53

Diminution pour le mois de mai 1908 . . . . $6,119.88

COURRIERS ANGLAIS EXPEDIES DU BUREAU DE POSTE DE MONTREAL DANS LE MOIS DE MAI 1908:

	Lettres	Matières imprimées	Colis
	Lbs	Lbs	
G.-B.	14488	38953	1744
Aut. pays	3765	5644	
Totaux	18253	44597	1744

MAI 1907

	Lettres	Matières imprimées	Colis
	Lbs	Lbs	
G.-B.	10,716	34186	1424
Aut. pays	2155	3803	
Totaux	12871	37989	1424

Augmentation pour mai 1908:—lettres, 5,382 lbs; matières imprimées, 6,508 lbs; colis, 320.

LETTRES RECOMMANDEES DEPOSEES AU BUREAU DE POSTE DE MONTREAL AU COURS DU MOIS DE MAI 1908:

Mai 1908	104,163
Mai 1907	100,527
Aug. mai 1908	3,636

SACS DE MATIERES POSTALES RECUS DE LA GRANDE-BRETAGNE PAR VOIE DE NEW-YORK ET DES LIGNES CANADIENNES POUR ETRE DELIVREES EN VILLE:

	N.-Y.	L. Can.	Total
Mai 1908	813	1352	2165
Mai 1907			1524
			641

Augmentation dans le nombre de sacs pour le mais de mai 1908: 641.

UNE GUERRE DE TARIF

ELLE N'EST PAS POSSIBLE, DECLARE M. BOSWORTH, A CAUSE DE L'ARRANGEMENT ENTRE LE NEW HAVEN RY. ET LE PACIFIQUE CANADIEN.

Depuis quelque temps les journaux américains parlaient d'une guerre de tarif probable comme résultat d'une entente en vertu de laquelle le New York, New Haven and Hartford Ry. devait expédier son fret via le Boston and Maine, au détriment d'autres lignes.

M. G. M. Bosworth, quatrième vice-président du Pacifique Canadien, a déclaré hier qu'il n'y avait rien de fondé dans cette rumeur. Tout ce qu'il y a c'est que le Pacifique Canadien a conclut un arrangement avec le New Haven pour l'échange du trafic par l'intermédiaire du Boston and Maine, au même tarif que le fret est transporté d'un point à un autre sur ce même chemin de fer. Il ne peut y avoir aucune objection de la part des autres compagneis à cet arrangement.

DEUX ARRESTATIONS

Les détectives Viens et MsLaughlin ont arrêté John Donohue pour répondre à l'accusation d'avoir volé un cheval et une voiture appartenant à M. Thompson.

Les mêmes policiers ont mis le grappin sur Johnny Harrigan et Chas. Harbury. Le premier est accusé d'avoir dévalisé la "Montreal Warehousing Co." et le second d'avoir pillé un char du Grand-Tronc.

BOSCHEN N'EST PAS ENCORE EN LIBERTE

Fred. W. Boschen, le courtier de New York et Montréal qui a été arrêté, lundi dernier, sur un bref de capias était encore en cour, ce matin, accompagné du détective McCaskill. La motion présentée hier pour que M. le shérif rapporte le bref immédiatement a été accordée par le tribunal, et demain, les avocats se rencontreront pour discuter les auditions de la mise en liberté provisoire de M. Boschen.

En attendant ce dernier reste sous la surveillance du détective McCaskill.

BREGENT

192 East St Catherine

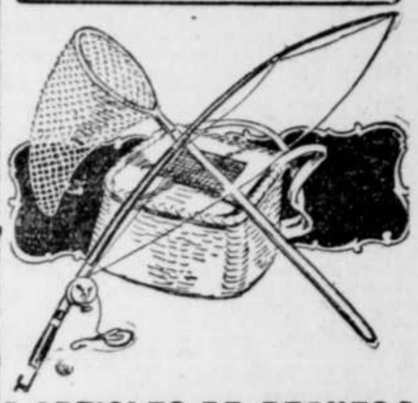

ARTICLES DE PECHES

Le plus Grand Assortiment pour tout Genre de Pêche.

SPECIAL

Cannes pour pêche à la truite, en jonc hexagonal reliées avec fil de soie, ayant un bout extra. Poignée en liège. Douilles nickelées, accompagnées d'une forme en bois et étui en toile.

PRIX $1.25 C

Pour illustrations d'annonces et de Catalogues

LE DPT. DE PHOTOGRAVURE DE LA PRESSE

MONTREAL.

LE MOUVEMENT DE LA COLONISATION

Le mouvement de la colonisation dans la province de Québec n'a jamais été plus actif que ce printemps. Durant les mois d'avril et de mai derniers, 417 colons se sont inscrits au bureau de colonisation pour les endroits suivants: Le Nord de Montréal, 130; Témiscamingue, 196; Lac St Jean, 34; Témiscouata, 7; Gaspé, 12; Matapédia, 27; et l'ouest canadien, 11. Ces colons viennent de la Province de Québec, 121, de Montréal; 57 de France, et 30 des Etats-Unis.

C'est vers le Témiscamingue que se dirigent le plus grand nombre, et ce sont les comtés de Champlain, Napierville, Bagot et Richelieu qui en fournissent le plus. Le courant va toujours croissant et on s'attend à un été très favorable et très fructueux.

Si l'on veut bien se renseigner, que l'on demande les nouvelles brochures publiées par le Ministère de la Colonisation, des Mines et Pêcheries, en s'adressant par lettre ou autrement au bureau de Colonisation, 82 rue St Antoine, Montréal.

CHEZ LES INVENTEURS

ON A COMPLETE L'ORGANISATION DE L'ASSOCIATION HIER SOIR EN ADOPTANT LES REGLEMENTS.

Il y a eu hier soir, dans les bureaux de la "Presse", une grande assemblée de l'Association des Inventeurs du Canada.

Bien qu'un grand nombre de membres soient intéressés dans la lutte que se livrent actuellement les partis politiques pour gagner le pouvoir, l'assemblée fut nombreuse et en très peu de temps on transigea quantité d'affaires importantes.

On fit la lecture des règlements préparés par MM. E. Jobin, J. R. Viau et Ls. Véronneau, aidés des officiers et sur motion de M. P. Lord, secondé par M. E. Brisebois, ces règlements furent adoptés.

L'assemblée s'est ajournée après la lecture du rapport du secrétaire-trésorier qui accuse un joli montant déjà au crédit de l'Association.

SERVICE SPECIAL POUR LES COURSES

Le Canadien Pacifique s'est arrangé pour donner un train direct pour les courses de la gare Windsor, journellement, à 1.30 p.m., et les mardis, jeudis et samedis, un train supplémentaire partira à 1.50 p.m., du 6 juin au 20 juin. Le train de retour partira immédiatement après la dernière course. Prix 15c billet simple, 25c aller et retour. r

LA PRESSE

MONTREAL, 3 JUIN 1908

LA POULE ET LE PAON

Le vieux proverbe : "Une poule qui pond un oeuf tous les matins dans la basse-cour vaut mieux qu'un paon faisant la roue sur les toits", nous représente assez bien la comparaison à faire entre le gouvernement Gouin et M. Bourassa ; entre le travail qui produit et la déclamation qui ne donne rien. Mettez en regard l'inanité des accusations du chef nationaliste avec le tableau des oeuvres accomplies par M. Gouin. Ces oeuvres sont parfaitement énumérées dans le discours du 19 mai au Monument National. Si l'on veut bien lire avec soin, on verra que la véritable politique nationale est là.

Comme je l'ai déjà dit, nous avons restauré les finances, et nous avons obtenu le rajustement du subside fédéral.

Nous avons, par la délimitation de nos frontières, au nord, assuré à notre province la possession d'un territoire immense, riche en terres arables, en forêts, en minérais et en ressources de toutes sortes.

Nous avons amélioré nos lois et nos règlements d'hygiène, protégeant ainsi le premier bien des citoyens, la santé.

Nous avons modifié la loi des licences de façon à prémunir notre population contre le fléau de l'alcoolisme.

Nous avons adopté des mesures de répression contre l'usure.

Nous avons prohibé la vente des liqueurs enivrantes pendant les élections municipales afin d'assurer l'ordre et la paix les jours de scrutin.

Nous avons fait adopter une loi attribuant le produit du travail des prisonniers aux familles de ces derniers. Par là nous allons, suivant l'expression d'un des braves curés de cette ville, "faire la moitié de l'ouvrage de la St Vincent de Paul et soulager nos institutions de charité." (appls).

Nous avons exempté de l'impôt les legs faits aux institutions de charité et d'éducation. (Appls.)

Nous avons rajusté la taxe des successions de façon à dégrever les petits héritages qui se transmettent en ligne directe ou entre époux.

Nous avons refait et modifié la loi des assurances de façon à donner plus de garantie au public, aux assurés.

Nous avons augmenté le nombre des juges de nos tribunaux criminels, et nous avons créé une cour des sessions de la paix, afin de rendre la justice plus expéditive.

Pour la rendre moins coûteuse, nous avons restreint le droit d'appel au conseil privé et à la cour du banc du Roi.

Nous avons augmenté l'indemnité payable aux jurés qui concourent dans l'administration de la justice cri-minelle. (appls.)

Nous avons refondu notre code scolaire, notre loi électorale, nos lois des cités et des villes, des chemins de fer, des compagnies à fonds social ou par actions, des mines, de la chasse et de la pêche et nous achevons la révision des statuts.

POUR LA CLASSE OUVRIERE.

Nous avons autorisé la formation et règlementé l'organisation de syndicats coopératifs.

Nous avons créé un bureau d'inspecteurs des manufactures qui, au dire des connaisseurs, est le mieux organisé qui existe en Amérique.

Nous avons constitué un tribunal d'arbitrage et de conciliation pour le règlement des différends qui peuvent survenir entre le capital et le travail. (appls.)

Nous avons rendu obligatoire l'emploi d'appareils de sauvetage pour la prévention des accidents.

Nous avons organisé un bureau d'examinateurs pour la qualification des ingénieurs et des inspecteurs de chaudières à vapeur.

Nous avons amendé les lois existantes de façon à placer tous les édifices publics sous la surveillance des inspecteurs du travail.

Nous avons modifié la loi des manufactures et des établissements publics de façon à protéger la santé et à assurer le bien-être de ceux qui y travaillent.

Nous avons règlementé les conditions dans lesquelles les femmes et les enfants sont appelés à travailler dans les usines.

Nous avons fait décréter qu'aucun enfant de moins de quatorze ans ne devrait être employé dans les fabriques.

Nous avons fait décréter que les filles et les garçons de plus de quatorze ans et de moins de seize ans ne pourraient être employés dans les fabriques s'ils ne savaient lire et écrire, ou s'ils ne fréquentaient pas une école du soir.

Nous avons fait déclarer insaisissables les bénéfices auxquels ont droit les membres des sociétés de secours mutuel.

Nous avons rendu obligatoire l'inspection des échafaudages employés dans la construction.

Nous avons fait adopter une mesure assurant un salaire équitable aux ouvriers qui exécutent des contrats publics ou des travaux subventionnés par l'Etat. (appls.)

DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE.

Nous avons autorisé la formation de syndicats d'élevage.

Nous avons donné des encouragements tout particuliers à l'industrie laitière.

Nous avons établi à St Hyacinthe une école d'industrie laitière qui, de l'aveu même de l'"Evénement", "est l'une des plus belles, l'une des mieux aménagées, sinon la plus belle, la mieux aménagée du continent américain." (appls.)

Nous avons adopté des mesures nouvelles afin de rendre plus efficace l'inspection des beurreries et des fromageries.

Nous avons subventionné l'installation de chambres de maturation dans les fabriques de beurre et de fromage.

Nous avons payé des octrois plus considérables aux sociétés d'agriculture.

Nous avons accordé une aide spéciale à l'oeuvre des bons chemins et nous encourageons la construction des ponts en fer. Cette politique est en quelque sorte un acheminement vers l'abolition des barrières et des ponts de péage. (appls.)

DANS LE DOMAINE DE LA COLONISATION.

Nous sommes à classifier les terres publiques en terres propres à l'agriculture et terres impropres à l'agriculture. Afin de grouper les colons et de pouvoir exercer sur eux une protection plus efficace, nous avons pris l'initiative de créer des réserves de colonisation. Plusieurs cantons ont déjà été mis à la disposition du ministre de la Colonisation, et à mesure que sera faite la classification des terres, nous en créerons de nouvelles. (appl.)

Afin d'encourager le défrichement de notre domaine public, nous avons exempté des droits tout le bois que le colon coupe dans la partie de son lot qu'il défriche.

De plus, afin de bien marquer notre sollicitude pour le colon, nous lui permettons maintenant de couper, sur les terres de la couronne ou même sur les limites sous licence, tout le bois dont il peut avoir besoin pour se chauffer, pour construire sa maison et ses granges, ou pour clôturer son lot. (Applaudissements).

Nous octroyons plus de lots de colonisation que jamais, nous avons considérablement augmenté le crédit des chemins de colonisation et nous avons subventionné la construction des chemins de fer de colonisation.

LA PROTECTION DE NOS FORETS.

Nous avons réorganisé et rendu plus efficace notre système de protection de la forêt contre les incendies.

Afin d'assurer un approvisionnement constant de bois de commerce et de perpétuer le cours des eaux qui ont leur source dans nos forêts, nous avons créé neuf nouvelles réserves forestières d'une superficie de plus de 165,000 milles carrés. Notre domaine forestier sous réserve est maintenant plus considérable que celui de tous les Etats de l'Union Américaine.

Pour assurer à la province les services d'employés des plus compétents, nous avons envoyé à l'Ecole forestière Yale, y suivre des cours de sylviculture, deux jeunes gens de talent. Ces étudiants nous sont revenus avec leur diplôme d'ingénieur forestier, et ils s'occupent actuellement des questions relatives à l'inspection des terres, à la protection des forêts, à la prévention des coupes excessives, à la reproduction des arbres de haute futaie. (appls.)

DANS LE DOMAINE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nous avons augmenté le budget de l'instruction publique de $333,000, soit de 85 pour cent depuis 1896. (Applaudissements.)

Afin de mieux outiller le personnel enseignant, nous avons pris l'initiative de faire donner des conférences pédagogiques aux institutrices et de fonder de nouvelles écoles normales. C'est ainsi qu'il a été fondé depuis 1897 cinq écoles normales; une à Montréal en 1899, une à Rimouski en 1904, une à Chicoutimi en 1906, une aux Trois-Rivières et une à Nicolet en 1907.

Pour stimuler le zèle des commissions scolaires, pour les induire à mieux rétribuer leurs maîtres et maîtresses, nous avons, en 1905, affecté une somme de $10,000 au paiement, dans chaque district d'inspection, de primes variant de $60 à $30, et, à la dernière session, institué des primes d'honneur de $100 et $80 qui seront distribuées aux municipalités qui payeront le mieux leurs instituteurs et institutrices. (appls.)

Pour encourager les maîtres et maîtresses d'écoles à persévérer dans la carrière de l'enseignement, nous accordons une pension annuelle de $25.00 à ceux qui enseignent depuis vingt ans, de $20.00 à ceux qui enseignent depuis 15 ans et de $15 à ceux qui enseignent depuis 10 ans. (appls.)

Les inspecteurs ont également eu à distribuer des primes aux instituteurs et institutrices dont les élèves faisaient le plus de progrès dans l'année scolaire. Ces primes ont eu pour effet de stimuler le zèle des instituteurs et institutrices d'une façon si remarquable que le gouvernement a résolu, à la dernière session, de les faire plus libérales encore afin d'augmenter le bien qu'elles produisent. (appls.)

Nous avons augmenté le salaire des inspecteurs d'écoles, et pas un de ces fonctionnaires ne reçoit actuellement, moins de $1,000 par an.

Nous avons aussi aidé les municipalités pauvres de façon toute spéciale.

Nous avons, depuis 1897, fait distribuer gratuitement dans les écoles pour plus de $70,000 de livres de classe et de cartes géographiques. (Applaudissements.)

Chaque année, $20,000 seront désormais affectés à l'établissement d'académies commerciales dans nos campagnes.

Les octrois aux écoles du soir ont été augmentés.

Les cours des arts et métiers sont mieux subventionnés.

Depuis 1897, nous avons encouragé l'établissement et le maintien d'écoles ménagères à Roberval, à St Pascal, à St François du Lac, à St Malo et à Montréal, et d'un orphelinat agricole à St Damien de Buckland.

Nous avons créé des écoles de coupe et de couture en divers endroits de la province.

Nous avons subventionné la création d'une chaire d'arpentage à l'Université Laval de Québec.

Nous avons, depuis 1897, porté de $9,500 à $18,000 la subvention à l'Ecole Polytechnique de Montréal. Nous avons augmenté les octrois aux universités de la province. (appls.)

Afin de permettre aux particuliers d'aider à nos institutions, nous avons autorisé l'assurance sur la vie en faveur des maisons d'éducation.

Le gouvernement a aussi accordé une augmentation considérable de subventions à l'Ecole d'agriculture d'Oka, pour lui permettre de mettre son instruction sur un pied supérieur, et, à la suite d'un accord intervenu, l'école devra s'affilier à l'Université Laval, et elle pourra délivrer aux élèves des certificats ou diplômes à la fin des cours.

L'Ecole de médecine vétérinaire a été également l'objet de l'attention du gouvernement, et grâce à l'octroi spécial qui lui a été accordé, elle a pris possession, en septembre dernier, d'un nouveau local, comprenant salles de cours, musée, laboratoires, ce qui le met sur un pied d'égalité avec les autres institutions d'éducation supérieure.

En juillet 1907, le gouvernement a aussi accordé une subvention de $5,000 au Montreal Technical Institute, afin de lui permettre d'ouvrir, dès le mois de septembre suivant, des cours d'enseignement technique et manuel dans la cité de Montréal.

A la session de 1907, il a été créé trois corporations qui devront fonder trois écoles très importantes; une école de hautes études commerciales à Montréal, et deux écoles techniques: l'une à Québec et l'autre à Montréal (appls.) Et on n'a pas seulement accordé des franchises à ces corporations, on leur a donné, avec le principe de vie, le moyen de vivre. Ces corporations sont actuellement à s'organiser, et nous pouvons assurer la population de cette province, qui apprécie l'importance de l'enseignement technique et qui le réclame depuis longtemps, qu'avant peu nous aurons une école technique dans chacune de nos cités, dans la capitale et dans la métropole. Ces institutions nous coûteront cher; mais nous devons à notre jeunesse, et sans plus tarder, sans marchander, cet enseignement fécond qui fera sa fortune et la prospérité de notre province. (Applaudissements.)

Voilà, messieurs, les progrès que nous prétendons avoir réalisés. (Applaudissements prolongés.)

NOTRE PROGRAMME.

Si vous nous demandez quel est notre programme pour l'avenir, nous vous dirons:

Nous avons pratiqué l'économie; nous continuerons à administrer avec économie.

Nous avons rétabli l'équilibre budgétaire; nous le maintiendrons.

Nous n'avons pas emprunté; nous n'emprunterons point.

Nous avons réduit la dette publique; nous continuerons à la réduire.

Nous avons déjà agrandi le territoire de notre province; nous travaillerons à l'agrandir davantage par l'annexion de l'Ungava (appls.)

Nos domaines n'attendent que le travail des défricheurs pour rendre le fruit de leur fécondité; nous nous proposons d'encourager une immigration saine et vigoureuse (appls.)

Nous avons, à la dernière session, augmenté de $45,000 le crédit des chemins de colonisation; nous l'augmenterons encore.

L'agriculture est la principale industrie de cette province; nous continuerons à donner une attention toute spéciale à chacune de ses branches, et particulièrement à la culture du tabac.

Nous nous sommes fait autoriser à refondre le code municipal; nous le reviserons de façon à le rendre plus facile d'interprétation et plus conforme aux besoins actuels.

Nous avons, à la dernière session, porté à $50,000 les octrois destinés à l'amélioration des chemins ruraux; nous augmenterons ces octrois au fur et à mesure que les municipalités exprimeront le désir d'en profiter. (appls.)

Nous avons déjà augmenté les traitements des inspecteurs d'écoles; nous les augmenterons encore.

Nous avons adopté des mesures propres à relever le salaire des instituteurs et des institutrices; nous poursuivrons cette politique, avec plus de vigueur même, et nous contribuerons plus généreusement à leur fonds de pension. (appls.)

Nous avons fondé des écoles normales; nous en fonderons de nouvelles.

Nous avons, à la dernière session, voté des octrois spéciaux pour les académies commerciales de nos campagnes; nous augmenterons ces octrois. (appls.)

Nous avons subventionné la création d'une école de hautes études commerciales et de deux écoles techniques; nous nous proposons d'aider à l'établissement d'autres écoles du même genre. (appls.)

Nous avons, à la dernière session, porté à près de $725,000 le budget de l'instruction publique; c'est notre ambition de le porter à un million d'ici à deux ans. (appls.)

Nous voulons améliorer l'enseignement élémentaire, la petite école, l'école du peuple. (appls.)

Nous voulons développer en cette province, l'enseignement professionnel de tous genres: agricole, commercial, industriel et polytechnique.

Nous sommes à établir une pépinière à Berthier, et nous allons tenter le reboisement des terres arables délaissées par l'agriculture; la restauration des terres forestières ruinées par les incendies, le repeuplement des terrains sablonneux, nus ou sans arbres, et l'acclimatation d'essences étrangères. (appls.)

Dès que la commission nommée pour étudier la question des accidents du travail aura fait rapport, nous préparerons une législation qui protège également les droits des employeurs et ceux des employés.

Nous allons aussi chercher à rajuster sur une base plus uniforme la taxe qui pèse sur les corporations commerciales.

L'accroissement de la population dans certaines parties de la province a rendu nécessaire le remaniement de la carte électorale; comme j'ai eu l'occasion de le déclarer aux journaux, nous ferons ce remaniement dès la prochaine session et nous verrons à ce que les nouvelles divisions électorales soient représentées chacune par un député dès la session suivante. (Applaudissements.)

Bref, nous voulons l'avancement de l'instruction publique, de l'agriculture, de la colonisation, nous voulons le développement de notre chère province et le bien-être de sa population. (Applaudissements).

LA BANQUE DE QUEBEC

Les actionnaires de la banque de Québec, si l'on tient compte de la crise qui a sévi par toute l'Amérique du Nord pendant l'année écoulée, ont certes lieu d'être satisfaits de la prospérité de leur institution. Plus de $280,000 de profits pour l'exercice expiré le 15 mai dernier ; c'est, proportionnellement au capital de la banque, plus que n'en ont touché maint industriel, maint capitaliste.

A noter en sus dans le rapport soumis à l'assemblée générale des actionnaires tenue le 1er juin — rapport que nous publions dans une autre colonne — que après avoir payé les dividendes ordinaires et pourvu à toutes les dettes mauvaises ou douteuses, la banque de Québec a porté $5,000 à son fonds de pension et $25,000 au fonds de réserve spécial institué pour couvrir les fluctuations dans la valeur des sécurités qu'elle a en mains.

CHOSES ET AUTRES

Les faussaires du mariage:

Il ne s'agit pas ici des faux-monnayeurs ou des fabricants de papiers timbrés, mais des femmes intrigantes et avisées qui se créent des avantages factices dans l'intention de se faire épouser.

En 1770, ces femmes étaient devenues si nombreuses en Angleterre que les maris, désolés d'être ainsi dupés essayèrent de faire voter la loi suivante:

"Toute femme, quel que soit son âge, son rang ou sa profession, qui parvien viendra à séduire un des sujets de Sa Majesté grâce; au fard de son visage, à ses fausses dents, sa perruque, ses épaules ou sa gorge artificielle, ses hanches, bras et mollets rembourrés, enfin toute postiche, la dite femme sera considérée comme faussaire, émetteuse de faux poids et pièces falsifiées."

Le texte de la loi ajoute que le mariage ainsi contracté ne peut demeurer valide qu'en cas où la femme, dépouillée de ses postiches et réduite à l'état de nature, agréérait encore à son mari.

La loi fut votée par le parlement anglais, mais elle ne fut jamais appliquée.

Il est donc probable que ces "faussaires" d'un nouveau genre continuent leurs intrigues en Angleterre et dans tous les pays.

Vanité des vanités, tout n'est que vanité

× × ×

Voulez-vous savoir comment l'on se faisait inviter aux festins royaux, en France, lorsqu'on était, bien entendu, pourvu d'un chiffre suffisant de quartiers de noblesse? Les seigneurs devaient pendant le spectacle, s'asseoir sur une banquette. Le monarque les regardait, puis inscrivait un certain nombre de noms. Au retour du théâtre, les mêmes seigneurs s'installaient dans une pièce et là un fonctionnaire du palais, venait les appeler un à un. Quand la liste était épuisée, il refermait avec violence la porte des apartements. Il y eut des courtisans qui attendirent des années durant qu'on proclamât leur nom et qui n'eurent jamais cette satisfaction.

Les Nouveaux

MARIES

Ont tous intérêt à venir choisir leurs ameublements.

Rien ne manque à notre superbe assortiment de

Meubles, Literies, Tapis

Rideaux, Portières, Miroirs, Cadres, Poêles, Glacières, etc.

N'attendez pas plus longtemps si vous avez besoin de meubler votre maison.

Profitez des escomptes que nous donnons.

20 p.c. d'Escompte

SUR TOUT ACHAT

Ne restez pas en arrière si vous n'avez pas tout l'argent, venez nous voir sans gêne, VOTRE CREDIT EST BON CHEZ

F. Lapointe

625 rue Ste Catherine Est, ANGLE MONTCALM

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures

178—n y

QUAND UN PURGATIF OCCASIONNE DES DOULEURS, C'EST QU'IL N'EST PAS BON

La douleur est toujours le symptôme d'une maladie.

Les coliques signifient que le purgatif est violent — qu'il irrite.

Vous attaquez les intestins quand vous cherchez à les soigner de cette façon.

La membrane des intestins — comme la peau, — devient insensible si vous l'irritez constamment.

La membrane insensibilisée retarde les fonctions naturelles des intestins.

Alors votre état devient chronique et il vous faut constamment un purgatif.

Et les intestins insensibles exigent une dose plus forte.

De tels purgatifs sont mauvais, nuisibles.

Ils détruisent les fonctions normales que vous cherchez à rétablir.

Vous causez ce que vous cherchez à guérir.

Personne ne devrait prendre d'autres laxatifs que les Cascarets.

Leur action est douce et naturelle.

Ils n'irritent jamais les intestins, ne causent jamais de coliques. Chaque effet est curatif.

Ils sont aussi inoffensifs qu'agréables au goût.

Une tablette suffit, à moins que les intestins ne soient insensibles. La dose n'a jamais besoin d'être augmentée. N'en prenez que lorsque vous en avez besoin, afin de permettre aux intestins de fonctionner librement tous les jours.

Les Cascarets sont des pastilles-bonbons. Tous les pharmaciens en vendent, mais jamais à la pesée. Voyez bien à ce qu'on vous donne les véritables, avec C C C sur chaque pastille.

La boîte est ainsi marquée :

Cascarets

THEY WORK WHILE YOU SLEEP

10 cents la boîte pour poche de gilet.
50 cents la boîte pour traitement d'un mois.
12,000,000 de boîtes vendues par année.

A 812 K

International Post Card Co. Editeurs et importateurs de cartes postales illustrées. 260 rue St Jacques, Montréal. Edifice Banque Toronto.

ERNEST STEVENS, Prop.-Gérant.

Toujours en stock un immense assortiment de cartes postales illustrées de 35c à $48.00 le 100. Ecrivez pour liste de prix, ou mieux encore, envoyez-nous $3.50 pour les échantillons de toutes nos lignes de cartes. Satisfaction garantie ou argent remis.

INTERNATIONAL POST CARD CO., 260 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 3861; Tél. Est 2490. 156—n FF

Ceci est un

PIANO

MARTIN-ORME

Un de nos styles unis et modestes. Caisse facile à tenir propre et brillante. On expose présentement une ligne complète de toutes grandeurs et de tous styles. Paiements faciles pour tous.

H. A. Wilder & Co.

292 rue Ste-Catherine Ouest

VIS-A-VIS LE THEATRE BENNETT 29,1,3,5

GIN EN RENOM DE GILBEY

OLD TOM, LONDON DRY et PLYMOUTH

Bon pour Gin Rickeys, Cocktails et High-balls.

On fait usage de Gilley Gins, dans les meilleurs clubs, hôtels et restaurants du Canada.

Gilbey's London Dry . . . . . .75c la bouteille, $8.50 la caisse
Gilbey's Old Tom . . . . . .75c la bouteille, $8.50 la caisse
Gilbey's Plymouth . . . . . .85c la bouteille, $9.50 la caisse

Prix spéciaux au commerce.

GILBEY'S SLOE GIN

La pureté et la qualité superfine du Gilbey's Liqueur Sloe Gin en fait une liqueur favorite universelle.

D'un goût moelleux et d'une saveur délicieuse, il est fortement recommandé comme tonique nourrissant et agréable au goût.

Gilbey's Sloe Gin, $1.25 la bouteille, ou $14 la caisse.

GILBEY'S INVALID PORT

Pour ceux qui ont besoin d'un tonique agréable et réconfortant, à un prix raisonnable, nous ne pourrions recommander rien de mieux que

GILBEY'S INVALID PORT.

C'est un vin d'Oporto pur, non médicamenté et très en vogue, non seulement pour l'usage des invalides, mais aussi pour la consomption en général.

Nous offrons : Gilbey's Invalid Port, bouteilles d'une pinte, $1.25 ou $14.00 la caisse. Bouteilles d'une chopine, 70c, ou $15.00 la caisse.

U. V. P.

SALAMANDER BRANDIES

Si vous désirez avoir les meilleurs cognacs Brandies français, nous vous recommandons le produit de la United Vineyard Proprietors' Company, J. G. Monnet and Co., établies en 1838.

MARQUE DE SALAMANDER BRANDY FABRIQUE

	La bouteille	La caisse
"U.V.P." "Special Reserve" Cognac	$1.00	$11.00
"U.V.P." "Special Reserve" Cognac, Flasks	.55	12.00
"U.V.P." "No 1" Cognac	1.25	13.00
"U.V.P." "Three Stars" (XXX) Cognac	1.50	16.50
"U.V.P." "Three Stars" (XXX) Cognac chopines	.85	18.00
"U.V.P." "V.S.O.P." Cognac	1.75	19.50
"U.V.P. 25 Years Old Cognac	2.25	25.50
"U.V.P." 40 Years Old Cognac	2.75	31.00
"U.V.P." 75 Years Old Cognac	5.00	55.00

Nous prétendons qu'il n'y a pas de meilleurs brandies que ceux mentionnés ici. La plupart sont des Vintage Brandies, aussi fins qu'ils puissent l'être.

FRASER, VIGER & Co. LIMITED
ITALIAN WAREHOUSE
ETABLI EN 1856.

EDIFICE FRASER
207, 209 et 211 Rue Saint-Jacques,
MONTREAL.

ed

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL PAYE ; - - - $2,500,000
FONDS DE RESERVE : $2,000,000

NOS MANDATS DE VOYAGES de $10 et $20, payables en tous pays sur endossement du bénéficiaire en présence de celui qui les paie, indiquent le montant d'argent à toucher en monnaie étrangère sans autre frais que le timbre-quittance là où il est légal ; servent à identifier le voyageur, le protègent contre le vol et se négocient en dehors des heures de banque. ed

DITES A VOTRE FEMME

DE VENIR A

234 BOULEVARD SAINT-LAURENT, --CETTE-- SEMAINE

DITES-LUI que nous offrons pour écouler

12 buffets, fini chêne doré, glace. Régulier $16.00. Cette semaine. $8.75

19 mobiliers de chambre à coucher, fini chêne. Régulier $20. Cette semaine. $9.95

150 chaises désassorties de salle à manger, variant de 50c à $2.00. Cette semaine, de 15c à 45c.

Venez de bonne heure, ça va se vendre rapidement.

Crédit à qui le demande. — Ouvert le soir.

LANDE BROS, 234 Boulevard St Laurent

PATENTES QUI PROTEGENT

FETHERSTONAUGH & CIE.

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life, Montréal, Chambre 89.

3, 5, 6

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 9442. — Canada Cabinet Co., Ltd., vs The Allan McIntosh Co., Ltd. — Le 12e jour de juin, 1908, à dix heures de l'avant-midi, au bureau d'affaires de ladite défenderesse, au No 107 rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ladite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en pupitres, ameublements du bureau, etc. Conditions : Argent comptant. L. Gravel, H. C. S. Montréal, 3 juin, 1908.

Un demi-siècle d'usage a fait de la

POUDRE A PATE COOK'S FRIEND

la Favorite A

CHAPEAUX PANAMA

Nettoyage et blanchissage des panamas, paille, de toutes sortes. Procédé "A sec," sans acides. Spécialité : "Panamas" et "Leghorn" de dames et messieurs. Bloques et formes les plus récents. 1908. MARCEL DESGEORGE, 1-(Saint-Laurent. Tél. Bell Est 4064.

1,3,5

GLACIERES $6.95 à $60.

METROPOLITAN

GO-CARTS et CARROSSES, $2.95 à $50.

Un Mot aux Nouveaux Mariés

BERCEUSES EN JONC—$2.35 à $20.00.

¶ Si vous désirez acheter à crédit, nous nous ferons un plaisir de vous faire profiter de notre système populaire et libéral ; de cette façon, vous pourrez meubler votre maison confortablement sans être gênés aucunement par la question d'argent. Nos méthodes honorables de crédit sont d'un grand avantage pour les gens à gages, et nous sommes heureux d'aider ceux qui entrent en ménage à se meubler de cette façon pratique et avantageuse.

Venez en conférer avec nous.

BUREAUX $8.65 à $100.00

LITS — $2.95 à $150.00

CHIFFONNIERS $6.35 à $98.00

OREILLERS DE PLUME—95c à $8.00 la paire.

MATELAS — $2.00 à $40.00

Metropolitan House Furnishing Co.,

Spécialistes en Garnitures de Maison.

30 et 32 rue Notre-Dame Ouest,

Quelques portes à l'Est de l'église Notre-Dame.

CARTE DE QUEBEC ET DE SES ENVIRONS EN 1608

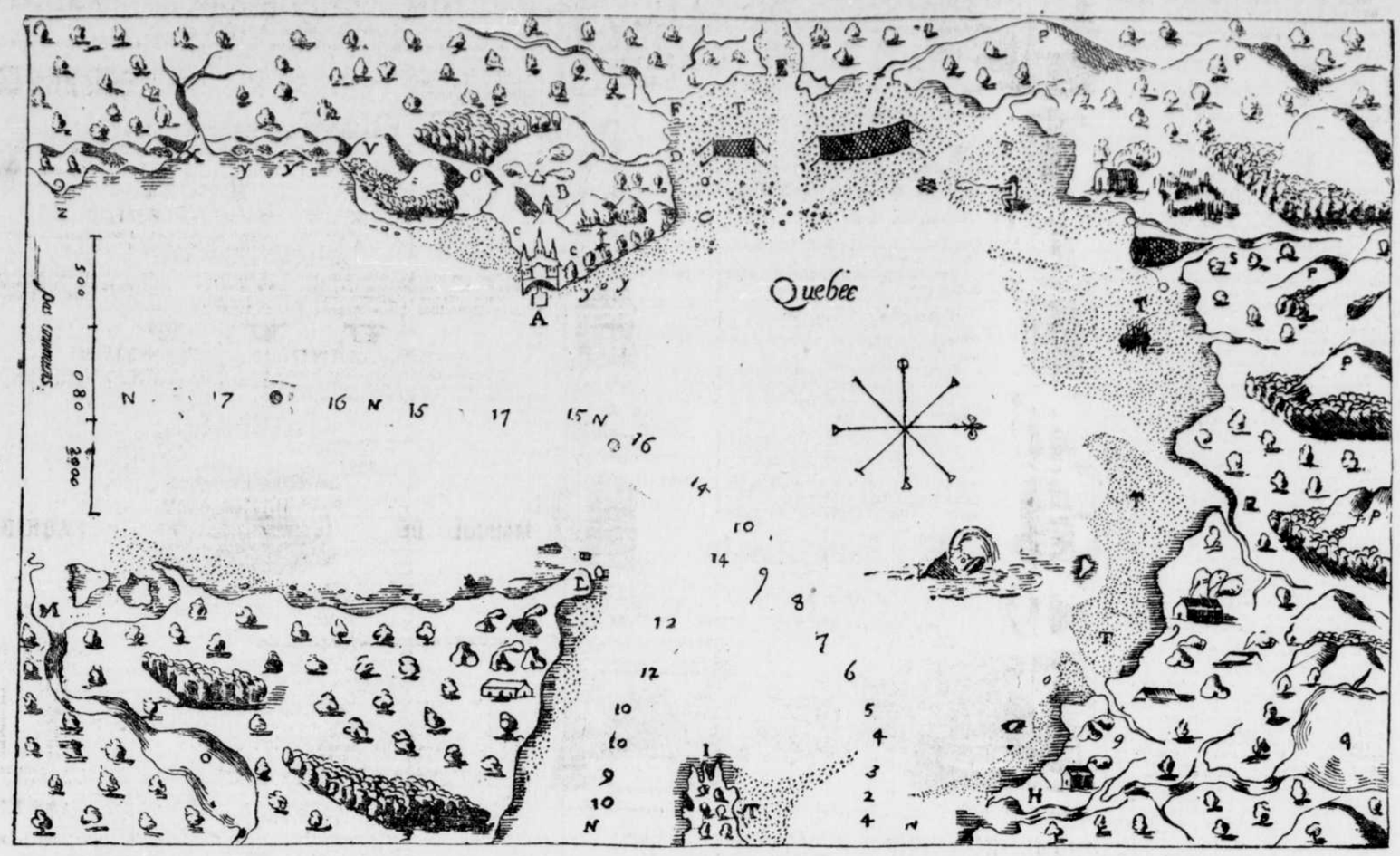

CARTE DE QUEBEC ET DE SES ENVIRONS EN 1608. — Renvois qui accompagnent la carte de Québec et de ses environs en 1608. [Voyages du Sieur de Champlain. Liv. II, Chap. 3, Edition de 1613]. (Cette carte n'est qu'une esquisse imparfaite dans laquelle M. de Champlain s'est attaché plutôt à décrire la position relative des objets que leurs grandeurs et leurs distances véritables. On a ajouté quelques notes entre guillemets, pour servir d'éclaircissements).

A. Le lieu où l'habitation est bastie.
" L'Eglise et le marché de la basse-ville de Québec remplacent aujourd'hui cette première demeure fixe des Français au Canada. "
B. Terre deffrichée où l'on sème du bled et autres graine.
" Ce seralt à-peu-près le site occupé maintenant par l'église des anglicans, la salle d'audience, et leurs environs. "
C. Les jardinages.
" Terrains qui se trouvaient autour de l'habitation de 1608 et au bas du Cap-Diamant.
D. Petit ruisseau qui vient dedans les marescages. "
" Le même ruisseau est représenté dans le plan de la ville de Québec qui se trouve dans l'Histoire de la Nouvelle-France par le P. Charlevoix. Tom. III, page 72. Les " Marescages " étaient situés au pied des glacis actuels; le ruisseau coulait (comme il coule encore aujourd'hui, mais dans des canaux fermés) le long des rues Saint-Louis, du Parloir, des Jardins et de la Fabrique; delà traversant le Jardin de l'Hôtel-Dieu, il allait se jeter au pied du Cap, à l'endroit occupé maintenant par l'ancienne brasserie McCallum. "
E. Rivière où hyverna Jacques Quartier qui de son temps la nomma Saincte Croix, que l'on a transférée à 15 lieues au-dessus de Québecq.
" C'est la Rivière St Charles; la petite Rivière Lairet qui s'y jette à environ quinze cent verges au-dessus du Pont Dorchester actuel, n'est pas représentée sur la carte de M. de Champlain. Ce fut à l'entrée de cette rivière, comme on le démontrera ci-après, que Jacques Quartier hiverna en 1535-36. "
F. Ruisseau des Marais.
" Ce doit être le ruisseau qui borne actuellement, du côté de l'est, les terres de la Vacherie."
G. Le lieu où l'on amassoit des herbages pour le bestail qu'on y avoit mené.
" Probablement l'espace occupé par les maisons actuelles du Cap, au bas de la Citadelle. "
H. Le grand Saut de Montmorency qui descent de plus de vingt-cinq brasses de haut dans la rivière.
" Cette chute a 240 pieds ou 40 brasses de hauteur. "
I. Bout de l'Isle d'Orléans.
L. Pointe fort estroite du côté de l'Orient de Québecq.
" La Pointe-Lévi, autrefois nommée le Cap de Lévi. "
M. Rivière Bruyante, qui va aux Etchemins. " Les Etchemins étaient une tribu sauvage qui descendaient à Québec par la rivière qui porte encore leur nom. "
N. La grande rivière St Laurens.
O. Lac de la rivière Bruyante.
" Ce lac n'existe pas. "
P. Montaignes qui sont, dans les terres. Baye que j'ai nommée la Nouvelle Biscaye.
"M. de Champlain parle ici du magnifique bassin formée par la côte de Beauport, la Canardière, l'embouchure du St Charles et le Cap Diamant. Les montagnes qui dominent le fleuve dans cette partie de son cours, offrent en petit le même coup d'oeil que celles de la Biscaye en Espagne. "
Q. Le lac du grand Saut de Montmorency.
" M. de Champlain a pu facilement croire que le Montmorency traversait le lac de Beauport ou quelque autre lac dans la même direction.
R. Ruisseau de l'Ours.
" Aujourd'hui la rivière Beauport, sur laquelle on voit une distillerie.
S. Ruisseau du Gendre.
" Petit cours d'eau qui fait tourner le moulin de N. D. des Anges. "
T. Prairies qui sont inondées des eaux à toutes les marées.
V. Mont du Gas fort haut, sur le bord de la rivière.
" La Citadelle: on conjecture que M. de Champlain aura ainsi nommé cette éminence en l'honneur de Pierre Du Gas, Sieur de Monts, nommé Lieutenant-général pour le Roi en la Nouvelle France en 1603. Le Sieur de Monts et M. de Champlain firent ensemble la découverte de presque toutes les côtes de l'Acadie en 1606 et en 1607. "
X. Ruisseau courant, propre à faire toutes sortes de moulins.
" Le ruisseau St Denis, qui se précipite le long de la déclivité par où le général Wolfe avec son armée atteignit les plaines d'Abraham. Un moulin à foulons, construit autrefois ici, fit donner à la localité le nom qu'elle porte maintenant (" Les Foulons.") "
Y. Poste de gravier, ou il se trouve quantité de diamants, un peu meilleurs que ceux d'Alençon. " Ces diamants sont d'assez beaux cristaux de quartz que l'on trouve souvent parmi les rochers du Cap. "
Z. La Pointe aux Diamants.
" La Pointe-à-Puiseaux: en 1637, un M. de Puiseaux y bâtit une maison de pierre, dont il existait, encore des restes il y a peu d'années. Les Dames religieuses de l'Hôtel-Dieu habitèrent pendant quelque temps cet édifice lors de leur arrivée en Canada. "
9. Lieux ou souvent cabannent les sauvages. Les chiffres montrent les brasses d'eau.
La carte de M. de Champlain représente des pêches tendues, un chasseur sur la grève, et une petite baleine qui joue au milieu du bassin. C'est une manière naïve de dire que la chasse et la pêche étaient alors très abondantes, et que de gros animaux marins pénétraient de temps en temps dans le fleuve jusqu'à cette distance de la mer.

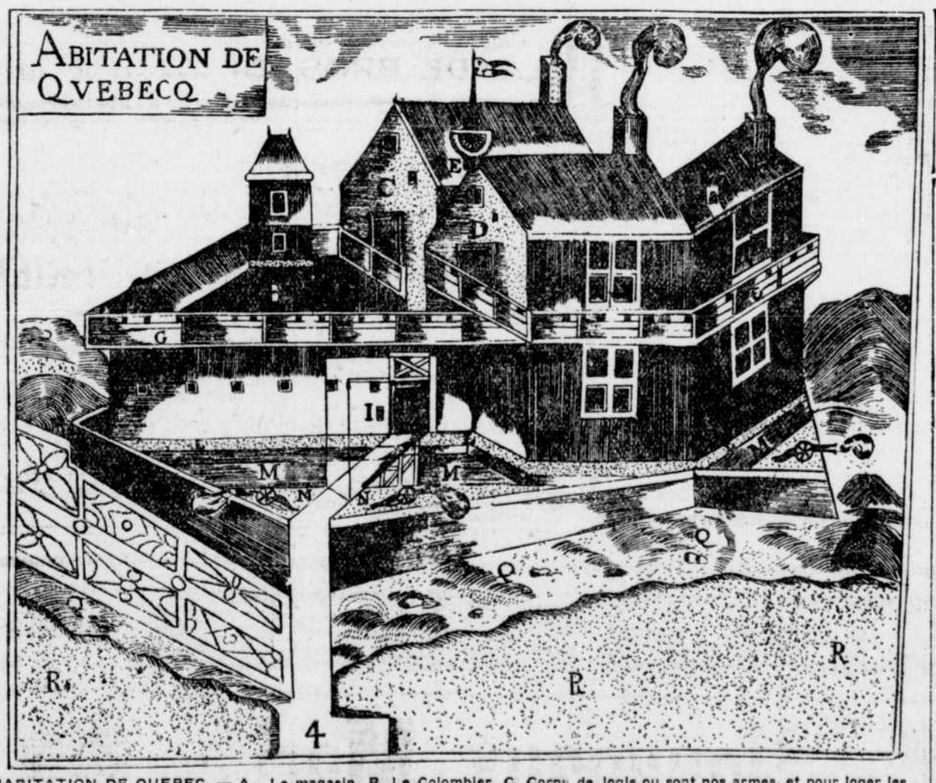

HABITATION DE QUEBEC. — A. Le magasin. B. Le Colombier. C. Corps de logis ou sont nos armes, et pour loger les ouvriers. D. Autre corps de logis pour les ouvriers. E. Cadran. F. Autre corps de logis, où est la Forge, et Artisans logés. G. Galeries tout autour des logemens. H. Logis du Sieur de Champlain. I. La porte de l'Habitation, où il y a Pont-levis. L. Promenoir autour de l'Habitation contenant 10 pieds de large, jusques sur le bort du fossé. M. Fossés tout autour de l'Habitation. N. Plattes formes, en façon de tenailles pour mettre le Canon. O. Jardin du Sieur de Champlain. P. La Cuisine. Q. Place devant l'Habitation sur le bort de la Rivière. R. La grande Rivière de Sainct Lorens.

EXAMENS POUR DIPLOMES

Hier soir, au Mont-Saint-Louis, sous la présidence de M. le chanoine Dauth, recteur de l'Université Laval, ont commencé les examens oraux pour les élèves aspirant au diplôme du Pensionnat. Monsieur le chanoine Dauth présidait les examens de religion et philosophie. On questionna les élèves sur l'ontologie, la cosmologie, la psychologie et la théodicée. Le Rév. Père Fouillet, S. J., était examinateur pour ce qui concerne la géométrie. Monsieur Paul Colonnier fit passer l'examen sur l'histoire de la littérature française. Les élèves eurent à répondre sur les auteurs en XVIIe, du XVIIIe et du XIXe siècle. Monsieur A. Phelan, B. A., interrogea les élèves sur la littérature anglaise, et enfin pour la géométrie descriptive; M. Leluau, professeur à l'Ecole Polytechnique, examina les aspirants au diplôme.

Les parents assistaient en foule aux examens.

Demain à sept heures du soir, les examens se continueront en présence des parents et amis des élèves.

Le programme de demain sera le suivant:

1. Physique. Examinateur: M. le docteur Léo. Pariseau, de l'école Polytechnique.
2. Algèbre, (au complet). Examinateur, M. le docteur Arthur Duval.
3. Trignométrie, (Rectiligne et sphérique.) Examinateur: M. le docteur Arthur Duval.
4. Géométrie analytique. Examinateur: M. le docteur Arthur Duval.
5. Mécanique. Examinateur: M. le docteur Arthur Duval.
6. Arithmétique. Examinateur: M. E. L. Cummings.
7. Etudes Commerciales. Examinateur: M. Odilon Perrault.

Promotion de 1908. — Cours Scientifique. — MM. Archambault, Hec.; Casey, Joseph; Desjardins, Henri; Duquet, Léo; Farrell, Eugène; Gagnon, Ernest; Gendron, Lucien; Hébert, Louis; Jetté, Hervé; Kavanagh, Joseph; Kieffer, Paul; King, Richard; Labrecque, Henri; Lalonde, Arthur; Latourelle, Edm.; Papineau, Gustave; Pepin, O. R.; Quintal, Henri; Sénécal, Eugène; Venne, Ludger.

Cours Commercial. — MM. Barbeau J.-B.; Bélair, Gustave; Bergeron, Joseph; Brouillette, Alex. Brunet, Paul; Désaulniers, Ed.; Dubrûle, Maurice; Forget, Henri; Laurendeau, Gast.; Lessard, Louis; Mackey, James; Nadeau, Oscar.

AU BON PASTEUR

Ce matin, en la chapelle de la maison provinciale des Soeurs du Bon-Pasteur, rue Sherbrooke, a eu lieu une profession religieuse et une prise d'habit. Mgr l'auxiliaire a présidé la cérémonie. Un sermon en français a été prononcé par M. l'abbé J. Bourassa, aumônier des Soeurs de la Providence, et un autre en anglais, par un Père de la Compagnie de Jésus.

Un grand nombre de parents et d'amis des religieuses assistaient.

EQUATION DU 2E DEGRE

Soit:

$$(1), ax^2+bx+c=0, \qquad \text{De (1) on tire}$$
$$(2), 4a^2x^2+4abx+4ac+b^2-b^2=0, \qquad \text{puis}$$
$$(3), (2ax+b)^2=b^2-4ac=(4ac-b^2)x-1, \qquad \text{et}$$
$$(4), (2ax+b)^2x-1=4ac-b^2. \qquad \text{(3) donne}$$
$$(5), (2ax+b)=\sqrt{4ac-b^2}\sqrt{-1}, \qquad \text{c'est à dire}$$
$$(6), \sqrt{-1}=\frac{2ax+b}{\sqrt{4ac-b^2}}=i. \qquad \text{De (4) on a}$$
$$(7), (2ax+b)\sqrt{-1}=\sqrt{4ac-b^2}. \qquad \text{et, par suite,}$$
$$(8), \sqrt{-1}=\frac{\sqrt{4ac-b^2}}{2ax+b}=i.$$

Les 1ers membres de (6) et (8) étant identiques, les 2e seront égaux et l'on aura

$$(9), \frac{2ax+b}{\sqrt{4ac-b^2}}=\frac{\sqrt{4ac-b^2}}{2ax+b}, \qquad \text{et, par conséquent,}$$
$$(10), (2ax+b)^2=4ac-b^2. \qquad \text{(3) et (10) donnent}$$
$$(11), (2ax+b)^2=4ac-b^2=b^2-4ac, \qquad \text{c'est à dire,}$$
$$(12), b^2=4ac, \ b=2\sqrt{ac}, \ \therefore \ \text{(1) se réduira à}$$
$$(13), (x\sqrt{a}+\sqrt{c})^2=0, \ \therefore x\sqrt{a}+\sqrt{c}=0; \ \therefore (14), x=-\sqrt{\frac{c}{a}}.$$

REMARQUES

Soit:

(n: m) égale (m: n)

l'égalité provenant de l'élévation au carré des deux membres de (9).

Un théorème d'algèbre, bien connu, nous donne

(n plus m): (m plus n) égale (n: m).

et, par conséquent,

n égale m,

puis, par suite, les égalités (10), (11), (12), (13) et (14).

Or, les dernières formules (11) et suivantes sont évidemment fausses: les faits le prouvent, tandis que les premières égalités (1) et (2) sont vraies.

Prière à nos jeunes mathématiciens de vouloir bien indiquer, par son numéro, la première de ces égalités qui est fausse et donner clairement, avec précision, la raison de sa fausseté.

Avec beaucoup d'attention, et tout parti pris mis de côté, on y arrive assez facilement:

NOTE

Dans (9), le produit des moyens devant égaler celui des extrêmes, nous obtenons (10), c. à. d, n égale m.

Juin 1908.

Dr ARTHUR DUVAL,
483a rue St Denis, Montréal.

COLLEGE LAVAL

L'inspection des cadets Laval, dimanche dernier, a eu un véritable succès.

Il y avait foule, malgré le temps pluvieux. Bon nombre de parents, amis et étrangers étaient venus par le train se joindre à la population de Saint-Vincent de Paul. Les jeunes cadets ont accompli les divers mouvements avec une précision vraiment remarquable.

Devant leur tenue martiale rehaussée par le magnifique costume des collégiens, le capitaine Archambault ne put se défendre de témoigner hautement sa satisfaction au capitaine Malépart, son assistant.

Egalement les marches furent admirablement réussies; l'ensemble était parfait.

Après une heure de travail, le capitaine Archambault harangua éloquemment les jeunes militaires, les félicita et leur montra les grands avantages que leur procurent les exercices militaires. L'instructeur Arthold Saint-Germain, à son tour, eut aussi les éloges que sut si bien lui adresser le capitaine inspecteur, le remerciant de son zèle patriotique.

Plusieurs vétérans présents à cette revue auraient désiré prendre place dans les rangs des ces intéressants pioupious.

Nous sommes enchantés d'apprendre l'intérêt que plusieurs personnages portent à ce corps des cadets Laval; déjà notre ami M. Wilson, avocat; M. H. Lussier, maire de Saint-Vincent de Paul, ont bien voulu offrir une épée d'honneur. Nous espérons que leur générosité sera imitée par plusieurs autres, afin de permettre aux cadets Laval de figurer honorablement dans leurs parades.

Nous félicitons également MM. Jean Paquette, Israël Reeves, Adolphe Reeves, Joseph Rochon, N. Beauchamp, autrefois de la garde Napoléon, d'avoir mis leur épée à la disposition des cadets pour cette circonstance.

Nous avons su que les cadets Laval feraient bonne figure à côté des plus anciens corps de la province.

Les deux capitaines A. Désormeau et A. Desautels ont mérité les éloges du capitaine inspecteur.

AUTOUR DE LA FERME FLETCHER

LE JUGE CHARBONNEAU, HIER, REND JUGEMENT DANS LA CAUSE DE POIRIER VS LA CITE DE MONTREAL ET CETTE DERNIERE, DEMANDERESSE EN GARANTIE, VS LA SUCCESSION BAGG.

L'hon. juge Charbonneau, a rendu, hier, le jugement impariemment attendu dans la cause de Poirier contre la Cité de Montréal, et la Cité de Montréal, demanderesse en garantie, contre la succession Bagg, défenderesse en garantie.

On se souvient que les héritiers Poirier réclamaient de la ville de Montréal, cette partie du parc Mont-Royal communément désignée sous le nom de ferme Fletcher. La ville ayant exproprié ce terrain sur feu Stanley Clarke Bagg en 1872 a cru devoir appeler sa succession en garantie.

Maître Edmond Brossard, au nom des demandeurs basait son action sur un acte de donation passé le huit septembre 1732, par lequel Jean-Baptiste Jarry dit Lahay donnait à Jean Poirier, une terre de quarante arpents sise au pied de la montagne. Les héritiers se réclamaient de Jean Poirier comme étant ses rescendants, en ligne directe et ayant droit par conséquent aux immeubles formant partie de sa succession.

Maître J. L. Archambault, C.R., répliquait au nom de la cité que les dits héritiers n'avaient jamais eu possession du terrain en litige, mais qu'au contraire Bagg et ses auteurs en étaient les véritables propriétaires à l'époque où la cité l'exproprie pour des fins d'utilité publique; qu'en sus l'expropriation avait eu pour effet d'éteindre et d'annuler tous les droits que des tierces parties y auraient pu avoir et en transférait la propriété de façon absolue et irrévocable à la cité. La cité invoquait encore la prescription de dix ans acquise depuis l'expropriation

A quoi Maître Brossard assisté de Maître Eugène Lafleur, C. R., comme conseil rétorquait en attaquant la validité et la régularité de la procédure en expropriation intentée par la ville, niant d'ailleurs que la prescription lui fut acquise par aucun moyen que ce soit. Au surplus les savants avocats soumettaient que s'ils avaient perdu le droit de revendiquer le terrain lui-même, ils devaient recevoir de la cité la valeur des dits terrains payés par elle illégalement à la succession Bagg.

Quant à la succession Bagg, par le ministère de ses avocats, Maîtres Geo. A. Campbell et Maître Gui Papineau-Couture, elle soutenait que la cité n'avait aucun recours en garantie contre elle, ce droit n'existant pas en matière d'expropriation. Plaidant au fond, elle affirmait que la propriété au dit terrain avaient été prescrite par la possession paisible, continue, publique, non interrompue et sans équivoque de Bagg et de ses auteurs depuis 1800, et que leur titre avait été formellement reconnu par un jugement de partage, déclaratif de propriété, de la Cour du Banc du Roi en 1838. Ils alléguaient que le jugement en expropriation les mettaient à l'abri de toute réclamation, soit de la part des héritiers Poirier, soit de la cité.

L'action instituée en juin 1905 fut entendue l'automne dernier. A l'enquête qui dura plusieurs jours, un nombre considérable de pièces justificatives furent produites à l'appui et à l'encontre de la réclamation; un grand nombre de témoins furent entendus devant un auditoire considérable attiré par la nouveauté et l'importance du procès.

Le jugement de l'hon. Juge Charbonneau repousse la réclamation des héritiers Poirier, mais accorde à Maître Brossard des frais importants encourus par la cité sur diverses procédures incidentes, l'inscription en droit de cette dernière notamment ayant été renvoyée. L'action en garantie est de même renvoyée avec dépens contre la cité, le savant juge ayant maintenu la prétention des avocats de la succession Bagg en ce que en matière d'expropriation nul droit de garantie n'existe.

Maître Brossard a exprimé l'intention d'interjeter appel de ce jugement lequel a été rendu, prétend-il, après l'admission irrégulière d'une motion de la cité aux fins d'amender son plaidoyer alors que la cause était en délibéré. L'amendement n'aurait pas été fait de sorte que le Tribunal se serait prononcé sur la prescription, alors qu'elle n'était pas régulièrement plaidée.

FEU M. CHARLES BALTHAZAR

Nous apprenons la mort, survenue hier après-midi, de M. Charles Balthazar, pendant plusieurs années huissier de la cour supérieure. Le défunt était âgé de 63 ans et a succombé à l'hydropisie.

Feu Charles Balthazar, huissier de la Cour Supérieure.

Il laisse pour pleurer sa perte trois filles: Mesdames Charles Poudrier, L. Mailhot et Mademoiselle Fabiola Balthazar.

Les funérailles auront lieu demain (jeudi) matin à l'église St Pierre.

GRANDE ASSEMBLEE AU OUIMETOSCOPE

Vendredi soir, M. Ouimet suspendra les représentations du Ouimetoscope, afin de mettre cette salle à la disposition de l'honorable M. Gouin, qui y tiendra une grande assemblée.

MORT DE SIR ROBERT G. REID

Le grand constructeur de chemins de fer canadien est décédé, cette nuit.

CARRIERE REMPLIE

Il avait été créé chevalier de Saint-Michel et Saint-Georges par Edouard VII en novembre dernier.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Sir Robert G. Reid, qui était malade depuis une couple de semaines, est mort à 2 h. 30 ce matin, à sa demeure, 275 rue Drummond. Sa famille et ses amis intimes savaient seuls que son état était grave, et la nouvelle de sa mort sera une surprise pour tout le monde. Le Dr Martin qui le soignait, dit qu'il a succombé à la pneumonie.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Robert Gillespie Reid était né à Conpar Augus, Perthshire, Ecosse, en 1842. En 1865, il alla en Australie et il vint en Amérique en 1871. Les premiers travaux d'importance qu'il fit furent la construction du pont de la rivière Niagara, près de Buffalo. En 1872, il commença la construction des ponts du Montreal, Ottawa

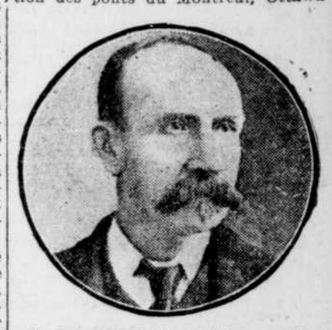

Sir Robert G. Reid, décédé ce matin

et Québec, aujourd'hui le Pacifique Canadien, entre Montréal et la capitale. Plus tard il construisit le pont qui traverse le Colorado, à Austin, Texas et les ponts du "Southern Pacific", à l'Ouest de San-Antonio. En 1882, il construisit le pont international sur le Rio Grande entre le Texas et le Mexique, puis le pont de Water Gap, Pennsylvanie, sur la Delaware.

A cette époque, le Pacifique Canadien faisait construire son réseau transcontinental. M. Reid entreprit les travaux au nord du lac Supérieur et creusa un tunnel long de 450 pieds à travers le granit solide. Il construisit des ponts sur un parcours de 250 milles à l'Est de Port Arthur. Le pont du Pacifique à Lachine a été construit par lui en six mois. En 1887, M. Reid terminait le pont du Sault Sainte-Marie.

Ses travaux à Terreneuve datent de 1890. En cette année, il commença la construction du chemin de fer de la baie de Hall, 260 milles de long. Puis, trois ans plus tard, il entreprit le Western, de la baie à Port-au-Basque, 250 milles plus loin. En 1898, il fit avec le gouvernement terreneuvien un contrat pour l'opération de toutes les voies ferrées de l'île, payant $1,000,000 pour le retour de toutes ces lignes au bout de cinquante ans. Il obtint la concession de quatre millions et demi d'acres de terres. Il fit aussi construire huit navires de cabotage et la cale-sèche de Saint-Jean, ainsi que tous les télégraphes de l'île. Plus tard il transportait ces propriétés à la "Reid Newfoundland Co.", dont il fut le premier président.

M. Reid avait été fait chevalier de Saint-Michel et Saint-Georges en novembre dernier.

Rhume Fixé aux Reins

La guérison est rapidement obtenue par l'usage des Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins.

Les autorités médicales considèrent les rhumes comme la cause la plus fréquente des maladies des reins.

On a coutume de croire que les rhumes sont dangereux seulement pour les poumons.

C'est une erreur.

Les reins sont tout aussi sujets aux rhumes qui congestionnent et obstruent ces organes éliminateurs jusqu'à ce que tout l'organisme soit empoisonné et alors surviennent les maux de dos, le lumbago, les maux de tête, la douleur dans les membres et les troubles urinaires. Les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins donnent du soulagement et guérissent en un temps merveilleusement court.

Par leur action directe et combinée sur les reins, le foie et les intestins elles nettoient le système, purifient le sang et chassent les poisons accumulés par suite du rhume.

M. Donald McLean, Storneway, comté de Compton, Qué., écrit: "A la suite d'un grave rhume qui s'était fixé sur mes reins je contractai la maladie des reins, accompagnée de grandes douleurs dorsales. Pendant quelque temps je fus dans l'impossibilité absolue de travailler et malgré l'essai de plusieurs remèdes je n'avais obtenu que des soulagements temporaires. Ayant entendu parler des succès des Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins dans des cas semblables au mien, je commençai à en faire usage et après en avoir pris quatre boites, j'étais radicalement guéri. Je suis positivement convaincu que ma guérison a été obtenue par cet excellent remède, qui a guéri également plusieurs personnes à qui je l'avais recommandé."

M. A. W. Parson, Martinville, Qué., écrit: "J'ai souffert de maladie de reins et de vessie pendant 13 ans. J'avais un besoin constant d'uriner. Je souffrais aussi de grande faiblesse.

"Un remède prescrit par un savant médecin ne me donna qu'un soulagement temporaire. La maladie s'aggravait de plus en plus. On me conseilla d'essayer les **Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins.** Je fus soulagé dès la première dose, et avant d'avoir fini la première boîte je me sentais mieux que je ne l'avais été depuis des années."

Le grand secret de la santé est de tenir ses organes filtreurs et excréteurs en activité et les meilleurs résultats sont obtenus par l'usage des Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins. Une pilule à la dose, 25c, la boîte, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto, Ont.

La renommée de A. W. Chase, M.D., est due aux succès extraordinaires de ce remède et à l'excellence de son célèbre Livre de recettes.

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

BOULANGER sobre demande un emploi comme compagnon. S'adresser E. Leblanc, 59 Demontigny Est. 177—3

BOULANGER recommandé demande position soit comme contremaître ou compagnon. Ecrire Casier 348, Succ. la "Presse", 66 Ste Catherine Est. 178—3

BOULANGER ayant 8 ans d'expérience demande emploi, bonnes références. S'adresser 175 rue Plessis. 178—3

BOULANGER — Bon boulanger, très sérieux, connaissant la fabrication du pain, français et anglais, demande emploi. Ne parle que français. S'adresser ou écrire Jean P., rue Chaboillez, No 21. 179—3

COMMIS DE BAR — Bon commis de bar désire position. Références de 2 ans. S'adresser 1344 Iberville. 177—6

COMMIS d'expérience muni de bonnes références, demande emploi dans la ville ou la campagne. J. U. Fontenoy, poste restante, Montréal. 177—6

COMPTABLE 8 ans d'expérience demande emploi. Anglais et français. Bonnes références. Ecrire Philips, 266 Ste Catherine Est. 178—3

COCHER connaissant service d'intérieur demande place, ville ou campagne. Bonnes références. Ecrire Casier 36 la "Presse". 178—3

COMMIS de bar demande position dans un hôtel de Montréal, sobre et honnête, bonnes références, connaît le service des tables. Ecrire casier 61 la "Presse". 179—4

DEMANDE D'EMPLOI — On demande une position de mécanicien de machine à vapeur, certificat de 2ième classe, ayant aussi de l'expérience dans l'électricité. Gradué I. C. S. Ecrire Casier 645, la "Presse." 175—6

FEMME DE JOURNEE demande emploi, lavages, repassages, dans familles privées, 77 Cadieux. 177—3

FEMME DE JOURNEE demande emploi dans familles privées, lavages et repassages. S'adresser 135 rue Rivard, après 5 hrs le soir. 178—3

FEMME DE JOURNEE — Vous trouverez une bonne femme de journée, bien recommandée, 50½ Sanguinet.

FEMME de journée au No 135 Rivard, aussi lavage à la maison. Mme Chamberland.

FEMME DE JOURNEE —Vous trouverez bonne femme de journée au No 365 ave Laurier.

GARDIEN demande emploi, ouvrage général pour bureaux et fournaise. 1ère classe, références, No 39 rue Chaboillez. 179—3

GARDE-MALADE — Une garde-malade graduée demande emploi, elle peut donner références de médecins et dames. No 247 rue Bleury.

JEUNE HOMME fort, capable, 4 ans d'expérience, pouvant se rendre généralement utile dans une imprimerie. S'adresser 82 Cuvillier, Hochelaga. 177—3

JEUNE HOMME bien recommandé et ayant fait cours classique désire avoir position dans n'importe quelle ligne. S'adresser le soir ou écrire Wilfrid Prud'homme, 207 St André. 178—3

JEUNE HOMME possédant l'anglais et le français et ayant 7 ans d'expérience dans la comptabilité et ouvrage général de bureau, demande emploi. Ecrire casier 30 la "Presse". 178—6

JEUNE homme, Français, connaissant la boucherie désire place. Bonnes références. Ecrire casier 39 la "Presse". 178—3

JARDINIER BELGE expérimenté, femme cuisinière française, bonnes références, cherchent place à l'année, connaissent culture générale. Ecrire Emile Devolder, Valleyfield. 179—6

MONSIEUR sérieux, très sobre, connaissant travail de bureau, demande place, ou collecteur, peut fournir caution au besoin. S'adresser ou écrire B. S., 1056 Dorchester Est.

MADAME ZANE, ex-première de la maison Paquin, de Paris, lauréat de l'Académie nationale française de Coupe, salon de modes en robes, tailleurs pour dames et costumes fillettes. Travail artistique, coupe et exécution irréprochable. S'adresser 394 Sainte-Catherine ouest. 177—6

MONSIEUR sérieux, très sobre, âgé de 40 ans, peut fournir les meilleures références, désirées, très habitué aux affaires, ayant certaine instruction d'anglais et français, demande de position dans bureau d'agent d'immeubles ou autre emploi semblable, pourrait aussi prendre charge d'un commerce d'épicerie. Ecrire casier 57 la "Presse". 179—3

MODISTE - TAILLEUR — Madame Vézina, 211 Amherst, modiste de robes, chapeaux, se chargera de faire costumes tailleur, robes, blouses, chapeaux. Nous faisons teinture de fourrures, robes, aussi réparations, nettoyage, pressage. Commandes données lundi sont livrées samedi. 162—26 178—2

PERSONNE d'une trentaine d'années, possédant diplôme académique, anglais et français, ayant suivi un cours de garde-malade dans un des meilleurs hôpitaux de Montréal, très habile dans la couture et travaux domestiques, demande position comme gouvernante, garde-malade pour invalide ou bébé, ou encore dans un hôpital privé. Ecrire casier 777 la "Presse" 178—3

EMPLOIS DEMANDES

TENEUR de livres compétent et consciencieux, sachant très bien les deux langues, désire bonne position à Montréal, Ontario ou dans l'Ouest Canadien, 141 Visitation. 177—6

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Leçons privées, anglais, français, latin, bonnes conditions, satisfaction assurée, No 671 Sainte-Catherine Est, entre Beaudry et Visitation. 176-6

ELEVES DEMANDES — Professeur Salvagnac, du cours Kerméno, agrégé français, préparera pendant les vacances aux brevets médecine, droit, pharmacie, art dentaire, lettres. Ecrire 92 rue Prince Arthur. 179—6

ELEVES DEMANDES — Demoiselle anglaise, conversant dans les deux langues, enseigne parfaitement l'anglais; enfants ou adultes. Progrès rapides. 330 Saint-Denis. Termes modérés. 179-3

STENOGRAPHIE ELIE, méthode incomparable applicable aux deux langues, clavigraphie, travail de bureau; arithmétique, tenue de livres pratiques; français, anglais commercial. Nous enseignons ces matières en deux ou trois mois et garantissons une position de $10 par semaine. Nous vous donnerons les noms de centaines d'élèves ainsi placés. Sténophile ou sténographie mécanique enseignée gratuitement. Institut Sténographique Elie, 490 Ste Catherine Est. Tél. Est 2807. 176—6

HOMMES GARCON DEMANDES

ACHETEUR au comptant demandé pour agence d'importation et d'affaires, bonnes lignes, marchandises autrichiennes telles que toile, articles de fantaisie et en papier. $4,800 nécessaire. Voir E. David, Montréal, 54 Saint-François-Xavier. 177—6

APPRENTI — On demande un apprenti barbier d'un an ou deux d'expérience. S'adresser W. Carter, 459 St Jacques.

APPRENTIS — On demande des jeunes garçons comme apprentis dans une manufacture de fourrure. M. Vineberg and Co., 532 Saint-Paul.

BARBIER de première classe demandé pour conduire une boutique de barbier. S'adresser à l'hôtel St James. 178—2

BARBIER — On demande immédiatement un bon barbier. S'adresser à N. J. Mercier, 23 Craig Ouest.

BARBIERS — On demande un compagnon et un apprenti barbier, au No 321 Ontario Est.

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente. S'adresser 458 Saint-Denis.

BOUCHER — On demande un boucher pour prendre soin des chevaux et voitures et aider au comptoir, 236 Mont-Royal. 178—2

BOUCHER — On demande un boucher d'expérience, sachant l'anglais et le français. S'adresser 1046 Saint-Laurent. A. Leduc.

CONTREMAITRE — On demande un contremaître peintre pour boutique de voiturier où l'on fait des voitures légères et lourdes ainsi que les réparations. Doit être expérimenté et capable de conduire six hommes dans son département. Spécifier l'expérience qu'on a et le salaire attendu. Casier 644 la "Presse". 175—6

COUTURIER — On demande un bon couturier. Inutile de se présenter sans capacité. Bon prix. Se présenter immédiatement, chez Omer Dupond, Verchères, Qué. Bon salaire.

COMMIS — On demande un commis d'expérience dans la vaisselle. 775 Sainte-Catherine Est.

COMMMIS — On demande un jeune homme parlant les deux langues, pour notre magasin de chaussures. S'adresser à Robinson et Studam, 1363 rue St Laurent.

COUTURIERES demandées pour finir les pantalons de pratiques, aussi un garçon pour faire les messages. S'adresser à D. Trottier, 61 St Jacques, dernier étage.

CUISINIER — On demande un bon cuisinier ou cuisinière. 472 Dorchester Est.

DISTRIBUTEUR — On demande un "driver" dans les sucreries. T. Deguire, 75 Panet. 178—2

DESSINATEUR — On demande un dessinateur d'expérience dans la construction d'église. Ecrire casier 67 la "Presse."

DISTRIBUTEUR — On demande un bon distributeur de pain. S'adresser par lettre, T. 760 Ontario Est.

DOMESTIQUE — On demande un domestique muni de certificats. Salaire $14. S'adresser le soir, 182 rue Université.

ELECTRICIEN — On demande un électricien habitué à l'ouvrage de la ville. S'adresser, après 4 hrs, chambre 30, 204 St Jacques.

ELECTRICIENS — On demande de bons électriciens et apprentis. S'adresser immédiatement à C. Lapierre, chambre 419 Lindsay Bldg, 518 rue Ste Catherine Ouest.

FAISEUR DE PANIERS — On demande un faiseur de paniers pour "Textile Skips". S'adresser à The Canadian Spool Cotton Co., 293 rue Visitation. 174—6

FERBLANTIERS et plombiers demandés, bon salaire, ouvrage à l'année. Prière de vous adresser J. A. Desmarteau, Granby, P. Q.

FERBLANTIERS COUVREURS — On demande deux ferblantiers couvreurs. Ouvrage permanent, au No 443 rue Saint-Joseph, à Lachine. J. O. Desforges. 177—6

FORGERON — On demande un bon forgeron, avec expérience exigée. Inutile de se présenter sans références. S'adresser E. Fillon, Lachine Lock.

GARCON de bureau bien recommandé, pour ouvrage général dans un magasin de fer en gros. S'adresser 235 rue Saint-Paul. 175—6

GARCON — On demande un garçon pour les commissions et entretien du magasin, chez L. C. de Tonnancour, 61 Notre-Dame Est.

GARCON — On demande immédiatement un garçon à la pharmacie St Denis, coin des rues Dorchester et Saint-Denis.

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 178—n

HOMMES ET JEUNES GENS demandés, qui veulent être bien habillés, dans les derniers goûts; pour venir voir nos étoffes pour habillements faits sur mesure, à partir de $12.00. Montreal Custom Tailoring Co., 61 Sainte-Catherine Est. 158—26

HOMME — On demande un homme d'expérience et bon vendeur, pour prendre charge d'un atelier d'embouteillage de bière, actuellement en opération. Bon salaire pour un homme qui pourrait pousser les affaires. Doit être sobre, énergique, honnête et tout à fait familier avec la clientèle locale. Mentionnez l'âge. Références. Ecrire Casier 773, la "Presse." 170—n

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines; gradués gagnent $12 à $18 par semaine; aidons à vous placer. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest, Montréal. 2—n

HOMME — On demande un homme d'expérience pour prendre charge d'une machine à boîtes pliantes, et faire les patrons nécessaires. S'adresser à la Dominion Corset Co., No 45 rue Dorchester, Québec. 131—n

HOMME — On demande un homme pour travailler sur un steam drill, expérience exigé. S'adresser 477 avenue Papineau. 174—6

HOMMES demandés, bonne vue, moins de 30 ans, pesant plus de 145 livres, doit comprendre l'anglais, comme serre-frein et chauffeur sur chemin de fer ca s les environs. Expérience pas nécessaire. De $75 à $100 par mois; peut devenir conducteur ou mécanicien avec $150 à $200 par mois. S'adresser à 518 Sainte-Catherine ouest, chambre 105, 2e étage, Montréal. 179—6

HOMME — On demande immédiatement un homme de "sticker." S'adresser 1234 boulevard Saint-Laurent.

Succursale de La "Presse" No 66 Rue Sainte-Catherine Est

Les petites annonces de la "Presse" sont reçues à notre succursale de la Rue Sainte-Catherine et aux autres succursales de la "Presse" aux mêmes prix qu'au bureau-chef.

La succursale de la "Presse" de la Rue Sainte-Catherine émet les mandats express, envoie les messages télégraphiques, fait l'expédition des colis par express. Comptes de gaz et d'électricité perçus à ce bureau pour la M. L. H. & P. Co.

HOMMES GARCON DEMANDES

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, clôtures, ponts et tous les endroits en vue, et distribuer des annonces. Commission ou salaire, $80 par mois et dépenses, $4.00 par jour. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaire. Pour détails écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 177—6

JEUNES GENS DEMANDES — Le Grand-Tronc-Pacifique aura besoin d'un millier d'opérateurs à l'automne, les positions paieront $60 par mois. Venez apprendre immédiatement et vous occuperez une de ces positions. Nous donnons des garanties. Montreal Telegraphy and Railroad Business School, bâtisse la "Patrie", 120 Ste Catherine Est, Montréal. 177—6

JEUNE HOMME — On demande un commençant pour le bureau, sachant le français et l'anglais, comme clavigraphiste. Osw. Chaput et Cie, édifice la "Presse."

JEUNE HOMME demandé parlant l'anglais et ayant une couple d'années d'expérience dans l'épicerie de détail. Place permanente et d'avenir à un jeune homme compétent. S'adresser immédiatement, 110 Grand Tronc. Tél. Main 6363. 179—2

JEUNE HOMME intelligent, de 15 à 17 ans, demandé pour faire la collection en bicycle et se rendre généralement utile dans le bureau. Joseph Brown and Sons, 31 square Youville.

MANUFACTURIER — On demande. Un manufacturier de hardes de Québec, demande un coupeur et un contremaître, bonne position pour personnes compétentes. Inutile de faire application sans avoir de bonnes références. Mentionner salaire. Position immédiate. S'adresser bureau de la "Presse," 70½ Saint-Joseph, Québec. 175—8

MENUISIER — On demande un menuisier au No 216 Manufacture.

PEINTRES DECORATEURS — On demande quelques bons peintres décorateurs. S'adresser, après 4 hrs p.m., 10 Notre-Dame de Lourdes.

PEINTRES — On demande des peintres, hommes habitués sur les palans préférés.

TAILLEURS demandés, ayant de l'expérience pour tailler avec "die", dans les gants. S'adresser immédiatement Acme Glove Works, coin Saint-Alexandre et des Jurés. 174—6

TAILLEURS DE PIERRE — On demande 20 — paving cutters — tailleurs de pierre, pour les rues, Canadiens-Français préférés. S'adresser immédiatement à Joseph Cyr et Frère, St Canut, Deux-Montagnes, P. Q. 178—6

TAILLEUR COUTURIER — Un bon couturier trouvera un emploi immédiatement, pour aller à la campagne, en s'adressant au No 187 rue Saint-André. 179—2

VENDEURS demandés pour l' "Auto-Spray." C'est le meilleur arrosoir à main. Air comprimé. Automatique. Conditions libérales. Cavers Bros., Galt, Ont. 83—n

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 79—n

VENDEUR, COUPEUR — On demande un vendeur et un coupeur — scorer — d'expérience, pour une manufacture de boîtes en carton. 734 avenue Lasalle, Maisonneuve. Tél. Est 4440. 178—2

VOYAGEUR — On demande un voyageur pour vendre une ligne supplémentaire à commission, entre Lévis et le Bassin de Gaspé, durant juillet et août. Doit parler les deux langues et écrire l'anglais. Casier 776, la "Presse." 178—12

VOYAGEUR — On demande un voyageur pour biscuits et sucreries, dans la ville, ayant de l'expérience si possible, références exigées. S'adresser immédiatement David et Frères, 476 Maisonneuve.

VOITURIER — On demande un homme à bois dans les voitures, chez Bérard et Major, 35 Sainte-Catherine ouest. 179—2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENTIE COUTURIERE — On demande une apprentie couturière dans une boutique tailleur, 357 Bleury, nouveau numéro.

APPRENTIES — On demande des jeunes apprenties dans la mode. Se présenter immédiatement 180 rue Ste Catherine Ouest, coin de la rue Saint-George, bons gages.

BONNE D'ENFANTS demandée, références exigées. S'adresser 227 rue Université. 179—3

COUTURIERES — On demande des couturières d'expérience pour faire des jupes à la machine. S'adresser à A. Sommer and Co., 292 Sainte-Catherine ouest. 178—6

CUISINIERE — On demande une très bonne cuisinière. S'adresser 356 Craig Est. Hôtel Papillon et Ménard. 178—2

CUISINIERE — On demande une cuisinière au Boston Quick Lunch, 101 rue Sainte-Catherine Est.

CLAVIGRAPHISTE — On demande une jeune fille connaissant la sténographie et la clavigraphie et parlant les 2 langues. S'adresser le soir, entre 7 et 9 heures, à notaire Hébert, coin Vinet et Notre-Dame. 179—n

CUISINIERE — On demande une fille pour faire la cuisine, dans une petite famille demeurant à la campagne, sur le lac Saint-Louis. S'adresser immédiatement 92 rue St Mathieu.

FILLE demandée pour magasin de tabac, bonbons, fruits, etc., parlant les deux langues, références exigées. S'adresser 1962 St Jacques. 174—6

FILLES demandées pour ouvrage en cheveux. S'adresser chez J. Palmer and Son, 441 rue Sainte-Catherine ouest. 178—3

FILLE demandée pour laver les peintures dans famille privée. S'adresser immédiatement au No 50 rue des Inspecteurs. 179—6

FILLE ou femme demandée, âge moyen, respectable, pour l'ouvrage générale de deux chambres, pour une dame seule et deux enfants. 79 Hôtel de Ville.

FILLE — On demande une fille de salle d'expérience, parlant les deux langues, et une fille pour ouvrage général. S'adresser 205 Craig Est.

FILLE — On demande une bonne fille de table pour servir le lunch, 167 Saint-Laurent, Petit Windsor.

FILLE—On demande une fille âgée pour coudre les matelas à la main. Ouvrage facile. Rolland frère, 111 Windsor. 179—6

FINISSEUSE de casquettes d'uniforme de première classe demandée. S'adresser 20 Université.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

INSTITUTRICE demandée pour école modèle du village, à Saint-Philippe de Laprairie. S'adresser, mentionnant références, à G. A. Leblanc, secrétaire. 179—5

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille aimable, élégante, de tact, diplomate, conversant agréablement, pour vendre, dans un district français, des billets pour le concert du Children's Memorial Hospital. On exigera un peu d'expérience. Salaire excellent. Ecrire immédiatement à casier 685 la "Presse". 175—6

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour prendre soin des enfants. S'adresser au No 240 rue Guy. 178—2

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour aider aux travaux légers du ménage. Doit avoir de bons certificats. Aucune autre ne doit se présenter. 593 rue Cadieux.

MENAGERE demandée tout de suite pour un hôtel d'été de première classe, près de Montréal, munie de bonnes recommandations, pour prendre charge des chambres et de la lingerie. Ecrire casier 775 la "Presse". 178—2

MENAGERE demandée pour un presbytère de campagne, à proximité de Montréal, références exigées. S'adresser chez Mme W. Arcand, coin des rues St Laurent et Lagauchetière. 179—6

MODISTE DE ROBES — On demande de bonnes modistes pour travailler dans les robes. S'adresser 38B avenue du Parc.

MODISTES — On demande des ouvrières pour les robes, 291 Sherbrooke Ouest.

MODISTES — On demande de bonnes modistes ainsi que des apprenties, 235C avenue Hôtel de Ville.

OFFRE D'EMPLOI

Une position agréable, honorable et de confiance est offerte à toute femme disposant de quelques heures par jour et qui désirerait se créer un revenu de $15 à $25 par semaine. Informations complètes envoyées moyennant timbre-poste de 2 centins. Adressez: Boite Postale 7, Saint-Sauveur, Québec. 159—n F

REPASSEUSES — On demande des repasseuses expérimentées de linge fin. Vaste salle fraîche. Emploi constant. Bons gages. Toilet Laundry, 425 Richmond. 177—7

REPASSEUSES — On demande immédiatement de bonnes repasseuses. Place permanente. S'adresser 1075 Berri.

STENOGRAPHE demandée pour les mois d'été, capable de prendre la dictée en anglais et écrivant les deux langues. Mentionner l'âge, l'expérience et le salaire exigé. Ecrire casier 64, la "Presse." 179—2

VEILLEUSE — On demande une veilleuse de nuit à l'hôpital Sainte-Justine, 820 avenue Delorimier, ayant déjà fait du service. 177—n

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante pour aider au ménage dans une petite famille, pas de lavage et bon chez soi. 347 ou 209 St Charles-Borromée. 174—6

SERVANTE — On demande une servante pour le 8 de juin, ménage fini, au No 116 avenue Laval. 176—6

SERVANTE — On demande une servante dans une petite famille, références, généralement utile, lavages faits en dehors. S'adresser au No 765 boulevard Saint-Laurent. 177—6

SERVANTE — On demande une servante pour une famille de deux personnes. Références exigées. S'adresser le soir, à 1033 Saint-Hubert. 177—6

SERVANTE — On demande une servante générale, connaissant la cuisine, doit parler l'anglais, on garde une autre servante. S'adresser à 270 rue Bishop. 178—2

SERVANTE — On demande une servante pour la campagne, près de la ville. S'adresser chez P. Poulin et Cie, No 39 marché Bonsecours. 178—6

SERVANTE — On demande une servante pour prendre soin de la maison de deux personnes, devra être particulière et fournir de bonnes références, 311 rue Rachel. 178—6

SERVANTE —On demande une fille générale au No 1398 Notre-Dame Est, pas de lavage, références exigées. 178—6

SERVANTE demandée immédiatement, sachant faire un de cuisine, très bons gages, pas de lavage, famille privée, bon chez-soi. 2113 boulevard Saint-Laurent. Tél. Marchands 2085. 178—2

SERVANTE — On demande une servante générale pouvant faire la cuisine. S'adresser de 10 à 11½ et 6 à 8 heures, 129 rue Panet. 178-2

SERVANTE — On demande une servante pour petite famille, au No 22 rue Lasalle, près parc Lafontaine, pas de lavage.

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, pour famille de trois personnes. No 309 avenue des Pins, près rue Université.

SERVANTE — On demande immédiatement une servante pour aider à la cuisine, pas de lavage, pas d'enfants. 69 Sherbrooke Est.

SERVANTE — On demande immédiatement au No 550 Sherbrooke Est, une bonne servante, bons gages.

SERVANTE — On demande une servante générale, petite famille, bons gages. 463 Ontario Est.

SERVANTE — On demande une servante générale pour une famille sans enfant, plain-pied, sachant faire la cuisine. Références exigées. 1096 Saint-Denis. Tél. Est 3090.

SERVANTE — On demande une servante générale bien recommandée, pour aller à la campagne. S'adresser à 59 rue Sherbrooke Ouest.

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage. Salaire $12 par mois. 52 carré Saint-Louis. 179—2

SERVANTE — On demande une servante générale, 193 Berri.

SERVANTE — On demande une fille au No 371 Laval.

SERVANTE générale demandée. Pas de lavage, ni repassage. 244 Richmond. 179—2

SERVANTE — On demande une servante générale, pour une petite famille, pas de cuisine, gages $10 à $12 par mois. S'adresser immédiatement 475 Rachel.

SERVANTE — Jeune fille de 10 à 15 ans demandée pour aider au ménage. S'adresser 1062 Demontigny Est. 179—6

SERVANTE — On demande une servante générale. 1708 Notre-Dame Est.

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale demandée immédiatement, fille ou femme pour prendre soin d'un plain-pied, 5 pièces. S'adresser 784 rue Lafontaine, coin Plessis.

SERVANTE — On demande une servante, jeune personne préférée. S'adresser à 1035 rue Saint-Hubert.

AGENTS DEMANDES

AGENTS — Salaire, et commission, pour vendre nos arbres — red-tag stocks. — Ligne exclusive complète. Ils supportent particulièrement bien le froid. Cultivés seulement par nous, vendus seulement par nos agents. Echantillons excellents, gratis. Ecrivez maintenant, à Capital Nurseries, Ottawa. 139—M,s—n

AGENTS — Agents, vous pouvez faire de l'argent en vendant nos pommiers Peerless. Une variété dure d'hiver, originaire de Duchess et Wealthy, du nord du Minnesota. Chaque arbre garanti résister aux hivers de Québec. Nous offrons aussi une ligne complète de produits de pépinière convenant à la province de Québec. Pour conditions écrire à The Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 201Ms—n

AGENTS DEMANDES pour terrains, ventes faciles, argent remis aux 150 premiers acheteurs, commission $10 comptant par terrain, occupation immédiate. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE — On demande un associé pour une affaire bien établie, donnant de grands profits. Capital requis: $5,000, partie comptant et le reste sur les profits. S'adresser 55 rue Saint-Sulpice, à A. Gagnon, comptable. 176—6

ASSOCIE — On demande un associé aved $500 de capital, pour un commerce très payant. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 179-6

ASSOCIE demandé avec capital de $300, pour une nouvelle compagnie canadienne, faisant de très bonnes affaires. S'adresser M. Filiatrault, No 20 Saint-Jacques, entre 7 et 8 heures du soir.

CHAMBRES A LOUER

AVENUE VIGER, 69A — C. A. L. — Grande chambre à louer, lumière Auer. Véritable chez-soi. 177—3

AMHERST, 19 — C. A. L. — Meublée ou non, grande chambre devant, bain, gaz, près gare Viger et des bateaux. Prix modéré. 179—3

AVENUE DU PARC, 96 — C. A. L. — Chambre à louer avec tout le confort du chez-soi, 96 avenue du Parc, près Prince Arthur. Piano et usage du téléphone. Tél. Up 1825. 179—6

BLEURY, 217 — C. A. L. — Près Ontario. — A louer, deux salons non garnis en communication ou séparés; peuvent servir place d'affaire ou logement, bien éclairés, aussi lumière Auer. 177—3

GUY, 187 — C. A. L. — Chambre meublée. S'adresser 187 rue Guy. Mme Guilbault. 179—2

RACHEL, 274A. — C. A. L. — Belle grande chambre sur le devant, lumière Auer, meublée ou non, dans famille privée, quelques pas du Parc Lafontaine, pour un ou deux messieurs. 178—3

SAINT-DENIS, 63 — C. A. L. — Boudoir au premier, grande chambre sur l'étage du bain et chambre sur le devant, au troisième. 175—6

SAINTE-JULIE, 3 — C. A. L.—Chambre non meublée à louer, étage du bain, usage du poêle, famille privée, dame travaillant en dehors préférée, premier escalier. 178—2

SAINT-URBAIN, 459 — C. A. L. — Grande chambre non meublée à louer, bain, w.c., coin Ontario. 178—3

SAINTE-CATHERINE, 976 — C. A. L. — Chambre sur le devant à louer. 178—2

SAINT-ANDRE, 990A — C. A. L. — Meublée ou non, famille privée, pour une personne âgée désirant confort du chez-soi, lumière Auer, étage du bain, près de Rachel.

SAINT-DENIS, 1205 — C. A. L. — Un ou deux messieurs trouveront belle grande chambre avec ou sans pension.

SAINTE-FAMILLE, 14 — C. A. L., près Sherbrooke. Magnifiques chambres doubles et simples, avec lavabo et eau chaude, possession immédiate, famille privée.

VILLENEUVE, 100A — C. A. L. — Ville Saint-Louis. Chambre meublée ou non, tout le confort désiré. 179—6

WOLFE, 254 — C. A. L., près Sainte-Catherine. Deux grandes chambres non meublées, avec usage de cuisine, même plancher, famille privée sans enfants.

3EME AVENUE No 15 Viauville. C. A. L. Salon double, meublé, ou non à louer, bain, gaz, prix modéré.

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AMHERST, 307 — C. M. — Près Sainte-Catherine. Chambres meublées à louer, avec ou sans pension, prix modéré, gaz et bain. 177—3

AVENUE HOTEL DE VILLE, 71 — C. M. — Jolie grande chambre meublée sur le devant, avec usage de la cuisine, maison bien tranquille. 177-3

AVENUE HOTEL DE VILLE, 313. — C. M. — Chambre à louer, meublée, double ou simple, dans une famille privée, près rue Sainte-Catherine. 177—3

AVENUE COLONIALE, 590. — C. M., près Rachel. — Chambre meublée à louer, dans une famille française, pas d'enfants. 5 piastres par mois. 178—2

BERRI, 212 — C. M. — Près Sainte-Catherine, possession immédiate, belle chambre meublée, prix modéré, étage du bain, pas d'enfant. 178—3

BOULEVARD SAINT-LAURENT, 145 — C. M. — Grande chambre meublée ainsi que petite, pour couple marié ou deux dames, usage du poêle, $5.00 en montant. 178—3

CHERRIER, 48 — C. M. — Grande chambre donnant sur balcon, lumière électrique, fournaise eau chaude, étage du bain, famille privée. 176—6

CHAMPLAIN, 315. — C. M., près Ste Catherine. Belles chambres meublées, avec ou sans pension, bain, famille privée, pas d'enfants, possession immédiate. 178—3

CRAIG EST, 34 — C. M. — Belle grande chambre avec fenêtre sur la rue; aussi chambre plus petite pour monsieur ou dame. 179—3

CHAMP DE MARS, 114 — C. M. — Belle grande chambre double, ménage frais fait, pour couple ou deux messieurs. Avec ou sans pension. 179—3

DORCHESTER EST, 198 — C. M. — Chambre meublée, poêle à gaz, garde-robe dans la chambre, $2.00 par semaine. Gens tranquilles seulement. 179—3

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

DORCHESTER EST, 341 — C. M. — Chambre meublée à louer, famille privée sans enfant, lumière Auer, eau chaude, téléphone.

HOTEL DE VILLE, 93 — C. M. — Chambre double et simple, garde-robe, bain. Pension si désirée, messieurs ou couple marié distingués. 179-3

PARC LAFONTAINE, 10 — C. M. — Chambre et boudoir communiquant, très bien meublés, chez dame veuve sans enfant; maison très privée. 3,4,6

RACHEL, 319 — C.M. — Grande chambre meublée en avant, garde-robe, étage du bain, lumière Auer, poêle à gaz, familel privée, cottage moderne. 177—3

RUE LAFONTAINE, 679 — C. M. — Chambre meublée à louer, avec garde-robe, usage de la cuisine, prix $6. 177—3

RUE BEAUDRY, 323 — C. M., près Sainte-Catherine. Chambre double meublée, garde-robe, bain, etc., pour deux, $8 par mois, un seul, $6. 178—3

RUE UNIVERSITE, 16. — Belle grande chambre, étage du bain, nouvellement meublée, lumière électrique; chauffée à la vapeur; confort du chez-soi, localité centrale. 178—3

RUE SAINT-HUBERT, 238 — C. M. — Tout près de Sainte-Catherine. Chambre double et simple, chambre bien meublée à louer, avec usage du téléphone et du piano. Prix très modéré. 179—3

SAINT-DENIS, 268 — C. M. — Magnifiques chambres à louer, pourvues d'accommodations modernes, eau chaude, meubles neufs. Prix très raisonnables. Deuxième porte de la rue de Montigny. 172—12

SAINT-HUBERT, 1072 — C. M., près église Saint-Sacrement. — A louer, de suite, chambre garnie à personne honorable. 174—6

ST HUBERT, 75 — C. M. — Jolies chambres meublées, sur le devant, améliorations modernes, prix modéré. 175—6

SAINT-DENIS, 485 — C. M. — Près Sherbrooke. A louer, deux chambres de devant, ameublement neuf, lumière Auer, bain, avec ou sans pension, famille française sans enfants. Prix modéré. 176—6

ST DENIS, 1129 — C. M. — Près Marie-Anne, chambre double, meublée, famille privée, à louer à personne sérieuse. Une personne, $8, deux, $10.00. 176—6

SAINT-LAURENT, 99 — C. M. — 3 chambres meublées sur le devant, premier plancher, étage du bain, possession immédiate. 177—3

SAINT-HUBERT, en arrière, 382 — C. M. — Chambre garnie à louer, avec usage de la cuisine, prix modéré. 177—3

SAINT-HUBERT, 179 — C. M. — Chambre garnie avec lavabo, lumière Auer, famille privée, bon chez-soi pour personne tranquille. 177—3

SAINT-DENIS, 76 — C. M. — Deux belles chambres très bien meublées, tapis neuf, bain émaillé, eau chaude, lumière Auer. Messieurs ou couple marié, famille privée. 177—3

SAINT-ANDRE, No 286 — C. M. — Chambre garnie, double salon, ou petite chambre, près Sainte-Catherine, dans famille privée. 177—3

SAINT-DENIS, 417 — C. M. — Salon double, aussi grande chambre meublée, première classe, lumière Auer, famille privée de deux personnes sans enfants. On parle anglais et français. Possession immédiate. 177—3

SAINT - CHARLES - BORROMEE, 348 — C. M. — A louer, chambres garnies, grandes ou petites, améliorations modernes. Prix modérés. 177—6

SAINTE-CATHERINE EST, 322 — C. M. — A louer, petite chambre meublée sur l'étage du bain, près Saint-Denis. 178—2

SAINT-LAURENT, 94. — C. M. — 2 grandes chambres meublées, sur l'étage du bain, possession immédiate, usage de la cuisine si désiré. 178—3

SHERBROOKE EST, 73 — C. M. — Belle grande chambre de devant, bien meublée, aussi belle chambre simple de devant, vue magnifique. Possession immédiate. 178—6

SAINT-HUBERT, 198 A — C. M. — Chambre double meublée, pour couple ou deux messieurs, sur étage du bain avec tout le confort voulu. 178—3

SAINT-CHRISTOPHE, 233 — C. M. — Près Sainte-Catherine, salon et chambre double, richement meublées, avec garde-robes, étage du bain, famille de deux personnes. Maison tranquille. 178—3

SAINTE-CATHERINE EST, 283 — C. M., près Saint-Denis. Belle grande chambre-salon meublée, sur le devant, famille privée, lumière électrique, prix modéré. 178—3

SAINTE-ELISABETH, 223 — C. M. — Deux magnifiques chambres meublées, avec usage de cuisine si désiré. Possession immédiate, famille sans enfants. 178—3

SAINT-HUBERT, 646 — C. M., près Ontario. Chambre meublée sur le devant, lumière Auer, famille privée sans enfants. 179—3

SAINT-DENIS, 435 — C. M. — Magnifique chambre meublée ou non, pour couple marié ou deux messieurs, étage du bain, famille privée. 179-4

SAINTE - ELISABETH, 232 — C. M. Grande chambre meublée à louer. Prix modéré. 179—2

SAINTE-CATHERINE EST, 937 — C. M. — On trouvera des chambres garnies à louer. 179—3

SAINT-HUBERT et VIGER — C. M. — Chambres à louer dans localité centrale, avec améliorations modernes, maison paisible, bonne classe seulement. Première porte, coin Est Saint-Hubert et avenue Viger. 179—6

SAINT-DENIS, 400B — C. M. — En bas, grande chambre, devant, meublée, lavabo, famille privée, pour messieurs, $3.00 par semaine; petite, $1.50. Possession immédiate. 179-3

SAINT-DENIS, 137 — C. M. — Suite de deux et trois chambres meublées ou non, cuisine comprise. Autre chambre réparée à neuf, avec lavabo.

CHAMBRES ET PENSION

AVENUE LORNE, No 30 — C. E. P. — Passé la rue Milton. — Chambre de devant, double, joliment meublée, aussi chambres simples, toutes les commodités modernes. Magnifique localité. Pension si désirée. 175—6

BERRI, 182 — C. E. P. — Chambres doubles à louer, avec pension. 177—3

BERRI, 925B — C. E. P. — Magnifique chambre sur le devant, lumière Auer, garde-robe, avec bonne pension. S'adresser 925B Berri. 179-3

CHAMP DE MARS, 130 — C. E. P. — On trouvera chambre et pension.

PENSION Mme GAUTHIER, située 325 Sherbrooke Est, près Saint-Denis, magnifique salon, boudoir, lit-meuble, tapis velours, miroir, gazelier, cheminée. Est 1208. 176—6

SAINT-HUBERT, 87 — C. E. P. — Belle grande chambre meublée à neuf, améliorations modernes, très bonne pension. Aussi pensionnaires de table demandés. 174—6

SAINT-DENIS, 94 — C. E. P. — Chambre simple à louer, avec pension de première classe. Usage du téléphone. 175—6

SAINT-DENIS, 74. —Chambres et pension française. Avis aux touristes et voyageurs. Les personnes désireuses d'un bon confort doivent s'adresser à cette maison; ne pas confondre avec les maisons similaires, cuisine française, belles chambres, vastes, bien décorées et saines, bain, eau chaude, lumière Auer, installation moderne et de premier ordre, à proximité de toutes gares, au centre de la ville. Tramways devant la porte. Madame De Pellerin, propriétaire de cette maison, donne des leçons et conversation de pur français. Repas, 35c et à la carte. Téléphone Bell Est 4931. 175—12

SAINT-ANDRE, 535 — C. E. P. — Chambres à louer sur le devant, pension, lumière électrique, téléphone. Messieurs ou couple mariés. Famille privée, deux personnes, pas d'affiches. 176—6

CHAMBRES ET PENSION

SAINT-DENIS, 492 — C. E. P. —Chambres spacieuses, améliorations modernes, table soignée, phone 4172 Est. Aussi pension de table. 176—6

SANGUINET, 197 — C. E. P. — On trouvera chambre et pension dans famille privée, prix modéré. 177—3

SAINT-DENIS, 299A. — C. E. P. — Deux grandes chambres meublées, pour messieurs et couple sans enfants, améliorations modernes, bon chez-soi, prix modéré. 177—3

SAINT-HUBERT, 46 — Pension Sainte-Cécile — Magnifique chambre de salon, premier, deuxième étage, pension de table de première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone. Site enchanteur, balcon, beaux arbres, proximité des bateaux, gares Viger, Windsor, Bonaventure. 177—6

SAINT-DENIS, 142 — C. E. P. — Très jolie chambre double sur le devant, aussi boudoir avec balcon, garde-robe, eau chaude, téléphone. Bonne pension. 177—3

SAINT-ANTOINE, 121A. — C. E. P.— Vous trouverez bonne maison de pension, à la semaine, avec chambre, $3.75; chambre seule, $4; repas à toute heure, 15c, 25c. 178—6

SAINT-DENIS, 994. — C.E.P. — Chambres simples et doubles, améliorations modernes. Aussi pensionnaires de table. Tél. Est 3414. 178—6

SANGUINET, 117A, près rue Sainte-Catherine. Chambre et pension de première classe, avec garde-robe, dans une maison privée, trois grandes personnes seulement demandent un couple. 178—2

SAINT-CHRISTOPHE, 368 — C. E. P. — Chambre et pension pour deux messieurs, à $3.50 par semaine, maison privée, pas d'enfant. 178—3

SHERBROOKE EST 373 — C. E. P. — Chambre et pension de première classe, magnifique localité. Nous donnons aussi des repas à la demande. 178—6

SHERBROOKE EST 259 — C. E. P.— Maison de pension de première classe, lumière électrique, eau chaude et froide dans chaque chambre. 179—3

PENSION D'ENFANTS

PENSION D'ENFANTS — On prendrait des orphelins en pension. Prix modéré, près des écoles. Pour informations, s'adresser chez M. le curé, Boulevard Saint-Paul. 176—6

PENSION DE TABLE

SAINT-HUBERT, 94 — Pension de table. On trouvera une bonne pension de table. 178—3

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE — Un jeune homme tranquille ayant un orgue en sa possession, demande une chambre simple à bon marché, dans le centre de la ville. S'adresser par lettre à casier 70 la "Presse."

PENSION D'ETE

BEAUREPAIRE — Pension d'été, 2 ou 3 personnes, trouveront une ou deux chambres meublées, avec usage de salle à dîner et cuisine chauffée avec tous les ustensiles et vaisselle fournis, à Beaurepaire, en face du lac. Maison Lépine. 178—3

COTEAU DU LAC — Pension d'été. Manoir ouvert le 1er mai, sur le bord du lac, peut accommoder encore quelques pensionnaires, dames, messieurs et familles, pension de premier ordre, lait frais et crème tous les jours; grandes chambres bien aérées, téléphone, salle de billard; récemment réparé et meublé, bains chauds et froids, canotage, pêche et bain, balançoire et hamacs, terrain de croquet, etc. Taux, $5 par semaine. S'adresser comte de Henri, manoir, Coteau du Lac, Qué. 177—6

ON PRENDRAIT quelques pensionnaires sur une ferme, près d'un lac, dans les Montagnes Laurentides, bonne pension, canotage et natation; prix modéré. Boîte 12, Rockway Valley, Qué. 179—4Ms

SAINT-EUSTACHE — Pension d'été, chez Mme Théophile Doré, pension de première classe, famille privée sans enfants, maison située au nord de la rivière, place idéale, prix modéré. 177—6

RESIDENCES D'ETE A LOUER

MAISONS à louer, tout près de la gare de Val Morin, deux maisons partiellement meublées ou non meublées, avec bois, eau, cheval, et autres commodités, depuis maintenant jusqu'au premier octobre. Ecrire Casier 5, la "Presse." 177—3

HUDSON SUR LE LAC, maisons d'été meublées, grands terrains, beaucoup d'arbres, eau dans le bain et dans la cuisine, près de la gare, du quai et de l'église catholique. Loyer modique. J. McNaughten, Hudson-on-the-Lake.

POINTE - CLAIRE — Résidence d'été à louer. Grande villa de neuf pièces, bord de l'eau, dix minutes de la station. Bonnes conditions. S'adresser immédiatement à M. le maire Brisebois, Pointe-Claire. 176-6

SAULT AU RECOLLET — Résidence d'été à louer, bord de la rivière, voisine du couvent du Sacré-Coeur. S'adresser C. M. Domingue, 20 Saint-Jacques, ou 489 Mont-Royal. 179—6

MAISONS A LOUER

APPARTEMENTS FRONTENAC, square Saint-Louis. 7 et 8 pièces chauffées, eau chaude, poêle à gaz, gazeliers, électroliers, concierge, etc. Parfait ordre, possession immédiate, loyer modéré. S'adresser concierge sur les lieux. 167—26

M. A. L. — 2 magnifiques logements, six pièces, toutes éclairées, bain et closet séparés, gaz, lumière électrique. N. A. C. Fortier, 2091 Labelle, boulevard Saint-Denis. Est 2993, ou 20A Saint-Dominique. Est 2895. 177—6

AVENUE BOURBONNIERE, 218. — M. A. L., Maisonneuve. —Plain-pied non meublé, 5 pièces, w.c., améliorations modernes, loyer $9.00. S'adresser 5 avenue Bourbonnière. 174—6

A LOUER 150 magnifiques logements avec améliorations modernes de 6 et 7 pièces avec chauffage à eau chaude, depuis $15 jusqu'à $25. Demandez une liste située dans Montréal Annexe. S'adresser à P. O. Coulombe, Bâtisse la "Patrie", Chambre No 13. 174—6

LOGEMENTS propres à louer, possession immédiate, bain, gaz, Nos 614-601 avenue Delorimier. Nos 124-126 rue Orléans, Maisonneuve. S'adresser G. Martin, 38 Notre-Dame Est. 174—6

AVENUE CLAIRMONT, Annexe — M. A. L. — Plain-pied avec écurie à louer. 14 avenue Clairmont, Annexe, six pièces. A. S. Archambault, 60 Notre-Dame Est. Main 2148. 174—6

VIAUVILLE — 5ième avenue, logement à louer, 5 pièces, loyer $9.00. S'adresser 285, 5ième avenue, Viauville, E. D. 175—6

RUE CUVILLIERS, 615, 617, 619, 621 — M. A. L. — 6 et 7 chambres, modernes, décorations, près des usines du C. P. R. $13. S'adresser 712 Hutchison Est 5583. 175—6

ANGUS SHOP, rue Saint-Germain. — M. A. L. — Maisons à louer, $7.50 et plus. Aussi à vendre, rapportant 12 pour cent. S'adresser coin Ontario et Saint-Germain, ou Bell Tél. Est 2975. P. U. Cloutier, 158 Forsyth. 176-6

ONTARIO EST, 1531 — M. A. L. — Logement, 7 pièces, w. c., bain, gaz, peintures limitées, belle localité. S'adresser à 1535 Ontario Est. 176—6

RUE OSBORNE — M. A. L. — A louer, 3 pièces meublées et éclairées, situées 61 rue Osborne, vis-à-vis gare Windsor, prix $15 par mois. 176—6

SAINT-URBAIN, 1660 — M. A. L. — Ville Saint-Louis; plain-pied à louer, 5 pièces, en bon état, loyer modéré. S'adresser Nap. Théorêt, 61 Saint-Gabriel, Main 802. 176—6

VIAUVILLE — M. A. L. — Plain-pied moderne à louer, coin 5ième avenue et Notre-Dame. Face au fleuve et parc. C. A. Prévost, 2 avenue Prévost. Tél. Est 1187. 176—6

MAISONS A LOUER

DROLET, 879 — M. A. L. — Joli logement à louer, 5 pièces, w. c., bain, gaz, peinture imitée, ménage fait à neuf. S'adresser sur les lieux. 177—6

RUE SAINT-HUBERT, No 898 — M. A. L. — Plain-pied, 8 pièces, fini à neuf, améliorations modernes, loyer $22. S'adresser H. P. Young, 74 Saint-Jacques. Tél. Main 2617, Est 2550. 177—6

CANNING, 101A — M.A.L. — Plain-pied de 6 pièces à louer. 177-6

AU CENTRE — M. A. L. — A louer, au centre, 2 logements, 3, 4 et 5 pièces, w.c., très confortables, possession immédiate, avec références. S'adresser No 157 rue Vitré Est. 177—6

LOUER — $10. Plain-pied neuf, cinq pièces, gaz, au nord de la ville, en face des Carmélites, près de la rue Saint-Denis. 248 Ontario Est. 177-6

RUE CADIEUX, 650. — M. A. L. — Maison de 8 pièces, éclairée au gaz, très confortable, prix modéré. S'adresser Dr Théoret, 1862 boulevard St Laurent. 178—6

SAINT-DENIS, 822 — M. A. L. — Coin Duluth. Maison à louer, tout à neuf, 6 pièces, eau chaude, gaz, passage, avec toutes les autres commodités, très confortable. S'adresser 820 Saint-Denis. 178—6

RUE SAINT-DENIS. — M. A. L. — Plain-pied, huit pièces, passage, bain, w.c., chauffés, planchers couverts, poêle à gaz, $30 par mois. S'adresser 88 Saint-Denis. 178—6

RUE ORLEANS, PRES STE CATHERINE — M. A. L. — Logements de 5 et 6 chambres, loyer très modéré. A. Rivest, Bâtisse la "Presse". Tél. Main 1970. Soir, 357 Maisonneuve. Tél. Est 5402. 178—6

LOGEMENT à louer, 6 pièces—plain-pied du milieu — en parfait état, loyer $10 par mois pour une famille peu nombreuse. Références exigées. S'adresser au No 21 rue Davidson, quartier Hochelaga. 179—2

RUE WAVERLEY, Nos 78B, 80 et 80B — M. A. L. — Logements de 7 pièces, réservoir à eau chaude, plomberie ouverte et nickelée, gaz, électricité, finis de première classe. On donnera 2 mois de loyer pour rien à un bon locataire. Prix, $18 et $19. S'adresser Avard et Dagenais, agents d'immeubles, 47 Saint-Vincent. 179—6

RUE CAZELAIS — M. A. L. — No 39. S'adresser T. Girard, 68 rue Saint-Jacques. Main 2538. 179-6

AU CENTRE DE LA VILLE — M. A. L. — Au premier, 3 pièces et un passage, w.c., $8.00, 2 soubassements, 3 pièces, $6.00. S'adresser 5 Sainte-Elisabeth.

AVENUE UNION, 81 — M. A. L. — Pendant un ou deux mois, appartement bien meublé, avec toutes les commodités, y compris piano et téléphone. Pour détails s'adresser au concierge, sur les lieux.

RUE RIVARD — M. A. L., près Roy. — 6 pièces, passage, chambre de bain, balcon, eau chaude et eau froide, ménage fait. S'adresser chambre I, bâtisse la "Presse." M. Moffatt. 179-2

DUFFERIN, 1689 — M. A. L. — Deux logements ayant chacun 6 pièces, y compris salle de bain, $10.00 par mois. 179—6

MAISON à louer et ménaeg presque neuf à vendre, pour cause de départ. S'adresser au No 335 Beaudry. 179—2

RUE BEAUDRY — M. A. L. — 3 logements, 2 de 4 pièces et 1 de 7, loyer bas, possession immédiate. S'adresser Jos. Brien dit Desrochers, 485 rue Beaudry. 179—6

A VIAUVILLE

MAISONS à louer, beaux plain-pieds modernes de 7 à 8 pièces, et un logement de 10 pièces avec appareil de chauffage. Gaz et électricité, le tout situé à Viauville, coin de la 4ième avenue et Lafontaine. S'adresser sur les lieux. 78—n

A LOUER

BOUTIQUE — A louer, au No 49 rue Saint-Justin, une boutique, 35 pds large par 60 pieds de profondeur, avec grande cave cimentée, même dimension, pouvant servir pour manufacture, salle de billard, quilles, salle à manger, imprimerie, etc. S'adresser 62 Sainte-Catherine Est. 92—n

BOUTIQUE—Bonne boutique à louer, 2 étages, moteur électrique et outillage de menuiserie, louera bon marché. S'adresser à C. Bourdon, 605 Davidson. Tél. Est 1946. 176—6

PIANO A LOUER — Une famille quittant la ville cet été, donnerait à une famille, l'usage d'un piano droit pour en prendre soin. Ecrire à Casier 12 la "Presse." 178—6

BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER — A louer, beau bureau, convenable pour agent d'assurance, agent d'immeuble ou salle d'échantillons. S'adresser Johnson et Lepage, 58 rue Saint-Jacques. 176—6

PLACE de bureau à louer, rez de chaussé, usage du téléphone, agent d'assurance préféré. Canada Investment, Reg'd, 8 boulevard Saint-Laurent, près Notre-Dame.

ON DEMANDE A ACHETEH

BILLETS de mont-de-piété demandés. — Nous payons les plus hauts prix pour les billets de mont-de-piété, diamants, bijoux. J. B. Miller, 437 Saint-Jacques. Tél. M. 3794. 178—2

NOUS ACHETONS toutes sortes de meubles, poêles, fourrures et vêtements de messieurs. Nous échangeons contre du neuf à des prix raisonnables. Eystein, 57 Craig Est. Tél. Est 1168. 170—12

ON DEMANDE à acheter des tapis et vêtements de toutes sortes, paiera un bon prix pour ces marchandises. Téléphoner Main 965, ou écrire Sam. Pearson, 776 Notre-Dame Ouest. 178-12

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE OU A LOUER — Maisons d'été meublées, près d'un beau lac. Conditions faciles. Demandez notre catalogue. D. W. Grignon, Sainte-Adèle, Qué. 173—18

A LOUER ou à vendre deux maisons meublées, avenue Strathmore. S'adresser à J. W. Wilson, 40 avenue Lincoln. Téléphone Up 1488. 179—6

RESTAURANT à vendre ou à louer, d'ici au premier juin, bon centre d'affaires, loyer $16.00 par mois avec logement. S'adresser 1284 Notre-Dame Ouest. 174—6

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE OU A ECHANGER — Nous avons toujours en mains toutes sortes de propriétés et de commerces, tels que: hôtels, restaurants, magasins de tabac, épiceries licenciées ou non, magasins de marchandises sèches, à vendre ou à échanger.

Les personnes désireuses de faire un marché avantageux peuvent s'adresser à nous en toute confiance.

AVARD ET DAGENAIS, 47 Saint-Vincent, chambres 2 et 4. Tél. Bell Main 6790. 161—26

A VENDRE ou échanger pour propriété, épicerie et étal de boucher, vendant au-delà $400.00 par semaine. Pour informations, 356 Craig Est. Tél. Main 6366. 176—6

A VENDRE OU A ECHANGER — Phonographe Edison Home, 75 records, tout neuf, vendra bon marché ou échangera contre valeur égale. S'adresser 315 Fullum.

A VENDRE

AMEUBLEMENTS — A conditions très faciles et à des prix très modérés ; meubles de salon, de salle à dîner, de chambre à coucher ; poêles, tapis, prélarts, rideaux, go-carts, ainsi qu'ameublements de bureaux, pupitres, bibliothèques, etc. La Cie Prince, 85 rue Saint-Laurent. 129—306

AMEUBLEMENT de bonnes qualité à vendre immédiatement en bloc, ou en partie, buffet, lit en cuivre, chaises de fantaisies, tapis, prélarts, etc. S'adresser 420 St André. 174—6

A VENDRE

A VENDRE — Manufacture d'empois établie depuis 3 ans dans la Nouvelle-Angleterre, très connue dans ce district. 100 pour cent de profits, à vendre pour cause de maladie. Conditions très libérales. Bonne chance pour un jeune homme qui veut s'établir. S'adresser 101 Mont-Royal, Montréal. 158—n

A VENDRE — Si vous désirez acheter commerce quelconque, tel que hôtels, restaurants, magasins de cigares, épiceries, salles à manger, maisons meublées pour louer des chambres, magasins de modistes, de quincailleries, de merceries, clos de bois et charbon, boutiques de barbier avec magasin attenant, étaux de boucher, boulangerie, moulins à scie, inventions brevetées, etc., n'hésitez point de venir me voir, j'en établis des centaines par année. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, en face la "Patrie". Etabli depuis 19 ans, aucune commission à payer. 175—6

A VENDRE — Stand pour cirage de chaussures à vendre, shine, chaises 6 pieds, en cuivre, 2 plateformes en marbre; aussi à louer magasin avec réparations voulues, 1614 Notre-Dame Ouest, 100 pieds profondeur. Vendrait ou louerait un jeu de quilles, bonnes conditions. S'adresser 17 Parc St Henri. 175—6

AMEUBLEMENT d'une maison de pension de 14 pièces très chic, au centre des affaires, peut être vendue un, deux logements, 171 Lagauchetière Ouest. 177—6

BOUTIQUE de forge à vendre, village Rapide l'Orignal, près chemin de fer Pacifique, qui est actuellement en construction. Honorius Gauvreau, Rapide l'Orignal, comté Labelle, Qué. 159—22

BOUTIQUE de barbier à vendre, deux chaises tournantes et un stand, bonne place d'affaires et bonne clientèle. S'adresser Joseph Mercier, 718 Ontario Est. 178—2

BOUTIQUE de forge à vendre, à Côte Vertue, Saint-Laurent, terrain 180 x 90, maison en bois 5 pièces, 28 x 24 ; avec extension de 16 x 14 ; la boutique mesure 40 x 30, avec outillage en double ; écurie avec remise. Le tout pour $2,000. Peu de comptant exigé. S'adresser Avard et Dagenais, agents d'immeubles, 47 Saint-Vincent. Tél. Main 6790. 179—6

BOUTIQUES DE BARBIERS — J'ai plusieurs bonnes boutiques de barbier à vendre, bonne place d'affaires. Occasions pour quelqu'un désirant s'établir, avec logement privé. Prix raisonnable. Conditions faciles. S'adresser à J. C. Bertrand, 50 Notre-Dame ouest. 179—6

BOULANGERIE à vendre, faisant 2500 pains par semaine, au centre. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 179—6

BOUTIQUE de barbier de six chaises à vendre, bonne place d'affaires. S'adresser à H. Larocque, 565 Saint-Jacques, vis-à-vis la gare Bonaventure.

CLIENTELE de bière Dow à vendre, bonne clientèle, chance exceptionnelle. S'adresser 925 Charlevoix. 177—6

CHAUSSURES — Nous donnerons 50 cents à chaque client sur nos chaussures valant $4.00, $4.50, $5.00, $5.50, $6.00. Grand Union Shoe Store, 397 Notre-Dame Ouest. 156—26

CREME à vendre. — La crème du lait de 23 vaches pour tout l'été à des personnes solvables. Faites votre offre. S'adresser à W. MacDuff, Upton, P. Q. 178—7

CLIENTELE de lait à vendre à bon marché, aussi bonne clientèle dans le quartier Hochelaga et Place Jacques-Cartier. S'adresser 322 Saint-Patrice. 178—2

CHAUDIERE — A vendre, une chaudière à eau chaude Buffalo, No 11, convenable pour chauffer une petite maison. S'adresser au bureau du secrétaire, Université McGill. 179—3

CHAPEAUX — Nous sacrifions tout notre stock de chapeaux garnis, et nous les vendrons à votre prix, samedi soir, à 7.30 heures, au No 211 Amherst.

CLIENTELE DE PAIN — A vendre, une bonne clientèle de pain, chevaux et voitures, à bon marché. S'adresser entre 6 et 8 heures le soir, à 804 Lafontaine.

CLIENTELE de 1,000 pains par semaine à vendre, charriots d'hiver et d'été, ainsi que cheval et les autres accessoires. S'adresser 1475 Saint-Dominique.

DEBIT DE LIQUEURS à vendre, faisant commerce de gros et détail, faisant de très bonnes affaires. S'adresser à Madame Narcisse Lachance, No 2, Spring St., Manville, R. I. 178—6

ENGIN, bouilloire à vendre, 25 forces, ascenseur pour manufacture, machine à trancher bois de boites à fromage, tout presque neuf, bonnes conditions. M. Boucher et Cie, Saint-François du Lac, Qué. 177—6

ETAL avec épicerie combinée à vendre, clientèle anglaise, $400 d'affaires par semaine, vendra avec tout le roulant complet, très bon marché. 18 rue Young, Annexe. 178—6

ETAL de boucher à vendre, bonne place d'affaires, ventes $250 à $300 par semaine. On échangera contre un terrain de 25 x 100 dans la ville, ou contre petit restaurant de $500 à $600. O. Massicotte, bâtisse la "Patrie". Tél. Est 3894.

FIXTURES A GAZ A VENDRE — Beau gazeliers, 3 branches, $4.50, $3.50, $2.50, 2 branches, $2.65, $2.00, $1.65, pendant 50c, 55c, 60c, manteaux 10c, 25. J. M. Guindon, 988 Ste Catherine Est. 154—26

FOIN — A vendre, 15 tonnes de beau et bon foin. Vendra par lot de char ou d'un bloc. S'adresser à W. MacDuff, Upton, P. Q. 178—7

FOURNAISE — A vendre, une fournaise à vapeur Gurney, en usage pendant quelques mois seulement. A bon marché. S'adresser D. A. Bethune, 483 rue Bleury. 179—2

FUSILS à vendre, 2 fusils, à bon marché, marque Bernard, fabrique de Belgique. S'adresser à Camille Gratton, fleuriste, ville Saint-Laurent.

KODAK — A vendre, beau kodak de $25, vendra $15, avec boite ; aussi baromètre, bon marché. S'adresser 485 Berri.

MEUBLES ET VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélarts, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix, ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig Ouest. 155—26

MAISON meublée à vendre, de 4 pièces, petit loyer, rue Saint-André, No 89, en face du carré Viger, à droite en entrant. 175—6

MEUBLES — Avant d'acheter vos meubles, tapis, prélarts visitez le nouveau magasin, près du Parc Lafontaine, 20 p. c., meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co., 269 rue Rachel. J. B. Duhamel, J. Fleury, gérant. 162—26

MACHINES A LAVER — $9.50, $8.50, $6.50, $5.50, $4.00, $3.50. Satisfaction garantie ou argent remis. J. M. Guindon, 988 Ste Catherine Est. 154—26

MACHINES — A vendre, machines à fabriquer le Golden Rice Crisp, en grande demande aux places d'eaux, aux expositions, dans les parcs, etc. Si un profit net de cinq à vingt piastres par jour vous intéresse, écrivez et demandez des renseignements à R. McGregor and Co., 99 avenue Gladstone, Toronto, agents canadiens. 175—5

MEUBLES — A vendre, mobilier de chambre, couchette de fer et de cuivre, comptant ou termes faciles. F. Guibord et Cie, 916 rue Sainte-Catherine Est. 175—6

MARCHANDS DE CHAUSSURES — Marchands, écrivez et demandez la liste de prix de nos 1,050 variétés. Holmes Warehouse, Newark Street, Leicester, Angleterre. 107—n

MOTEUR — Moteur électrique de ½ cheval-vapeur; a coûté $90; sera vendu bon marché. S'adresser à M. Rosenbloom, 4 et 6, rue St Laurent, Place du marché. Tél. Est 511. 178—6

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, dessus plat, dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 175—26

A VENDRE

MOBILIER — A vendre, un bon mobilier de chambre tout neuf, que l'on vendra à sacrifice, avec un lit-meuble. 246 Dorchester Est. 178—6

MACHINES à laver, $3.50, $4.50, $5.50, $6.50, $8.00, $9.50. Livrées à domicile et vendues à l'essai. J. M. Guindon, ferronneries et peintures, 988 Sainte-Catherine Est. 178—26

MAISONS DE PENSION à vendre, dans toutes les parties de la ville. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. 178—6

MOTEUR — Bon monteur électrique à vendre, chance exceptionnelle pour un prompt acheteur. S'adresser au No 104 rue Cuvillier, Saint-Henri.

PARAPLUIES — Le plus gros stock de parapluies, parasols, cannes, de la ville. Parapluies recouverts et réparés. The Dominion Umbrella, magasin 407 Sainte-Catherine ouest. Fabrique, 139 Saint-Pierre. 177—26

PAPIER à couverture à vendre à bon marché, coal tar, goudron, papier à lambrissage jaune ou noir, papier 2 et 3 plis, etc. The National Coal Tar Co., 21 rue Wellington, Main 2992. 160—26

PEINTURE — A vendre, 600 gallons de peinture préparée, au gallon, demi et pinte, à 90 cents le gallon, couleurs assorties, chez Joseph Papineau, marchand de ferronnerie, 1479 Notre-Dame ouest, près Atwater. 179—6

POELE — A vendre, poêle de cuisine en fonte, 4 ronds, corniche et bouilloire, tout neuf, à vendre à sacrifice. S'adresser 404 Dorion.

QUICONQUE désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 Sainte-Elisabeth. Commandes prises par téléphone Est 3272. 158—26

REGISTRE à vendre, des plus modernes, coûtant $450, vend a $200, conditions faciles. Café la "Patrie", 112 Ste Catherine Est. Téléphone Bell Est 4661. 174—6

STOCK D'EPICERIE et garnitures à vendre; aussi magasin à louer. Se présenter au No 160 rue Sainte-Elisabeth. 178—2

SALLE à manger à vendre, rue Lasalle, près Notre-Dame. Prix $300. Revenus environ $100 par semaine. O. Massicotte, bâtisse la "Patrie".

TORDEURS garantis pour 5 ans, $6.00, garantis pour 3 ans, $4.25, aussi de $3.50 à $2.25. J. M. Guindon, 988 Ste Catherine Est. 154—26

TAPIS — A vendre, tapis, couchette d'enfant, cabinet à porcelaine, cabinet à barbe et couchette simple en fer. S'adresser 923 rue Saint-Denis. 178—6

TORDEURS, $3.00, $3.50, $4.50, garantis pour 2 ans ; $6.00, garantis pour 5 ans. J. M. Guindon, 988 Sainte-Catherine Est. 178—26

TOUR — A vendre, un tour de seconde main, de 8 pieds de lit, avec brèche pouvant tourner par-dessus traineau 15 pouces, brèche 21 pouces ; un moteur électrique de seconde main de 1½ c. v. W. A. Bassett, Valleyfield, Qué. 179—6

TAPIS, LINGERIE — Deux beaux tapis à vendre, en bonnes conditions, un magnifique manteau mouton de Perse pour dame, aussi autre lingeri de dame, vendra très bon marché. S'adresser entre 8 et 11 heures a.m., 95 rue Hutchison. Tél. Up 4037.

VENEZ à notre encan de blouses et de chapeaux garnis pour dames, qui aura lieu samedi soir, à 7.30 heures, au No 211 Amherst.

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

A VENDRE à l'encan, 25 chevaux de toutes sortes, pesants et légers, seront offerts à l'encan sans réserve, jeudi, 4 du courant, à 2.30 heures p.m. Aussi 2 boghels piano box, bandages en caoutchouc, ainsi que des harnais, 33 Place Jacques-Cartier. P. Vandelac et Cie, encanteurs.

ALMONGOMERY — Le célèbre reproducteur Almongomery enregistré, excellent trotteur, pesanteur 1,270 livres, record 2.10¼, appartenant à A. Bergeron, sellier, 411 Saint-Joseph, Lachine, est visible tous les jours. 179—26

BOGHEI — A vendre un boghei phaeton avec bandages en caoutchouc. S'adresser No 220 St Hubert. 178—6

BOGHEI à vendre à bon marché, avec "top," porte très doux. 268 Marie-Anne, coin Christophe Colomb. 178—2

CHEVAUX — Cinq chevaux d'ouvrage à vendre, $50 en montant, 2 vaches à lait garanties pour quatre gallons, 2 tombereaux, bon marché. S'adresser à 160 Abbott, Westmount ; le soir, 2509 Saint-Jacques Ouest, Chemin Lachine. Tél. West 443. 177—6

CHEVAL à vendre, 7 ans, 900 livres, bien beau, ayant coûté $250; vendra $150; dame peut conduire; aussi boghel piano box. S'adresser 89 Shannon. 175—6

CHEVAL hongre bai, 6 ans, bonne allure, ayant gagné des prix aux expositions de l'ouest, à vendre, ainsi que boghei et harnais. S'adresser 32 rue Bishop. 174—6

CHARRETTE de boucher, de seconde main, six express neufs, 1 express de seconde main, à vendre, 336 Rachel, ou 88 avenue Labelle. Marchands, 2088. 175—6

CHEVAL blanc bien sain, un magnifique carrosse, aussi un harnais en parfait état. S'adresser 266 avenue Bourbonnière, Maisonneuve. 176—6

CHEVAUX de carrosse à vendre, d'ouvrage et de voitures, aussi chevaux légers, bon marché. S'adresser 792 Ste Catherine Est, en arrière du No 278 Panet. 177—6

CHEVAL à vendre, 8 ans, sain, aussi boghei Gladstone et harnais en bon ordre. S'adresser 1597 Saint-Hubert, boulevard Saint-Denis. 178—6

CHEVAUX boiteux guéris par Absorbine et tenus au travail, $2.00 la bouteille, chez marchands. W. A. Young, P. D. F., c-o Lyman, Sons and Co, Montréal, agents.

CHEVAL extra pour gros ouvrage, pesant 1,500 lbs, 6 ans. S'adresser 75 rue des Commissaires, après 6 hrs, 92 St Denis.

CHEVAL — VOITURE — A vendre, un cheval et une voiture "piano box." Bon marché. S'adresser 10 Dorchester Est. 179—6

ENCAN — Samedi, à 7.30 heures p.m., nous vendrons à l'encan tout notre stock de chapeaux garnis pour dames et toutes nos blouses de linon et soie. Ne manquez pas cette vente qui aura lieu au No 211 Amherst.

JUMENT — Bonne jument grise à vendre, rapide, bien saine, âgée de 5 ans, pesant 1050 ; aussi boghei et traineau. S'adresser 1231A Bordeaux, entre 5 et 6 heures. 174—6

JUMENT — Bonne jument grise à vendre, rapide, bien saine, âgée de 5 ans, pesant 1050 ; aussi boghei et et harnais. S'adresser 1231A Bordeaux, entre 5 et 6 heures. 177—6

JUMENT — Bonne jument grise à vendre, rapide, bien saine, âgée de 5 ans, pesant 1050 ; aussi boghei et harnais. S'adresser 1231A Bordeaux, entre 5 et 6 heures. 176—6

JE PUIS loger et nourrir des chevaux pour $18 par mois. Confort de premier ordre. Localité centrale et soin des voitures, etc. Ecrire à L. Henry, 12 rue Sherbrooke Est. 177—6

LORRY — Bon lorry double, en très bon ordre, aussi un boghei de première classe. S'adresser J. Latreille, chez J. E. Charlebois, 53 Saint-Henri, coin Saint-Pierre. 176—6

PONEY à vendre, cinq ans, sain, et un Gladstone neuf et harnais neuf, vendra à sacrifice. S'adresser David Despatie, 301 Carrière, Saint-Denis, Montréal. 176—6

PONEY — A vendre, magnifique poney, harnais anglais, charrette dog-cart et sleigh. S'adresser L. E. Gingras, 71a Saint-Jacques, Montréal, ou Sainte-Rose, comté Laval. 177—6

TOMBEREAUX — Cinq tombereaux à vendre, pour corporation et entrepreneurs. Aussi boutique à vendre ou à louer. S'adresser 1535 Saint-Laurent, ou 572 boulevard Saint-Joseph. 174—6

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

VOITURE de famille et harnais neuf, en parfait ordre, à vendre à bon marché. S'adresser 473 avenue Orléans, Maisonneuve. 175—5

VOITURES — A vendre deux diables à foin, 2 roues, capacité 3,000 livres, en bon état, roues neuves, bon marché pour du comptant. S'adresser W. Lamarre et Cie, 242 Atwater. 176-6

VOITURES à vendre, un phaéton ainsi qu'un express de livraison pour boucher ou épicier. Vendra bon marché pour un prompt acheteur. A. C. Larivière, 73 Saint-Antoine. Main 1382, ou Geo. Trottier, 323 Richmond. Main 2825. 176—6

VOITURES — On demande immédiatement des voitures doubles et simples pour charroyer de la pierre concassée. S'adresser à la carrière Gravel, rue des Carrières. Tél. Est 4254. 178—2

CHALOUPE YACHT A VENDRE

COQUE de yacht à vendre, dimension 26 x 5.9, prête à recevoir un moteur à gaz ou à vapeur, de 7 à 8 forces, 9 à 10 milles à l'heure, vendra moitié prix. Bonne chance à un prompt acheteur. S'adresser à Charles Durocher, Iberville.

YACHT à gazoline à vendre, parfait état 33 pieds, 12 c.v. Occasion. Téléphonez Main 1608. Boite poste 269. 256—n

YACHTS — Excellentes occasions. A vendre, yachts à gazoline, tous genres, depuis $200 en montant. Adressez : J. Noël, Bureau de Poste. Téléphonez Main 5814, Est 2634. 174—6

YACHT — A vendre, garanti en parfait ordre, un beau yacht à gazoline, 8 forces, 26 x 5, très fort et très confortable, ce qu'il y a de mieux sous tous rapports, a été payé l'an dernier $700. A qui la chance pour $500 comptant? S'adresser A. G., 144 Sanguinet. 174—6

YACHT — A vendre, un magnifique yacht à gazoline en chêne solide, 25 x 6, 6 c. v., 9 milles, avec couverture, a coûté $850, vendra pour $550. S'adresser à J. A. Pilon, 935 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 3407. 176—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — Magnifique piano carré Hale American, en très bon état, 7¼ octaves, touches d'ivoire, caisse en palissandre, prix seulement $150. $5 comptant et $1 par semaine. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest.

A VENDRE — Très beau piano droit d'occasion, Heintzman & Co., caisse en palissandre, 7⅓ octaves, en bon état. Prix $210. $10 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest.

A VENDRE — Très bon petit piano carré Pleyel (piano français). 7⅓ octaves, caisse en palissandre, juste le piano qu'il faut pour salle ou salon de grandeur moyenne. Prix $175. $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest .

A VENDRE — Nous avons un certain nombres d'autres pianos et orgues, de tous prix, depuis $35 à $150. Venez les voir. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Ste Catherine Ouest. 179—3

PIANOS — En avez-vous besoin d'un? Si oui, écrivez, venez ou téléphonez au No 550 rue Sainte-Catherine Ouest. Splendides occasions parmi les nombreux pianos droits ayant servi pris comme paiement partiel sur nos célèbres pianos Mason et Risch. C. A. McNee.

PIANOS MCNEE vendus aux prix de la manufacture. Droits ayant servi, de toutes marques, pris comme partie de paiements. A très bas prix. Entrepôts 550 Sainte-Catherine Ouest.

AVEZ-VOUS vu les pianos que nous vendons à $250? Il nous ferait plaisir de nous les voir comparer avec n'importe quel autre vendu à $350. Un piano que vous connaissez. Vendu $10 comptant et $1.75 par semaine. C. A. McNee, 550 Sainte-Catherine Ouest. 178—6

PIANOS — Occasions spéciales de pianos. Pianos droits Ivers et Pond, $110. Heintzman, $145. Cable, $155. Morris, $165. La Cie de Pianos Leach, Ltée., 560 Sainte-Catherine ouest.

PIANOS — Voyez notre stock de nouveaux, pianos droits améliorés de Leach, fabriqués à Ontario. Conditions et prix spéciaux durant juin. La Cie de Pianos Leach, Ltée., 560 Sainte-Catherine ouest.

PIANO — A vendre, très beau piano carré Heintzman & Co., quatre angles arrondis, 7⅓ octaves, caisse ne palissandre, parait comme un neuf. Vendra pour $150. $5 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay Limited, 394 rue Sainte-Catherine Est.

PIANO — A vendre, piano droit Lindsal, ayant peu servi, caisse en noyer ondé français, 7⅓ octaves, touches en ivoire, 3 pédales, ne peut être distingué d'un neuf. Prix $260. $10 comptant et $6 par mois. C .W. Lindsay Limited, 394 rue Sainte-Catherine Est. 179—3

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILES — A vendre, automobiles neuves et de seconde main, de tous genres. S'adresser au No 262 rue Beaudry. 40—Ms—n

AUTOMOBILE runabout à sacrifice, en parfait ordre, bon comme un neuf. S'adresser 1230 Saint-Jacques. Up 1846. 176—6

AUTOMOBILE à vendre, voiture légère de promenade, pour quatre personnes. Prix $400. New York Steam Laundry. 178—6

AUTOMOBILE — A vendre, une automobile à vapeur, très puissante et en parfait ordre, à moitié prix. 210 St Hubert. 179—6

BILLARD TABLE DE POOL ETC

BILLARDS, tables de pool, neufs et d'occasion. Fixtures de buvette, jeux de quilles, vendus à termes faciles. Assortiment considérable à nos salles d'échantillons, pour livraison immédiate. The Brunswick - Balke - Collender Co., 11 Notre-Dame ouest, Montréal. 165—26

BILLARD — La Cie de Billard de Montréal. On vient de remplir un important contrat, celui de remplacer toutes les bandes de billard du Brunswick Billiard Parlor, dont M. A. Bennett est le propriétaire, par nos nouvelles bandes XXe siècle. Les intéressés sont respectueusement priés d'aller juger de leur supériorité au No 594 Sainte-Catherine ouest. Prix, $30.00 le set. 36A Notre-Dame ouest. E. L. Ethier, gérant. 178—6

ANIMAUX DOMESTIQUES

VACHE — A vendre une très bonne vache. Pour plus amples informations, s'adresser 361 Sherbrooke Est.

PROPRIETES A VENDRE

RUE CHABOT — P. A. V. — Delorimier — façade en brique pressée, 2 étages, 2 plain-pieds, 5 et 6 pièces chacun. Loués $288. Prix $2,800. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 117—6

BOULEVARD SAINT-JOSEPH — P. A. V. — Annexe. 2 plain-pieds, $8,250, revenu $750.

AVENUE DU PARC, 3 plain-pieds, près Prince-Arthur, $13,500, revenu $1,230.

FRONTENAC, 9 plain-pieds, prix $12,500, revenus $1,332.

NOUS AVONS des propriétés de choix dans toutes les parties de la ville. Severs and Co., 53 Saint-François-Xavier. Main 399. 174—6

BOULEVARD SAINT-ANTOINE— P. A. V. — Tétreaultville, logement et magasin. Deux terrains, 25 x 90, rapport 12 pour cent. Prix $1,300, $500 comptant. Bargain. S'adresser 2694 St Laurent. 174—6

MAISON NEUVE — P. A. V. — 9 logements pour $15,800. Placement de première classe, revenus $1,620 par année, située rue Montcalm, au No 211 à 227, près de la rue Ste Catherine, bien bâtie avec façade en pierre, cuisine extension, plomberie moderne en fonte émaillée, couverture avec ventilation égoutant à l'intérieur. S'adresser à MM. J. R. Lavigueur ou Gus. Fontaine, 210 Plessis, Montréal. 174—6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE A VENDRE — 265, 267, 269, rue Saint-Urbain,—angle Ontario,—57, 59, 61 avenue de l'Hôtel de Ville ; 58 Ontario Ouest. Ces propriétés sont à vendre pour clore une succession ; bonne occasion au comptant. On ne fera affaires qu'avec des hommes solvables. S'adresser à H. H. Vachell Koelle, administrateur, 59 rue Saint-Gabriel, ou faire engagement par Tél. Main 3212. 176—6

PROPRIETE à vendre, rapportant $816 par année, prix $6,600. Conditions faciles. On peut vendre en deux lots. Une offre raisonnable ne serait pas refusée. Donat Gilbert, 1748 Labelle. 175—6

MONTREAL SUD — P. A. V. — $500 achèteront tout de suite un cottage de cinq pièces et 6,000 pieds de terrain. Bonnes vérandas, arbres fruitiers, etc. Photo. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 175—6

RUE BULLER, 120 à 122A. — P. A. V. — 4 logements, 5 pièces, pour les hauts, 4 pièces pour les bas. Revenu $408. Prix $3,700. S'adresser 120 Buller. 177—6

P. A. V. — A vendre deux maisons neuves, Nos 26-28 rue St Philippe, St Henri, L'autre, Nos 17-19 rue Lenoir. Pour informations, 171 Lagauchetière Ouest. 177—6

RUE LABELLE, No 2292 — P. A. V. — Pour $1,600, $1,000 comptant, deux magasins et logement, rapportent $240. S'adresser T. Girad, 68 Saint-Jacques. 178—6

RUE CAZELAIS — P. A. V. — No 37, $6,300, $2,000 comptant, balance facile. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 179—6

A VENDRE, une magnifique propriété de deux logements et 1 magasin, située dans Montréal Annexe, rue Esplanade, construction moderne et neuve rapportant 10 pour cent. Chance rare pour un épicier. S'adresser à P. O. Coulombe, propriétaire, Montreal Real Estate Co., bâtisse la "Patrie." 179-6

RUE MANCE — P. A. V. — Près du boulevard Saint-Joseph, 3 plain-pieds, façade en brique anglaise, construction de 1ère classe, très bien fini sous tous les rapports. Prix $6,800 comptant $4,000. S'adresser Mme Côté, 60 St Hubert. Tél. Est 5307.

RUE DUMARAIS — P. A. V. — 4 logements, brique solide. Revenus $510. Prix $4,500, comptant $1,500. O. Massicotte, bâtisse la "Patrie". Tél. Est 3804.

PROPRIETES DE CAMPAGNE

A SAINT-LAURENT — A vendre, une bonne maison à deux étages, eau et closet à l'intérieur, couverture double, bon solage en pierre, écurie, poulailler, etc., le tout bâti sur six beaux grands lots de 25 x 121 chacun, couverts de magnifiques pommiers, site élevé, la plus belle place de Saint-Laurent, à une minute des petits chars, près du collège et de l'église, valant $4,500, vendra pour $3,200. S'adresser sur les lieux, No 5 Boulevard Saint-Germain. Phone Bell Est 4934. 175—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES DEMANDEES — Si vous voulez vendre promptement vos propriétés, adressez-vous à nous de suite. Nous avons actuellement sous la main plusieurs capitalistes qui désireraient acheter de bonnes propriétés.

Si nous n'avons pas l'acheteur qu'il vous faut, nous ferons à nos frais les annonces nécessaires pour effectuer la vente le plus vite possible.

Avard et Dagenais, 47 St Vincent, Chambre 2 et 4. Tél. Main 6790. 170—26

PROPRIETES DEMANDEES — On désire acheter des propriétés de 2 logements dans les différentes parties de la ville. On peut disposer de $500 à $1,200 comptant sur chaque propriété. Marchand et frère, 76 St Gabriel. Rés., 371 St Germain. 174—6

PROPRIETE DEMANDEE— On demande à acheter une propriété de deux ou trois logements. Peut disposer de $700 comptant. Ecrire ou voir Théodore Carrière, 460 Moreau, troisième étage. 175—6

PROPRIETE demandée, dans Boucherville, Longueuil, Chambly ou Richelieu, d'une valeur de $2,000 à $3,000. On donnera en échange une propriété de commerce rapportant 11 pour cent, bâtie en brique solide il y a deux ans, comprenant un magasin et trois logements, située dans une des meilleures localités de Montréal, beau coin. S'adresser de suite chez Avard et Dagenais, 47 Saint-Vincent, chambres 2 et 4. Tél. Main 6790. 176—6

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter pour argent comptant, une propriété de revenu, commerciale préférée. S'adresser William Albert, 39 St Hubert. 176—6

PROPRIETE DEMANDEE — Un de nos clients désire acheter propriété de placement de $5,000 à $6,000 payable $1,000 comptant, balance $500 par année. Un autre achètera propriété de $1,500 à $2,000, payable $400 comptant, balance $200 par année. Ventes rapides si dans bonnes localités. Canada Investment Reg'd., 8 boulevard Saint-Laurent. Main 4732. 179—6

PROPRIETE DEMANDEE — Pour clients. Cottage à Westmount, 8 à 10 pièces, on paiera environ $8,000. Un autre cottage aux environs du carré St Louis, $8,000 à $10,000. Ventes rapides si prix raisonnables. Canada Investment, Rek'd., 8 boulevard Saint-Laurent. Main 4735. 179—6

TERRAINS A VENDRE

BEAURIVAGE, Longue-Pointe, magnifiques lots à bâtir mesurant 25 x 95 pieds, avec ruelle, seulement $125, payables $5.00 comptant et 25 cents par semaine ou $1.00 par mois, sans intérêt. Ces lots prennent de la valeur tous les jours. Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques, bureau sur les terrains, coin Notre-Dame et Saint-Joseph. 165—n

NEW WESTMOUNT — La propriété foncière est le placement le plus sûr et le plus profitable pour vos épargnes. Procurez-vous des lots à bâtir à NEW WESTMOUNT, à 11 cents le pied carré, payables 10 pour cent comptant et $5.00 par mois — ou plus si vous le désirez. — et ils ne tarderont pas à vous enrichir. Venez, écrivez ou téléphonez à Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques, pour plans et pamphlets gratuits. 153—n

TERRAIN vacant à vendre, 25 x 100, sur l'avenue Esplanade. S'adresser 594A avenue Esplanade. 178—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETEURS et vendeurs, visitez le Marché d'Immeubles de Montréal, 141 Saint-Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 110—n

CHANCES D'AFFAIRES — Magasin de confiseries, cigares, fruits, moderne et de première classe, rue Sainte-Catherine ouest, 70 pieds de profondeur. Chance rare. Il faut vendre. L. Harris, 71 rue Saint-Jacques. 175—6

CHANCES EXCEPTIONNELLES offertes par Avard et Dagenais, 47 Saint-Vincent, chambres 2 et 4. Tél. M. 6790.

HOTEL à Ottawa, comprenant 42 pièces, toutes bien meublées, belles fixtures, le meilleur hôtel canadien de la ville, loyer $50.00 par mois seulement, bail de 6 ans. Recettes par semaine $500. Prix $9,000, peu de comptant. On échangerait contre une propriété, ou un bon commerce en ville, ou contre une terre.

MAGNIFIQUE propriété en brique solide, neuve, comprenant un magasin et 3 logements, coin Marie-Anne et Christophe Colomb, rapportant 10 pour cent maintenant et rapportera $900 l'an prochain. Prix $8,000, comptant $2,500, balance au gré de l'acheteur.

ECURIE établie depuis 20 ans et comprenant 14 chevaux d'une valeur de $200 à $300, 10 carrosses doubles, dont un seul a coûté $1,600, 2 carrosses simples, 40 robes de buffle, 10 harnais doubles, 3 harnais simples, loyer seulement que $20 par mois. Il y a un contrat d'attaché à l'écurie pour trois voitures doubles tous les jours et rapportant au delà de deux cents piastres par mois. Le tout pour $7,000, peu de comptant exigé. On échangerait contre une propriété ou contre une bonne terre.

AUSSI plusieurs autres bons marchés en hôtel et en propriété dans toutes les parties de la ville et de la campagne. Avard et Dagenais, 47 Saint-Vincent. Tél. M. 6790. 177—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

DAGENAIS et BEGIN, 62 rue Saint-Jacques. Tél. Main 5767. — Occasions d'affaires.

MANUFACTURE à quatre étages, située rue Sanguinet, près Mont-Royal, avec bouilloire et engin, installation récente, ancienne manufacture de pianos. A vendre à conditions faciles.

BELLE TERRE avec magnifiques dépendances, machines agricoles, chevaux et située à Saint-Philippe d'Argenteuil, sur le bord de la rivière Ottawa. A vendre ou à échanger contre propriété de ville.

COTE DES NEIGES, magnifique cottage situé sur la rue principale, en face de l'église ; conditions faciles.

HOTELS à vendre ou à échanger, dans toutes les parties de la ville et à la campagne, peu de comptant demandé.

RESTAURANT à vendre ou à échanger contre propriété de ville.

ON DEMANDE à acheter un cottage dans l'Annexe ou Outremont ; aussi propriété donnant de bons revenus, situé rues Amherst ou Wolfe, ou dans un autre bon centre de la ville.

AVIS à ceux qui désirent se mettre en affaires de bien vouloir consulter Dagenais et Bégin, agents généraux, 62 Saint-Jacques. Main 5767. 174—6

CHANCE D'AFFAIRES exceptionnelle pour un cultivateur désirant s'établir à Montréal. Un des meilleurs hôtels de la ville, comprenant 22 chambres meublée, un beau stock de boissons et toutes les fixtures ordinaires d'un hôtel, ainsi qu'un long bail très avantageux ; 35 places d'écurie, à côté du marché Bonsecours. A échanger contre une terre d'une valeur de $5,000 à $8,000. S'adresser immédiatement chez Avard et Dagenais, 47 Saint-Vincent, chambres 2 et 4. Tél. Main 6790. 176—6

CHANCES D'AFFAIRES — On demande de un associé avec huit mille piastres pour partager également avec un financier d'expérience solvable, actuellement intéressé dans une entreprise payante de vues animées et de représentations théâtrales (ou pour ce s'y intéresser activement) et qui a des pouvoirs illimités et un grand avenir. Argent doublé en moins d'un an. Ce n'est pas un placement local. Je suis prêt à fournir les meilleures références. Devront faire application que des hommes de bonne foi. S'adresser à casier, 6, la "Presse." 177—3

OCCASIONS D'AFFAIRES — Magnifique restaurant à vendre, loyer bas, bon centre, grosses recettes. Occasion unique pour prompt acheteur. 92 Sainte-Catherine Ouest.

HOTELS A VENDRE

HOTEL a vendre, à grand sacrifice, pour un prompt acquéreur, Chateau Grandville, Rivière du Loup, P. Q. Raison de vente, abandon des affaires. Pour toutes autres informations, s'adresser à Mme R. Daly. 163—26

MAGNIFIQUE restaurant licencié à vendre, situé 401 et 403 Ontario Est, coin Saint-Hubert. Bonne place d'affaires, très bonne clientèle. Pour informations. S'adresser sur les lieux. 174—6

HOTELS — A vendre, en plein coeur de Montréal, petit hôtel, vrai bijou, coin, beau logement, recettes, $250 par semaine. Prix, $14,000, $4,000 comptant. Aussi plusieurs autres dans différentes rues et 4 bons hôtels de campagne, propriété comprise. Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, vis-à-vis la "Patrie". 174—6

HOTEL à vendre pour $4,000, recettes $150 par semaine. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. 176—6

HOTEL — BAINS — A vendre, quai Rimouski, bon poste d'hôtel et bains. Bonne maison, grange, écurie, bâtisse pour volailles, chevaux, voitures, lot de terre sur la Couronne, un sur Seigneurie. Philéas Lavoie, Quai Rimouski, Qué. 178—2

HOTEL à Longueuil, comprenant 16 pièces meublées; licence payée pour l'année; belles fixtures de bar. Prix $3,500, comprenant la propriété. Comptant, 1,000 à 1,500 piastres. S'adresser Avard et Dagenais, 47 St Vincent. Tél. Main 6790. 179—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN de tabac à vendre et une boutique de barbier très moderne, dans le centre commercial, établis depuis 10 ans. Cause de vente: changement de situation. Bonne chance pour une personne qui veut s'établir dans une rue centrale. Ecrire casier 627 la "Presse." 174—6

MAGASINS — A vendre plusieurs magasins cigares, bonbons, rafraichissements, rue Ste Catherine, St Laurent, Ontario, Mont-Royal, logement compris. Prix, $500, $650, $1,000, $1,200; profits par semaine, $20 à $25. Aussi autres différents commerces. Lisez dans les colonnes à vendre. Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, en face la "Patrie". 174—6

MAGASIN de rafaichissements, bonbons, cigares, à vendre. Bonne clientèle. Loyer $10.00 par mois. Cause de vente : me retirant des affaires. Vendra bon marché. S'adresser 22A de la Montagne. 175—6

MAGASIN de cigares à vendre, bonbons, bonne place pour donner des repas, au No 1292 Iberville, coin Mont-Royal, en face du marché du Pacifique en construction. 177—6

MAGASIN A VENDRE — Magnifique magasin de bonbons, cigares et soda, fontaine, à vendre pour $1,000. S'adresser à Draguson and Co., 46 Sainte-Catherine Ouest. 178-3

MAGASIN à vendre, bonbons, tabac, jouets de toutes sortes et papeterie, pour cause de santé, 714 Parc Lafontaine. 179—6

RESTAURANT — A vendre pour cause de santé, restaurant et salle à manger, aucune offre raisonnable sera refusée. S'adresser 997 Ontario Est. 175—6

RESTAURANTS à vendre, dans toutes les parties de la ville. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 178—6

RESTAURANT, cigares et bonbons, à vendre, ainsi que recette de petite bière, bonne place d'affaires, bonnes conditions, cause maladie. S'adresser 423 rue Rivard. 179—6

EPICERIES A VENDRE

A VENDRE, une terre de 126 arpents, ensemencée. Conditions faciles. Dr W. Grignon, Sainte-Adèle, Qué. 173—14

EPICERIE non licenciée, faisant de bonnes affaires, pas de crédit, stock frais. Logement compris. Cause de vente: départ de la ville. S'adresser 489 Beaudry. 176—6

EPICERIES — A vendre, chance sans pareille, une des meilleures épiceries non licenciées, étal de boucher attenant, coin, recettes par semaine à l'année, $375 à $400, petit loyer, bon marché à acheteur sérieux. Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face de la "Patrie." 176—6

EPICERIE — Petite épicerie non licenciée à vendre, pour cause de santé. S'adresser 30 Saint-Timothée. 177—6

EPICERIE à vendre, faisant de bonnes affaires, pas de crédit, vendra par inventaire, stock frais garanti, loyer bas, avec logement en arrière, bien installé, possession immédiate. A qui la chance. 191 avenue Orléans, coin Adam, Maisonneuve.

EPICERIE — A vendre, non licenciée, bonne place d'affaires, avec 5 pièces, loyer bon marché, abandon d'affaires. 214 Orléans. 179—6

FERMES A VENDRE

A VENDRE une terre de 126 arpents, ensemencée. Conditions faciles. Dr W. Grignon, Sainte-Adèle, Qué. 174—14

MAGNIFIQUE terre de 200 arpents, à un mille du village de Richelieu, à sept arpents du chemin macadamisé, deux maisons, belles granges et autre dépendance, le tout en parfait ordre, le tout pour $12,000 seulement, $2,000 comptant, balance au gré de l'acheteur. Revenu assuré par année, $2,000 à $2,500. On accepterait en échange une propriété de ville d'une valeur de $2,000 en montant. S'adresser chez Avard et Dagenais, 47 Saint-Vincent. Tél. M. 6790. 177—6

FERMES A VENDRE

A SAINT-LAURENT — Terre de 60 arpents ; 10 minutes des chars; grand verger, très bien bâtie ; un ruisseau traverse la terre. Prix $10,000. A vendre ou à échanger contre propriétés de ville.

A SAINT-LAURENT, 5 minutes des chars, terre et magnifiques dépendances, très bien bâties, et entourées de beaux érables. Peu de comptant et conditions faciles.

AUSSI, très bel emplacement à St Laurent, à 10 minutes des chars ; terrain 4½ arpents, maison en brique solide, très belle place pour quelqu'un désirant s'occuper de l'élevage des volailles et de jardinage.

AUTRE TERRE, 90 arpents, environ 40 milles de Montréal, bien bâtie, à quelques arpents des chars, l'eau de l'aqueduc dans la maison. Prix $7,-500. Peu de comptant.

A SAINTE-ADELE, ferme bien bâtie, 50 arpents par 4½, échangerait contre propriété.

BRUNET, JASMIN ET PARIZEAU, agents d'immeubles, 76 Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 6767. 178—5

COMTE DE RESTIGOUCHE — Terres à vendre — Constatant que les Canadiens-Français sont de bons cultivateurs, nous aurions à leur offrir de bonnes terres dans le comté de Restigouche. Le choix est aux premiers qui écriront à boite 140 Dalhousie, N.B. 161—n

ODELLTOWN, Qué. A vendre, ferme de 84 acres, 50 acres en grain et en foin. Le reste en bois franc et pâturage. Belle sucrerie avec évaporateur, 2 chevaux, 1 poulain, 5 vaches, 1 taureau, poules, poulets, tous les instruments aratoires, voitures, boghels, traineaux, etc. Maison en pierre de 7 pièces, nouvelle écurie, grange pour le foin, étable, porcherie, poulailler, hangars des mieux réparés. Prix $3,200. S'adresser Abraham Young, Odelltown, Qué. 179—2

TERRE — A vendre, magnifique terre, située à 36 milles de Montréal ; bâtisses modernes, environ 100 arpents. Lucien Giroux, notaire, 71A Saint-Jacques. Main 2785. 178—5

INFORMATIONS DEMANDEES

PLANTE — Informations demandées. Louis Plante, 68 ans, du No 105 Montcalm, est prié de communiquer immédiatement avec Domain Beaucage, 60 Amherst. Affaire très importante. 174—6

VIAU — Informations demandées au sujet de Mme M. Viau, autrefois de Malone, N. Y., soeur de M. Jos. J. Ouimet. Quiconque connait son adresse voudra bien la donner à l'hôtel St James, ou l'envoyer au casier 59-la "Presse". Je serai à cet hôtel jusqu'à dimanche. Jos. J. Ouimet, Kenoska, Wis.

TUMEURS — CANCERS

TUMEURS, CANCERS—Madame SOTTIAUX, spécialiste, 998A Saint-Denis, fait disparaître promptement, sans opération, tumeurs, cancers, bosses du crâne, kistes, signes; guérison sans nuire à vos occupations. Certificats attestant guérison. 155—26

REPARATIONS

AMEUBLEMENTS de maison rembourrés, matelas désinfectés, $1.00; durcissons "spring beds" mous; montrons à domicile échantillons pour couvertures, etc. bon marché. X. Martineau, 1415½ Saint-Laurent. Est 2245. 167—26

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 2159. 160—26

REPARATIONS de poêles et posage de fixtures à gaz fait avec les meilleures garanties. Toujours en mains magnifique stock de poêles. H. Levert, 302 Cadieux. 158—26

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Mme E. Ratelle, successeur du prof. M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds. Heures du dimanche, 9 à 2, 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 209—n

PORTRAITS

PORTRAITS — Nous continuerons à faire nos portraits au crayon, pastel, couleur à l'eau, toujours dans les meilleurs finis, et ce, au plus bas prix. Venez nous voir. Ludger Séguin et Cie, 390 Sainte-Catherine Est, près St Hubert. 170—26

PLISSAGE FRANCAIS

MODISTE et plissage français accordéon. Nous faisons les toilettes aux derniers goûts, blouses et costumes, jupes plissées. Prix modéré, 382 Craig Est, 2e porte Place Viger. 254—n

EAU DE JAVELLE

EAU DE JAVELLE — Mesdames, demandez à votre épicier, La Vigaudine, c'est la meilleure eau de javelle qui soit sur le marché. 719 Mont-Royal. Téléphone Est 852. 170—26

CARTES POST. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — La visite du cardinal Logue. Photographies d'un grand nombre de dignitaires de l'Eglise prises spécialement, 2 pour 5c ou 25c la douzaine, seront envoyées franco. Prix spéciaux aux marchands. Art View Co., Montréal. 178—6

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith, 116 Notre-Dame ouest. Haut de la ville, 148 Peel. Exposition de printemps de nouveaux et uniques cameras français et anglais. Demandez nouvelle liste d'occasions. 179—26

PERDU

ARGENT — Perdu, mardi après-midi, un livret couvert contenant 5 $10, à partir de Rosemount par char Mont-Royal, Amherst, Ontario, Panet et de Montigny. Récompense libérale, à 502 Panet, coin Lafontaine. Mme veuve Elie Therrien. 179—6

CHIENNE cocker rouge, sans collier, répondant au nom de Madge, perdue le 27 mai. Récompense en ramenant à Wm J. Brown, 94 rue Saint-Luc.

CHIEN — Perdu, chien fox terrier, répondant au nom de "Sibo." Blanc avec taches café et noir. Récompense chez M. Auguste Turcot, 356 Wolfe.

CHIEN de laine perdu. Récompense libérale à celui qui le ramène ra au No 24 Lagauchetière Est.

CHIEN — Perdu, un gros chien danois avec un collier en cuir. Récompense en le ramenant au No 820 Sainte-Catherine Est, à M. Joseph Rock, épicier.

CHIEN — Bull dog perdu âgée de 2 ans, blanc, avec marque sur la tête. Prière de ramener 203, rue Iberville. Celui qui le retiendra après cet avis sera poursuivi.

CHEVAL — Perdu, cheval blond, patte gauche en arrière blanche, pas de toupet, front blanc, 130 avenue Marcil. J. Desmarteau, plâtrier, près terrain des Shamrocks.

MONTRE en or avec petite chaine perdues dans les chars Saint-Denis, de la rue Craig à la rue Rachel, ou rue Rachel, entre Saint-Denis et Berri. Récompense 230 Dorchester ouest. Mme L. Rousseau.

PORTE - MONNAIE — Perdu, porte-monnaie vert, contenant lunette d'opéra, à partir de la gare Bonaventure, passant par les rues Saint-Jacques, des Inspecteurs, Lagauchetière, Beaver Hall, Université, Sherbrooke et Sainte-Famille. Récompense à qui le rapportera au No 85 Sainte-Famille.

PORTE-MONNAIE — Perdu, hier midi, un porte-monnaie contenant sept piastres, sur la rue Saint-Hubert, entre Ontario et Sainte-Catherine. Mlle Collette, 453 Saint-Hubert, nouveau numéro.

PLUME — Perdue, plume d'autruche blanche, partant de la rue Bordeaux par Rachel, Parc Lafontaine, jusqu'à Cherrier. Prière de la rapporter au No 1231A Bordeaux.

PERDU

SACOCHE — Perdue, gare Bonaventure, vendredi soir dernier, sacoche de dame, contenant bourse, clefs, reçus et autres papiers privés. Récompense libérale à la personne la rapportant à l'hôtel Oxford, 32 Université.

TERRIER — Egaré, fox terrier à poil rude. Répond au nom de Mike, a des taches noires sur un côté de la face et une rangée de poils noirs sur le milieu de la tête jusqu'au nez. L'autre côté de la face est blanc. Récompense en s'adressant 55 rue Simpson. 175—6

VALISE perdue, contenant cartes de colection. Récompense à qui la rapportera au No 234 rue Saint-Laurent.

TROUVE

CHIENNE — Trouvée, une chienne blanche. S'adresser au No 629 St André, en payant l'annonce. Si non réclamée, la vendra. 179—3

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter, par gros et petits montants, sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc., transactions sur "pawn tickets." J. A. Denault, agent financier, 17 Côte de la Place d'Armes. 163—26

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 1333 Notre-Dame Ouest; bureau: Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862; Main 529. 121—n

ARGENT à prêter sur hypothèque, à 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser "Maison de Finance Cadieux," 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 155—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71A Saint-Jacques. Tél. Main 1473. 169—26

PRETS à 6 pour cent, sur lière hypothèque, ville ou campagne, argent de particuliers, peu de frais, aucuns retards. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

A PRETER — A la ville ou à la campagne. Notre bureau étant établi depuis près de 15 ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire Osw. Chaput Cie, édifice la "Presse". 177—n

MONTANTS SUIVANTS à prêter sur 1ère hypothèque (juin 3, 1908): $1,000, $2,000, $2,500, $3,000, $3,200, $3,500, $4,000, $4,600, $5,100, $6,000, $7,000, $7,500, $8,000 et $9,000. Intérêt courants. Canada Investment, Reg'd., 8 boulevard Saint-Laurent. Phone Main 4735. 179—6

PRETS sur hypothèques, gros et petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 5761. Résidence, 1195 des Erables, Est 1267. 174—26

ON DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNT — On demande à emprunter $1,500 sur première hypothèque. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 179—6

DIVERS

BEGAIEMENT — Guéri en 30 jours, sans remèdes ni opération, par moyens didactiques. Circulaire gratuite sur demande. Institut de Phonotechnie, 345 Sherbrooke Est, Montréal. 58—lmMjv—n

MEILLEUR TONIQUE. — Anemie, chlorose, amaigrissement, consomption, etc., grande bouteille, $1.25. Conseils gratuits. Meilleur onguent. Maladies de peau, dartres, eczéma, plaies, clous, brûlures, démangeaisons, etc. Boîte, 50 cents. Dr M. Véronneau, Coaticook. 175—25

PATURAGE — On demande plusieurs chevaux en pâturage, ayant beaucoup d'herbe, d'eau et d'ombre. Pour toutes informations, s'adresser A. Laurendeau, 159 Saint-Paul. 164—26

PROPRIETAIRES D'AUTOMOBILES ET DE CANOTS AUTOMOBILES — Pour $5 par jour et les dépenses vous aurez les services d'un chauffeur-mécanicien de treize ans d'expérience pratique. On vous donnera aussi des conseils et des instructions. Réparations exécutées chez vous. Références exceptionnelles. Ce chauffeur vient d'arriver d'une tournée européenne avec son patron, homme bien connu. Ce chauffeur est expert dans les moteurs à six cylindres. S'adresser avant 9 a.m. à W. E. D., 82 rue Université, Montréal. Tél. Up 2817. 176—6

REMERCIEMENTS à saint Gérard de Magella, à la sainte Vierge et saint Joseph, pour grâce obtenue.

OCCASIONS D'AFFAIRES

City House Furnishing Co.

1332 boulevard Saint-Laurent, 7 portes plus haut que Rachel. Pour $1.00 ou $2.00 par semaine meublera votre maison au complet. Ouvert le soir. 162—Ms—n FF

MEUBLES ET TAPIS

Tapis, prélart, carrosses de bébé, glacières. Bas prix au comptant ou peut s'arranger pour les conditions. Ouvert le soir. Lande Bros., 234 Saint-Laurent, près Dorchester. 153—n F

N'OUBLIEZ PAS ALBERT

Meubles et fournitures de maison de première classe à bon marché. 39 Ste Catherine Ouest. 99—n FF

Cottages à Vendre

A vendre, à la ville de Verdun, 2 magnifiques cottages en pierre artificielle, contenant 8 chambres, bain, w. c., etc. Trottoir en asphalte. Possession immédiate. Petit montant comptant, à prompt acheteur, balance payable comme un loyer. S'adresser le soir à H. Gagné, 465 Rivard. 174—n FF

VILLE EMARD

Boulevard St Paul

A vendre 4 maisons de 2 étages. Très peu de comptant exigé pour prompt acheteur, et la balance payable comme un loyer. S'adresser le soir à H. Gagné, 465 Rivard. 174—n FF

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages et bijouteries, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François-Xavier. (Etabli en 1873).

ARGENT A PRETER

par montant d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés. 38—l,M,s—n

Cottages à Vendre

A vendre, à la ville de Verdun, 2 magnifiques cottages en pierre artificielle, contenant 8 chambres, bain, w. c., etc. Trottoir en asphalte. Possession immédiate. Petit montant comptant, à prompt acheteur, balance payable comme un loyer. S'adresser le soir à H. Gagné, 465 Rivard. 174—n FF

VENEZ ECRIVEZ OU TELEPHONEZ

Et apprenez comment vous pouvez négocier un emprunt confidentiellement et à des taux raisonnables, la journée même que vous avez besoin d'argent, en nous ayant pour garantir votre billet.

La possession d'articles de ménage est une preuve suffisante que vous êtes en état de pouvoir payer.

The Borrowers Agency, LIMITED.

E. J. LECLAIR, Gérant.
206 Edifice New York Life, Carré de la Place d'Armes. Phone Main 3361. 120—n

100,000 pieds de tuyaux

... en bon état de ½" à 6", convenables pour toutes fins; aussi poulies, chaises et courroies. Ecrivez et demandez les prix. Imperial Waste Metal Co., 7 rue Queen. Tél. Main 4959. 159—M.s.n.F

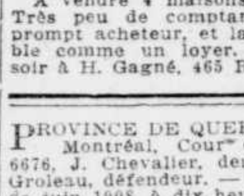

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé). 162 St Denis, Montréal. 1Mv—n

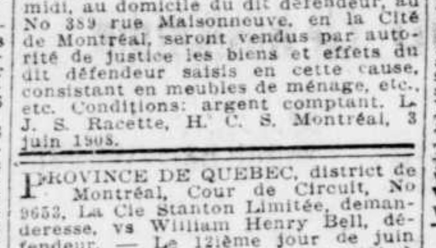

HOTEL RIENDEAU
J.A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montréal. 216—1Mv—n

LONDON RESTAURANT, chinois, ouvert jour et nuit. Repas, 25 cents; 5 billets pour $1.00. Gee on Kee and Co., propriétaires. 70 boulevard Saint-Laurent, Montréal. 177—6

VILLE EMARD

Boulevard St Paul

A vendre 4 maisons de 2 étages. Très peu de comptant exigé pour prompt acheteur, et la balance payable comme un loyer. S'adresser le soir à H. Gagné, 465 Rivard. 174—n FF

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 6676. J. Chevalier, demandeur, vs O. Groleau, défendeur. — Le 12ième jour de juin 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 389 rue Maisonneuve, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 3 juin 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 9653. La Cie Stanton Limitée, demanderesse, vs William Henry Bell, défendeur. — Le 12ième jour de juin 1908, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 474 rue Ste Catherine Ouest, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un stock de meubles et de tapis. Conditions: argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 3 juin 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 5142 — J. L. Lapointe, demandeur, vs O. Casavant, défendeur. Le douzième jour de juin 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1742 rue Saint-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. A. Brossard, H. C. S. Montréal, 3 juin 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 5835 — Louis Henry jr., demandeur, vs Geo. W. Ward, défendeur. Le douzième jour de juin 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 572 rue Saint-Antoine, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles, etc. Conditions: argent comptant. J. X. Pauzé, H. C. S. Montréal, 3 juin 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3298 — J. E. Migneron, demandeur, vs L. Labelle, défendeur. Le quinzième jour de juin 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 466 rue Saint-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. A. Brossard, H. C. S. Montréal, 3 juin 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3596 — Dame Rodrigue Légaré, demanderesse, vs G. Brousseau, défendeur. Le quinzième jour de juin 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du dit défendeur, au No 1467 rue Ontario Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en chaises, tables vitrine d'étalage, tabac, bonbons, etc. Conditions: argent comptant. A. Brossard, H. C. S. Montréal, 1er juin 1908.

—Un pneu bien ferré en vaut deux.
—Dis-moi qui tu jantes, je te dirai qui tu es.
—Peu gonfler nuit, trop freiner cuit.
—Ceinture ferrée vaut mieux que tapageuse renommée.
—Qui trop dérape mange son train.
—Le pneu maigrit de l'embonpoint de l'auto.
—La souplesse est une grâce pour l'esprit, un défaut pour la conscience et la qualité dominante du pneu.

A VENDRE
TERRAINS A BATIR

AVENUE BLOOMFIELD (Outremont), tout près du coin de l'avenue Saint-Louis et de la voie des tramways électriques: 5 terrains pour villa, 30 x 155, ayant front sur l'avenue de l'Epée.
RUE WAVERLEY (Annexe de Saint-Louis), trois terrains, 50 x 88 chacun. A environ 100 verges plus haut que l'angle de l'avenue Viateur.
RUE HUTCHISON (Annexe de Saint-Louis), 6 terrains formant l'angle sud-ouest et adjacent à la rue Villeneuve, mesurant chacun 50 x 104.

POUR PLUS DE DETAILS, S'ADRESSER AU
REAL ESTATE DEPARTMENT
NATIONAL TRUST Co., Ltd., 153 rue St Jacques
157—n FF

COMMERCE ET FINANCES

BOURSE DE MONTREAL

Le marché a été absolument inactif, ce matin, le plus grand nombre des valeurs étant négligées.

Il n'a été vendu que 32 parts du Power à 95, 30 parts de l'Iron à 17½ et 50 parts du Twins à 90½.

Le Rio seul a montré quelque peu d'activité. Ouvert à 42¼, il a clôturé à 42 7-8 et 321 parts ont changé de mains.

Avec 100 parts vendues, le Lake of Woods a touché 85 7-8 et le Mexican Power, 53⅜, avec 50 parts, et le Bell Telephone, 135 avec 25 parts.

A NEW YORK

A l'ouverture, le marché a été faible et certaines valeurs de chemin de fer ont perdu du terrain, le Southern Pac glissant de 2 points, le Saint-Paul de 1 5-8 point et le Reading de 1 3-8 point.

Après une heure, le marché devint plus ferme. Le Cuivre, ouvert à 66 1-8, toucha 66½, le Smelter, 75; l'Anaconda, 42½; le Sucre, 128½.

Ouvert à 48¾, le Brooklyn toucha 49; le Pacifique Canadien monta de 159¼ à 160, le Missouri Pac. de 51 à 52½; l'Union Pac. de 147 7-8 à 148 5-8.

ASSEMBLEE ANNUELLE DU POWER

Elle a eu lieu aujourd'hui, à midi, aux bureaux de la compagnie. Le rapport financier, pour l'année écoulée, publié la semaine dernière, dans la "Presse", a été jugé très satisfaisant.

Le bureau de direction est demeuré le même. Il n'a pas été question du prochain dividende. L'assemblée a duré au plus dix minutes.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Aut.C.R.S.	......	....	BANQUE		
Bell Tél.Co.	136	134¾	Brit.N. A.	150	......
B.C.Pk. As.	......	......	Commerce	160	159½
" B. Pfd.	......	......	Dominion	225	......
Ca. Conver.	......	......	East Town.	151½	151
Can. Pacific	160¾	160	Hamilton	.....	.....
New Pacific	......	......	Hochelaga	137	......
Dét.El.Ry.	37½	37¼	Imperial	....	....
Dom. C. Co.	55	54	Merchants	158	156
" Pfd	100½	100	Molsons	200	197
D.I.& St Co.	17¾	17½	Montréal	231½	230
" Pfd	65	64½	Nationale	......	......
Dal. Com.	......	......	New Bruns.	......	......
" Pfd	......	......	Nova Scotia	......	280
Halifax	99½	98	N.S. New.	......	......
Hav. Elec.	25	24½	Ontario	......	......
" Pfd	75	70	Ottawa	......	......
Illinois T.P	87½	87¼	Québec	......	124
Int. C. Com.	61½	61¼	Royal	222	219
Pfd.	......	......	Royal New.	......	......
LakeW Com	85¾	85½	Sovereign	......	......
" "	114	111	Standard	......	......
Lau.Paper	124	160	Toronto	......	......
" Pfd	......	111	Union	......	130
Mackay Co.	65½	65¼	COTONS		
Pfd.	65¾	65½	C.C.C. Co	......	47¾
Mex.L.& P.	78½	73½	D. Tex. Co.	44	......
" Pfd	101	99	" Pfd	84½	83¾
Min.St Paul	114	112¼	Montréal	110	105
M.L.V.& P.	95½	95	BONDS		
M L. & M.	......	......	Bell Tell	101	......
Mor. St Ry.	190	187	C. C. Cot.	......	93
New St Ry.	......	......	Cau. Con.	......	......
M.I.D.C. Co	......	......	Dom. Coal	92	......
" " Pfd.	......	......	Dom. Cot.	96	95
M.St Work.	67	......	D. I. & S.	78½	78
" Pfd	......	......	Hal. Tram.	......	98
Marconi W.	......	......	H. E. Ry.	85	......
M Tél. Co.	138½	135	Keew. Mill.	......	......
Nipissing	8½	8¼	Lake Wood	......	106
O T. & L.	......	......	Laur. Paper	111	108
N.S.S. Co.	51	49¾	Mag. Is. De.	......	......
" Pfd	......	109	M E.L. Co.	81½	80½
N.W. Land.	110	......	Mex. L. P	84	83
North Star.	......	......	M L. H. P	95	......
Og. Mil. Co.	108	105	M St Ry.	......	......
" Pfd.	125½	120	Mont. Ware	......	......
Penman's L.	30	29¾	N.S.S.Cl.	107	106
" Pfd.	......	......	N.S.Con.	101½	99¾
R.& N.O.Co.	76	75	Ogil Milling	......	......
R.J.L.& P.O	43½	43	Price Bros.	......	......
Sao Paulo	......	129	Rich. Ont.	......	......
Sha.W & P	69½	68¾	Rio de Jan.	88	82½
St John E.R	......	......	Sao Paulo	......	......
Toledo	12	10	St John R.	......	......
Toronto	99½	99	Tex. S. A.	......	84
Trinidad	......	......	" " B.	87½	84
Tri City Pfd	......	......	" " C.	82½	81½
Twin City.	90¾	90½	" " D.	......	......
West India.	......	......	W. India	85	80
Winnipeg	159½	......	Winnipeg	101½	99¾
Wind hotel	......	......	Win.Hotel.	90	88

VENTES D'HIER APRES-MIDI:

Detroit Unit. — 75 à 38.
Rio Bds. — 2000 à 82¼, 4000 à 82 3-8, 2500 à 82 3-8.
Mont. Power. — 25 à 95¼.
Rio. — 10 à 41¼, 75 à 41¾, 25 à 41¾, 15 à 41 7-8, 25 à 41 5-8.
Illinois. — 3 à 87.
Intercolonial Coal. — 300 à 60.
Windsor Hotel. — 2 à 105.
Can. Pac. Rwy. — 10 à 159.
N. S. Steel Com. — 25 à 49¾, 25 à 50, 25 à 50, 25 à 50½.
Rich. et Ont. — 25 à 75, 1 à 76, 1 à 75.
Toronto Rls. — 1 à 100.
Shawinigan. — 25 à 69, 10 à 70, 10 à 68¾.
D. Cotton Bds. — 1000 à 96.
Mackay Pfd. — 25 à 65¼, 6 à 66.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Illinois Pfd — 10 à 87½.
Mexican — 50 à 53 3-8.
Rio — 25 à 42, 75 à 42¼, 13 à 42, 150 à 42¼, 50 à 42 7-8.
Power — 32 à 95.
L. of Woods — 100 à 85 7-8.
Twins — 50 à 90½.
Telephone — 50 à 135.
Mackay — 2 à 66.
Pen. Com. — 10 à 30.
Scotia — 5 à 50.
Iron — 25 à 17½, 5 à 17.
New Pac. — 3 à 156.
Havana Pfd — 20 à 75.
Shawinigan — 25 à 69, 5 à 69½.
Mer. Bk — 2 à 156.
Textile Bds — $1,000 à 82¼C.
Iron Bds — $1,000 à 78, $3,000 à 77¾.
Win. Hotel Bs. — $5,000 à 88 et int.
Mex. L. and P. Bs. — $2,000 à 82¾.
Scotia Con. Bs. — $500 à 101¼.
Bk Mont. — 2 à 231.
Bk. Com. — 135 à 159½.
Switch Pfd — 1 à 102.
Mackay Pfd — 25 à 65½.

BOURSE DE NEW YORK

Cour fournis à la "Presse" par MM. L. G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue St François-Xavier, Montréal.

VALEURS	Ouv	12.30	VALEURS	Ouv	12.30
Am. Car. F.	35⅛	35⅜	K. & Tex.C.	28	28
" Prf.	......	......	" Prf.	62	62
Am. C. Oil.	30⅞	31⅛	La. & Nash.	109⅜	110⅛
Am.Loc Co.	50	50⅞	Mann. Elev	......	......
A L.Copper	66⅛	66⅛	Miss. Pac.	51	52⅛
Am.Smel C	75⅛	75	Metropolit.	......	......
" Prf.	98⅛	98⅛	Norf. & W.	69⅛	69⅛
A.Sug R.Co.	128⅛	128⅛	M.StP.&SM	112⅛	112⅛
A. T. & S. F.	82⅛	82	" Prf.	......	......
" Prf.	......	......	N.Y.C.& H.	105	105
Balt & Ohio	89⅛	90	N.Y.O.& W.	40⅞	41⅛
" Prf.	......	......	Nat.Lead.C.	67⅛	66⅛
B. R. T.	48⅛	49	PacificMail.	25⅛	25⅛
C.& Al.Co.	......	......	Penn. R. R.	121⅛	121⅛
Can. Pac.	159⅛	160	P.Steel com.	......	......
Can. South.	......	......	People Gas.	......	......
Ches & Ohio	44⅛	46	Phil. & R.	115⅛	115⅛
C & N. W.	......	......	" I Prf.	......	......
C M.& St P.	136	135⅛	" II Prf.	......	......
R.I & Pac	......	......	R. Island c.	17⅜	18
" Prf	......	......	South. R. c.	......	......
C. G. N. Y.	124	124⅜	" Prf.	47½	47⅛
Col. F. & I.	28	28	South. Pac.	86½	87⅛
C.C.C.&S.L.	58⅜	58⅛	Ten. C. & I.	......	......
D.Lark &W	......	......	Texas Pac.	24⅛	24⅛
Del. & Hud.	160	159⅛	Twin City.	......	......
Det. U. Ry.	37	37⅛	U. S. L. C.	......	......
D. & R. Co.	26	26	" Prf.	......	......
" Prf.	......	......	U S.S.com.	38⅛	38
D.S.S. & At.	......	......	" Prf.	102⅛	102⅛
" Prf.	......	......	U.S.Rub. c.	25⅛	25⅛
Erie Rail.	22⅛	23⅛	" Prf.	......	......
" II Prf.	29⅛	29⅛	U. Pacific c.	147⅞	148⅛
" I Prf.	41	41⅛	" Prf.	......	......
Great Wet.	7	7	Wabash	12⅛	12⅛
Gen. Elec.	138⅛	138⅛	" Prf.	......	......
Hoc. Valley	......	......	West U.Tél.	......	......
Ill. Central	133⅛	134	Wis.C. com.	......	......
Money	......	......	Mackay Co.	......	......
Great North Prf.	132⅛	132⅛	" Prf.	......	......
			North Pac.	136⅛	137⅛

PLACEMENTS

Nous faisons une offre spéciale d'obligations rapportant 5 p.c. par an.

Prix 100 dollars Payable comme suit:

10 dollars en souscrivant et la balance 10 dollars par mois jusqu'à complet paiement.

Pour informations écrire à
MM. EASTMAN & CO.,
33 Wall Street,
New York City.
109—M.s.n—w.a—A

LA BOURSE DES MINES

Les dernières cotations fournies à la "Presse" par M. L. J. Des Rosiers, courtier, 47 rue Saint-Vincent:

NOM	Valeurs	Offre	Demande
Colombie Anglaise			
Consolidated Mines	$100.00	......	......
Canadian Gold Fields	.10	......	......
Rambler-Cariboo	1.00	......	......
North Star	1.00	......	......
Monte Christo	1.00	......	......
White Bear	.10	......	......
International Coal & Coke	1.00	......	......
Diamond Vale Coal	1.00	12	14
Alberta Coal & Coke	1.00	......	......
Dominion Copper	10.00	......	......
Novelty	.10	......	......
Granby	100 00	......	......
COBALT			
Cobalt Lake	1.00	15¾	17
Cobalt Central	1.00	29	31
Coniagas	5.00	4 10	5 10
Crown Reserve	1.00	49	51
City of Cobalt	1.00	1 60	1 73
Foster	1.00	60	63
Green Meehan	1.00	12	15
Kerr Lake	5.00	3 20	3 25
Little Nipissing	1.00	30	35
McKinley-Dar-Sav	1.00	72	77
Nipissing	5.00	7½	7¾
Nova Scotia	1.00	26½	28
Peterson Lake	1.00	17½	18
Right of Way	1.00	2 50	3 00
Silver Queen	1.00	1 04	1 08
Silver Leaf	1.00	14	15
Trethewey	1.00	76	80
Temiskaming	1.00	36	39
Mon. Reduction & Smelting	5.00	......	......
" " " Prf	5 00	......	2 00
Empire Cobalt	1.00	14½	15½
Larose Consolidated		4¾	4⅞

VENTES DE L'AVANT-MIDI:

500 Empire Cobalt à. 15
500 Empire Cobalt à. 15
1000 Crown Reserve à. 50
17 Crown Reserve à. 49
84 Crown Reserve à. 49
100 Crown Reserve à. 50
200 Crown Reserve à. 49½
50 Crown Reserve à. 50½
500 Crown Reserve à. 49½
200 Cobalt Lake à. 17
10 Nipissing à. $7.75

COMMERCE

GRAINS ET FARINES

Les derniers avis télégraphiques cotent comme suit les marchés d'Europe:

LONDRES: —
Blé en transit, tranquille.
Maïs en transit, inactif.
LIVERPOOL: —
Blé disponible, tranquille.
Blé rouge d'hiver No 2. . . . . 7s 6d à 7s 6½d
Futur blé, tranquille.
Juillet. 7s 6¼d
Septembre. 7s 5¾d
Décembre. 7s 7d
Futur maïs: **tranquille.**
Mai. 5s 11¼d
Maïs disponible.
Américain nouveau. 5s 10¾d
Américain vieux. 5s 11½d
PARIS—Blé ferme, mai 22.40; septembre à décembre 22.15. Farine, tranquille; juin 29.40; septembre à décembre, 29.20.

MARCHE DE MONTREAL

AVOINE — Marché ferme, demande modérée.
Avoine blanche No 2. . . . .51c à 52c
Avoine No 3. . . . . .49c
Avoine No 4. . . . . .48c
Avoine rejetée. . . . . . .46½c à 47c
Manitoba rejetée. 48½c
FARINE — Demande locale et de la campagne, active, prix soutenus.
Patente du printemps, sacs. . . .$6.16
Seconde. $5.60
Patente d'hiver. $5.00
Straight rollers. . . . . .$4.50 à $4.75
Straight rollers en sacs. .$2.15 à $2.25
Extras. . . . .$1.70 à $1.80
ISSUES DE BLE—Marché ferme.
Son Manitoba. $23.00
Recoupes — Shorts. $25.00
Son d'Ontario. . . . . .$23.50 à $24.00
Moyens. . . . .$25.00 à $26.00
Recoupes — Shorts. . .$24.50 à $25.00
Moulée pure. . . . . . .$30.00 à $32.00
FARINE D'AVOINE — Marché ferme à $2.90 le sac.
FARINE DE MAIS — Soutenue, de $1.80 à $1.95.
FOIN: Facile. Nous cotons No 1, $14.00 à $15.00; No 2, de $13.00 à $13.50; No 2 ordinaire, de $11.00 à $11.50; trèfle pur, de $10.00 à $10.50.

INDUSTRIE LAITIERE

FROMAGE — Marché tranquille. Nous cotons: fromage de l'Ouest, 11¼c à 11 3-8c; de l'Est, de 10¾c à 11c.

BEURRE — On cote comme suit: crèmerie de choix, 22c en gros lots, et 22½c aux épiceries.

PRODUITS DE LA FERME.

OEUFS—Demande assez active et prix sans changement. Nous cotons: oeufs frais, de choix, 18c; No 1, 16½c à 17c; No 2, 14c la douzaine.

PATATES — La demande est bonne. Les rouges, par lot de char, 85c. Les blanches, par lot de char, 90c. Par jobs, $1.05 à $1.10 le sac pour les rouges, et $1.15 les blanches.

FEVES. — Le marché est ferme. Fèves par jobs, $2.10 le boisseau.

LE MIEL — Demande pour les besoins actuels:
Blanc, en gâteau . . . . à 13½c
Brun. . . . . de 12½c à 13c

SIROP D'ERABLE — Le sirop se vend de 5c à 5¼c par quart; et 6c à 6¼c en bidon, la livre. La demande est bonne. Sucre nouveau, de 6c à 7c la livre.

MARCHE AUX BESTIAUX

PORCS VIVANTS: Demande bonne, prix ferme. Les lots de choix sont cotés à $6.65 à $6.75 le 100 livres. Porcs abattus à l'abattoir se vendent $9.25 le 100 livres.

SALAISONS — Gros lard canadien, tierces, $33 à $33.50; en baril, $22 à $22.50.

SAINDOUX — Composé, tierces de 375 livres, 8¾c; boîtes de 50 livres, 9c; seaux de 20 livres, 9¼c; saindoux pur, tierces de 375 livres, 12½c; boîtes de 20 livres, 13c; seaux de 20 livres, 12½c.

JAMBONS — De 25 livres et plus, 12¼c; de 18 à 25 livres, 13c; de 12 à 18 livres, 13½c; de 8 à 12 livres 14c.

BOEUF—Choix, $6.25 à $6.50; bon $5.75 à $6.00; assez bon, $5 25 à $5.50 commun, $4.50 à $5.00 le cent livres; inférieur, $3.50 à $4.25.

VEAUX — Choix, $6 à $8; de $1.50 à $5.00.

AGNEAU — De $3 à $5 chacun.
MOUTON — Choix, 4½c à 5c.

RECETTES DE LA CIE DES TRAMWAYS

Pour la semaine terminée le 30 juin:

		Augm.
Dimanche	$10,488.49	$3,794.25
Lundi	11,474.91	1,658.90
Mardi	10,058.68	796.77
Mercredi	9,856.77	605.20
Jeudi	10,403.51	864.82
Vendredi	10,113.46	661.86
Samedi	227.78	x835.80

xDiminution.

LE DIVIDENDE DE GRANBY

Granby vient de déclarer un dividende trimestriel de 2 pour cent, payable le 30 juin.

LE NATIONAL RY. DE MEXICO

Londres, 3 — L'émission d'obligations de première hypothèque à 4½ pour cent au montant de 2,800,000 louis, effectuée par le National Ry. de Mexico, dépasse actuellement $7,500,000.

LE PRIX DE L'ACIER

New York, 3 — Le bruit court, ici, dans les cercles financiers bien informés que la Carnegie Steel Co a réduit le prix de l'acier en barre à 1.40. L'ancien prix était de 1.60.

LE WHEELING & LAKE ERIE

Cette compagnie sera bientôt réorganisée

New York, 3 — La nouvelle a été reçue ici que le Wheeling and Lake Erie serait bientôt réorganisé sur des bases nouvelles et plus solides.

A titre de mesure préliminaire il a été décidé de demander un receveur vers le 1er août.

LES CHEMINS DE FER AUX ETATS-UNIS

New York, 3 — Les bénéfices nets réalisés pendant le mois d'avril par le Southern Pacific Ry sont de $2,693,450, soit une diminution de $351,570. Louisville, pour la même période, accuse une diminution dans ses bénéfices nets, de $506,399, et pour 9 mois, une diminution de $3,741,740.

Par contre, Union Pacific fait exception à la règle. Pour le mois d'avril ses bénéfices nets ont été de $2,807,276, soit une augmentation de $455,940.

Les bénéfices réalisés par la Pennsylvania, lignes à l'est de Pittsburg et Erié, pendant le mois d'avril, montrent une diminution de $663,900 et pour les 4 mois une diminution nette de $2,214,000. Les lignes à l'ouest de Pittsburg et Erié, pour les mêmes périodes accusent, respectivement, une diminution nette de $259,100 et pour les dix mois, $626,466.

RENDEMENT DES VALEURS CANADIENNES

	Prix	Dividende	Rendement
C. P. R.	160	7	4.38
Minn., Saint-Paul et Soo.	113	6	5.31
Mont. Street Ry.	187	10	5.35
Toronto Ry.	99	6	6.06
Halifax Ry.	99	6	6.06
Twin City Rapid Transit.	90	5	5.56
Power.	95	6	6.32
Illinois pfd.	87	6	6.90
Lake of Woods com.	85	6	7.06
Lake of Woods pfd.	111	7	6.31
Laurentide Pulp com.	100	7	7.00
Laurentide Pulp pfd.	110	7	6.36
Dom. Textile com.	44	5	11.36
Dom. Textile pfd.	84	7	8.33
Dom. Coal com.	54	4	7.41
Dom. Coal pfd.	100	7	7.00
Mont. Cotton.	105	8	7.62
Mont. Telegraph.	135	8	5.93
Bell Tel.	134	8	5.97
Ogilvies pfd.	120	7	5.83
Rich. et Ont.	75	5	6.67
Mont. Steel Works com.	59	7	11.86
Mont. Steel Works pfd.	100	7	7.00
Scotia.	50	6	12.00
Mackay com.	65	4	6.15
Mackay pfd.	65	4	6.15
Shawinigan W. and P.	69	4	5.80
Bank of Commerce.	160	8	5.00
Bank of Montreal.	231	10	4.32
Molsons Bank.	197	10	5.08
Merchants Bank.	156	8	5.13

LA MORT DE PHILEAS BARBEAU

Il succombe, ce matin, aux blessures que lui avait infligées un boeuf furieux.

Philéas Barbeau, le malheureux qui a été piétiné sous les sabots d'un boeuf furieux, samedi dernier, sur les quais, est mort ce matin, à 9 hrs. 15 à l'hôpital Général. Le coroner tiendra une enquête sur le cadavre, demain.

Les parents de l'infortuné demeurent au No 288 de la rue Iberville.

UN MEDECIN EN CORRECTIONNELLE

Un médecin de la rue Saint-Jacques a été traduit ce matin devant la cour des recorders pour infraction au règlement 315 sur les déclarations de naissances. Il s'est avoué coupable et a plaidé que c'était par oubli qu'il n'avait pas déclaré une naissance à l'hôtel de ville. La sentence a été suspendue.

C'est la première fois qu'une sanction est donnée au règlement et les autorités municipales sont déterminées à faire leur possible pour qu'il soit observé à la lettre.

LE "TROLD" EN ROUTE

L'enquête pour établir les responsabilités dues à la collision survenue entre le charbonnier "Trold" et le steamer "Ottawa", s'est terminée hier.

Après l'audition de tous les témoignages, la Cour a pris la cause en délibéré.

Le jugement sera rendu dans quelques jours.

Le "Trold" est parti pour Sydney, et il a été signalé, hier après-midi, à 3 heures et demie, à la Pointe à la Renommée.

L'activité est toujours considérable dans le port.

Le steamer "Maltby" est accosté au quai de la Pointe du Moulin à Vent. On est à charger le navire d'une cargaison générale, destinée à être expédiée en Russie.

Le steamer "Pola" est parti de Montréal, ce matin, avec une cargaison de grain en route pour Hull et Newcastle.

MOULIN INCENDIE

Merrickville, Ont., 3 — Le feu a détruit, ce matin, la scierie de P. Kyles. Le moulin à farine qui était situé tout près, a été fort endommagé par l'eau et le feu. Les pertes sont d'environ $5,000. Peu d'assurances.

NOUVELLE LIGNE ELECTRIQUE

La Cie Electrique de Sorel pousse actuellement l'extension de sa ligne jusqu'à Saint-Ours, à douze milles de Sorel. Cette nouvelle ligne électrique sera complétée dans quelques semaines et l'on croit qu'au mois d'août prochain la ville de Saint-Ours sera éclairée à l'électricité. Le courant est fourni par la Cie de Shawinigan qui a un contrat avec la Cie Electrique de Sorel.

L'EXTRADITION DE ZAROSS

Tous les documents relatifs à l'extradition du fameux banquier italien Luivi Zarossi, ont été transmis aux autorités policières à midi.

Le détective Georges Sloan, du bureau du chef Carpenter, chargé de ramener le prisonnier au pays partira pour Mexico, demain tout probablement.

LE NOYE DU CANAL LACHINE

Le cadavre trouvé hier matin dans le canal Lachine, a été reconnu comme celui de Walter Paterson, 67 de la rue Saint-Charles-Borromée. Le défunt avait quitté sa demeure le 25 mai et n'avait pas été revu depuis. La mort de Paterson est due à une chute accidentelle dans le canal, et le coroner a disposé du cadavre sans convoquer de jury.

MARIAGE

La chapelle du Sacré-Coeur, église St Jacques était ce matin remplie de parent et d'amis à l'occasion du mariage de M. Ulysse Archambault, à Mlle Eglantine Bilodeau.

Après la cérémonie tous se sont rendus chez le père de la mariée, qui fit royalement les honneurs de la maison. Les nouveaux époux sont ensuite partis pour Ottawa.

IMPOSANTES FUNERAILLES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Nicolet, 3 — Vendredi dernier, ont eu lieu à Nicolet, les funérailles de madame Charles McCaffrey, à l'église Anglicane, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Mme McCaffrey, décédée le 26 mai, à Nicolet.

Les porteurs étaient MM. Louis Caron; lieut.-colonel J. B. A. Rousseau, François Manseau; Thomas Simard, H. R. Dufresne et Oscar Rousseau.

Conduisaient le deuil: MM. Charles McCaffrey, fils de la défunte; Jimmy Heney, et Willie Heney, ses neveux; Dr Maher, de Windsormills; David Porter, de Lennoxville.

Remarqués dans le cortège: MM. Hugues Crépeau; Walter Hart, Nashua; David Hébert, Drummondville; Lévi Hébert, Shawinigan; Georges Héon, Victoriaville; Harry McCaffrey, Montréal, etc., tous parents de la défunte; M. Robert Ritchie, Québec, et tous les principaux citoyens de Nicolet et des environs.

La cérémonie fut présidée par M. G. Almond, recteur de l'église Trinity, Montréal; assisté de M. H. Stuart, Trois-Rivières.

L'inhumation eut lieu au cimetière Mont-Royal.

Un grand nombre de lettres de condoléances et de sympathies furent envoyées à la famille McCaffrey, notamment par Sa Grandeur Mgr J. S. H. Brunault, et par les institutions de cette ville. Les tributs floraux étaient tellement nombreux, qu'ils comblèrent un char réservé spécialement à cet effet.

Madame Charles McCaffrey, née Anne McLeod, est décédée à l'âge de 66 ans.

Ses nombreuses qualités la feront à jamais regretter de tous ses parents et amis.

Elle laisse pour la pleurer, une soeur, Mme Cormacher, qui demeure à Calgary, Alberta; un fils et trois filles inconsolables: Charles, Rose, Annie et Bella.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

UNE FATALE MEPRISE

UN JEUNE HOMME S'EMPOISONNE ACCIDENTELLEMENT A LONGUEUIL.

Ce matin, à six heures, M. Hector Sainte-Marie, âgé de 21 ans, fils de M. P. Z. Sainte-Marie, épicier, à Longueuil, malade depuis quelque temps, devait prendre un remède sur ordonnance de son médecin, le docteur Jean Girouard. Il fit erreur, se trompant de bouteille et prit une autre substance. Il se trouva empoisonné, au point que l'on fit mander le curé et le médecin, la famille croyant que le jeune homme ne survivrait pas au poison qui lui brûlait les entrailles.

M. le docteur Girouard réussit, non sans peine, à ramener la victime à ses sens.

A une heure, cet après-midi, le jeune Sainte-Marie était encore très faible, mais le médecin le considérait hors de danger.

LE CARDINAL LOGUE

ADRESSE UNE LETTRE DE REMERCIEMENTS, A LA COMPAGNIE DU GRAND-TRONC.

Le cardinal Logue, archevêque d'Armagh, Irlande, qui, lors de sa récente visite au Canada, voyagea de Québec aux Chutes Niagara, sur les wagons de la Compagnie du Grand Tronc, vient d'adresser à cette Compagnie, une lettre de remerciements des plus élogieuses, dont nous extrayons le passage suivant:

"Mes compagnons et moi, avons eu la bonne fortune, de tomber entre les mains d'hôtes gracieux. Rien n'égale les attentions et les prévenances que les autorités de a Compagnie ont eues pour nous. Tous, depuis le premier officier, jusqu'au dernier serviteur, ont fait tout en leur pouvoir pour nous donner l'illusion du "home", et je vous remercie bien sincèrement, pour mes compagnons de voyage, et pour moi-même."

CHASSES PAR LES EAUX

LE MISSISSIPI DEBORDE.—PERTES CONSIDERABLES. — 300 PERSONNES SANS ASILE.

Hannibal, Mo., 3 — Des centaines de maisons ont été abandonnées, sur les bords du Mississipi, et des sociétés de protection se forment afin de lutter contre les eaux. On estime à 300, le nombre des personnes qui ont été forcées de quitter leurs demeures, et de chercher un abri sur les terres plus élevées.

Dans plusieurs cas, il fut impossible aux citoyens d'emporter leurs effets, et les voleurs se sont mis activement à l'oeuvre.

Alexandria est recouvert de trois pieds d'eau, et les dommages sont évalués à $1,000,000. Dix mille acres, semées de maïs et de blé, sont sous l'eau.

St. Louis, Mo., 3 — A West Quincy, Ill., le Mississipi a trois milles de largeur et de grosses pertes sont le résultat de l'inondation. Un détachement de police de Quincy a été envoyé pour protéger la propriété. Toutes les embarcations disponibles ont été lancées au secours des familles.

On ignore s'il y a eu perte de vie.

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELS

AVOCATS

ARCHAMBAULT, JOSEPH, avocat, 71a Saint-Jacques. Main 2656. Résidence, Est 3848. Bureau à l'Assomption, tous les dimanches. 150—M—n

MILLETTE, N. A., avocat, 97 Saint-Jacques, chambre 17. Tél. Main 2789. Résidence, 225 Rachel. Est 5684. 160—78

CHIRURGIEN-DENTISTE

DR DONAT GAREAU, autrefois au No 998 St Denis, a transporté ses bureaux à 117 St Alexandre, coin Ste Catherine. Tél. Up 1072. 166—26

ACHATS ET COLLECTIONS

AUMONT, E. D., 47 Saint-Vincent. Tél. Bell Main 2149. Collection. Achats de comptes, billets, jugements, etc. 179—26

BONIN J. ARTHUR, achats de comptes, billets et collection. 60 Notre-Dame Est. Tél. Main 1153. 156—26

LIQUIDATEURS DE FAILLITE

J. ARTHUR ROY, curateur, liquidateur, auditeur, promoteur et évaluateur. Suite 203, 52 Saint-Jacques. Main 2894. 130—n

NAPOLEON ST AMOUR, curateur et liquidateur de faillites, chambres 513 et 514 Edifice New York Life, Montréal. 156—1Ms—n

ACCORDEURS DE PIANO

ACCORDS et réparations de pianos. S'adresser à M. L. J. Rivet, facteur de pianos, pour de bons accordeurs, ouvrage garanti. 13 boulevard Saint-Laurent. 69—n

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

O. J. DESJARDINS, artiste photographe, 535 Sainte-Catherine Est, près Amherst. Avec chaque douzaines de photographies de première communion, cadre gratuit. 165—26

IMPRIMERIE

DOMINION TAG LABEL and TICKET CO., LIMITED, manufacturiers, imprimeurs. Nous vendons directement. 3 Côte Place d'Armes. 179—156

MANUFACTURIERS

J. BENJAMIN DAGENAIS, manufacturier et marchand de plafonds, lambrissage, bardeaux et lattes métalliques. No 977 rue Saint-Jacques. Téléphone Bell Uptown 3132, Montréal. 159—26

ROLLAND FRERE, manufacturiers de matelas, sommiers et canapés, — pour le commerce seulement. — 111 Windsor, Montréal. 162—26

ENTREPRENEURS

J. O. DESFORGES, ferblantier, plombier, couvreur et poseur d'appareils, 443 rue Saint-Joseph, Lachine. Téléphone No 57. 179—26

MASSON ET DUBOIS, plombiers couvreurs en tôle, gravois, poseurs d'appareils; spécialité, poêles. 414 Saint-Joseph, Lachine. 169—26

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

A. G. BELISLE, directeur de funérailles, 90 rue Vinet. Abonnements aux frais funéraires, $1.00 par année par famille. Voitures doubles à louer. Tél. Bell Main 4138. 160—1Ms—n

POLISSEUR ET ARGENTEUR

ELECTROLIERS remis à neuf, placage en cuivre ou argent. Canada Electric Co., 230 Dorchester Ouest. Téléphone Main 722. Lacasse, Rousseau. 158—26

SERRURIERS

CLEFS, serrures, spécialité: découpage, clefs Yale, Corbin, Sergent, Green Leaf; pour réparations de clefs, serrures, allez à 183 Sanguinet. 176—6

LIBRAIRES

VICTOR GRENIER, libraire, 1063 Notre-Dame Ouest. — Grand choix de romans populaires de 10 à 50 cents. Catalogues envoyés sur demande. 177—26

BUANDERIES

LAVAGES séchés, 6 centins la livre, inclus draps, serviettes, taies d'oreillers, repassés, pliés, sans charge extra. Royal Laundry. Tél. Est 1887. 178—6

TEINTURERIE — NETTOYAGE

TEINTURERIE, NETTOYAGE. — Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer? Adressez-vous "The Canadian Dyeing and Cleaning Co., 186 Saint-Philippe, Saint-Henri. Tout ouvrage garanti. 176—l,M,s—n

NETTOYAGE DE TAPIS

CANADA CARPET CLEANING CO. — Nettoyage de tapis, tissage de rugs, rembourrage, confection de matelas, tapis cousus et posés, rugs neufs tirés de vos vieux tapis. 40B Latour. Main 1314. 173—24

AUTOMOBILES

AUTOMOBILE — Engrenages en acier durci et réparations de tous genres. International Machine Co., 220 Bleury. Up 1919. 171—26

INGENIEURS CIVILS

CHARTON & LAPERRIERE,
I. C. et Arpenteur Provincial
ARPENTAGE, AQUEDUC
Pouvoirs d'eau, expertises. Chambre 516, Bâtisse N. Y. Life. 154—n

MASSON & SIMARD
Ingénieurs Civils
Aqueducs, Egouts, Arpentages, Pouvoirs d'eau, Estimés, Expertises. Bureaux No 55 rue St François-Xavier, Chambre 42. 168—n

CHEZ LES OBLATS

Les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée ont tenu ce matin, leur Chapitre provincial, à la maison de la rue Visitation. Les Pères capitulants ont élu le R. P. W. Murphy, Recteur de l'Université d'Ottawa, comme délégué à Rome, pour le Chapitre général de la Congrégation qui doit se tenir en la Ville Eternelle, en septembre prochain. Le Recteur de l'Université d'Ottawa accompagnera le R. P. J. Dozois, provincial de la Congrégation.

On devra être un supérieur général en remplacement du T. R. P. Lavillardière, récemment décédé.

NOTES MONDAINES

Leurs Excellences, Lord et Lady Grey seront à Montréal le 9 du courant pour assister à la fête donnée au Parc Dominion au profit de la Victorian Order.

× × ×

Le mariage de Mlle Gabrielle Terroux, fille de M. Charles Terroux à M. Oswald S. Bruet, sera célébré à l'église Saint-Louis de France le 10 juin.

× × ×

Monsieur Auguste Harwood et sa famille passeront l'été à Vaudreuil.

× × ×

Madame Laurence Wilson est en visite chez des amies à Vaudreuil.

× × ×

M. A. Bouthillier, d'Ottawa, passe quelques jours à Montréal.

× × ×

M. J. Bossé, de Québec, est de passage en ville.

× × ×

M. J. Taché, d'Ottawa, est en voyage à Montréal.

× × ×

M. J. A. Bédard, de Sainte-Thérèrèse, est en ville et loge au Viger.

× × ×

M. Lucien Pinsonneault est parti pour un voyage de quelques jours à Saint-Jean.

× × ×

Les courriéristes parlementaires de la galerie de la presse à Otawa ont présenté hier à leur confrère, M. Fernand Rinfret, du "Canada", une superbe carafe en verre taillé et une douzaine de verres à l'occasion de son mariage prochain avec Mademoiselle Berthe L. de Martigny.

× × ×

Lady Laurier, accompagnée de Mlle Coutu et Mlles Greaves, a passé quelques jours à Arthabaska.

× × ×

Leurs Excellences Lord et Lady Grey ont quitté Toronto hier en route pour Ottawa.

× × ×

Le Dr Dr F. T. Shepherd, de Montréal, est attendu cette semaine à Ottawa.

× × ×

Sir Montagu et Lady Allan sont de retour de Toronto.

× × ×

Madame Armand LaRocque et les Mlles LaRocque de l'avenue Seymour, doivent partir cette semaine pour Sainte-Agathe où elles passeront l'été.

× × ×

Madame J. P. B. Casgrain et les Mlles Casgrain, de la rue Dorchester, sont revenues d'une voyage à Québec.

× × ×

Le sénateur Mackay, de la rue Sherbrooke, et sa famille doivent partir la semaine prochaine pour leur résidence d'été à Saint-André, N. B.

× × ×

Le colonel Sherwood, d'Ottawa, est à Montréal pour la semaine.

DESINFECTION DES DIPHTERITIQUES

Le bureau provincial d'hygiène a adopté la résolution suivante qu'il a transmise aux autorités municipales de Montréal et de Québec.

Considérant que de la pratique de désinfecter le logis d'un diphtérique, 14 jours après la disparition des membranes dans la gorge ou le nez, il résulte, d'après les recherches, que 24 fois sur 100 la désinfection se trouve opéré avant que le malade ait cessé d'être infectieux.

Il est résolu de recommander aux villes de Montréal et de Québec, qui possèdent chacune un laboratoire de bactériologie, de ne faire la désinfection qu'après que deux examens bactériologiques des exudas provenant de la gorge et du nez du malade auront donné des résultats négatifs.

TRAITRISES DE LA MORT

La mort vient de frapper un des citoyens les mieux connus et les plus estimés de notre ville : M. Marcel Lemieux.

Le défunt était âgé de 58 ans. Né à Saint-Constant, il était établi à Montréal depuis 40 ans. Pendant longtemps il tint une importante épicerie, rue Ontario. Il s'occupa ensuite d'immeubles et se retira des affaires avec une fortune très considérable. Il laisse pour le pleurer trois frères et cinq soeur : Ernest, agent d'immeubles ; Hormisdas, épicier, boulevard Saint-Denis, et Hus-

M. Marcel Lemieux, riche rentier de Vlauville, décédé.

mer, commis-marchand ; Soeur Marie-Pélagie, supérieure du couvent de la Miséricorde, au Sault ; Hélène, épouse de M. D. W. Gagnon, membre de la maison Christin et Cie ; Marie, épouse de M. Cléophas Labelle, marchand de chaussures de Maisonneuve; Clémentine, épouse de M. Eugène Bernier, ex-épicier d'Hochelaga, et Rosa, épouse de M. C. Lamarche, marchand de chaussures, à Maisonneuve.

Les funérailles ont eu lieu, ce matin, à l'église de Viauville, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

De nombreux tributs floraux avaient été déposés autour de la tombe par les amis de la famille.

A L'ASSISTANCE PUBLIQUE

"L'Assistance Publique" accuse réception avec grande reconnaissance de généreux dons en nature, fournis par les personnes suivantes: MM. T. Charbonneau, A. A. Letourneau, Lalumière et Beaudry, Ach. Langlois, E. St Germain, J. Martin, M. Langlois, M. Robichaud, B. Levert, A. Lalonde, C. W. Barsalou, M. Pilon, F. X. Chatillon, J. O. Desrochers, M. Picard, I. Trudeau, M. Leduc, Chs Doneghey, C. Martin, "L'Océan", Henri Simard, F. Lafleur, L. Chaput, Fils et Cie., M. Trudeau, L. O. d'Argencourt, Geo. Stroud, Madame F. X. Turgeon, M. Labelle, P. Brière, M. Durand, M. Martin, Madame Miron, M. Plante (Hotel Riendeau), H. Martel, M. Barsalou, M. Hatton, P. Normandeau, D. Guérin, Dupuis Frères, Jetté et Lemieux, R. Casgrain, La Cie Médicale Franco-Américaine, N. G. Valiquette.

A OTTAWA ET A HULL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 3. — Toutes les affaires concernant la succession Bingham ont été réglées. Les droits payés au gouvernement d'Ontario se sont élevés à $14,C01.12.

—Alex. Laurin a été condamné hier, par le juge McTavish, à trois ans de pénitencier pour avoir volé une somme de $84 à un nommé Henry McCann.

—M. Nap. Pagé, garde-chasse pour les districts d'Ottawa et de Pontiac a ouvert des soumissions pour l'achat de 40 peaux de castor saisies il y a quelque temps.

—Les travaux commencés sur l'emplacement où s'élèvera la gare du Grand Tronc, ont été suspendus en attendant que le conseil de ville ait pris une décision quelconque au sujet des plans qui lui ont été soumis.

—M. Harry Roche et sa femme ont vu la mort de près hier soir. Ils se promenaient en voiture le long du canal, lorsqu'arrivés en face du terrain de l'exposition, le cheval tomba raide mort et roula dans le canal, entraînant la voiture avec lui. L'eau étant peu profonde à cet endroit, M. et madame Roche en furent quittes pour un bain forcé. Dans sa chute, cependant, madame Roche se cassa un bras et un médecin dut être appelé sur les lieux.

—Melle L. Morin, une des victimes de l'accident de Britannia, a dû subir hier l'amputation de la jambe gauche, l'opération a très bien réussi mais la blessée est encore dans un état critique. M. Edouard Bredenberg, de New York, qui pensionnait à l'hôtel Russell, devra subir probablement lui aussi l'amputation de la jambe gauche. Charles Byrne est hors de danger, mais l'état de son frère Fred inspire encore des craintes.

—La police a recouvré la caisse et les papiers qui avaient été volés, il y a quelques jours dans le magasin de M. Hugh Fitzpatrick, ils ont été découverts dans un wagon de marchandises du Pacifique Canadien près de Hintonburg, ce qui porte à croire que les voleurs étaient des étrangers à la ville et avaient l'intention de prendre le train à une station voisine.

—Une délégation des échevins et des résidents d'Ottawa est, et des directeurs de l'exposition s'est rendue hier auprès du ministre des chemins de fer et des canaux pour obtenir l'autorisation de faire construire un pont sur le canal à la hauteur de la rue Mutchmore.

L'honorable M. Graham a promis de s'occuper de cette demande.

A la dernière assemblée du conseil de ville d'Aylmer, le secrétaire trésorier John McDermott a rendu compte de l'examen des livres de l'ancien secrétaire Dumouchel, les comptes de l'année 1907-08 renferment un déficit de $685.95 en plus des erreurs commises. Aucune décision n'a été prise à ce sujet.

—MM. T. Beaupré et Glenn ont déposé leur résignation comme évaluateurs et M. John Smith n'a consenti à rester en charge que si son salaire était porté de $2 à $3 par jour.

—Le conseil de ville a décidé d'exiger cette année le paiement de toutes les taxes pour les chiens et de prendre des mesures sévères pour ceux qui ne s'y conformeront pas. Il a consenti aussi à défrayer une partie du coût des travaux de la nouvelle route entre Hull sud et Aylmer.

—Hull possèdera bientôt une double voie de tramways électriques. Le conseil de ville a en effet ratifié à sa dernière assemblée les arrangements avec la compagnie du Pacifique Canadien et lui a accordé le droit de poser une deuxième voie sur la rue Principale, à la condition que cette dernière dépense serait $150,000 pour la construction d'une ligne de ceinture autour de la ville et exécuterait certaines améliorations locales.

—Le conseil se réunira de nouveau vendredi, pour étudier les termes du contrat, et samedi celui-ci sera signé, puis les travaux commenceront immédiatement. Ce travail sera une aubaine pour la classe ouvrière de Hull, car, des $150,000 qui seront dépensés au moins la moitié sera payée en gages.

—Le conseil a, en outre, décidé de céder à la soeur Demers un terrain sur la rue Alma, pour y ériger l'école normale promise par le gouvernement de Québec. Cependant comme la ville désire agir avec prudence, il a été décidé que si, dans deux ans l'école normale n'est pas construite, la soeur Demers devra remettre à la ville sa propriété.

Après discussion sur des questions de routine, le conseil a ajourné sa séance jusqu'à vendredi.

TOUJOURS L'OBSTRUCTION

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Ottawa, 3 — La première séance du matin, de la Chambre des députés, a eu lieu hier. Aussitôt après les affaires de routine, lesquelles n'offraient aucun intérêt, M. Foster s'est levé pour continuer la campagne d'obstruction et empêcher la votation des crédits. Il a abordé une question concernant l'administration du Yukon.

Mlle Augustine, la petite chanteuse prodige, qui chante cette semaine au Ouimetoscope.

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

STADIUM

Profitez-en !

Pendant que cela Dure.

La température le permettant la Saison du Printemps se prolongera jusqu'au 15 juin, à la demande générale de nos habitués, et d'ici là il y aura

CONCERT ET FANFARE TOUS LES SOIRS, de 8 hrs à 10.30 hrs d'ici à la fermeture.

Les dames seront admises gratuitement en tout temps.

SOUVENIRS AUX PATINEURS, COURSES ET PROGRAMME SPECIAL.

Crème à la glace et rafraichissements. Messieurs, admission, 10c. Patins, 25c.

n E

CHEMINS DE FER CHEMINS DE FER

NEW YORK CENTRAL LINES

"AMERICA'S GREATEST RAILWAY SYSTEM"

NEW YORK BOSTON

ROUTE DES ADIRONDACKS OU DU RUTLAND.

Bureau des Billets en ville, 137 rue St Jacques

Téléphones Main 158 et 4456.

DIMINUTION CONSIDERABLE

Le mois de mai de cette année accuse une forte diminution du nombre et de la valeur des permis de construction sur le mois de mai de l'année dernière, comme on pourra en juger par le tableau suivant.

	Permis	Valeur
1907.	231	$1,870,465
1908.	156	509,960
Diminution.	75	$1,360,505

Par contre, il y a un léger gain dans la valeur des permis de réfection, malgré une diminution dans le nombre.

	Permis	Valeur
1908.	92	$149,620
1907.	115	93,555
	23	$106,065

ENQUETE DU CORONER

SUR LE CORPS DE DEUX JEUNES GENS QUI SE SONT NOYES DANS LA RIVIERE DE LA MALBAIE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Malbaie, 3 — Le Dr Labrecque, coroner du district de Saguenay, a été appelé à tenir une enquête sur les corps de jeunes gens qui se sont noyés dans la rivière de la Malbaie en faisant le flottage de billots. L'un de ces malheureux s'appelait Lionel Gauthier et venait de la paroisse du Sacré-Coeur, Saguenay. Le second, âgé de 26 ans, demeurait aussi au Sacré-Coeur. Son nom est Charles Dufour.

TRISTE ACCIDENT A HULL

UN OUVRIER EST FOUDROYE EN TOUCHANT UN FIL CHARGE D'ELECTRICITE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 3 —Olivier Saint-Louis, journalier, domicilié à l'angle des rues Lac et Bernard, à Hull, a été tué en touchant un fil chargé d'électricité. Il était âgé de 64 ans et père d'une nombreuse famille.

L'accident eut lieu sur la rue Osgoode, où le défunt travaillait à la construction d'une maison, pour le compte de M. A. Giroux, entrepreneur de la rue Nelson.

Le fil qui a causé la mort du vieillard était accroché à un poteau de la compagnie électrique d'Ottawa et au trottoir.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 3 — Un ouvrier du nom d'Olivier Saint-Louis, de Hull, employé à la construction d'une maison à l'angle de la rue Sweetland et de la rue Osgoode, à Ottawa, a été électrocuté, lundi après-midi en touchant un fil chargé. Ce fil qui sert à élever les matériaux est ordinairement inoffensif. Mais Saint-Louis en voulant repousser ce fil pour passer, le mit malheureusement en contact avec ceux du système de lumière électrique ; il fut tué sur le champ. Il laisse une femme et quatre enfants.

POUR L'INFORTUNE

Nous recevons la touchante lettre suivante:

Waltham, 1er juin 1908.

Honoré monsieur le rédacteur,

Vous trouverez ci-joint 2 dollars que je vous prie de faire remettre à M. Prévost dont vous avez relaté les malheurs dans votre honorable journal.

Ces 2 dollars sont le résultat d'un voeu que j'ai fait et j'espère que Dieu qui m'a aidé aidera de même M. Prévost si cruellement frappé.

En vous remerciant d'avance de votre obligeance, agréez, M. le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée,

UN AMI.

HISTOIRE DE L'ACADIE

M. l'abbé S. A. Moreau, curé de Saint Jacques le Mineur, vient d'écrire l'histoire du beau pays d'Acadie, comme naguère, il écrivait celle de Berthier et celle de Saint Luc.

Mgr l'archevêque a adressé au diligent ecclésiastique ce précieux encouragement: "Je vous félicite, cher Monsieur le curé, d'employer vos loisirs à fouiller les archives de nos paroisses, il s'en dégage un parfum de vertu réconfortant."

Ce volume, de près de 200 pages, a sa place dans nos bibliothèques canadiennes. Nous encourageons nos lecteurs à se le procurer, sa lecture leur fera vivre de belles pages de notre histoire religieuse et nationale.

AVIS SPECIAL

On peut se procurer un piano Bell semblable à celui en usage au Théâtre Bennett de The Leach Piano Co. Ltd., 560 Sainte-Catherine ouest, près Drummond. Prix spéciaux durant juin. Catalogues illustrés et correspondance en français. r

UN VOYAGE INTERROMPU

PENDANT SON VOYAGE DE NOCES, M. C. ERNEST JOHNSON EST VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT.

Le major Lacey B. Johnson, de la rue Bishop, a reçu hier, la nouvelle que son fils, M. C. Ernest Johnson qui est en voyage de noces, avait été victime d'un accident.

M. Johnson qui avait épousé, samedi dernier, Mlle Béatrice Fowler, de l'avenue Victoria, Westmount, se rendait à Vancouver, en compagnie de sa jeune femme. Près de Oxdrift, Man. M. Johnson se tenait dans le vestibule du wagon dortoir, lorsque la pesante voiture dérailla dans une courbe. Le contre-coup fut si fort que le jeune homme fut lancé, tête première hors du char et alla s'abimer le long de la voie. Une fois rendu à Winnipeg, M. Johnson s'est fait conduire dans un hôpital.

Le blessé souffre de la dislocation d'une épaule et de lacérations à la figure. Il pourra, dans quelques jours, reprendre son voyage.

L'INDUSTRIE DU COTON

L'EUROPE REDOUTE LE MONOPOLE AMERICAIN.—LES AMERICAINS DEMANDENT DES EMIGRANTS POUR LES ETATS DU SUD.

Paris, 2. — Les débats du cinquième congrès international des filateurs et fabricants de cotonnades qui a lieu ici, indiquent que l'Europe redoute le monopole américain et comprend la nécessité urgente de soustraire cette immense industrie à la domination américaine des prix de la matière brute, surtout à une époque où le coton est l'objet de mouvements spéculatifs. Les rapports officiels français insistent sur le fait que les fabricants étrangers ont droit à des prix raisonnables afin d'éviter un désarroi de l'industrie à l'étranger. Morales Schany, un expert allemand, exprime l'opinion que, en dépit de la possibilité d'une augmentation considérable de la production américaine, les difficultés ouvrières de l'autre côté de l'Atlantique rendent improbable une augmentation de la fourniture de la matière brute américaine à l'étranger, en vue surtout du fait que les Etats-Unis vont sans doute augmenter considérablement la consommation de leur propre coton.

Herr Schany se joint à ses collègues dans leur protestation contre les Américains, alléguant qu'ils ne sont pas disposés à délivrer leur coton à des prix raisonnables. Les délégués européens proposent comme remède à cette situation, d'abord quelque méthode de mettre fin à une spéculation illégitime, et en second lieu l'encouragement et l'extension de la production du coton dans les colonies de l'Europe, notamment en Afrique et en Egypte. On prétend que dans dix ans ces pays pourront donner un rendement annuel de 10,000,000 balles de coton.

Les déléguds américains prétendent, d'autre part, que les Etats du Sud sont le champ naturel pour la production du coton, et disent qu'ils finiront par pouvoir donner un rendement annuel de cent millions de balles.

M. D. A. Tompkins, de Charlotte, (Caroline du Nord) a déposé un rapport dans lequel il affirme que l'existence d'une nouvelle grande région du coton est problématique et qu'il est par conséquent du devoir des fabricants européens, au lieu de nourrir des rêves illusoires d'aider à l'émigration dans les Etats du Sud, afin que, avec une main d'oeuvre suffisante, on puisse y cultiver assez de coton pour en fournir le monde entier.

M. A. S. Perrill, de Chicago, a lu un mémoire dans lequel il déclare que le seul moyen de réduire le prix du coton est d'augmenter la quantité de sa production. Les fabricants européens qui ont réduit si considérablement le coût de production dit-il, ne pourraient mieux contribuer à atteindre ce but qu'en coopérant avec les planteurs américains pour trouver des moyens de réduire le coût de la culture du coton.

L'UTILISATION DE LA TOURBE

Ottawa, 3. — Le ministère des Mines entreprendra cette année d'importants travaux d'expérimentation quant à l'utilisation des dépôts considérables de tourbe que l'on trouve dans le Dominion. Les estimés supplémentaires comprendront un item pour un établissement expérimental, probablement situé à Ottawa, où l'on fera des expériences et des enquêtes, sur les méthodes de produire le gaz de la tourbe et de se servir de celle-ci pour les divers besoins industriels et domestiques.

AMUSEMENTS

BENNETT'S THEATRE

DERNIERE SEMAINE, 1er juin.

Nombreux numéros de vaudeville intéressants sous le distingué patronage immédiat de Son Excellence le comte Grey. Prix: l'après-midi: 15c et 25c. Le soir: 15c, 25c, 50c, 75c. 177—5 E

ROYAL Matinée tous les Jours Absolument la dernière semaine de la saison.

HOOLIGAN IN NEW YORK

Avec une troupe de premier ordre.

VENDREDI SOIR D'AMATEURS

Prix: 10, 20, 30 et 50c. 177—6 E

Vues Animées NATIONOSCOPE CHANSONS ILLUSTREES

COIN St ANDRE ET St CATHERINE TEL. EST 5213 PRIX POPULAIRES

35—B—E

OUIMETOSCOPE

Vues Animées

624 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

Cell Tel. Est 1193. March. 551.

58—a E

PARISIANA

65 Ste Catherine Est.

Operettes, chansons comiques. 178-5 E

LE NOUVEAU PARC DOMINION

Cent Attractions qui conviennent à tout le monde

SPECIAL POUR CETTE SEMAINE

LES SOEURS MODANE

—ET—

Les Ours Dresses du Professeur Batty.

MARDI, LE 9 JUIN

FETE DU VICTORIAN ORDER

Attractions Spéciales pour Jeunes et Vieux

Billets actuellement en vente à la succursale du "Star" et dans les magasins de musique Shaw et Archambault. E

PARC SOHMER

(Tous les jours, à 3 p.m. et 8 p.m.)

VAUDEVILLE, MUSIQUE, ETC., ETC.

ADMISSION 10 CTS.

Enfants après-midi, jours de la semaine, 5c, avec tour gratuit sur carrousel 177—6 E

MONTREAL

JOCKEY CLUB

COURSES DU PRINTEMPS

Du 6 au 20 Juin

PISTE DE BLUE BONNETS

COURSE ET STEEPLECHASE tous les jours, beau ou mauvais temps.

Admission (y compris siège réservé), $1. Insigne pour la saison, $10.

En vente au contrôle, angle des rues Peel et Sainte-Catherine.

TRAINS SPECIAUX POUR LES COURSES, avec chars privés pour les membres, quittant la gare Windsor, à 1.20 p. m., tous les jours ; à 1.30 et 1.50 p. m., le mardi, le jeudi et le samedi.

TRAMWAY, via rue Bleury et avenue du Parc, toutes les 2½ minutes, après 1 p. m. 178—3 E

Ontario Jockey Club

TORONTO.

REUNION DU PRINTEMPS

Du 23 mai au 6 juin.

Fanfare militaire tous les jours.

Jos. E. Seagram, M.P., Président,

W. P. Fraser, Sec.-Trés.

DIEU SAUVE LE ROI

A E 21,22,23,29,3

The Maples

Cinq minutes de marche à l'ouest du Parc Dominion. Vous aurez là le meilleur repas, sur l'île, pour le prix. Notre salle flamande pour les repas à la carte est très complète sous tous rapports, et notre menu comprend tous les mets de la saison.

Essayez notre Steak de Filet pour Deux. E

LA MORT FAUCHE

C'est avec un profond regret que nous avons appris la mort de Mme Alma Lachapelle, épouse de M. Arthur Pageau, comptable.

La défunte n'était âgée que de 28 ans. Décédée le 29 mai dernier, elle laisse après elle un époux et deux enfants âgés respectivement de 8 et de 4 ans et demi.

Mme Arthur Pageau, décédée le 29 mai dernier

Feu Mme Pageau était la fille de M. Onézime Lachapelle, de la maison H. Bourgie.

Les funérailles ont eu lieu lundi, à Saint-Henri, au milieu d'un grand nombre d'amis et parents. Nous offrons à la famille en deuil nos plus cordiales sympathies.

NAVIGATION

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris, (France)

Départ chaque jeudi à 10 hrs. a.m.

*LA PROVENCE . . . . . juin 4
*LA LORRAINE . . . . . juin 11
*LA SAVOIE . . . . . juin 18
*LA PROVENCE . . . . . juin 25
*LA LORRAINE . . . . . juillet 2
*LA TOURAINE . . . . . juillet 9

*Paquebots à deux hélices.

Renseignements: Genin Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. n

Agence de Voyages

RIVET

Billets par toutes les lignes EUROPE ANTILLES, AMERIQUE DU SUD, etc.

3 croisières d'été pour 1908 La Mediterranée, (Palestine, Grèce, Turquie, Egypte). La Norvège, (le Cap Nord). Les Antilles, etc.

Bureau, avec une organisation complète, pour billets de passage et renseignements.

13 boulevard St Laurent. Tél. M. 4097.

Brochures, circulaires, horaires, etc., envoyés sur demande 40—n

LA CIE DE NAVIGATION DE QUEBEC

S. S. PERSIA

Quittera QUEBEC, quai Atkinson. Mercredi et samedi, à 1 heure p.m. MONTREAL, quai Victoria, section 23.

Lundi et jeudi, à 7 heures p.m. Les marchandises sont assurées. Taux du fret minimum.

J. A. BEAUBIEN, Agent.

Québec, téléphone, 3048.
Montréal, " Main, 1545.
144—M.s.—n

OTTAWA RIVER NAV. CO.

Le service quotidien des steamers de la Malle, entre Montréal et Ottawa commencera régulièrement, JEUDI, le 4 juin.

EXCURSION A CARILLON . . . $1.00

Prenez le train de 8 a.m., du G. T. R., pour le quai de Lachine.

POUR SAUTER LES RAPIDES, prenez le train de 5 p.m., pour le quai de Lachine.

Billets à la Gare du Grand-Tronc et à l'hôtel Windsor, aussi aux bureaux, 128, 134, 178 et 286 rue Saint-Jacques.

Bureau-chef, 165 rue des Communes. Tél. Main 1020.

N. B. — Le vapeur "Duchess of York" va maintenant tous les jours à Carillon depuis le 30 mai. 179—6

CIE NAVIGATION CAN. DU St LAURENT

Montréal-Québec

VAPEURS, "Impérial", "White Star", "Préfontaine".

DEPART, quai Bonsecours à 5 heures p.m.

PASSAGE, aller et retour: Sorel, $1.25; Trois-Rivières, $2.50; Québec, $5.00.

VOYAGE. Promenade le dimanche par le vapeur "IMPERIAL", pour Lanoraie, Sorel et Trois-Rivières, départ à 8.30 hrs. a.m., de retour à 11 hrs. p.m., ou retour de Sorel, par le "PREFONTAINE", à 7 heures p.m.

TAUX REDUITS pour fret. Cargaison assurée contre tous risques.

Bureaux: No 58 rue Notre-Dame Est. Tél. Main 974.

Bureaux du quai Bonsecours, Tél. Main 3168. 177—6

R & O NAV. CO.

Bureau des billets de la Ville, 128 rue St Jacques, vis-à-vis le bureau de poste.

Ligne MONTREAL-TORONTO (via les Mille Isles et Rochester, N. Y.) — Commençant le 1er juin, tous les jours excepté les dimanches à 12 heures, midi.

Ligne MONTREAL - TORONTO - HAMILTON (via les Milles-Isles et la Baie de Quinté) — Le vapeur "Belleville" part tous les vendredis à 7.30 p.m. Taux spéciaux bas sur cette ligne.

Ligne MONTREAL - QUEBEC — Tous les jours à 7 p.m.

Ligne QUEBEC - SAGUENAY — De Québec les mardis et samedis à 8.30 a.m. 178—n

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

Heures des Trains EN DESTINATION DE

7.25 A.M. { St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et les stations intermédiaires.

EXPRESS MARITIME

MIDI Samedi excepté { Lévis, Québec, Riv. du Loup, Moncton, Saint-Jean, Halifax et Sydney, — wagons-lits et wagon-restaurant directs.

3.50 P.M. { St Hyacinthe, Drummondville, St Léonard, Nicolet et stations intermédiaires.

LE SAMEDI SEULEMENT

MIDI { St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv. du Loup, Ste Flavie et stations intermédiaires.

WAGON-LIT pour MATAPEDIA

Les mardis et vendredis, à partir du 2 juin.

BUREAU DES BILLETS

141 rue St Jacques. Tels. { Bell Main 615 / Marchands 202

H. A. PRICE.
Ass. Ag. Gén. des Passagers.
GEO. STRUBBE.
Agent des billets pour la ville. 170—n

M. S. ROBERTSON NEURT HIER

M. Samuel Robertson, propriétaire du "Coliseum" et du "Ontario Skating Rink", est mort, lundi soir à l'Hôpital Général, où il était entré dimanche soir, pour y subir une opération. Il était âgé de 68 ans.

M. Robertson était entrepreneur-menuisier de son métier; mais il s'occupa toute sa vie de l'exploitation de ronds à patiner. Il y a 30 ans, il construisit le "Crystal Rink", au coin des rues Ste Catherine et de l'Université. Quand ce rond à patiner fut démoli, M. Robertson construisit "Coliseum" rue Guy. Il était au propriétaire du "Ontario Ska' Rink."

Il laisse une femme, trois filles trois filles.

Québec, 3 — Aux fêtes du troisième centenaire, le régiment de Carillon, fameux corps d'armée qui conquit tels lauriers, aux premiers jours de Nouvelle-France, sera représenté dans la procession historique, par le corps des zouaves de Québec. Ceux-ci comptent environ cent vingt-cinq hommes dans leurs rangs et pourront fournir au jour dit, un effectif d'au moins cent hommes.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Billets de première classe, aller et retour

Vancouver, Victoria, Westminster	$104.30
Seattle, Tacoma et Portland, Oré.	104.30
San Francisco, Los Angeles, San Diego, Cal.	105.05
Denver, Colorado Springs, Pueblo, Cal.	65.00

En vente le premier juin jusqu'au 15 de septembre. Limite de retour, le 31 octobre 1908.

EXCURSIONS DE COLONS

POUR MANITOBA, SASKATCHEWAN ET ALBERTA.

Bons pour aller le 9 et le 23 juin, les 7 et 21 juillet.

Billets bons pour revenir dans les 60 jours.

Bureau des billets en ville — 129 rue St Jacques, porte voisine de l'Hôtel des Postes.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

SPECIAL

Billets de passage ALLER ET RETOUR pour les points de la Côte Nord du Pacifique et la Californie, viâ Chicago.

En vente le 1er juin jusqu'au 15 de septembre.

Portland, Ore., Seattle, Was., Victoria, Vancouver, Westminster, C. A.	$104.30
San Francisco, Los Angeles, San Diego, Cal.	105.05
Mexico City, Mex.	104.05
Denver, Colorado Springs, Pueblo, Col.	65.00

Bons pour revenir le 31 octobre.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 134 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de numéro pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepte les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée par homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est cancellée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur de résiliation aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs pour annulation doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministre, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

1.—Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

2.—Si le colon a fait et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

3.—Si le père — ou la mère si le père est décédé — d'un propriétaire de homestead, demeure sur la ferme possédée seulement par lui, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du homestead ou sur un homestead entré pour lui dans les environs, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

4.—Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes, veut dire pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croisantes dans l'arpentage.

5.—Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'agent du district de cette intention.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être loués pour une période de vingt et un ans à un taux annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 6 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur le charbon marchand.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du mineral dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins, sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pouvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un draguer par 5 railles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 201—n

La Campagne Electorale

M. BOURASSA DANS SAINT-JACQUES

M. Henri Bourassa avait annoncé une assemblée au Théâtre National pour hier soir, mais la salle étant trop petite pour contenir la foule qui voulait y pénétrer, les organisateurs décidèrent les orateurs à se rendre sur la place du marché Saint-Jacques, où une estrade avait été élevée. Avant de quitter la salle, cependant, le candidat fit quelques remarques à son auditoire. Il dit que pour résumer en quelques mots toutes les accusations qu'il a portées contre M. Gouin, il pourrait employer cette phrase: "Passant à travers les apparences physiques, le peuple l'a jugé et l'a trouvé trop léger."

Se défendant de ce qu'on le traite d'idéaliste, M. Bourassa dit que les hommes qui ont relevé le niveau de notre peuple, qui ont fait réellement du bien, sont des hommes qui ont eu de l'idéal. Il en nomme deux: Chapleau et Mercier, et dit que les conservateurs ont combattu Mercier, que les libéraux ont combattu Chapleau; mais que tous deux ont cependant laissé leur marque, ont imprimé un nouvel élan à la race. Il invite ensuite son auditoire à le suivre à la place du marché Saint-Jacques, où d'autres orateurs doivent adresser la parole.

AU MARCHE SAINT-JACQUES

Une foule considérable s'étant rassemblée autour du marché, M. le Dr Henri Lasnier monta sur l'estrade pour ouvrir l'assemblée.

Il dit quelques mots d'éloges à l'adresse de M. Bourassa, puis rappelle l'assemblée de Longueuil où l'hon. M. Turgeon, l'hon. M. Gouin devaient confondre le champion du nationalisme. Ils n'y sont pas parvenus et la meilleure preuve qu'il peut en offrir c'est l'immense assemblée de cette soirée. M. Lasnier présente ensuite M.

ERNEST TETREAU

M. Tétreau dit qu'il sait l'impatience avec laquelle la foule attend le discours de M. Bourassa et il ne se propose pas de retenir longtemps les électeurs. Dans un appel aux citoyens de Saint-Jacques, il répète les paroles de Mercier: "Sachez mettre le pays avant le parti." Il passe ensuite en revue le travail de l'administration libérale depuis cinq ans. Il rappelle l'entrée de M. Monette dans le cabinet Parent. "C'est, dit-il, ce qui fit éclater la bombe." Il dit que c'est alors que M. Gouin alla présenter à son chef un petit papier qui le força à résigner. Il parle de l'administration des affaires provinciales par le gouvernement actuel qu'il dénonce et met en regard le programme énoncé par M. Bourassa, puis demande aux électeurs s'ils ne doivent pas préférer ce dernier. Il accuse M. Gouin d'avoir manqué à sa parole et d'avoir, par là, démérité du peuple.

M. A. MASSE,

ex-président du conseil fédéré des métiers et du travail, adresse ensuite la parole. Sans parler officiellement au nom du syndicat dont il fut le premier officier, il est certain d'exprimer les vues de la majorité de ses membres. Il est sûr que les ouvriers seront reçus par M. Bourassa et ses partisans quand ils iront demander quelques faveurs à Québec. Il est heureux de prêter main-forte à un homme de talent et d'indépendance comme M. Bourassa. "Si nous avions un gouvernement composé d'hommes comme lui, il est probable, dit-il, que nous obtiendrions autre chose qu'une sérieuse considération". M. Massé, parlant des lois que le gouvernement a passées pour la protection de l'ouvrier, dit que M. Guyon, qui a été nommé inspecteur des bâtiments, est un homme très qualifié, dévoué aussi, mais on ne lui permet pas de faire son devoir, on ne lui en laisse pas le temps. Il prétend qu'on le retient dans le bureau à faire le travail que d'autres devraient faire. Il dit qu'au cours de la dernière session il a obtenu du gouvernement la promesse que des concessions de terre ne seraient pas faites à des spéculateurs. Deux mois après, ajoute-t-il, on en accordait 2,000,000 d'acres à une grande compagnie.

M. Massé fut suivi à la tribune par

M. J. A. FRIGON,

de Shawinigan.

M. Frigon s'applique surtout à flétrir la conduite du gouvernement Gouin dans son administration des bien de la couronne. Il dénonce fortement la manière dont la vente des limites à bois a été faite depuis trois ans et offre même de parier qu'il peut prouver les accusations qu'il porte.

M. HENRI BOURASSA

Le candidat commence par remercier les électeurs d'être venus en aussi grand nombre entendre une parole libre, dit-il. Il veut démontrer que pour se faire écouter, il n'est pas suffisant de monter au pouvoir par la trahison et de s'y maintenir par la corruption; il faut aussi, dit-il, se rendre digne de l'estime du peuple. On m'accuse, dit-il, d'être un démagogue, un homme d'opposition. Pourquoi parce que je fais appel au peuple, afin qu'il protège ses droits. On m'accuse de n'être pas un homme d'affaires, de n'avoir pas de programme pratique. Pourquoi, parce que je demande depuis des années au gouvernement de rendre obligatoire l'exploitation de nos forêts afin que nos rivières charrient des billots vers nos scieries, afin qu'elles transportent dans nos usines le bois de pulpe qui y sera manufacturé par nos artisans. L'orateur dit qu'on l'accuse encore de n'être pas un homme pratique parce qu'il demande au gouvernement de cesser de donner des permis de recherches et d'exploitation de nos mines à des spéculateurs seulement. Il veut que tout le monde ait le droit de prospecter et que quand un chercheur aura fait une découverte, il en marque l'endroit, aille ensuite l'exploiter et fasse bénéficier le trésor provincial en même temps que lui-même de cette exploitation. Il dit que cette politique est certainement pas pratique pour les Peter McKenkie, les Breakey, les Mullarkey.

M. Bourassa dit encore qu'il a été le premier à combattre l'immigration à outrance. Il ne rappelle pas ce fait parce qu'il veut parler de politique fédérale, assure-t-il, mais bien pour faire voir que l'on peut se faire comprendre sans journaux. "L'expression libre d'une pensée vraie trouve toujours son chemin". Dans le temps il a été combattu par le gouvernement et par M. Borden, chef de l'opposition. Aujourd'hui sa politique triomphe, on a été obligé de l'accepter, affirme-t-il. On va abolir la prime de $5 accordée aux colons importés.

Le rôle qu'il a joué à Ottawa, c'est le rôle qu'il veut aller jouer à Québec: parler pour des hommes libres qui veulent rester libres. Il comprend que les politiciens n'acceptent pas de suite ses idées, mais les électeurs, qui viennent de la même terre que lui, "mais vous qui n'aspirez qu'à gagner votre vie comme moi vous me comprendrez".

"En 1905, trois ministres jouant le rôle d'eunuques du palais en révolte, dardaient lâchement leur chef dans le dos. M. Gouin, pour se justifier, disait que M. Parent avait pris le peuple par surprise en 1904, qu'il avait empêché le parti oppositionniste d'être représenté au parlement; ce qui est essentiel au bon fonctionnement de notre régime constitutionnel.

Il offre aujourd'hui à M. Gouin ce que ce dernier accusait M. Parent de n'avoir pas permis. Il se rend à son souhait, dit-il.

Afin, continue-t-il, que des coups de jarnac comme celui que M. Gouin a donné à M. Parent cessent d'être possibles, il demande que l'on emprunte deux de leurs meilleurs traits aux constitutions anglaise et américaine, que l'on mette les élections à date fixe, à moins que l'on soit obligé d'en faire plus tôt par la démission d'un ministère. Cela imprimerait aux gouvernements une crainte salutaire qui est le commencement de la sagesse. Il accuse M. Gouin de vouloir aussi prendre la province par surprise, il l'accuse de demander à Laurier de recommander une politique qui ne se recommande pas par elle-même.

Parlant des rapports entre patrons et employés, il demande que l'on cesse de déterminer ces rapports par une loi existant depuis plus de deux siècles et déterminant les rapports du maître et de son serviteur.

Au sujet de l'instruction publique, il veut que l'on comprenne bien, au risque de ne plaire à tout le monde, qu'il demande que le côté moral de l'éducation repose sur les principes éternellement justes de l'Evangile. Je veux aussi, continue l'orateur, attirer donné la condition dans laquelle nous nous trouvons placés: entre les Américains d'un côté et les autres provinces pratiques d'un autre, que les fils du peuple puissent trouver dans notre province l'instruction technique, que nos meilleurs ouvriers sont aujourd'hui obligés d'aller chercher à l'étranger". Il dénonce comme petits et mesquins les hommes qui nous gouvernent aujourd'hui et qu'il accuse de passer leur temps à s'enrichir avec leurs amis sans songer à améliorer l'instruction publique dans notre province. Il termine en avertissant les électeurs que l'on va tout mettre en oeuvre pour le faire battre et que M. Gouin n'hésitera pas à sacrifier quelques-uns de ses partisans pour s'assurer une victoire personnelle.

M. Bourassa présente ensuite lui-même M.

N. K. LAFLAMME

M. Laflamme dit que l'hon. M. Weir a déclaré dernièrement au Club de la Réforme qu'il fallait tout faire pour détruire M. Bourassa s'il se présentait. Il trouve que l'assemblée dans laquelle il vient d'adresser la parole est une bonne réponse à la recommandation du ministre. Il parle ensuite brièvement de différents traits de l'administration de M. Gouin et cède la place à M.

OLIVAR ASSELIN

Ce dernier cite deux faits—prétend-il—et affirme qu'il pourrait donner les noms des personnes impliquées, s'il ne craignait d'aller en prison; il pourrait aussi en donner la preuve; mais il craint que les documents officiels ne disparaissent du dossier. Il assure qu'il y a dans le Lac Saint-Jean un marchand de bois qui pille le domaine forestier de la province depuis 10 ans et paie ses droits de coupe aux ministres. Il règle pour un tiers ou un quart. Il dit encore qu'une grande compagnie ayant 14 usines dans notre province, a coupé 10,000,000 de pieds de bois, mais n'a payé le droit de coupe que pour 4,000,000.

DANS SAINT-ANTOINE

M. J. M. M. Duff, candidat libéral dans la division Saint-Antoine, a invité le candidat conservateur, M. C. E. Gault, aux assemblées suivantes:

3 juin — 144 rue Saint-Antoine.
4 juin — Salle Stanley.
5 juin — Angle des rues Canning et Saint-Jacques.
6 juin — Salle Raby, rue Fulford.

Toutes ces assemblées auront lieu à 8 heures du soir.

DANS SAINT-LOUIS

A une assemblée extraordinaire de l'Association dans les salles Saint-Joseph, le 24 courant, il fut résolu unanimement de travailler pour assurer le succès de Monsieur Godfroi Langlois, dans la division Saint-Louis. Le comité compte que pas un seul commis électeur dans cette division n'oubliera d'aller voter pour ce grand ami de la cause. Les services qu'il a rendus aux commis sont innombrables et il a le droit de compter sur notre reconnaissance.

J. B. POIRIER.
Président.

DANS SAINT-HYACINTHE

M. Joseph Morin, candidat libéral, était hier soir l'hôte des électeurs de la municipalité de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur. L'assemblée a été des plus enthousiastes. L'ex-député était accompagné de MM. Armand Boisseau, étudiant en droit et Eugène-Lamarche, journaliste de Montréal.

Au comité central, salle Frontenac, en la ville de Saint-Hyacinthe, des centaines d'électeurs sont allés applaudir les orateurs de la soirée: M. P. Pelletier, M. D., député élu par acclamation dans Sherbrooke; M. L. F. Morin, C. R.; M. L. O. Délage, président de la Faculté des Etudiants en droit à Montréal.

DANS SAINT-ANTOINE

Une grande assemblée a eu lieu hier soir, en faveur de la candidature de M. J. M. M. Duff, le candidat libéral. L'assemblée a été tenue à la salle Neault sous la présidence de l'échevin J. B. A. Martin.

Ont adressé la parole à part M. Duff, MM. S. W. Jacobs, Jos Lamarche, C.R., W. Patterson, R. L. Calder, et le colonel F. S. Mackay. Les orateurs ont été très applaudis et M. Duff a reçu une enthousiaste ovation. Un vote de remerciements au président fut voté sur proposition de M. Sauvageau, appuyé par M. J. Prévost.

Une autre assemblée aura lieu ce soir au No 134 rue Saint-Antoine. Plusieurs orateurs distingués adresseront la parole entre autres l'honorable sénateur Casgrain.

DANS SAINT-LAURENT

Une grande assemblée sera tenue ce soir, au No 824, Boulevard Saint-Laurent, en faveur de la candidature de M. le Dr J. T. Finnie, le candidat libéral.

A part M. Finnie, plusieurs orateurs distingués adresseront la parole.

DANS SHEFFORD

Waterloo, 3. — M. Edgard Duhamel, marchand de meubles de Granby, et M. Ludger Bernard, cultivateur du même endroit, ont été mis en nomination ici, lundi après-midi, le premier comme candidat ministériel, l'autre comme candidat conservateur.

A deux heures, une assemblée contradictoire fut tenue dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, à laquelle assistaient environ 1000 électeurs venus de tous les coins du comté.

M. Duhamel exposa son programme politique qui est celui de l'hon. Lomer Gouin, qu'il reconnait comme son chef et qu'il s'engage à appuyer à la Législature. Il fait appel aux traditions libérales du comté de Shefford et compte qu'il sera élu le 8 juin prochain.

M. Bernard dit que son chef, à lui, ce sont ses électeurs. Il réfute ensuite quelques accusations portées contre lui et il énumère ce qu'il a obtenu pour son comté depuis quatre ans.

AU LAC SAINT-JEAN

Chambord, 3. — L'appel nominal a eu lieu ici lundi. M. A. L. Brosst, candidat libéral et le Dr .N Doyon, candidat conservateur ont été mis en nomination.

Après que l'officier-rapporteur eût proclamé ces deux noms, il y eut une grande assemblée contradictoire, à laquelle assistaient environ 1500 personnes.

Le candidat libéral a été grandement acclamé lorsqu'il a parlé et exposé la politique du gouvernement libéral dont il se déclare un des fidèles partisans.

DANS CHICOUTIMI

Lundi, trois mille personnes ont acclamé le candidat du gouvernement, M. Honoré Petit et le Dr Savard qui l'accompagnait.

M. Petit fit un solide discours d'une heure. Le Dr Savard fit une brillante revue de l'administration libérale.

L'assemblée se termina à cinq heures par une enthousiaste ovation en faveur de M. Petit.

M. Alain, avocat, président de l'assemblée, adressa ensuite quelques mots, après quoi M. Petit fut reconduit en triomphe à son comité.

DANS HOCHELAGA

Trois grandes assemblées ont été tenues hier soir en faveur de M. Jérémie Décarie, le candidat ministériel.

La première a été tenue à Villeray, la deuxième au Beaudetoscope, rue St Hubert et la troisième au No 1279 de la rue Berri.

M. Décarie était accompagné de MM. L. A. Rivet, député fédéral; U. H. Dandurand et P. Du Tremblay. Au Beaudetoscope M. Ernest Tremblay adressa également la parole.

DANS HOCHELAGA

Comité de Jérémie Décary, 559 rue Drolet.

Onésime Martineau, entrepreneur.
Arthur Gauthier, bourgeois, présidents honoraires.
Chs. Beauchesne, président actif.
Magdelgor Mercier, dentiste, 1er vice-président.
Jos. Landry, hôtelier, 2ème vice-président.
Art. Bessette, secrétaire.
Comité d'organisation:
Thos. Ostigny, Alex. Bessette, Jos. Lachance, Hormisdas Landry, Placide Désormeaux, C. G. Tourangeau, Victor Archambault, Israël Lemieux, O. Martineau, fils, Armand Payne, E. P. Guillemette, Théo. Grothé, L. O. Grothé.

Prière aux résidents de St Jean-Baptiste d'y a deux ans de bien vouloir faire parvenir leur adresse au comité central, 559 rue Drolet ou par Téléphone East 2367.

C. BEAUCHESNE.

DANS RICHELIEU

Une grande assemblée contradictoire, à laquelle assistaient plus de deux mille personnes a eu lieu, lundi après-midi, sur la place du marché Richelieu. Cette assemblée, des plus paisibles, était présidée par M. Jos. Proulx.

Les trois candidats qui avaient été mis en nomination dans l'avant-midi, ont tour à tour adressé la parole aux électeurs. Ce sont: MM. L. P. P. Cardin, ministériel; Rémi Plante, libéral, et Jos. Desjardins, conservateur. MM. A. Lanctot, M. P., J. B. T. Lafrenière, C. O. Paradis, ex-maire de Sorel, et Art. Cardin, avocat, ont appuyé la candidature de M. Cardin.

Ont pris la parole pour M. Desjardins, MM. F. Lefebvre, avocat; Georges Mathieu, avocat; M. Fortin, de Montréal; pour M. Rémi Plante, M. Lemieux, agent d'assuarnce.

L'assemblée était en belle humeur et aucun incident regrettable ne s'est produit.

Des assemblées contradictoires ont également eu lieu vendredi soir à St Joseph de Sorel, sous la présidence de M. Désiré Champagne, maire de ce village, et à Ste Anne de Sorel, samedi soir.

Les comités des différents candidats sont maintenant ouverts à Sorel, où tous les soirs, une foule d'électeurs se rendent pour entendre la discussion.

DANS HOCHELAGA

M. Louis Coderre, candidat conservateur, tiendra des assemblées aux endroits suivants:

3 juin — Assemblée ce soir, à huit heures, à Delorimier, dans la salle Municipale.

3 juin — Aussi ce soir, à huit heures, assemblée pour le quartier Duvernay, au No 175 rue Mont-Royal, coin Chambord.

3 juin — Autre assemblée ce soir, à huit heures, dans la salle du collège, coin Beaubien et Saint-Denis, pour les électeurs du quartier Saint-Denis et Villeray.

L'ASSOCIATION DE FERMETURE DE BONNE HEURE ET M. GOUIN

A une assemblée extraordinaire des commis de toutes les branches de commerce tenue le 24 mai dernier, dans les salles de l'Union St Joseph il fut résolu unanimement que les membres de cette association fassent tout en leur pouvoir pour faire triompher la candidature de l'hon. Lomer Gouin, dans la division St Jacques et le comité compte que pas un commis de la division n'oubliera d'enregistrer son vote en faveur de celui qui a rendu de si grands services à notre cause.

J. B. E. POIRIER,
Président.

DANS CHAMBLY

M. Maurice Perreault, candidat libéral dans le comté de Chambly, a tenu, hier soir, une belle et enthousiaste assemblée à Saint-Basile. La réunion eut lieu dans la salle de la fabrique qui était trop petite pour contenir tous les électeurs qui s'étaient rendus pour entendre parler des actes administratifs du gouvernement Gouin.

C'est M. le maire Chagnon, un franc conservateur, qui présidait l'assemblée.

M. Charles Quéry, parla le premier et dans un discours très spirituel, fit ressortir quelques-unes des principales mesures adoptées par le gouvernement Gouin. Il termina en disant que M. Perrault et lui étaient venus à Saint-Basile pour renseigner fidèlement les électeurs sur la politique provinciale.

M. Perrault lui succéda et commença par refuter certaines attaques personnelles faites contre lui par M. Lamarre, le candidat conservateur - indépendant - nationaliste, puis le candidat libéral parla de la politique générale. Il fut comme toujours très éloquent et vivement applaudi.

DANS HOCHELAGA

M. Gustave Francq, le candidat ouvrier dans le comté d'Hochelaga, a tenu, hier soir, deux belles assemblees.

La première à la salle Tremblay, 1597 rue Sainte-Catherine Est et à laquelle assistaient plus de 400 personnes, fut présidée par M. Royal

Les orateurs furent: MM. J. F. Girard, R. Lynch, Alphonse Verville, M. P., N. Sévigny, Gustave Francq, le candidat et Joseph Ainey. Tous furent vivement applaudis.

Une autre assemblée en faveur du candidat ouvrier eût lieu en plein air, près du No 222 rue Lasalle, dans le quartier Duvernay, à laquelle assistaient plus de 300 personnes. C'est M. Duchantaye, un vieil électeur du quartier qui présidait.

Les orateurs furent: MM. G. R. Brunet, Gustave Francq, Charlemagne Rodier, avocat; Narcisse Arcand et J. A. Girard.

L'HON. M .GOUIN ET LES OUVRIERS TEXTILES

A une réunion du Conseil Exécutif de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada tenue heir soir les résolutions suivantes ont été adoptées:

1o — Attendu que le gouvernement Gouin a fait des lois précieuses pour la classe ouvrière en général et qu'il a décrété entre autres mesures les suivantes:

1o—L'insaisissabilité des montants versés par les sociétés de secours mutuels.

2o — Qu'il a fait des lois décrétant qu'à l'avenir les enfants ne pourront pas travailler dans les manufactures à moins qu'ils ne soient âgés de 14 ans, et qu'ils sachent lire et écrire ou qu'ils suivent les écoles du soir;

3o — Qu'il a décrété la nomination d'inspecteurs de manufactures, d'inspecteurs sanitaires de tout genre, tant pour protéger la santé que la vie des ouvriers;

4o — Qu'il a passé une loi en rapport avec l'inspection des échafaudages pour la protection des ouvriers.

5o — Que la question des 55 heures de travail pour les femmes et les enfants travaillant dans les manufactures est devant une commission d'enquête qui fera rapport à la prochaine session.

6o — Qu'une commission est actuellement nommée pour étudier la législation sur les accidents du travail, et en faire les meilleures lois sur les accidents pour protéger la vie des ouvriers;

7o — Que ce gouvernement a montré beaucoup de sollicitude pour la classe ouvrière en général.

En conséquence il est résolu unanimement que ce conseil représentant la Fédération des ouvriers textiles appuie et supporte et conseille à ses nombreux membres de supporter les candidats suivants, dans les comtés où il y a des filatures et spécialement:

L'honorable Lomer Gouin, dans la division Saint-Jacques.

M. Jérémie Décarie, dans le comté d'Hochelaga.

M. G. A. Lacombe, dans la division Sainte-Marie.

M. P. A. Bissonnet, candidat dans le comté de Stanstead.

M. C. F. Delâge, candidat dans le comté de Québec.

M. Achille Bergevin, dans le comté de Beauharnois.

Après avoir adopté ces résolutions, celle-ci fut encore adoptée à l'unanimité:

Vu les services rendus jusqu'à ce jour par M. P. R. DuTremblay, avocat, il est résolu unanimement par ce conseil exécutif que M. P. R. DuTremblay soit nommé aviseur légal de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada et avec plein pouvoir.

Ces résolutions prouvent amplement que l'oeuvre de l'hon. M. Gouin et du gouvernement libéral est appréciée à sa juste valeur par les ouvriers.

M. DENNIS TANSEY DANS STE ANNE

Dans la division Ste Anne, le candidat conservateur est M. Dennis Tansey, ex-échevin de la cité de Montréal. Celui-ci s'est mis à l'oeuvre et est bien disposé à travailler ferme jusqu'au 8 juin. La candidature de M. Tansey rencontre l'approbation de beaucoup de Canadiens-Français.

Ancien vice-président du club "Shamrock", l'ex-échevin Tansey est fort avantageusement connu dans tous les cercles de cette ville.

Le candidat conservateur de Sainte-Anne déclare qu'il a bonne confiance en l'issue de la présente campagne.

Etanche la Soif

PHOSPHATE ACIDE DE HORSFORD
Breuvage rafraichissant et un tonique hygiénique—supérieur à la limonade.

DIVISION SAINT - JACQUES

Election du 8 Juin 1908.

Comités de l'Hon. LOMER GOUIN

Premier Ministre de la Province de Québec.

COMITE CENTRAL, Coin Ste Catherine et Montcalm. Téléphone Bell, 3020, Est.
COMITE No 220, Notre-Dame Est. Téléphone Bell 4032, Main.
COMITE No 660, Ontario Est et Beaudry. Téléphone Bell, 2594, Est.
COMITE No 375 Ontario Est.
COMITE No 571, Berri, Salle Brault. Téléphone Bell, 6029, Est.
COMITE No 541 Craig Est.

Tous les Amis de l'Hon. M. Gouin sont invités à visiter ces divers Comités.

175-8

DIVISION SAINT - LAURENT

District Electoral de Montréal No 4.

M. ALEX. D. FRASER

Quartiers Généraux à

Chambre No 20, 2ième Etage, Edifice Fraser, 207 RUE ST JACQUES.

Où toutes personnes désirant lui donner leur appui dans la présente lutte, et l'aider de quelque façon, obtiendront tous les renseignements nécessaires et seront les bienvenues. M. Fraser profite de l'occasion pour offrir ses plus sincères remerciements à tous les électeurs qui lui ont si généreusement offert leurs services.

Tél. Main 4510.

LA CECITE ET LES RAYONS X

LE DR FINLEY R. COOK, DE NEW YORK, AURAIT DECOUVERT UN NOUVEAU MOYEN CURTAIF DANS L'EMPLOI DES RAYONS ROENTGEN.

New York, 3. — Le Dr Finley R. Cook, de la 34e rue Est, prétend avoir découvert le moyen de guérir la cécité par l'usage des rayons X. Il a traité près de trente personnes et quand l'Académie de Médecine reprendra ses séances à l'automne, il fera un rapport détaillé.

Quoique le Dr Cook n'ait pas voulu jusqu'ici parler de ses succès, des malades reconnaissants l'ont fait à sa place.

C'est en se servant des rayons X pour le traitement du cancer qu'il a fait cette découverte. Il avait remarqué que les longues séances avaient plutôt un mauvais effet et résolut de se contenter de rayons intermittents. A quelques jours de là, une femme aveugle depuis 27 ans d'une cataracte vint le consulter. Il essaya les rayons intermittents et trouva que des résultats assez positifs pouvaient être obtenus. Des oculistes lui procurèrent des sujets sur lesquels il expérimenta.

Dans les cas où le défaut de vision est causé par la dégénérescence du nerf optique ou le décollement de la rétine, les résultats sont excellents. Ils le sont moins dans les cas de cataracte; en effet il y a ici un obstacle matériel qu'il faut d'abord faire disparaître: le cristallin opacifié. Cependant on cite le cas d'une dame Watson, de New Rochelle, où la cataracte a été percée. Mme Watson put voir la lumière quatre minutes après l'application des rayons. Plus tard, elle déclara qu'elle pouvait voir légèrement les objets.

Le Dr Cook refuse de discuter ces cas, se réservant de le faire devant ses collègues à l'automne.

BANQUET A M. G. SCOTT

LE GERANT-GENERAL DU CHEMIN DE FER, QUEBEC ET LAC SAINT-JEAN, EST LE HEROS D'UNE JOLIE FETE, HIER, AU "FRONTENAC."

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Québec, 3. — Le banquet offert, hier, au Château Frontenac, à M. G. Scott, gérant général du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean, a été l'un des plus remarquables qui aient eu lieu, depuis la construction de ce somptueux édifice, qui a été le théâtre de tant de superbes agapes.

On remarquait parmi les deux cents convives présents: l'hon. juge François Langelier, le sénateur Tessier, MM. Gaspard Lemoine, G. G. Stuart, le colonel Forsyth, le major Hethrington, etc., etc.

Sir Charles Fitzpatrick était spécialement venu en ville, pour assister à ce banquet, mais il en fut empêché par son médecin. Somme toute, les discours ont été ceux d'hommes d'affaires qui ont des lettres, c'est-à-dire à la fois littéraires et pratiques.

DERAILLEMENT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 3 — Le train de la St Maurice Valley Ry a déraillé, hier soir, à quatre milles d'ici. Heureusement, aucun accident ne s'est produit, et les passagers sont revenus à Trois-Rivières, par un train spécial, envoyé à leur rencontre.

DIVISION
ST JACQUES

Tous les amis de l'hon. Lomer Gouin qui ont des voitures à mettre à sa disposition pour le jour de la votation, lundi le 8 juin sont priés de s'adresser à N. Piuze, au Comité Central, coin Ste Catherine et Montcalm. Tél. Bell 3020 Est.

178—5

SOUMISSIONS POUR APPAREIL D'ALARME EN CAS DE BROUILLARD.

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné, à Ottawa, et portant sur l'enveloppe ces mots: "Soumission pour appareil d'alarme en cas de brouillard", seront reçues jusqu'à midi, le PREMIER JOUR DE JUILLET 1908, pour la fourniture d'appareil requis par le Ministère de la Marine et des Pêcheries, pour alarme en cas de brouillard durant une période d'une ou trois années, à l'option du Ministre de la Marine et des Pêcheries.

On peut se procurer les spécifications de l'appareil au Ministère ici; aux agences du Ministère à Montréal, Québec; Saint-Jean, N. B.; Halifax, N. E.; Charlottetown, I. P. E.; Victoria, C. B.; aux chantiers du gouvernement à Sorel, et au dépôt du phare de Prescott.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, pour la somme de cinq cents dollars, payable à l'ordre du Ministre de la Marine et des Pêcheries. Le chèque sera forfait si le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée refuse de signer son contrat pour fournir l'appareil ou s'il n'exécute pas son contrat.

Les chèques des soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Les journaux qui insèreront cette annonce sans autorisation du Ministère, n'en seront pas payés.

G. J. DESBARATS,
Sous-ministre suppléant de la Marine et des Pêcheries.
Ministère de la Marine et des Pêcheries, Ottawa, Canada, 26 mai 1908. 179—6

L'ANNEXION DU CONGO

Bruxelles, 3. — On rapporte ici, que le traité d'annexion du Congo, sera accepté par la France, pourvu que certaines modifications soient faites, relativement à la frontière du Congo franco-belge, et qu'une réduction du fret par chemin de fer, soit établie pour les marchandises qui entrent dans le Congo français, ou en sortent.

Le premier ministre Schollaert, et le ministre de la justice Renkin sont allés à Wiesbaden, afin de soumettre au roi Léopold les modifications du traité modifications rendues nécessaires par les changements que la récente élection a fait naître dans les partis.

LES INCENDIES DE MAI

Le mois de mai, dit le rapport mensuel de M. James Ferns, surintendant du télégraphe d'alarme, a été le plus tranquille qu'aient eu les pompiers depuis bien des années. Partout la diminution des feux et des alarmes est considérable. Il n'y a pas eu un seul incendie important.

Un inconnu a été brûlé à mort dans un fourgon à marchandises du Grand Tronc, le 7 mai:

	1908.	1907
Incendies	64	93
Alarmes (sans feu)	36	41
Fausses alertes	8	46
Alarmes automatiques	3	4
	111	184
Diminution générale		73

PAR MARCOTTE & FRERES

VENTE AUX ENCHERES

Yacht à Vapeur

Les soussignés ont reçu instructions de la Commission du Hâvre de Montréal, de vendre à leurs salles,

69 rue St Jacques

MERCREDI 10 JUIN 1908 A ONZE HEURES

Le yacht à vapeur "Dunbar", carène en bois, longueur 32 pieds 2 pouces, engin 3½" par 4", vitesse au delà de 8 milles à l'heure.

On pourra visiter en s'adressant à M. F. W. Cowie, ingénieur en chef, 57 rue Communes.

MARCOTTE FRERES.
3.6.8.10 Encanteurs.

PAR WALKER M. KEARNS

DEMAIN APRES-MIDI

Vente Spéciale de

BEAUX MEUBLES

Piano droit "Dominion", tapis et rugs Wilton et autres, cabinet de coin antique en acajou, belles couchettes en cuivre, chaises de salon, sofas, bric-à-brac, tableaux, rideaux en dentelle, buffets, tables à rallonge, miroirs, cabinets à porcelaine, service à dîner — 200 articles, — mobiliers de chambre à coucher, couchettes de fer, bureaux en chêne et en acajou, lavabo, chiffonniers et tables de toilette, garde-robes, machines à coudre, bibliothèques, lot de livres, glacières, poêles à gaz, un poêle de cuisine "Burns", et un lot d'autres articles transportés d'une maison richement meublée. Vente à

32 RUE UNIVERSITE

A 2.30 HEURES.
WALTER M. KEARNS,
Encanteur.

PAR RAE ET DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE A L'ENCAN de MEUBLES

De Ménage Neufs et d'Occasions

UN GROS ASSORTIMENT DE MAGNIFIQUES NOUVELLES CARPETTES AXMINSTER, BRUXELLES ET TAPESTRY, GRANDS PIANOS DROITS DE PRIX, A NOS SALLES,

241 et 243 rue Saint-Jacques,
VENDREDI APRES-MIDI, 5 JUIN 1908,
A 2.30 heures précises.

RAE ET DONNELLY,
Encanteurs.

Aussi vente privée au prix de l'encan.
179—2

VENTE DE TERRAINS A L'ENCAN PUBLIC.

Samedi, le six juin, mil neuf cent huit (1908), à trois heures de l'après-midi sur les lieux.

Quarante-deux lots de terre mesurant 33' x 115' situés entre les rues Sherbrooke et Western, à l'ouest de l'avenue Clairemont, à Westmount, près du terrain du club de Tennis Mont-Royal, le tout devant être vendu, afin de clore la succession Félix Décarie.

Pour les conditions de la vente, s'adresser à E. R. DECARY, notaire, bâtisse de la banque Souveraine, Montréal.

U. H. DANDURAND,
174—9 Encanteur.

Grande Vente à l'Encan DE Blouses et de Chapeaux garnis pour Dames

Samedi soir, le 6 courant,

nous vendrons à l'encan, tout notre stock de chapeaux garnis à des prix excessivement bas. Nous les donnerons presque. Aussi toutes nos blouses en linon et soie. Les dames peuvent venir dès maintenant choisir et essayer les chapeaux qu'elles désireront acheter à l'encan.

La vente commencera samedi soir, à 7.30 heures, au No 211 AMHERST.

175—5

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal

Avis est par le présent donné qu'un dividende de dix dollars par action, sur le capital de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau chef, à Montréal, le et après jeudi, le 2 juillet prochain. Par ordre du Conseil de Direction. A. F. Lespérance, gérant. Montréal, le 29 mai 1908. 177—26

DEBENTURES

Des soumissions pour l'achat de débentures de la Commission scolaire d'Hochelaga, au montant de $80,000.00 à un taux d'intérêt ne dépassant pas 4½ p. c. par an, seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi le 23 juin 1908, à 5 p.m.

La Commission ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

W. DESJARDINS,
1.3.6.8.10.12.15 Secrétaire-Trésorier.

A. LEOFRED (grad. Laval et McGill)
INGENIEUR CIVIL,
Spécialité: AQUEDUCS
39 rue St Jean QUEBEC, Phone 545
291—lMs—n

ON DEMANDE DES SOUMISSIONS

pour la pose d'un système d'alarme dans la ville Saint-Paul. Pour détails et plans s'adresser au comité du feu, vendredi soir, le 5 du courant, à 8 heures, à l'hôtel de ville de Saint-Paul. Le comité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre soumission.

A. LALONDE,
Echevin.

MORT SUBITE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 3. — Trois-Rivières vient de perdre un de ses vieux concitoyens, dans la personne de M. Jos Vézina, qui est mort subitement, frappé par une syncope de coeur, alors qu'il finissait de charger sa voiture de bois.

Le coroner, le Dr Lambert, fut appelé et ne jugea pas à propos de tenir une enquête.

La Campagne Electorale

Suite de la page 10

L'HONORABLE M. GOUIN DANS SAINT-JACQUES

Bien qu'elle ait été toute d'improvisation, l'assemblée d'hier soir, au comité central de l'hon. Lomer Gouin, a remporté un éclatant succès.

D'un instant à l'autre —lorsque le bruit commença à circuler que l'hon. Premier viendrait, vers les 9 heures, rendre visite à ses amis de la division Saint-Jacques — la foule se fit plus compacte.

Bientôt, les salles du comité de la rue Sainte-Catherine et Montcalm furent archicombles.

Pas moins de cinq à six cents électeurs—ne pouvant entrer — se massèrent dans la rue.

Un peu après huit heures et demie, une immense acclamation salua l'arrivée de M. Gouin. Celui-ci était accompagné de M. Honoré Gervais, député, ainsi que de M. L. P. Bérard, C. R.

Le meeeting fut présidé par M. Nazaire Piuze.

Après que M. l'échevin Larivière, président du comité de la Voirie, eut adressé la parole — rappelant ce qu'avaient fait les conservateurs, ce que le peuple canadien devait au régime libéral: c'est-à-dire, sa prospérité, son bien-être, ses institutions fortes, etc.—l'hon. M. Gouin se rendit aux appels de la foule et se présenta sur l'estrade.

Pas n'est besoin de dire avec quel enthousiasme il fut accueilli.

"Je passais ce soir en visite à mes comités, dit-il, et je vous avouerai franchement que j'étais loin de m'attendre à une manifestation considérable comme celle qui m'est faite si spontanément par mes bons amis de Saint Jacques".

"Je n'ai pas besoin d'insister sur le fait que mon discours sera des plus brefs."

L'orateur invita tous les amis de la cause libérale à se rendre aux assemblées de ce soir, de demain et de samedi, afin d'y entendre les défenseurs du programme qu'il préconise, les nombreux orateurs qui adresseront la parole.

Et continuant:

"J'ai la plus grande confiance dans l'électorat de la division Saint-Jacques. Depuis 11 ans que je vous représente, messieurs, j'ai appris à vous connaitre, et encore plus, à vous apprécier de la plus haute façon."

"Je sais qu'en mettant devant vos yeux les résultats visibles qu'une bonne administration a produits, et d'autre part l'oeuvre funeste que s'efforcent de mener à terme certains démolisseurs, vous, mes amis de Saint-Jacques, vous n'hésiterez pas à vous prononcer entre ceux qui veulent continuer d'édifier et ceux qui dépensent leur énergie et leur talent à vouloir détruire."

Et après des applaudissements prolongés:

"Tous ceux qui sont ici savent que je n'ai pas l'habitude de me vanter des oeuvres, qu'avec l'aide de la Providence j'ai pu accomplir pour le bien de mon pays, celui de ma province et de mes électeurs. J'ai travaillé, j'ai lutté, j'ai fait ce que j'ai pu, et les résultats bienfaisants du programme libéral sont des preuves plus éloquentes, plus fortes que n'importe quelle assertion, à l'appui de ce que mes labeurs n'ont pas été stériles."

Après avoir dit quelques mots de M. Bourassa, flétrissant celui qui épuise ses énergies à venir le combattre dans Saint-Jacques, M. Gouin continue :

"Qu'on prennent les statuts depuis 1897, qu'on mette en blanc et en noir ce qu'a fait M. Bourassa, pour le bien de ses concitoyens, et, d'autre part, ce qu'a accompli votre député pour le peuple canadien. M. Bourassa n'a pour lui que les paroles, pas un acte utile, et vous savez, mes amis, que l'énumération de ce que que nous avons fait pour l'ouvrier, le colon, l'instruction publique, l'industrie, l'agriculture, etc., serait ici oiseuse !"

"Et c'est ce même homme, qui naguère tentait de semer des divisions de races.

"C'est ce même homme qui veut aujourd'hui désunir les Canadiens entre eux."

Et plus loin : "Je viens donc avec confiance devant vous, Messieurs, et devant tous ceux qui sont ici présents, et je leur demande la continuation d'un appui généreux et qui ne s'est jamais démenti.

"Et soyez assurés, mes amis, que je ne doute pas de votre choix. Vous songerez à votre pays, à votre province, au foyer pour lequel vous vous devez, vous penserez au bien de notre ville. Et aussi, j'en ai l'espoir, vous n'oublierez pas, non plus, celui qui a mis tout son coeur, toute son âme, tout son dévouement à faire grandir la patrie canadienne, celui qui vous représente depuis plus de dix ans, et qui, Dieu merci, est encore prêt à dépenser ses forces et son énergie, pour le bien de tous, et spécialement pour les plus chers intérêts de ses bons amis de Saint-Jacques."

Une véritable ovation accueillit les paroles de l'hon. Premier.

Quand les applaudissements se furent apaisés, M. Gouin ajouta comme conclusion: "Avant de partir, messieurs, pour aller rendre visite à nos amis des autres comités, je veux vous parler de cette "candidature de Portneuf", ajouta l'hon. M. Gouin.

"Et tout d'abord, j'aime à vous répéter que c'est vous, électeurs de St Jacques, qui m'avez aidé aux premiers jours. C'est à vous que je dois mon entrée dans cette vie politique que devait être ma carrière.

"C'est de vous que j'ai appris à connaitre les grands principes de l'idée libérale, et je ne l'oublierai jamais."

"Mais, messieurs, quand, dans ce vieux comté de Portneuf—où les premières années de ma vie se sont écoulées—quand, dis-je, tous se sont unis pour me demander d'être le porte-drapeau du parti, j'ai d'abord résisté aux demandes pressantes qu'on me faisait de toute part, et j'ai refusé. Mais en voyant les instances sincères et pressantes que me faisaient, et libéraux et conservateurs; devant la pression exercée par ceux que je considérais non-seulement comme des amis, mais comme des frères, j'ai accepté la candidature, et je puis même vous dire de suite, que je serai élu dans Portneuf par 1500 voix."

"On a dit et répété à plaisir, qu'une fois que mes amis de Portneuf m'auraient choisi comme leur candidat, j'abandonnerais mes électeurs de St Jacques." "Détrompez-vous."

"Le sénateur Landry a voulu me faire signer certains petits papiers de sa composition, mais j'ai refusé catégoriquement de signer quoi que ce soit dans le genre demandé.

"Je me dois d'ailleurs aux électeurs de la division Saint-Jacques, "et je ne ferai jamais que ce que les électeurs de la division Saint-Jacques voudront que je fasse."

"Mon sort, c'est vous qui l'avez fait, c'est à vous que je "le confie."

Une triple salve d'applaudissements accueillit les dernières paroles de l'honorable Premier.

Celui-ci quitta alors le comité central pour se rendre à celui de la rue Ontario.

Les discours continuèrent au comité de la rue Sainte-Catherine, et la foule y demeura nombreuse.

M. Chéron, candidat ouvrier, fut demandé pour adresser quelques mots.

M. Chéron fit un chaleureux appel aux ouvriers qui devaient placer toute leur confiance dans ce gouvernement libéral, qui, non seulement avait entrepris la noble cause de l'instruction, mais qui entendait faire de nos ouvriers des contremaitres comme ceux que l'on va chercher aujourd'hui dans les pays étrangers; donc la nécessité de l'école technique.

Du comité de la rue Ontario, où l'hon. M. Gouin s'était rendu, et où de nombreux amis vinrent lui serrer la main, l'hon. Premier se rendit au comité de la rue Berri, à la salle Brault. Là encore M. Gouin rencontra de nombreux électeurs, mais, comme au comité de la rue Ontario, le premier ministre pria instamment qu'on ne lui demanda pas de parler, vu que sa voix était un peu fatiguée, et qu'il avait encore de nombreuses assemblées à faire.

M. Gouin a déclaré que tout allait à merveille et que le scrutin du 8 juin prochain ne pouvait avoir qu'une issue dans Saint-Jacques: le triomphe du député qui représente cette division depuis bientôt 11 ans.

DANS QUEBEC CENTRE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 3. — L'échevin H. E. Lavigueur, qui se présente comme candidat libéral en opposition à l'hon. A. Robitaille, ministériel, dans Québec Centre, a tenu une assemblée, hier soir dans la salle de son comité rue Saint-Jean.

Une couple de cents électeurs environ assistaient. M. Lavigueur a été le premier orateur:

"Je suis très surpris, commence-t-il, de me voir devant vous ce soir comme candidat dans Québec Centre. J'ai cherché par tous les moyens possibles à en venir à une entente avec M. Robitaille. Avec la ferme conviction que la chose était absolument impossible et après avoir constaté un mécontentement général, j'ai accepté la candidature.

"J'ai toujours combattu en faveur de l'hon. M. A. Robitaille. Il y a trois semaines, j'eus l'honneur d'assister à une assemblée du club Libéral. Il était entendu, auparavant, que l'hon. M. Robitaille devait se retirer; qu'il avait dans sa poche une nomination à un poste important; que point n'était besoin pour lui de se faire élire pour se retirer ensuite.

"Quand j'ai vu que M. Robitaille se présentait quand même, je suis sorti de la salle en compagnie de maints autres libéraux. Plusieurs amis vinrent ensuite me trouver. Je tâchai d'apaiser les griefs et de mettre l'union dans le parti. Je rencontrai M. Robitaille et lui demandai de se retirer. Ce à quoi il refusa.

"Enfin,sur les instances réitérées de plusieurs libéraux influents, je décidai de poser ma candidature. Je suis décidé d'aller jusqu'au bout et d'attendre le sort du scrutin. On a essayé de faire croire que j'avais un pacte avec le parti opposé. Ce n'est pas le cas. Je suis tout bonnement libéral. On a dit hier à l'assemblée de M. Robitaille, qu'on ne pouvait comprendre le motif de ma présentation, c'est bien simple: les électeurs, n'ayant pas été consultés m'ont demandé. J'ai accepté. Je suis libéral, pas n'est besoin de le répéter, j'ai l'appui des ouvriers. On dit que je vieus trop vite, que j'aurais dû attendre; que j'avais l'appui des ministres; que plus tard, infailliblement, j'aurais remplacé M. Robitaille; enfin on a ajouté que je semais la division dans le parti.

"A cela, je réponds, messieurs, que ce n'est pas moi, mais les propres partisans de M. Robitaille qui ont semé cette discorde pour se présenter, eux."

M. Lavigueur fut suivi par M. J. Chénard et quelques autres orateurs.

On remarquait dans l'assistance: MM. Achille Côté, Edouard Côté, A. Hudon, Wallace, Stanislas Hamel, Georges Bruneau, Roger Godin, U. Gauvin, Dr Fauché, N. L'Heureux, H. Boulet, A. Masson, L. Mollet, N. Trépanier, L. Tessier, L. Robitaille, E. Turgeon, E. Paquet, A. Gagnon, L. Turgeon, E. A. Delisle, E. Grimard, L. Poulin, W. A. Tremblay, L. Huot, A. Hardy, L. E. O. Proulx, J. Charland, E. Vézina, E. Baril, J. Souillard, L. Lemenin, E. V. Cantin, C. D. Bonhomme, A. DeBlois, A. Velcheson, L. C. Perreault, etc., etc.

DANS BELLECHASSE

Une foule de 1500 personnes s'était rendue à l'assemblée ocntradictoire, tenue mardi, à St Gervais, le château-fort conservateur dans le comté de Bellechasse.

M. McKenzie, maire de St Gervais, a présidé l'assemblée qui a commencé à 10 heures et a duré une heure, chaque candidat portant la parole une demi-heure.

La foule mise en bonne humeur par une température idéale a applaudi les orateurs à différentes reprises et nous n'avons aucun acte de violence à enrégistrer comme la chose est déjà arrivée précédemment.

L'hon. M. Turgeon a adressé la parole, le premier, pendant vingt-cinq minutes, se réservant cinq minutes de réplique.

M. Ephrem Audet a parlé des conditions dans lesquelles il s'était engagé à faire la lutte et espérait qu'elle se ferait d'une façon libre par des hommes libres.

1o. Qu'il n'y eut pas une goutte de boisson de versée par les agents.

2o. Qu'il se présentait comme conservateur indépendant se réservant de voter pour toutes les bonnes mesures.

DANS QUEBEC-EST

M. Louis Letourneau, candidat libéral dans Québec Est, a tenu une très belle assemblée à St Roch, hier soir. M. M. Moisan, présidait l'assemblée.

M. Letourneau est lepremier orateur et M. l'échevin Paquet, M. Lockwell, M. O. Delisle parlent ensuite. M. P. Roy, journaliste clos l'assemblée.

DANS MISSISQUOI

Demain soir, à Farnham, aura lieu une grande démonstration en faveur de M. E. J. B. Gosselin, candidat libéral.

L'honorable M. Gouin, l'hon. P. B. Casgrain, l'hon. S. Fisher, le colonel Hibbard y adresseront la parole.

DANS MONTMAGNY

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 2 — L'papel nominal dans Montmagny a été tout un événement à cause des passions politiques soulevées. Plusieurs milliers d'électeurs s'étaient donné rendez-vous afin d'entendre une joute oratoire qu'ils prévoyaient devoir être ardente. Et ils n'ont pas été désappointés. L'assemblée était présidée par M. Louis Blais, préfet du comté. M. Lavergne est le premier à prendre la parole. Il a donné sa démission parce qu'il n'y a plus d'honnêtes gens dans le parti libéral. Lui se déclare plus libéral que n'importe qui. Il dit de certains ministres qu'ils portent des médailles que les sauvages ne se mettraient pas au bout du nez.

Il fait des compliments à M. Lislois son adversaire et ne lui reproche qu'une chose, d'être candidat ministériel. Il prend à partie le sénateur Choquette, qu'il accuse d'avoir demandé une somme de $2,000 à MM Jinchereau et Lalonde pour leur faire obtenir le contrat de construction de l'hôpital des immigrants. Il termine en réitérant qu'il est libéral et suit la politique de Mercier.

En réponse, M. Choquette dit que le candidat nationaliste d'aujourd'hui s'est mis à ses genoux, en 1904, pour avoir son appui.

M. Lavergne n'est ni bleu, ni rouge, ayant été répudié par tous les chefs libéraux au cours d'une assemblée antérieure.

Quant aux accusations portées contre M. Turgeon, le sénateur Choquette les réfute les unes après les autres en donnant le texte des jugements dans les causes soulevées à ce propos. Si M. Lavergne a quitté Ottawa, c'est qu'il était sûr d'être battu au fédéral.

A une lettre du sénateur Choquette lui reprochant de ne pas aller assez souvent dans son comté, il lui répondit, en mai 1905, que si les électeurs n'étaient pas satisfaits, ils devaient se "fouiller". Pour ce qui est de l'accusation d'avoir demandé $2,000 de Jinchereau et Lalonde, M. Choquette offre d'abandonner son siège, et menace de faire mettre M. Lavergne dans la prison de Montmagny un peu après l'assemblée si M. Lavergne veut réitérer cette accusation sous sa signature.

M. Lavergne, d'après un journal de Québec, continue M. Choquette, aurait dit qu'on a concédé des lots de bois à des commerçants ayant souscrits à la C. E. M. Choquette lit une lettre de M. Taché, surintendant des terres, prouvant la fausseté de cet avancé.

Après M. Choquette, M. Lavergne parla de nouveau et ensuite M. Lislois, le candidat qui expliqua pourquoi il se présentait candidat ministériel ; c'est qu'il approuve la ligne de conduite de M. Gouin.

Après l'assemblée, il se produisit quelque tumulte. Deux individus prirent M. Lavergne sur leurs épaules pour le porter en triomphe, mais peu après l'échappèrent dans la boue. Pour comble de malheur, le candidat nationaliste se voyait peu après refuser la porte d'un hôtel où on n'y recevait que des libéraux.

DANS SAINT-SAUVEUR

Québec, 2. — On se demande aujourd'hui si l'élection de Saint-Sauveur, sera contestée par suite de la décision de l'officier-rapporteur, M. le notaire Cantin. Nous avons rencontré à midi, M. L. P. Robitaille, celui-là même qui devait se présenter comme candidat conservateur contre le Dr Côté, qui a été élu, hier, par acclamation, vu que l'officier-rapporteur a déclaré, à deux heures précises, qu'il n'avait pas le temps de vérifier les signatures et compter le dépôt de M. Robitaille. Ce dernier nous dit qu'il s'est présenté à deux heures moins dix, que cela n'aurait prit qu'une seconde pour compter le dépôt, qui était composé de 20 dix piastres, et que la signature était assermentée. De plus, il nous a dit que le notaire Cantin avait pris le temps de rouler une cigarette avant de commencer à vérifier ses papiers. Quoiqu'il en soit il a eu l'opinion des différents légistes qui lui affirment que quand bien même il ne serait arrivé auprès de l'officier-rapporteur qu'à deux heures moins une minute, cela comptait quand même, et l'officier devait prendre tous ses papiers et les vérifier pour donner sa réponse après deux heures.

Ce qui n'a pas été fait d'après lui. Quoi qu'il en soit, M. Pelletier sera à Québec aujourd'hui et il croit qu'il fera contester cette élection.

DANS MEGANTIC

Mercredi soir, le 27 mai, il y a eu grande réunion de citoyens à la spacieuse salle Labranche. Le parterre et les galeries étaient bondés de spectateurs venus de toutes les parties de la ville assister à l'inauguration du Club libéral de Thetford Mines.

M. Georges Belleau, l'éloquent causeur, avait été spécialement invité et était parti de Plessisville afin d'assister à cette belle réunion d'amis politiques. Il fut comme toujours très éloquent et intéressa vivement son auditire, lorsqu'il rappela les premiers temps de Thetford, alors que nous venions à la "mine à coton", habitée par une dizaine de familles il y a 28 ans, et, aujourd'hui, c'est aux électeurs de la ville de Thetford qu'il a le plaisir d'adresser la parole et d'offrir ses félicitations, à l'occasion de cette inauguration du premier club libéral dans le comté de Mégantic. M. Belleau un appel vibrant à toutes les bonnes volontés et fut souvent interrompu par les applaudissements de la foule.

L'on procéda de suite à l'élection des officiers du nouveau club libéral de Thetford Mines.

Officiers élus: Geo. Demers, président; J. E. Lachance, 1er vice-président; M. le notaire Vachon, 2e vice-président; Alp. Blais,secrétaire.

Au fur et à mesure que M. Belleau annonçait les officiers élus, ces derniers étaient accueillis par des applaudissements, et M. Geo. Demers, l'actif ami de la cause libérale, par des conseils pratiques, sut intéresser l'assistance, qui ne lui a pas ménagé ses bravos. M. Demers devra tôt ou tard cependant se rendre au désir de ses amis et prendre une part active à la discussion politique.

DANS CHAMBLY

Ce soir, il y aura une grande assemblée libérale au comité central de M. Maurice Perreault à Longueuil. Plusieurs orateurs distingués adresseront la parole pour M. Perreault.

Un comité a été ouvert à Montréal, au No 77 rue Saint-Jacques. Les électeurs du comté de Chambly qui demeurent ou travaillent à Montréal pourront s'y adresser pour recevoir les informations qu'ils pourraient désirer.

Ce soir, également, une assemblée contradictoire sera tenue à Saint-Bruno.

DANS MISSISQUOI

Farnham, 3. — Samedi, à la salle Windsor, avait lieu une grande assemblée libérale présidée par M. F. X. Giroux, l'oncle du candidat conservateur. M. Giroux, après avoir annoncé la nature de l'assemblée qui est une assemblé dont le but est de faire mieux connaitre l'oeuvre et le programme du gouvernement libéral actuel, dans cette province, présente le candidat libéral, M. J. J. B. Gosselin.

Il remercia ses électeurs d'être venus si nombreux malgré l'inclémence de la température. Choisi par les libéraux de Missisquoi comme porte-étendard libéral il se présente à leur requête comme partisan du gouvernement Gouin. Il passe en revue l'administration du défunt M. Marchand, celle de son successeur immédiat et maintenant celle de l'hon. Lomer Gouin. Il fait ressortir l'excellence de ces administrations et plus particulièrement détaille les grandes oeuvres accomplies par l'hon. M. Gouin et son gouvernement: rétablissement de l'équilibre dans les finances, améliorations suivies et progressives, réduction de la dette, aide offerte à l'agriculture, etc., etc.

M. Jos. Demers, M. P., (St Jean et Iberville) est l'orateur suivant. Le brillant orateur se déclare heureux de se retrouver à Farnham, parce que son séjour lui rappelle de bons souvenirs d'enfance.

Il dit que M. Gouin est le digne continuateur de l'oeuvre du regretté M. Marchand, qui vint au pouvoir, restaura les finances, et vengea la mémoire du grand patriote Mercier, injustement accusé par les conservateurs et renversé par la calomnie. Suit une discussion détaillée de la politique libérale.

Alors, la parole est aux autres orateurs, MM. C. R. Macmaster, de Montréal, et W. K. McKeown, de Sweetsbury. M. McKeown prêche l'union et l'harmonie dans les rangs. M. MacMaster fit un discours très serré et des plus instructifs couvrant tout le terrain politique.

L'assemblée se dispersa à une heure assez avancée.

DANS BEAUHARNOIS

Lors de l'appel nominal dans Beauharnois, M. Bergevin a énuméré dans son discours les bienfaits qu'il a obtenus pour le comté.

1o Fondation d'une école des Arts et Manufactures, à Valleyfield.

2o Fondation d'une école Normale pour les jeunes filles Valleyfield, qui sera ouverte le 1er septembre prochain.

3o Octrois spéciaux à deux reprises différentes pour l'amélioration des chemins dans toutes les paroisses du comté.

4o Octroi spécial pour la construction de bâtiments sur les terrains d'exposition et autres travaux.

5o Octroi spécial pour chemin entre Saint-Timothée et Melocheville.

6o Travaux de creusage dans la rivière Saint-Louis avec le concours de M. Loy, environ $10,000 par année pendant cinq ans.

7o Travaux de creusage du port de Beauharnois, $30,000 environ, par année pendant trois ans.

8o Travaux pour empêcher les inondations résultant de la crue des eaux du lac Saint-François.

9o Contribution de $1,000 pour la construction d'un pont sur la rivière Saint-Louis, dans la paroisse St Clément.

10o Contribution de $3,000 pour la construction d'un pont sur la rivière Saint-Louis sur les limites des paroisses Saint-Louis de Gonzague, Saint-Stanislas de Kostka et Sainte-Cécile.

11o Réparations et travaux au pont sur le fleuve Saint-Laurent entre la Grande Ile et Saint-Timothée; par le gouvernement fédéral.

12o Nomination d'un inspecteur de manufactures.

13o Intervention dans les grèves qui ont été déclarées dans la manufacture de coton qui a, dans chaque cas, obtenu des résultats satisfaisants pour les ouvriers.

14o Envoi de cartes géographiques de la Province de Québec et de la puissance du Canada à toutes les écoles du comté.

15o Envoi de livres à différents cercles ou institutions littéraires.

16o Envoi de récompenses dans toutes les maisons d'éducation tous les ans; environ 80 médailles par année.

17o 8 médailles tous les ans à la société d'Agriculture pour récompenser 8 différentes branches de l'agriculture à l'exposition de St Louis de Gonzague et pour le concours de labour.

18o Concours pour toutes oeuvres d'utilité publique.

19o Obtention de positions pour environ 500 ouvriers ou autres dans diverses compagnies, notamment au Grand Tronc, Tramway de Montréal, au port de Montréal, etc.

20o Réouverture du bureau de poste Verdone, paroisse St Clément; (fermé depuis 1902).

21o Fondation de deux stations de chemin de fer à Melocheville et Maple Grove.

22o La concession par le gouvernement d'Ottawa des pouvoirs d'eau du canal de Beauharnois, avec la réserve que les municipalités du comté devront être desservies les premières, concession qui implique, dans un avenir rapproché, une dépense de $2,000,000 dans le comté avec une dépense courante de $200,000 par année. Cette nouvelle industrie pour le comté a coûté dix années de travail.

23o Défense de l'autonomie municipale dans cette création, les tarifs devant être réglés par la commission des chemins de fer.

DANS TEMISCOUATA

Grande assemblée à Trois-Pistoles, dimanche dernier. 2000 personnes y assistaient. La foule fait une ovation à M. Nap. Dion, candidat libéral, en l'accueillant avec un grand enthousiasme. Ont parlé à cette assemblée: MM. N. Dion, A. Gauvreau, M. P., et Chs. DeGuise, libéraux. Dr Luc. LeBel, E. H. Simon et Dumont, conservateurs.

AU LAC SAINT-JEAN

Vendredi soir une grande assemblée a été tenue, ici, au comité Broët, candidat libéral. La foule accourue de par toute la ville, pour entendre l'éloquent tribun et ses amis, put à peine se loger dans les vastes salles, et, resta deux heures et demie durant, sous le charme de la parole chaude et énergique de MM. T. L. A. Broët,de l'avocat Cannon, P. Gaudrault, A. Du Tremblay, lt.-col. B. A. Scott, M. J. Tremblay, J. E. Boily. Les discours ont été pratiques.

L'on a fait un exposé magistral de la politique provinciale. A maintes reprises les orateurs furent interrompus par des applaudissements.

Jeudi soir, le Dr Doyon a adressé la parole à son comité, ainsi que l'avocat Boily, de Roberval.

DANS MONTMAGNY

On nous communique la déclaration suivante:

A la "Presse".

Montréal.

Québec, 2 juin 1908.

Monsieur le Directeur,

Plusieurs personnes qui assistaient à l'appel nominal hier à Montmagny, nous ont répété que le candidat bleu, Monsieur Armand Lavergne, après avoir injurié de la manière la plus vile nos chefs politiques, a aussi attaqué Monsieur le sénateur Choquette en disant qu'il nous avait demandé une somme de $2000.00 pour nous faire obtenir il y a quelques années, le contrat de l'hôpital des Immigrants. Nous n'avons pas mission de défendre Monsieur le sénateur Choquette, qui est bien capable de le faire lui-même, mais en justice pour lui et pour nous, nous devons dire que pareille accusation ne peut émaner que d'un fou et d'un vulgaire calomniateur ; car non seulement Monsieur Choquette ne nous a jamais demandé un sou pour ce contrat ni pour n'importe quel autre, mais que nous avons soumissionné et obtenu ce contrat et les autres sans même en dire un mot à Monsieur Choquette,sans que Monsieur Choquette ne nous en ait jamais parlé et nous sommes convaincus qu'il n'a même pas su que nous avions obtenu ce contrat. Par conséquent nous le répétons, cette accusation ne peut être que l'acte d'un homme qui a perdu la tête et qui n'est qu'un impudent menteur.

Vos tout dévoués,

JINCHEREAU ET LAMONDE.

LA BANQUE DE QUEBEC

Assemblée Annuelle des Actionnaires, tenue Lundi, le 1 Juin 1908.

Procès-verbal de la 90e assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Québec, tenue au bureau principal de la banque à Québec, lundi, 1 juin, 1908:

Etaient présents: W. A. Marsh, Vesey Boswell, John Shaw, John T. Ross, A. E. Scott, Gaspard LeMoine, H. P. Patton, G. G. Stuart, C. R., Andrew C. Joseph, Thomas McDougall, Archibald Laurie, et autres.

Sur motion de M. John Shaw, appuyé par M. A. E. Scott, M. John T. Ross fut appelé à la présidence de l'assemblée, et M. R. C. Patton fut prié d'agir en qualité de secrétaire de l'assemblée. Adopté.

En l'absence du président, le vice-président donna lecture du rapport des directeurs et M. Thomas McDougall, gérant-général, lut le rapport des affaires de la banque au 15 mai, 1908.

Rapport des directeurs de la Banque de Québec, aux actionnaires présentés à l'assemblée générale annuelle tenue au bureau principal de la Banque, à Québec, lundi, le 1er juin 1908.

Les directeurs de la Banque de Québec désirent soumettre aux actionnaires le bilan de la banque et son compte de profits et pertes, suivant l'état du 15 mai dernier, clôture de l'année.

Les profits ont été de $281,057.03, déduction faite des frais d'administration et après avoir pourvu aux mauvaises dettes et à l'intérêt non gagné sur billets escomptés.

Les dividendes trimestriels ordinaires ont été payés et un montant de $5,000 a été versé au fonds de pension, conformément à une résolution des actionnaires à cet effet. Une réserve spéciale de $25,000 a été faite pour couvrir les fluctuations dans la valeur des sécurités détenues, et, vu l'état incertain actuel du commerce, toute la balance des profits est transférée au compte des profits et pertes.

La diminution des profits pour cette année comparée à ceux de l'an dernier, est due à l'amoindrissement des ressources pour faire le commerce, nommément, la diminution des dépôts et de la circulation et, en outre, la nécessité de garder de plus fortes réserves d'argent, ce sont là des circonstances exceptionnelles auxquelles il faut attribuer le mauvais état très prononcé du marché monétaire au cours des huit derniers mois.

Une succursale de la banque a été ouverte cette année à Montmagny, Qué.

Une inspection du bureau principal et de toutes les succursales de la banque a été faite au cours de l'année.

JOHN T. ROSS,
Vice-président.

RAPPORT GENERAL
15 MAI 1908.

PASSIF

Capital-actions		$2,500,000.00
Réserve	$1,250,000.00	
Réservé pour intérêt dû aux déposants et pour le rabais d'intérêt sur les billets courants et escomptés	115,352.71	
Balance de profits reportée	146,900.49	
	$1,512,253.20	
Dividendes non réclamés	2,686.90	
Dividende trimestriel No 176, payable le 1er juin	43,750.00	
		$1,558,690.10
Billets en circulation	$1,447,568.00	
Dépôts ne portant pas intérêt	1,572,199.00	
Dépôt portant intérêt	7,028,635.47	
Balances dues à d'autres banques au Canada	292,167.00	
Balances dues aux agents dans la Grande-Bretagne	251,789.54	
		$10,592,359.11
		$14,651,049.21

ACTIF

Espèces	371,142.71	
Billets du Dominion	616,657.50	
Dépôt au gouvernement fédéral pour la garantie des billets en circulation	89,600.00	
Billets et chèques sur autres banques	422,792.24	
Obligations et garanties	1,058,543.70	
Prêts à demande sur stocks et obligations au Canada	916,200.38	
Prêts à demande et à courte échéance ailleurs qu'au Canada	10,000.00	
Prêts à d'autres banques au Canada garantis, y compris billets escomptés de nouveau	107,666.54	
Dépôts faits aux, et balances dues par d'autres banques au Canada	3,846.98	
Balances dues par des agents en pays étrangers	228,507.90	
		$3,824,957.95
Prêts à termes sur obligations et stocks	358,447.99	
Billets escomptés courants	10,058,911.09	
Dettes en souffrances (après avoir pourvu aux Pertes)	30,395.24	
Immeubles autres que l'édifice de la banque	47,322.81	
Hypothèque sur immeubles	2,570.00	
		10,497,647.13
Edifices de la banque et meubles		328,444.13
		$14,651,049.21

THOMAS McDOUGALL,
Gérant-Général.

Banque de Québec,
Québec, 15 mai, 1908.

COMPTES DES PROFITS ET PERTES

Balance au crédit du compte des profits et pertes, 15 mai 1906		$70,843.46
Profits pour l'année terminée le 15 mai 1908, après avoir déduit les frais d'administration et avoir pourvu aux dettes mauvaises et douteuses		281,057.03
		$351,900.49
Dividende 1¾ pour cent, payé le 1er septembre 1907	$43,750.00	
Dividende 1¾ pour cent, payé le 1er décembre 1907	43,750.00	
Dividende 1¾ pour cent, payé le 2 mars 1908	43,750.00	
Dividende 1¾ pour cent, payable le 1er juin 1908	43,750.00	
Réservé pour fonds de pension	5,000.00	
Réservé pour dépréciation des sécurités détenues	25,000.00	
		205,000.00
Balance au crédit du compte des profits et pertes reportée		146,900.49

Proposé par M. John T. Ross, appuyé par M. Gaspard Le Moine, que le rapport et les états de compte maintenant lus soient adoptés et publiés pour l'information des actionnaires. — Adopté.

Le gérant général explique que bien que M. John Breakey apprécie l'appui que lui ont donné les actionnaires de la Banque durant le temps qu'il fut président, celui-ci désire déclarer qu'il ne se représentera pas à l'élection du Bureau de direction cette année, parce que, pour des raisons personnelles, il trouve nécessaire de diminuer la somme de ses affaires.

Les remerciements ordinaires aux directeurs et aux officiers ont été votés, après quoi les actionnaires suivants furent élus directeurs pour l'année courante : MM. John T. Ross, Gaspard LeMoine, W .A. Marsh, Vesey Boswell, Thomas McDougall, G. G. Stuart, C.R., F. W. Ross.

A une assemblée des directeurs tenue immédiatement après l'assemblée annuelle, M. John T. Ross, fut élu président et M. Vesey Boswell, vice-président.

DANS CHAMBLY

Ce soir, il y aura une grande assemblée libérale tenue au comité central de M. Maurice Perreault à Longueuil. Plusieurs orateurs distingués adresseront la parole, pour M. Perreault.

Un comité a été ouvert à Montréal, au No 77 rue Saint-Jacques. Les électeurs de Chambly qui demeurent ou travaillent à Montréal pourront s'y adresser pour recevoir les informations qu'ils pourraient désirer.

Ce soir également une assemblée contradictoire sera tenue à Saint-Bruno.

DANS NICOLET

Une grande assemblée libérale a eu lieu lundi soir en faveur de la candidature de l'honorable C. R. Devlin. Le ministre de la colonisation a reçu une enthousiaste ovation. Il a prononcé un éloquent discours. Il était accompagné de plusieurs autres orateurs.

D'autres assemblées ont eu lieu hier dans le comté de Nicolet.

DANS ROCHELAGA

Voici les assemblées convoquées par M. Louis Coderre pour mercredi soir :

Quartier St Denis — Villeral, St Edouard.

Salle du Collège—Coin Saint-Denis et Beaubien.

Delorimier—Sans municipale.

Bas du quartier St Denis, Quartier Duvernay, 175 avenue Mont-Royal, coin Chambord, à 8 heures.

Nouveaux Cadeaux

¶ Pour donner une nouvelle preuve que notre maison suit de très près les plus importants marchés du monde, nous avions, la semaine dernière, trois voyageurs à New York et un autre en route pour Londres, Paris et Amsterdam. ¶ C'est cette relation constante avec ces centres commerciaux qui a rendu notre magasin intéressant pour l'acheteur et le place au-dessus de tous les autres surtout à cette saison où nous recevons tous les jours de l'étranger des articles nouveaux et attrayants. : : : : :

Henry Birks & Sons, Limited
SQUARE PHILLIPS.

RAPPELEZ-VOUS QUE LE 9 JUIN EST LA FETE DE L'ORDRE VITORIA, AU PARC DOMINION

Il y aura des attractions spéciales, et le fait de savoir que vous viendrez en aide à une noble armée de travailleurs, l'Ordre des Infirmières Victoria, ajoutera beaucoup au plaisir que vous éprouverez en cette circonstance.

W. H. Scroggie Limited

NOUS SOMMES TRES OCCUPES à compléter les préparatifs D'UNE AUTRE VENTE D'ETOFFES A ROBE ; les valeurs sont encore plus ETONNANTES que celles du dernier lot que nous avons offertes.
ON DONNERA DES DETAILS DEMAIN.

Epargnez de $2.50 à $10.50 sur un Costume.

Demain, nous commencerons un écoulement final de tous les costumes de printemps et d'été qui nous restent. Il y a un splendide choix de couleurs, dans les tweeds, draps panamas et de fantaisie, très fashionables, le manteau porte le cachet de la toute dernière mode, tant sous le rapport des manches, du collet, que sous celui des styles de garnitures.

Les jupes sont taillées amples et soutachées ou garnies de remplis, avec tout le soin possible.

Régulier $7.50, pour. $5.50
Régulier $12.00, pour. $6.98
Régulier $18.00, pour. $10.98
Régulier $25.00, pour. $12.98
Quelques costumes désassortis, légèrement défraichis. Régulier $30 à $45. PRIX DE VENTE. . $16.98

Complets de $22.00 pour hommes pour $14.98

Une offre très remarquable ; une occasion rare d'économiser sur des vêtements de la saison.

100 complets en worsted orgile pure laine de haute qualité. Coupe la plus en vogue, doublures et garnitures de la meilleure qualité et des tissus d'été rayés et à carreaux des plus nouvelles couleurs. Régulier $22.00 pour $14.98

Une autre ligne de complets en worsted ; de tissus élégants, worsted gris-clair ; semi doublure ; précisément ce qui convient pour le temps chaud. Régulier $15.00, pour. $9.98

Chapeaux rabattus en paille, pour enfants, 19c

Chapeaux à bord rabattu en paille de fantaisie, convenables pour la campagne, chacun. 19c

Quelques verges de ruban ou une touffe de fleurs brillantes en feront, pour les fillettes, une très chic coiffure.

Chapeaux de promenade, canotiers en toile claire et foncée, avec plume couteau, quelque chose d'idéal pour les chaleurs. Prix régulier 98c, pour. 49c

ECHANTILLONS DE VOILES TOUT FAITS A MOINS DE MOITIE PRIX

L'assortiment comprend quelques très jolis voiles d'automobilistes, carrés et 2½ x 3 verges de long dans un joli choix de nouvelles couleurs. Ce qu'il y a de plus nouveau en fait de tulle de soie, avec pois brodés et très jolies bordures brodées voyantes, dessins de fleurs avec gros pois de velours et bordure en chiffon plissé. Spécial 25c à $5.00.

Beaux Souliers de Dames, de $3.50 à $4.50

POUR **$2.45**

Nous avons reçu une grosse consignation d'Oxfords américains de première classe, en chevreau vici, veau bronze et poulain verni, dans toutes les formes et styles les plus nouveaux, pour dames. Ces lignes nous ont été livrées en retard, et le manufacturier nous a alloué un escompte libéral. De là cette réduction d'une piastre à une piastre et cinquante sur les prix réguliers. Dans tous les points et toutes les largeurs.

VALEUR DE $4.50 POUR $2.45

Beaux Oxfords Blucher en veau bronze et poulain verni, deux oeillets, boucle de ruban, hauts talons cubains, empeignes courtes, pour dames. Le tout dernier style américain, pour la rue. $4.50, pour. $2.45

VALEUR DE $4.00 POUR $2.45

Beaux Oxfords Blucher, en poulain verni ou chevreau vici, pour dames, semelles légères et flexibles, hauts talons cubains. Chaussures fraiches et élégantes et de toilette. $4.00, pour $2.45

VALEUR DE $3.50 POUR $2.45

Oxfords Blucher en chevreau vici ou en poulain verni, pour dames, talons cubains moyens, semelles larges. Valeur extra à $3.50. Jeudi, seulement. $2.45

Vente Spéciale de Rugs en tapis "Dundee"

Rugs en tapis artistiques Dundee — dessins sans envers, convenables pour cottages d'été, etc., faits en laine très forte, dessins artistiques pour boudoir, salle à manger ou chambre à coucher :

Grandeur 2½ x 3. Régulier $2.25. Spécial. $1.88
Grandeur 3 x 3. Régulier $2.70. Spécial. $2.25
Grandeur 3 x 3½. Régulier $3.15. Spécial. $2.63
Grandeur 3 x 4. Régulier $3.60. Spécial. $3.00
Grandeur 4 x 4½. Régulier $5.40. Spécial. $4.50
Grandeur 4 x 5. Régulier $6.00. Spécial. $5.00
Nattes de Chine et du Japon aux prix suivants :
Régulier, la verge, 15 cts. Spécial. 12c
Régulier la verge, 18 cts. Spécial. 16c
Régulier, la verge, 20 cts. Spécial. 18c
Régulier, la verge, 25 cts. Spécial. 23c
Régulier, la verge, 28 cts. Spécial. 25c
Régulier, la verge, 30 cts. Spécial. 27c
Régulier, la verge, 40 cts. Spécial. 35c
Régulier, la verge, 50 cts. Spécial. 47c
Rouleau de 40 verges, pour. $5.20
Rugs de Chine, 36 x 72, la verge. 63c
Prélart, spécial, 21c. Vente de jeudi.

Journée des Enfants dans la vente des Vêtements Blancs.

Nous sommes prêts à répondre à toutes les demandes en fait de vêtements blancs et de robes d'enfants, de différentes sortes, d'excellentes qualités et à des prix que vous citerait le tissu seulement.

JUPES BLANCHES POUR ENFANTS, large volant en linon, plissées et garnies d'insertion de broderie et de bordure. Pour enfants de 10 à 16 ans. Régulier 89c. Vente de juin 85c

Jupes blanches pour enfants, sans corsage, plissées, garnies d'insertion de broderie et de bordure Pour enfants de 2, 4 et 6 ans. Régulier 69c. Vente de juin. 65c

Jupes blanches, pour enfants, avec corsage, jupes finies avec remplis ajourés. Pour enfants de 1 à 6 ans. Régulier 65c. Vente de juin 59c

Jupes blanches, avec corsages, large volant en linon, garnies d'insertion de dentelle et de bordure. Pour enfants de 1 à 6 ans. Régulier 85c. Vente de juin 79c

Caleçons en batiste blanche, finis avec remplis et bordure brodée. Pour enfants de 2 à 10 ans. Régulier 29 cents 25c
Vente de juin . . . . .

Caleçons en batiste blanche, finis avec remplis, insertion de broderie et bordure. Pour enfants de 2 à 12 ans. Régulier 45 cents. Vente de juin 39c

Caleçons en coton blanc, finis avec remplis, pour enfants de 2 à 12 ans. Régulier 18c. Vente de juin 15c

Caleçons en coton blanc, finis de remplis, pour enfants de 14 à 16 ans. Régulier 25c. Vente de juin 23c

Robes en piqué blanc, robes Buster Brown, dos et devant plissés, finis d'insertion de broderie, pour enfants de 5, 6 et 7 ans. $2.45
Vente de juin . . . . .

Robes en linon blanc, style Buster Brown, gris plis ajourés en avant et en arrière, col et poignets, finis avec bordure brodée, pour enfants de 6 à 14 ans. Vente de juin $1.69

Robes en linon blanc, style "Mère Hubbard," empiècement garni d'insertion de broderie, jupe ample et large ourlet. Pour enfants de 1 à 4 ans. Vente de juin $1.10

Robes en linon blanc, style "Mère Hubbard," frison autour de l'empiècement, garnies de bordure en dentelle, jupe très ample et large ourlet. Pour enfants de 1 à 4 ans. Vente de juin 75c

RUBANS DE 25c et 35c pour 19c

Une excellente variété de couleurs en fait de rubans de Dresde et à raies de fantaisie, 5 pouces de large, à jolis effets de fleur, sur fond à grosses raies avec grosse corde alternativement. Ruban magnifique et à effet pour chapeaux, ceinturons d'enfants et boucles de cheveux, etc. Spécial pour une journée seulement, la verge. 19c

20,000 verges de magnifiques rubans de Dresde à raies et à carreaux, à moins que les prix des manufacturiers. Dans ce lot spécial de ruban on trouvera de superbes carreaux superposés de 40 combinaisons de différentes couleurs, raies romaines, de nuances pâles et foncées, raies et Dresde combinés, effets de raies larges et étroites, avec raies de dentelle étroite alternantes, raies et pois polka combinés en nuances de gris, vieux rose, noir et blanc, blanc et noir, marine, etc. Carreaux et raies noir et blanc, dessins de Dresde allover, grands dessins de rose, etc. Rubans valant de 45c à 75c la verge. Pour, la verge. 25c

Un bon assortiment de nuances en fait de soie à ceinture cordée très résistante, rubans à raies romaines étroites, rubans bouillonnés, tissus à ceinture à raies de fantaisie, raies et carreaux combinés, etc. Rubans valant jusqu'à 25c la verge, pour, la verge. 5c

MALLES DE VOYAGE

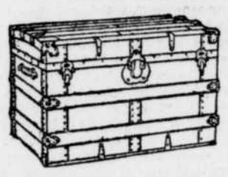

presqu'à moitié prix. Réguliers $4.25, $4.50, $4.75 et $5.00 Demain, $3.50 et $4.00.

Boites à Habillements

Boites à habillements en tissu huilé imperméable. Réguliers $1.60, $1.75 et $1.90 . . . . . $1.44
Pour . . . . .

Boites à habillements en véritable cuir, doublure spéciale, compartiment pour les chemises. Régulier $5.50 à $6.00, pour $4.59

Toile à brins tiré à la main

Vente considérable de toiles à brin tiré à la main, avec large ourlet et angles à brin tiré.

Doyleys, 6 x 6 pour 5c
Doileys, 9 x 9, pour 12½c
Doileys, 12 x 12, pour 20c
Centres, 18 x 18, pour 75c
Dessus d'oreillers, 32 x 32, pour $1.19
Napperons à dépeçage ,20 x 36, pour 75c
Napperons à thé, 32 x 32, pour 75c

Dessus de coussin coloriés, convenables pour coussins de canot et de véranda, finis, pour. 45c
Chacun . . . . . .

ECHOS MONDAINS

Madame veuve Dr J. O. Caron, de St Cyrille de l'Islet, passera quelques semaines dans notre ville, chez M. Ed. Constantin, de St Henri. Mlle Jeanne Audet, élève sténographe, de M. Perreault, l'accompagne.

× × ×

Mlle Bernadette Labelle, de St Jérôme, est partie pour un mois chez son frère, Adélard Labelle, à Ste Agathe.

× × ×

Mlle Fabiola Martin, de Vaudreuil, est en promenade pour quelques jours à Ottawa, chez son amie, Mlle Berthe Brodeur.

× × ×

M. Arthur Lapointe, nous prie de dire que l'annonce de son mariage, publiée dans votre journal, vendredi dernier, est une farce qu'on a voulu lui jouer. Il nous demande de rectifier. Nous le faisons volontiers.

× × ×

Monsieur Alphonse Racette, de la Banque d'Epargne, est parti pour St Calixte, où il passera une dizaine de jours, chez M. Villemaire.

× × ×

Madame Clément, Deslauriers, de Contrecoeur, était en visite chez Mme Alphonse Chrétien, de la rue Plessis.

× × ×

Madame H. Lambert, née Rocheleau, est revenue de son voyage de noces et recevra, dimanche prochain, le 7 juin, à sa résidence, 75 Beaverly, Montréal-Annexe.

× × ×

On annonce pour le 16 juin, le mariage de M. François LeGresley, de la maison Boisvert Frères, à Mlle Anna Thériault, de Grand-Anse, Nouveau-Brunswick.

× × ×

M. Jean Laprès, Madame Laprès, ainsi que madame Moïse Jodoin et sa fille Rachel, de la Ville Saint-Paul, sont partis, ce matin, pour un voyage de quelques semaines à New-York et Atlantic City, où demeure M. Théodore J. Laprès, leur fils.

× × ×

M. J. B. Robillard et Mme Robillard, de Saint-Ambroise, sont à Montréal, chez leur fils, M. Ephrem Robillard.

× × ×

Madame Lemont, de la rue Saint-Hubert, ainsi que ses enfants, sont en promenade à Saint-Pierre les Becquets ; ils sont les hôtes de M. et Mme Narcisse Beaudette, de retour dans un mois.

× × ×

On annonce pour le 30 de juin le mariage de M. H. Touchette, chef de gare à Montebello, à Mlle Louisa Deslauriers, et M. Alfred Deslauriers, comptable, à Mlle Béatrice Nantel, à Bordeaux.

LA VIE PAROISSIALE

UNE JOLIE FETE DE FAMILLE EN LA PAROISSE DE N.-D. DES VICTOIRES AU PARC TERMINAL.

C'était fête hier à Notre-Dame des Victoires. Des drapeaux flottaient au vent sur toutes les maisons; on se se rencontrait et se saluait en souriant. C'était la fête du Père de cette heureuse famille, M. l'abbé J. Thibaudeau, curé de cette paroisse. Coïncidence heureuse la première communion avait lieu le matin. L'église était remplie de fidèles et toute décorée pour la circonstance.

Le choeur des dames a rempli un joli programme musical et de cantiques; Madame J. U. Provost tenait l'orgue.

Le soir, à l'église, la foule s'est de nouveau réunis; le Dr A. Pilon, au nom des paroissiens, a lu une adresse au curé; les sentiments les plus délicats, la reconnaissance la plus vive et les meilleurs souhaits y furent exprimés tour à tour. Une charmante fillette, avec le compliment d'usage, offrit au pasteur un bouquet de fleurs contenant un chèque de $50.00.

M. le curé, d'une voix émue, remercia cordialement ses fidèles de ce haut témoignage d'estime et de reconnaissance. Puis prenant bouquet et chèque il les déposa aux pieds de la statue de Notre-Dame des Victoires en disant: Merci, c'est pour elle, notre bonne mère et je lui demande de bénir votre générosité si chrétienne.

"Nous sommes, au début d'une paroisse, continua-t-il, et cette union des coeurs, ces sentiments de filiale affection me touchent beaucoup, car ils montrent quel bon peuple Mgr l'archevêque m'a confié, quelle bonne entente et quelle heureuse harmonie règnent au milieu de nous. Nous avons besoin de votre soutien, de votre affection et de votre estime pour conduire à bonne fin nos oeuvres naissantes. S'il m'a été donné de vous faire du bien, comme vous le dites, vous savez avec quel coeur et quel bonheur je l'ai fait. J'entre dans ma 42ème année avec les mêmes sentiments de me dévouer entièrement à vos intérêts et à votre service." Puis M. le curé annonça aux enfants qu'un tramway spécial les conduirait à la Réparation, afin de passer saintement et joyeusement ce beau jour. Un salut solennel clôtura cette fête intime.

FONDERIE DETRUITE

Erie, Pa., 3 — La plus grande partie de la fonderie Erie, l'un des plus vastes établissements du genre, a été la proie des flammes, hier soir. Les pertes sont d'environ $200,000. La cause du feu est inconnue. L'édifice détruit était assuré.

FAUTE DE DEUX DOLLARS

De bonne heure ce printemps, un Américain, Louis Fried, venait au Canada avec sa famille, en quête de travail. N'en trouvant pas il fut pris de découragement et se suicida. Sa veuve voulut alors retourner à Brooklyn où ses meubles étaient emmagasinés. Comme elle n'avait pas d'argent, la "Jewish Benevolent Society" lui acheta ses billets; mais aux frontières, on lui demanda une taxe de $2.00 par tête pour chaque membre de sa famille, et comme elle ne pouvait pas payer cette taxe, on ne lui permit pas d'entrer aux Etats-Unis.

Elle Vole Neuf Femmes en une Heure

New York, N. Y. — Une fillette de treize ans a battu tous les records de cette ville pour le vol à la tire. Pour détourner les soupçons elle se faisait accompagner dans les grands magasins où elle opérait par sa petite soeur, un bébé de cinq ans. En moins de soixante minutes elle est parvenue à voler de neuf acheteuses la jolie somme de $1,500, plus dix bagues en diamant. A son dixième vol elle fut prise sur le fait, et est maintenant sous les verrous.

M. Mathias Dery, d'Ottawa, perdit, lui aussi, la somme de $175 qu'il dut payer à des médecins qui ne purent lui faire aucun bien pour l'indigestion chronique et la dyspepsie dont il souffrait. "Ayant entendu louanger "Fruit-a-tives", écrit M. Dery, je décidai d'en faire l'essai, et je fus complètement guéri après en avoir pris deux boites seulement. Il m'est impossible de dire tout le bien que je pense de "Fruit-a-tives". Je ne saurais m'en passer à la maison.

$1.00 de "Fruit-a-tives" a suffi pour le guérir, quand $175 donnés aux médecins furent perdus. "Fruit-a-tives" est un composé de sucs de fruits et de toniques sous forme de petites tablettes, 50c la boite, 6 pour $2.50. Chez tous les débitants.

Le
Savon "Baby's Own"
Le meilleur pour Bébé et pour vous. Refusez les imitations.
Albert Soaps Ltd. Mfrs., Montréal.
Essayez le Talc "Albert" —Parfum de Violette et Antiseptique.

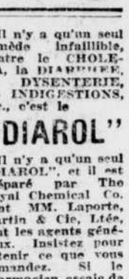

Le véritable seul porte l'étiquette ci-dessus.

Il n'y a qu'un seul remède infaillible, contre le CHOLERA, la DIARRHEE, la DYSENTERIE, les INDIGESTIONS, etc., c'est le
"DIAROL"
Il n'y a qu'un seul "DIAROL", et il est préparé par The Royal Chemical Co. dont MM. Laporte, Martin & Cie, Ltée, sont les agents généraux. Insistez pour obtenir ce que vous demandez. Si le pharmacien essaie de vous vendre autre chose qu'il dit être aussi bon, c'est qu'il fait plus de profit sur les imitations. Si votre marchand ne l'a pas, envoyez-nous 25c et nous vous l'expédierons, frais de poste payés. Adressez:
The Royal Chemical Co.
Dépt des Ordres C.P.
975, Montréal.

Le Pain de Blé Pur de
AIRD
fait des Muscles.

Mal de Tete

Anson A Gard, le distingué écrivain, d'Ottawa, dit : "Les Tablettes Zutoo ont guéri si promptement mes maux de tête que je ne crois pas qu'ils reviennent jamais."

Mme (Dr.) Shurtleff, de Coaticook, declare : "J'ai probablement pris un milliers de tablettes Zutoo, Elle m'ont débarrassée promptement du mal de tête et n'ont laissé aucun mauvais effet."

Voilà quelques-unes des bonnes choses que l'on dit des tablettes Zutoo, les témoignages de deux personns sur des milliers, dont les maux de tête ont été

Gueris par Zutoo 19

Ak

Impossible d'avoir un meilleur Cacao que le
CACAO
Epps—Boisson délicieux et nourriture consistante. Nutritif, économique et agréable. Cet excellent cacao maintient le corps en bonne et robuste santé et le preserve contre l'extrême froid de l'hiver.
EPPS
En vente chez tous les épiciers et tous les marchands de comestibles en boites de ½ lb. et 1 lb.

LES MUTUALITES ECCLESIASTIQUES

Lettre du Souverain Pontife condamnant ces organisations. — Sa Sainteté explique son attitude aux cardinaux et aux catholiques de France.

C'est dans l'exercice de leur saint ministère généreusement accordé à tous leurs concitoyens sans distinction, d'un bout à l'autre de la France, que les prêtres âgés et infirmes acquièrent le droit à des secours pourtant si minimes, et cependant, on refuse de reconnaître ces fonctions ecclésiastiques et par le fait même les services qu'ils rendent sans cesse à l'Eglise et à leur patrie. Tandis que les auteurs de la loi cherchent à éviter l'odieux d'avoir enlevé le pain aux pauvres prêtres âgés et infirmes, ils s'offrent à rendre une petite partie de tant de biens séquestrés, mais ce qu'ils donnent d'une main ils le marchandent de l'autre par des restrictions et des mesures d'exception. Dans ces conditions, il ne Nous est pas possible d'autoriser la formation des "Mutualités approuvées". Avec sa clairvoyance habituelle, Notre illustre prédécesseur écrivait en 1892 aux évêques de France, que dans le pensée des ennemis la séparation de l'Eglise de l'Etat devait être "l'indifférence absolue du pouvoir à l'égard des intérêts de la société chrétienne, c'est-à-dire de l'Eglise, et la négation même de son existence". Et Léon XIII ajoutait: "Ils font cependant une réserve qui se formule ainsi: Dès que l'Eglise, utilisant les ressources que le droit commun laisse aux moindres des Français, saura, par un redoublement de son activité native, faire prospérer son oeuvre, aussitôt l'Etat intervenant pourra et devra mettre les catholiques français hors du droit commun lui-même. Pour tout dire en un mot, l'idéal de ces hommes serait le retour au paganisme: l'Etat ne reconnait l'Eglise, qu'au jour où il lui plaît de la persécuter." C'est, hélas! ce que nous voyons aujourd'hui.

PIE X, PAPE
A Nos Très Chers Fils
LES CARDINAUX

Victor-Lucien, card. Lecot, archevêque de Bordeaux.

Pierre-Hector, card. Coullié, archevêque de Lyon.

Louis-Henri, card. Luçon, archevêque de Reims.

Paulin-Pierre, card. Andrieu, archevêque de Marseille.

Le moment Nous paraît venu de vous faire connaître dles décisions que Nous avons prises au sujet des "Mutualités" dites "approuvées", afin que par votre entremise, tous les membres de l'épiscopat et du clergé français en soient informés.

Nous avons examiné la question avec le plus grand soin et à tous les points de vue, désireux, comme Nous l'étions, de trouver un moyen d'épargner aux ecclésiastiques français de nouveaux sacrifices. Dans Notre amour pour la France et pour ses prêtres, dont Nous suivons à chaque pas les admirables efforts de générosité sous le coup des plus cruelles épreuves, Nous étions disposé à autoriser les plus larges concessions, pourvu que la loi eût permis aux prêtres de France de sauvegarder leur dignité et les règles de la discipline ecclésiastique. — Mais voici que l'on demande au clergé de former des "Mutualités" ouvertes à tous ceux qui se réclamaient de quelque façon que ce soit du titre "d'intéressés", sans moyen légal d'écarter de leurs rangs des égarés, ou même des membres exclus de la communion de l'Eglise. ON DEMANDE EN SOMME AUX ECCLESIASTIQUES FRANCAIS DE SE CONSTITUER EN CORPS SEPARE, ET D'OUBLIER EN QUELQUE SORTE LEUR CARACTERE DE PRETRES EN COMMUNION AVEC LE SIEGE APOSTOLIQUE. Ils devraient se considérer comme de simples citoyens, mais des citoyens privés du droit accordé à tous les Français d'exclure de leurs Mutualités des sociétaires indignes. Et tout cela pour pouvoir recueillir des avantages matériels, fort discutables et précaires, et entourés de restrictions hostiles à la hiérarchie, dont le moindre contrôle est positivement et explicitement exclu de par la loi.

Plus grave encore est la question des fondations de messes, patrimoine main au détriment des âmes et en sacrifiant les dernières volontés des testateurs. Il est incontestable, en effet, que ces fondations devaient servir, dans la pensée des défunts, à faire célébrer les saintes messes, non pas d'une façon quelconque ou par qui que ce soit, mais dans la forme légitime et en parfaite conformité avec la discipline de l'Eglise catholique. Or, au lieu de restituer ces fondations sans entraves, on les offre à des "Mutualistes" que l'on dépouille explicitement de tout caractère ecclésiastique et auxquelles de par la loi on interdit toute intervention légale de l'épiscopat. La loi, en effet, ne reconnaît aucune intervention de l'autorité ecclésiastique, qui se trouverait désormais dépourvue de toute force légale pour assurer toujours et partout la célébration légitime des saintes messes, et par là même, malgré toutes les mesures que pourrait prendre l'épiscopat, et malgré le bon vouloir de la majorité des très dignes prêtres de France, la célébration de ces messes serait exposée aux plus redoutables périls.

Or, Nous devons sauvegarder la volonté des testateurs et assurer la célébration légitime en toute circonstance du Saint-Sacrifice. Nous ne pouvons donc autoriser un système, qui est en opposition avec les intentions des défunts et contraire aux lois qui régissent la célébration légitime de l'acte le plus auguste du culte catholique. C'est avec une profonde tristesse que Nous voyons ainsi se consommer des spoliations sans nombre par la mainmise sur le patrimoine des morts. Dans le but d'y remédier autant que possible, Nous faisons appel à tous nos chers prêtres de France de vouloir une fois l'année célébrer une messe aux intentions des pieuses fondations, comme Nous le ferons Nous-même une fois par mois. En outre et malgré les limites restreintes de Nos ressources, Nous avons déjà déposé la somme nécessaire pour la célébration de deux mille messes par an aux mêmes intentions, afin que les âmes des trépassés ne soient pas privées de suffrages auxquels elles avaient droit et que la loi, telle qu'elle est conçue aujourd'hui, ne respecte plus.

C'est avec tout l'effusion de Notre âme, et comme gage de Notre très vive et paternelle affection pour la France, que Nous vous donnons, Nos Très Chers Fils, à vous, à votre clergé, et aux fidèles de vos diocèses, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, le 17 mai de l'année 1908, de Notre pontificat la cinquième.

PIE X, Pape.

Confiance Bien Placée.

Des centaines de gens parlent dans les termes les plus élogieux, (tout comme le firent les Canadiens qui combattirent dans la guerre de l'Afrique-Sud), de ce remède pour les pieds, le plus merveilleux de tous, "Foot Elm". La confiance qu'ils ont en ce remède n'est pas mal placée. N'achetez pas la sorte que l'on dit "tout aussi bonne", vendue sur les mérites du véritable "Foot Elm". A w

PARADE A BERLIN

Berlin, 3 — A l'occasion de la parade annuelle de la garnison de Berlin et des postes voisins, l'empereur Guillaume a donné hier un magnifique spectacle militaire au roi Gustave et à la reine Victoria de Suède, qui sont ses hôtes depuis hier. Trente mille hommes de toute arme, dont huit mille cavaliers, ont manoeuvré sur le champ de parade du Tempelhof. L'empereur et le roi, à cheval, ont passé les troupes en revue. L'impératrice et la reine, dans un carrosse attelé de six chevaux, assistaient aussi à la revue, ainsi que les membres du corps diplomatique et un grand nombre d'invités de distinction. A cause de la chaleur excessive, un grand nombre de soldats se sont évanouis, malgré l'entraînement sévère, consistant en marches quotidiennes de quinze à vingt-cinq milles, auxquels ils ont été astreints durant les derniers trois mois.

REGRETS AMERS

Le propriétaire du bureau de placement Brookestein s'est avoué coupable d'avoir volé $45 à des Italiens. Comme il a promis de rembourser ses victimes, il n'a été condamné qu'à 6 heures de cellule et à $15 d'amende.

Arrêtez ce Rhume

L'arrête précoce d'un rhume à l'aide des "Préventics" veut dire que la Pneumonie est vaincue. Arrêter un rhume avec les "Préventics" est plus sûr que de le laisser augmenter, et être obligé de le soigner ensuite. Il est vrai que le "Préventics" guériront un rhume enraciné, mais pris de bonne heure—à la période d'éternuement —ils préviendront et détourneront les rhumes. Cela est sûrement mieux. C'est pour cette raison qu'on les nomme "Preventics".

Les "Preventics" sont de petites tablettes-bonbons. Ils ne contiennent pas de quinine ni de drogue, rien qui cause des malaises. Agréables pour les enfants—et sans danger. Si vous frissonnez, si vous éternuez ou si vous vous sentez mal à l'aise, pensez aux "Preventics". La promptitude, en ce cas, peut vous garder de la maladie. Et n'oubliez pas votre enfant s'il est fiévreux, la nuit ou le jour. C'est peut-être là que se trouve la plus grande vertu des "Preventics". Vendus en boîte de 5 cts pour la poche et en boîte de 25 cts, contenant 48 "Preventics". Exigez de votre pharmacien qu'il vous donne les

PREVENTICS

Chez tous les pharmaciens.
A 3w

IL SUCCOMBE A LA PHTISIE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Grand'Mère, 3 — Nous apprenons la mort de M. Olivier Neault, fils de M. Pierre Calixte Neault, ancien député et candidat libéral aux prochaines élections dans le comté de Champlain. M. Olivier Neault est mort ici, lundi soir, à 10 heures, à l'âge de 23 ans, emporté par une phtisie pulmonaire qui le minait depuis longtemps; le défunt était professeur de philosophie au Séminaire de Trois-Rivières. A la famille nous offrons nos plus profondes sympathies.

BONNE VALEUR
20c. pièce.
3 pour 50c.

LE PRINCE ARTHUR—est chic et bien formé, et a assez de place pour le coq. Darrière 1 5/8 pouces. Devant 2 pouces.
LES COLS PAR EXCELLENCE
Les cols "Castle Brand" sont cousus en forme d'un blanchissage facile; ils sont renforcés aux points qui s'usent le plus facilement; par conséquent ils durent plus longtemps; s'usent le moins par le frottement; et ont la meilleure apparence. 71F
Faits en pointure de quarts.
DEMANDEZ LE GENRE
Fabricants, Berlin

SITUATION GRAVE

Constantinople, 3 — L'absence de nouvelles des agents consulaires à Vathy, la capitale de l'île de Samos, où la population s'est révoltée il y a une semaine à la suite de prétendues injustices commises par le prince de Samos et le gouverneur de l'île, est regardée comme significative et a donné lieu à de nombreux commentaires. Les ambassades anglaises et françaises ont rappelé à la Porte qu'il ne doit être fait aucun changement dans le statu quo à Samos et qu'après que l'ordre aura été rétabli les troupes turques devront être retirées de l'île. Le gouvernement turc a donné à ce sujet des assurances satisfaisantes.

A cause de la nature contradictoire des rapports sur la cause de la difficulté, les puissances enverront peut-être une commission chargée de faire une enquête sur la situation.

LES DRAMES DE LA MER

Saint-Jean, N. B., 3 — Une dépêche venue de Newcastle, N. B., nous apprend que durant la grosse tempête de nord-est qu'il a fait dimanche, le navire norvégien "Labora," capitaine Narkelson, a été s'échouer près du port de Balthurst. On considère le navire comme une perte totale.

L'équipage a pu être sauvé. Le "Labora" jaugeait environ 1,000 tonneaux. Il était chargé de bois de construction, pour le compte de P. G. Mahoney, de Melrose, Mass.

Sydney, C. B., 3 — La goélette "Julia Forsey," capitaine Hillier, venant des Bancs de Terre-Neuve, est allée se frapper sur les récifs de Cranberry Head. Le navire est perdu. On craint pour l'équipage.

LE PACIFIQUE ET SES EMPLOYES D'USINES

M. Geo. F. Gait, de Winnipeg, a été prié par le département du Travail d'Ottawa, d'agir comme l'arbitre du Pacifique Canadien en remplacement de M. C. P. Fullerton, dans le bureau de conciliation chargé d'étudier le différend qui surgissait il y a plusieurs semaines entre cette compagnie de chemin de fer et les ouvriers de ses usines.

On ne peut dire encore si M. Gait acceptera et si la compagnie l'acceptera comme son représentant étant donné qu'elle a refusé récemment de continuer de prendre part aux délibérations de la commission.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

LE PARLEMENT FÉDÉRAL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa,, Tribune des journalistes, 3 —Ainsi que je le disais brièvement dans ma dernière dépêche, hier midi, la gauche continue sa campagne d'obstruction. Lorsque le ministre des finances a proposé la votation des crédits pour les salaire des employés du département de l'intérieur, M. Foster, champion de toutes les obstructions, a soulevé la question de l'administration du Yukon, depuis six ans, soit depuis l'arrivée d'un certain révérend M. Pringle, missionnaire presbytérien, en cette partie du pays. Au dire de MM. Foster et Pringle, les fonctionnaires publics, au Yukon, seraient à peu près tous des agents de corruption et d'immoralité.

MM. Borden et Sproule ont renchéri sur les remarques de leur collègue et ami. Ils ont fait un tableau bien sombre de la situation au Yukon, depuis l'avènement des libéraux au pouvoir. En un mot, le gouvernement Laurier aurait inauguré et soutenu le règne des "lampions borgnes" au Yukon. M. Congdon, ci-devant commissaire du Yukon, M. Girouard, ancien commissaire de l'or, MM. Pepin et Lithgow, deux fonctionnaires de l'administration du territoire, auraient été des agents du vice et de la débauche la plus affreuse, à Dawson City.

Les oppositionnistes donnèrent lecture de plusieurs extraits de journaux du "Far West", à ce sujet, surtout du révérend M. Pringle. Ce dernier semble être l'unique cause de tout le tapage qui a été fait depuis quelque temps autour des fonctionnaires publics du Yukon, en se qui concerne leur vie privée, leurs faits et gestes en dehors de leur bureau.

Le révérend M. Pringle est un moralisateur moderne. Il dit avoir fréquenté les auberges de Dawson, afin d'en connaître les habitués, et il expose maintenant ceux-ci à la vindicité publique.

Le premier ministre et ses collègues du ministère des finances et de l'intérieur, ont qualifié la conduite du dit Pringle comme elle le mérite, et ils ont dénoncé la tactique de la gauche comme étant un simple prétexte pour faire de l'obstruction. Pendant plusieurs années, M. Pringle s'est contenté d'adresser des lettres nombreuses et interminables au premier ministre et aux gazettes tories. Ce n'est que l'an dernier, alors que pressé de retirer ses insinuations ou de porter des accusations directes, il a pris le parti d'accuser MM. Girouard et Lithgow. Ce dernier a été honorablement acquitté après une enquête minutieuse; et lors de l'enquête, M. Pringle a refusé de spécifier aucune accusation, ce qui ne l'a pas empêché de continuer sa campagne de dénigrement contre les officiers publics dont le plus grand crime est de ne pas lui plaire.

Les témoignages des citoyens influents et indépendants du Yukon, justifient le gouvernement de mettre en doute les déclarations, si non, la mauvaise foi, de ce révérend de la secte des presbytériens.

M. Girouard, qui a été l'objet particulier des attaques de M. Pringle, a traduit ce dernier devant les tribunaux pour libelle diffamatoire, et le gouvernement attend avec impatience l'issue de ce procès.

En attendant, M. Girouard, qui avait toujours été un officier compétent et fidèle, a cru devoir offrir sa démission, afin d'être parfaitement libre dans sa poursuite.

D'autre part, M. le Dr Thompson, député conservateur élu par le Yukon, n'a jamais songé à traîner cette question devant le parlement. S'il y a un représentant du peuple qui connait la situation, c'est bien M. le Dr Thompson, et non M. Foster.

Après avoir discuté cette questio jusqu'à une heure avancée de la soirée, elle fut abandonnée comme elle était venue, sans crier garre et M. Oliver put soumettre les crédits dont il est question au commencement de ma lettre. M. Monk combattit en faveur de l'augmentation du traitement des employés publics, surtout des postes.

Par contre, M. Foster fait un crime, si non un scandale, au gouvernement, pour avoir promu M. Marchand, assistant-comptable du département, au grade de commis de première classe.

M. Marchand qui est entré dans le service civil depuis 1889, a été promu après avoir subi les examens réguliers.

× × ×

Au Sénat, hier après-midi, les projets de loi suivants ont été lus une troisième fois:

Loi modifiant la loi de la marine marchande du Canada.

Loi concernant le port de Newport.

Loi accordant le divorce à Hattie Spratte.

Une résolution présentée par le sénateur McMullin a été adoptée par 28 contre 19. Elle se lit comme suit:

"Que le Sénat croit opportun d'inviter la Chambre des Communes à coopérer avec lui, au moyen d'un comité mixte, à l'effet d'opérer un meilleur partage de projets de loi, publics et privés, et d'adopter des règlements gouvernant les débats, qui limiteront le temps de la discussion de manière à obtenir une meilleure expédition de l'ouvrage, et qu'il soit ordonné que la dite résolution soit portée à la Chambre des Communes, par l'un des maîtres en chancellerie."

Sur seconde lecture du projet de loi modifiant la loi des grains du Manitoba, une disposition de l'ancienne loi a été restaurée, sur motion du sénateur Young, en vertu de laquelle l'inspecteur des poids est tenu de faire rapport sur la condition des chars destinés au transport du grain. Une nouvelle disposition a été ajoutée en vertu de laquelle toutes les expéditions de grains devront être pesées, mais non nettoyées, à moins que le nettoyage ne soit ordonné par le propriétaire.

Le comité obtint permission de siéger de nouveau, et s'ajourne.

× × ×

Hier soir, les membres de la tribune des journalistes ont présenté un joli cadeau à leur confrère et ami M. Fernand Rinfret, rédacteur en chef et courriériste parlementaire du "Canada", à l'occasion de son entrée dans le conjungo, demain.

Notre excellent confrère doit d'épouser Mlle Berthe de Martigny, d'Ottawa.

BLAISE.

Patron de la "Presse"

POUR GARCONNET

La blouse et la culotte de ce joli petit costume pour garçonnet sont confectionnées d'un tissu semblable. Il est fait de façon ordinaire avec coutures en dedans et en dehors. L'ampliture de la culotte est retenue au genou au moyen d'un élastique. La ceinture peut être faite d'un tissu semblable à celui du costume ou d'un autre différent. Pour un enfant de quatre ans il faut 3 verges d'un tissu de 36 pouces de largeur.

No 6185. Grandeur: 3, 4, 5 et 6 ans.

Le prix de ce coupon est de 10 cents.

Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ces patrons aux conditions ordinaires.

Voicr re coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE". Montréal.

COUPON

Patron No 6185

Département des Patrons, à la "Presse".

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

.. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Age.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE", avec 10 cents, et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après

AU CONSEIL DE SAINT-JEAN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, 3. — L'assemblée régulière du conseil de ville de Saint-Jean a eu lieu lundi soir, à l'hôtel de ville, sous la présidence de Son Honneur le maire T. S. Messier. Les échevins présents étaient MM. Black, Papineau, McNulty, Hébert, O'Cain, McGuire et Trahan.

Après la lecture des minutes de la dernière séance, le maire rappela en termes émus la mémoire de feu Charles R. Cousins, qui le précéda dans la charge de premier magistrat de la ville de Saint-Jen, et le conseil vota des condoléances à la famille.

Plusieurs requêtes de citoyens demandant des trottoirs ont été renvoyées au comité des chemins.

M. Théodore Boivin demande au conseil que son nom soit substitué sur le rôle d'évaluation à celui de M. P. H. Roy, sur la propriété portant le numéro 250 du cadastre officiel, dont il est devenu l'acquéreur le deux mai. Référé à l'avocat de la corporation.

L'inspecteur Lasnier, ayant fait rapport au conseil que le propriétaire du théâtre Royal avait donné des représentations théâtrales dans son théâtre toute la semaine dernière, sans s'être muni de la licence exigée par le règlement 107, on décida d'autoriser l'avocat de la ville à prendre des procédures immédiates contre lui.

M. le Dr J. O. Guy, inspecteur sanitaire, a présenté son rapport au conseil pour le mois de mai qui vient de finir. Dans le cours du mois, il a fait 108 visites aux étaux, abattoirs, magasins de fruits et épiceries qu'il a trouvés en parfait état. L'inspecteur des marchés a donné un résultat moins satisfaisant. Il y a confisqué 12 quartiers de boeufs impropres à la consommation et 70 livres de beurre ne pesant pas le poids. L'analyse du lait a démontré qu'il y avait une amélioration dans la qualité de ce produit, cependant un laitier a encore été pris en faute, et l'inspecteur l'a averti que si la chose se renouvelait on userait contre lui de toutes les rigueurs de la loi.

M. le Dr Guy, dont l'engagement est expiré, demanda une augmentation de traitement comme inspecteur sanitaire. Il recevait $250 par année et on l'a réengagé à $300 par année.

Depuis 1899 par une entente intervenue entre la ville et la compagnie de téléphone Bell, la dite compagnie avait été exemptée de taxes à la condition de permettre en retour à la ville de se servir de ses poteaux pour le posage de ses boîtes d'alarmes et de ses fils, et de lui donner gratuitement l'usage de quatre boîtes de téléphone. A raison de cette entente la compagnie du téléphone Bell se trouve à l'heure actuelle à bénéficier d'une exemption de taxes de $375 par année. Le conseil est d'opinion qu'après le mois de juin, l'on taxe la compagnie Bell et qu'on lui offre de lui payer la somme annuelle de $50 pour l'usage de ses poteaux, et de $120 pour six boîtes de téléphone. Le secrétaire de la ville a été autorisé à écrire à la compagnie Bell dans ce sens.

Après l'approbation des comptes du mois, le conseil s'ajourna à jeudi, le 4 du courant.

QUEBEC ET LEVIS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 3 — Les travaux faits à l'église Saint-Jean-Baptiste viennent d'être terminés. Les décorations sont très belles et font honneur au talent de M. Pageot, chargé de ce travail.

—Arthur Olivier, un jeune garçon d'une dizaine d'années, s'est fracturé une jambe hier matin, pendant qu'il jouait avec ses petits camarades de classe, en face de l'église de la basse ville.

Le Dr Potvin a réduit la fracture et le pauvre petit a été conduit à la demeure de ses parents.

—Le détective Defay a arrêté, hier, un individu, soupçonné d'être l'auteur des nombreux vols d'outils, commis dernièrement au détriment des journaliers employés à l'entretien de nos rues. Il a comparu, ce matin devant le magistrat de police.

—L'interprétation de "Faust", au théâtre populaire, a été tout un événement à Québec. Les effets de lumières électriques, et les décors faits spécialement pour la circonstance ont attiré l'admiration de tous. La troupe Daoust a encore remporté un succès.

UN PENIBLE ACCIDENT

UN OUVRIER SE NOIE DEVANT SES COMPAGNONS, QUI NE PEUVENT LE SECOURIR.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 3 — Un malheureux accident vient encore de se produire, cette semaine, près de Québec. M. Noah Guidon, un ouvrier employé à bord de la barge "Miramichi", marchait sur une pile de pièces de fer que la barge allait porter au Cap Rouge, pour les travaux du viaduc du Transcontinental, quand le petit remorqueur qui touait la barge, prit une vitesse si considérable, que la barge reçut comme un contre-coup, ce qui eut pour effet de faire déranger les pièces de fer, et l'une d'elle vint frapper ce malheureux Guidon, qui fut lancé par-dessus bord, sans que personne ne pût lui porter secours, et se noya sous les yeux de ses compagnons d'équipage. M. Guidon laisse une femme et plusieurs enfants. L'accident est arrivé vis-à-vis du village de Ste Croix.

ET LE PRINTEMPS ?

On annonce de Moncton, Nouveau-Brunswick, qu'il a gelé, en cet endroit, hier, et que dans le nord de la province il est tombé un peu de neige.

POUR L'ETE

Il n'est rien de plus agréable à la campagne, que d'avoir un phonographe Pathé; en vente à la Cie J. A. Hurteau, Ltée, angle Saint-Denis et Sainte-Catherine. Il vous procure à la maison la plus belle musique, vous fait entendre les plus grands artistes de l'univers.

179—2

C'ETAIT LE CADAVRE D'UN ITALIEN

LE CORONER McMAHON S'EST RENDU, HIER, A SAINTE-ANNE DE BELLEVUE, TENIR UNE ENQUETE.

Le coroner McMahon s'est rendu à Sainte-Anne de Bellevue hier, pour tenir une enquête sur le cadavre d'un Italien, Antonio Bonrello, âgé de 35 ans, qui avait été trouvé flottant dans la rivière. Le cadavre ne portait aucune trace de violence. Dans l'une des poches on a trouvé la somme de $3.68.

Le jury a rendu le verdict suivant: "Noyé accidentellement".

LES EXAMENS AU MONT SAINT-LOUIS

Hier soir avaient lieu, au Mont Saint-Louis, sous la présidence de M. le chanoine Dauth, vice-recteur de l'Université Laval, les examens oraux des élèves qui veulent décrocher leurs diplômes.

Les examinateurs étaient, pour les matières religieuses et la philosophie, M. le chanoine Dauth et M. l'abbé Elie Auclair; pour la littérature française, M. Paul Colonnier; pour la littérature anglaise, M. M. A. Phelan, B.A.; pour la géométrie descriptive, M. Lemay, professeur à l'Ecole Polytechnique; pour la physique, M. le Dr Léo Parisseau, de l'école Polytechnique; pour l'algèbre, la trigonométrie, la géométrie analytique, et la mécanique, M. le Dr Arthur Duval; pour l'arithmétique, M. E. E. Cummings; pour les études commerciales, M. Odilon Perreault.

Ont été examinés: MM. Archambault, Hec.; Casey, Joseph; Desjardins, Henri; Duquet, Léo; Farrell, Eugène; Gagnon, Ernest; Gendron, Lucien; Hébert, Louis; Jetté, Hervé; Kavanagh, Joseph; Kieffer, Paul; King, Richard; Labrecque, Henri; Lalonde, Arthur; Latourelle, Edm.; Papineau, Gustave; Pepin, O. R.; Quintal, Henri; Sénécal, Eugène; Venne, Ludger, J. Casey, C. Kearns, J. Ryan, J. Dean.

LES SCIENCES HUMANITAIRES

LA HERNIE

M. André Claverie, l'éminent spécialiste de Paris, de passage à Québec

Ainsi que nous l'avons annoncé, nous aurons le bonheur de posséder parmi nous pendant six jours, M. A. Claverie, le renommé spécialiste herniaire de Paris, dont la nouvelle méthode palliative et curative à la fois est absolument sans une rivale au monde pour la contention absolue et la guérison de toutes les hernies quelles que soient leur grosseur et leur ancienneté.

Notre éminent collaborateur, le docteur Namy, a suffisamment exposé à nos lecteurs l'exceptionnelle supériorité de cette méthode qui a fait l'admiration du corps médical français, et nos hernieux canadiens sont certainement fixés aujourd'hui.

Rappelons que M. Claverie fils, qui descendra avant de gagner Montréal au New Victoria Hotel, à Québec, du 6 au 11 juin, recevra les malades de 9 h. à 7 h. et le soir de 8 h. à 9 h., et fera lui-même l'application de ses merveilleux appareils brevetés, après un examen attentif et minutieux de chaque cas qui lui sera soumis. Il donnera gratuitement conseils et renseignements aux personnes qui lui en demanderont. A X

LE PRINCE ARTHUR SE MARIERAIT

Londres, 3 — Le "Chronicle" rapporte que le prince Arthur, fils du duc de Connaught, est fiancé à la fille d'un duc anglais, dont le nom n'est pas cité.

FETE DE PAROISSE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Farnham, 3 — La première communion des enfants de la ville a eu lieu ce matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Une centaine d'enfants ont reçu pour la première fois leur Dieu avec une piété vraiment édifiante.

—Dimanche soir, le dernier jour du mois de mai a eu lieu la clôture du mois de Marie. La température n'a pas permis de faire la procession au dehors, elle a eu lieu dans l'église, toute illuminée et parée de fleurs du printemps, par les Enfants de Marie de la ville et de la campagne, par les élèves du couvent, les petits garçons et petites filles de l'hôpital. Les élèves du collège y assistaient précédés de leur milice, le Corps de Cadets commandé par le capitaine E. Cottret. L'église quoique très grande, était bondée de fidèles et plusieurs étrangers, surtout des protestants distingués y étaient en grand nombre.

—Notre vénéré pasteur, qui était absent depuis quelque temps, nous était revenu pour la circonstance et présidait la fête.

IL TOMBE DE SA VOITURE

UN EMPLOYE DE LA "KING'S CITY EXPRESS" EST VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT, HIER SOIR.

William Donaldson, âgé de 61 ans, charretier à l'emploi de la "King's City Express" est tombé de sa voiture, hier soir, à l'angle des rues Mont-Royal et Saint-Urbain. Un essieu de la voiture qu'il conduisait s'était brisé. Donaldson a été ramassé sans connaissance et transporté à l'hôpital Royal Victoria. L'infortuné souffre d'une grave blessure à la tête et de lésions internes. Le blessé demeure au No 160 de la rue Coursol.

PRIMES SUR LE PLOMB

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 2. — Le ministre des finances a donné avis pour jeudi prochain, de la résolution suivante:

Qu'il est expédient de prescrire que les dispositions du chapitre 31 des statuts de 1906, "Acte à l'effet de pourvoir au paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne," seront prolongées, sauf les modifications ci-après énoncées jusqu'au 30ième jour de juin 1913: que le prix courant du plomb en saumons, à Londres, Angleterre, mentionné dans ledit acte, sera à l'avenir fixé à £14.10: et que la disposition dudit acte limitant le paiement de ladite prime, $500,000, en aucune année fiscale, sera abrogée, pourvu toutefois que la somme totale à payer par voie desdites primes sous le régime dudit acte de 1903 et de toute autre loi qui sera basée sur la présente résolution, n'excède pas la somme de $2,500,000.

IL PREND DU MIEUX

A. Jetté, âgé de 38 ans, a été transporté à l'hôpital Royal Victoria, hier soir vers 9 h. 30. Il avait été pris d'un malaise subit. Le malade prend du mieux.

M. PH. HEBERT A QUEBEC

Québec, 3 — M. Philippe Hébert, sculpteur, est à Québec, et s'est rendu, hier, au monument Laval, pour voir à faire placer comme il le convient, les pièces de sculpture du monument Laval, dû à son ciseau.

COMTE D'HOCHELAGA

Grandes assemblées, ce soir, à 8 hrs, quartier St Jean-Baptiste à la salle du collège, coin des rues Marianne et Sanguinet.

Quartier Hochelaga, salle du collège, rue Desery; ville de Maisonneuve, à la salle municipale. MM. J.L. Décarie, Hon. Lomer Fouin, Hon. J. P. B. Casgrain, L. A. Rivet, Chs Archer, Aimé Geoffrion, P. du Tremblay, et autres adresseront la parole.

Demain soir, quartier Duvernay, ville de Delorimier et Rosemount.

The John Murphy Company Limited

MERCREDI, LE 3 JUIN 1908.

Broderies des plus Magnifiques

A MOINS QUE LE COUT DE CONFECTION

Broderies claires, si fines et d'une si éclatante beauté de dessins magnifiques, jolies, distinguées, superbes au delà de toute description. 5000 verges venant directement d'une des meilleures fabriques de Suisse. En un mot c'est un heureux achat fait pour vous à moins que le coût de production. La vente en a été préparée pour demain.

Il y a des sets assortis suisses, bordures et insertions, allovers, devants de blouse, broderies à cache-corset, biais, passe-rubans, veinings, dessins chargés ou sobres, travail à jour ou dissimulé et quelques combinaisons de dessins sobres avec travail chargé et dessins dissimulés avec travail à jour. Tous sont confectionnés à la main sur les plus belles mousselines suisses.

Ces broderies furent fabriquées à Saint-Gall pour une maison de l'Ouest renommée, mais à la suite d'un malentendu, elles restèrent entre les mains du fabricant. C'est pourquoi nous les avons obtenues à notre propre prix. Voici comment nous allons les vendre:

QUALITES DE .15, .20, .25,	QUALITES DE .30, .35,	QUALITES DE .40, .45,	QUALITES DE .50, .60,
.10	.15	.20	.25

QUALITES DE .65, .75, .90,	QUALITES DE 1.50, 1.75,	QUALITES DE 2.00, 2.50,
.35	.75	.90

ROBES DE SOIE 16.95

Vingt-cinq riches robes Princesse et costumes-blouses, d'une beauté resplendissante seront offerts à notre rayon des manteaux, jeudi, sans tenir compte de leur valeur, à 16.95

Ils sont en foulard de satin, shantung, taffetas et soie pongée, pourvus de magnifiques empiècements et manches de tulle et dentelle et garnis magnifiquement de soutache, de soie et de biais de même tissu. Ils sont à raies, unis ou à fleur. Sur les 25, quelques-uns sont importés directement de New York, les autres sont confectionnés d'après des modèles de New York.

Dinstingués, riches et fashionables, ce sont des valeurs exceptionnelles à, chacun 16.95

(Il est bon de se rappeler qu'il n'y en a que 25).

Alpaga Mohair Fini Soie . . . } .33

VALEUR .65

Les dames qui se proposent d'aller faire une promenade durant les vacances pourraient-elles négliger davantage l'achat de leurs costumes de bain et des robes qu'elles porteront au bord de la mer ?

Il sera doublement avantageux d'y songer maintenant, car, demain, à la moitié de sa valeur, nous allons faire une offre d'alpaga mohair fini soie pour ces fins. Costumes de bain, costumes de vacances et jupes de tous les jours, crème, marine, gris et noir, et valant .65 la verge 33

LE VIN ST MICHEL

EST L'AMI DE LA JEUNESSE

Les jeunes gens d'une constitution faible, dont la croissance a été prématurée, trouveront dans le **Vin St Michel** un tonique puissant et énergique. Le

Vin St Michel

possède toutes les qualités requises pour favoriser la formation des os, développer les tissus et les muscles, enrichir et purifier le sang.

HAUTEMENT RECOMMANDE PAR TOUS LES MEDECINS

A SAINT-JEAN DE LA CROIX

LA SUCCURSALE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE FAIT L'ELECTION DE SES OFFICIERS.

C'est un fait accompli que la fête de la Saint-Jean-Baptiste sera célébrée dans la Ville Saint-Louis.

La partie Nord de cette ville a en conséquence jugé à propos de s'organiser, afin de figurer d'une manière avantageuse à cette grande fête nationale.

Dimanche, à l'issue de la grand'messe, les citoyens de la paroisse Saint-Jean de la Croix se sont réunis en assemblée générale pour faire le choix de leurs officiers, qui a donné le résultat suivant: Président, Stanislas Chalifoux; vice-présidents, Damase Ouimet et V. F. Jasmin, avocat; secrétaire, Zotique Villeneuve; commissaires-ordonnateurs, Napoléon Bolleau et Alfred Dubois; chapelain, Rvd. Charles Pilon.

Après l'élection de tous les officiers et les discours patriotiques prononcés par M. Préfontaine, curé de la paroisse, et par les officiers nouvellement élus, l'assemblée se dispersa.

Dans quelques jours, une réunion de tous les officiers aura lieu, afin de pourvoir aux moyens nécessaires de célébrer dignement cette fête nationale.

PERMIS DE CONSTRUCTION

La faculté de génie civil du McGill, ou l'Institut Royal pour l'Avancement de la Science, a pris, ce matin, un permis pour la réfection de son édifice détruit en partie, l'an dernier, par un incendie. Les travaux sont estimés à $45,000.

SHREDDED WHEAT

VOUS N'AVEZ PAS A REDOUTER LES CHALEURS

si vous mangez du Shredded Wheat. Il n'obstrue pas l'organisme et ne surcharge pas l'appareil digestif. Chaque particule de Shredded Wheat est digérée promptement et facilement par l'estomac le plus délicat.

Essayez-le avec des fruits frais pendant une semaine et notez les résultats.

VENDU CHEZ TOUS LES EPICIERS. A k

FRACTURE DU NEZ

A la demande du lieutenant Medill, du poste de police de la rue Chaboillez, la voiture d'ambulance de l'Hôpital Général a fait deux sorties, hier. Le premier blessé qui a été transporté à cette institution, est Frank Davis, un Anglais âgé de 28 ans.

Un peu après minuit, Herbert Combes, âgé de 40 ans et domicilié dans la rue Mayor, est tombé en voulant monter dans un tramway, à l'angle des rues Windsor et Saint-Antoine. Combes s'est fracturé le nez et a aussi été envoyé à l'hôpital.

COMMON SENSE

tue les rats, les souris, les cogueriellles, les punaises, les mites. **Pas de mauvaise odeur.** Chez tous les marchands ou de la **Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada.** 101—n A

ON PROCEDE A L'ENQUETE

On procède à l'enquête dans l'affaire de Samuel Finkelstein qui a été arrêté, par le chef de police Gravel, de Saint-Lambert, au moment où il allait se jeter dans le fleuve, près du pont Victoria.

NOUVELLES OUVRIÈRES

Les ouvriers syndiqués et les prochaines élections aux Etats-Unis. — La nomination des officiers de l'union No 134, des charpentiers-menuisiers. — Une belle soirée chez les cordonniers de l'union No 266, de la B. S. W. U. — Les patrons du Nouveau-Brunswick vont combattre le bill des compensations aux ouvriers dans les accidents. — Belles assemblées hier soir en faveur du candidat ouvrier dans Hochelaga. — Convocations pour ce soir. — Faits divers.

Le travail syndiqué, et les unions ouvrières de l'Illinois en particulier, prendront une part importante à la prochaine campagne politique, des Etats-Unis, s'il faut en croire une déclaration faite hier soir par le secrétaire Nickels, de la Fédération du Travail de Chicago.

M. Nickels, adressant la parole à l'union centrale du travail en cette dernière ville, l'autre soir, a déclaré qu'à la réunion de la Fédération de l'Etat d'Illinois, qui sera tenue à Springfield le 14 juin; John Mitchell, l'ancien président des United Mine Workers, dira aux délégués s'il consent à accepter la candidature au poste de gouverneur de cet Etat. M. Nickels prédit que si M. Mitchell accepte il sera élu gouverneur de l'Illinois sur la liste ouvrière.

× × ×

Le bureau d'arbitrage chargé de régler le différend entre la compagnie de tramways électriques d'Ottawa et ses employés a tenu sa première assemblée hier après-midi. Le professeur Adam Short, présidait assisté de M. G. F. Henderson, représentant de la compagnie et M. J. G. O'Donoghue, représentant des employés. Les témoignages entendus ont été deux des employés qui ont démontré que le coût de la vie avait augmenté depuis quelques années et de plus que la franchise accordée à la compagnie pouvait lui permettre maintenant d'accéder à une demande d'augmentation de gages.

× × ×

A sa dernière assemblée régulière l'union locale No 134, des charpentiers menuisiers a procédé comme suit à la nomination de ses officiers pour le prochain terme des diverses charges.

Président, Joseph Ainey; vice-président, A. Montbriand; secrétaire des archives, F. Denis; secrétaire des finances, O. Proulx; trésorier, E. Guilbault; conducteur, L. Asselin; gardien, E. Parizeau; auditeurs, A. Descôtés, J. Tisdale, H. Bélanger; syndics, C. Muloin, O. Miron, E. Tisdale; secrétaire des finances adjoint, J. Bédard; agents d'affaires, L. Lefèvre, A. Saint-Amour et O. Galarneau; délégués au conseil de district, Ainey, Lefèvre, Galarneau, Fréchette, Bédard, Landry, Robillard, L. Roy, Miron, Maillé; délégués au Conseil des Métiers et du Travail, Ainey, Montbriand, Bédard, Fréchette, Proulx, Denis, Maillé, Vigeant, Saint-Maurice; secrétaire permanent, J. Ainey, J. Bayard; comité des malades, J. Tisdale, G. Côté, O. Galarneau; fonds contingent, E. Fréchette, P. Lapointe, E. Tisdale.

× × ×

Il nous fait plaisir de publier aujourd'hui le compte-rendu de la fête des cordonniers de la B. S. W. U., (locale No 266) reçu trop tard pour être reproduit dans notre numéro d'hier:

L'union locale No 266, de la B. S. W. U., a obtenu samedi soir, avec son premier concert-boucane annuel, le plus beau succès que l'on puisse désirer.

De bonne heure, une foule de près de deux cents personnes envahissait la salle des cordonniers, rue Sainte-Catherine ,pour entendre l'exécution du magnifique programme élaboré par le comité qui avait mission d'organiser cette soirée. De l'aveu de tous, les cordonniers de la locale No 266 ont fait les choses royalement.

A neuf heures précises, le maître de cérémonie annonça le commencement de la fête.

Comme ouverture, M. Ad. Dorion exécuta une très belle marche sur le piano; puis M. Aubry, un de nos meilleurs comiques, chanta à faire tordre de rire.

M. G. R. Brunet, secrétaire-correspondant du Conseil des Métiers et du Travail, invité à prendre la parole, fit un éloquent plaidoyer en faveur des unions internationales en démontrant tout le bien qu'elles avaient fait aux ouvriers de Montréal.

M. H. Ethier amusa ensuite l'auditoire par une marche exécutée sur le piano et une chanson intitulée le "Fou-rire," qui mérita bien son titre, car elle provoqua en effet un fou-rire à rendre malade.

On annonça après cette chanson que M. Joseph Ainey, l'éloquent orateur ouvrier, allait adresser la parole. L'apparition de M. Ainey fut salué par des applaudissements prolongés. M. Ainey s'est surpassé en cette occasion en faisant le plus brillant discours qu'il n'avait peut-être encore prononcé. Il fit l'histoire de la Boot and Shoe Workers Union, n'oubliant aucune des merveilleuses choses que ce syndicat ouvrier a fait pour les ouvriers. Des tonnerres d'applaudissements ont souligné les passages saillants de l'orateur.

M. B. Drolet, président du comité du label du C.M.T.M., a démontrés très éloquememnt les avantages pour les ouvriers et le public en général d'acheter de préférence les produits portant le label du travail syndiqué.

Les autres numéros du programme furent exécutés par M. C. Thibault, qui nous chanta l'internationale et une chanson comique; M. Ponce-Hémond, qui exécuta ses danses: "Buck-Wings," dans lesquelles il excelle, puis par MM. C. Thibault, L. Thibault, Z. Auvry et C. Bilodeau, qui nous donnèrent d'excellents chants.

Bref cette soirée restera longtemps dans le souvenir de ceux qui y ont assisté.

Nous espérons que dans un avenir rapproché une autre locale, de la B. S. W. U., suivra l'exemple de l'union No 266, en donnant une fête comme celle de samedi, fêtes qui ne peuvent faire autrement que de donner de beaux résultats puisque nous devons dire en passant que 22 nouvelles demandes pour faire partie de la B. and S. W. U. ont été reçues après cette soirée.

× × ×

Les associations patronales du Nouveau-Brunswick se préparent à combattre énergiquement le bill présenté par le gouvernement Hazen, à l'effet d'élargir la portée de la Loi des Compensations aux Ouvriers.

Ce bill porte de $1,500 à $2,500 le chiffre de l'indemnité que peuvent réclamer les ouvriers victimes d'accidents du travail.

Les manufacturiers de la province viennent de publier une circulaire déclarant que "l'effet pratique de la nouvelle loi est de rendre toute personne qui emploie des ouvriers (exception faite des domestiques, garçons de ferme, bûcherons et hommes employés au flottage des billots), responsable de tous les accidents qui peuvent arriver à ces ouvriers, à moins que l'employeur ne puisse prouver que l'accident a été causé par la négligence de l'ouvrier lui-même, ce qui est, dans la plupart des cas, impossible.

La loi de 1903 déclarait responsable l'employeur, lorsque l'accident a été causé par la négligence de l'ouvrier lui-même, ce qui est, dans la plupart des cas, impossible.

La loi de 1903 déclarait responsable l'employeur, lorsque l'accident était dû à sa propre négligence ou à la négligence d'une personne agissant, à un titre quelconque comme directeur des travaux.

L'ouvrier peut recouvrer cette indemnité de $2,500 au maximum, soit par voie de procès, soit en présentant une pétition à un juge de la Cour Suprême, et la décision de la Cour à laquelle l'action est soumise est sans appel.

Le candidat ouvrier dans le comté d'Hochelaga, M. Gustave Francq, a tenu hier soir deux assemblées très encourageantes.

La première qui eut lieu à la salle Tremblay, en présence de plus de 400 personnes, sous la présidence de M. Royal un vieil électeur du quartier.

Les orateurs furent: MM. J. F. Girard, R. Lynch, Alphonse Verville, M. P., A. Sévigny, Gustave Francq, le candidat et Joseph Ainey.

Tous furent vigoureusement applaudis.

L'autre assemblée fut tenue en plein air, rue Lasalle, dans le quartier Duvernay, sous la présidence de M. Nap Duchantaye.

Plus de 200 personnes étaient présentes et écoutèrent avec beaucoup d'intérêt les discours qui furent prononcés par MM. G. R. Brunet, Gustave Francq, Charlemagne Rodier, avocat; Narcisse Arcand, et J. F. Girard. De chaleureux applaudissements furent prodigués aux divers orateurs.

Ce soir, les électeurs de la ville Saint-Louis dans la salle municipale et ceux du Boulevard Saint-Denis, dans la salle Lacasse.

Jeudi soir, il y aura assemblée à l'angle des rues Atwater et Richelieu pour les électeurs du quartier Sainte-Cunégonde et à l'angle des rues Charlevoix et Mullins, pour ceux de la Pointe Saint-Charles.

Vendredi soir, M. Francq et ses amis parleront dans la salle du marché Saint-Jean-Baptiste et salle municipale de Saint-Henri.

Samedi, il y aura grande assemblée dans la salle municipale de Maisonneuve et à l'angle des rues Bélanger et Amherst, pour les électeurs du Parc Amherst.

Après la grand'messe, dimanche, le candidat ouvrier adressera la parole aux électeurs de la Longue-Pointe et après les vêpres à ceux de Tétreauville.

× × ×

Notre correspondant régulier de Magog, nous informe que la grève des ouvriers textiles de l'endroit tire à sa fin et que tous les jours le nombre des ouvriers qui retournent au travail augmente sensiblement. Il y a actuellement, paraît-il, 500 métiers en opération et sept paires de "mules".

× × ×

L'union locale No 55, des ouvriers boulangers, se réunira à l'avenir au Temple du Travail, 129 rue Saint-Dominique, le premier et le troisième samedi de chaque mois.

Tous les membres sont en conséquence priés de prendre note de ce changement et de ne pas oublier d'assister à la réunion de samedi prochain.

× × ×

A sa dernière assemblée le club ouvrier Saint-Jean-Baptiste a hautement endossé la candidature de M. Gustave Francq, dans le comté d'Hochelaga, et tous les membres semblent bien décidés à donner leur plus vigoureux concours au candidat ouvrier et à faire noblement leur devoir dans cette circonstance.

En dépit des petites divergences d'opinion qui se sont produites lors de la dernière convention, chacun a compris que c'était son devoir aujourd'hui de se rallier pour assurer le succès du Parti Ouvrier.

× × ×

Ce soir il y aura assemblée régulière de l'union No 298, des forgerons et aides forgerons; de l'union des tailleurs de pierre; de l'union No 266, des cordonniers, de la B. S. W .U.; de l'union No 58, des cigariers; de l'union No 21, des mouleurs; de la loge Victoria No 11, des machinistes; de l'union des manoeuvres en bâtiment; de l'union No 105, des charpentiers en fer; du Conseil de District des charpentiers-menuisiers; de l'union locale No 1, des monteurs en chaussures de la Fédération Canadienne.

M. LE DOCTEUR EUGENE DUPUY

CE JEUNE INTERNE DE L'HOTEL-DIEU QUITTE CETTE INSTITUTION POUR S'ETABLIR A MONTREAL.

M. le Dr Eugène Dupuy, interne à l'Hôtel-Dieu, a quitté cette institution, hier, pour se lancer dans la pratique. M. Dupuy a ouvert son bureau de consultation au No 209 de la rue Plessis, près de la rue Sainte-Catherine.

M. le Dr Eugène Dupuy, interne de l'Hôtel-Dieu, qui a quitté cette institution, hier. — Photo Dupras et Colas, 267 rue Sainte-Catherine Est.

Il a vu le jour à Montréal et après de brillantes études au collège de Sainte-Marie de Monnoir, il étudia la médecine à l'Université Laval où il y a un an, il était reçu médecin avec grande distinction.

Le 16 du mois courant, M. le Dr Dupuy unira sa destinée à celle de Mlle Berthe, fille de M. Joseph Dubuc, de la rue Plessis.

GUERRE COMMERCIALE

LE BOYCOTTAGE DES MARCHANDISES JAPONAISES, EN MANDCHOURIE.

Saint-Pétersbourg, 3. — D'après des lettres reçues de Harbin, un boycottage sérieux des marchandises japonaises a été organisé en Mandchourie. Tous les marchands chinois importants prennent part, sans réserve, au mouvement, en dépit du fait qu'ils subiront des pertes considérables. Les habitants russes sont alarmés de l'exode des domestiques et employés chinois, qui rappelle la situation qui a précédé le mouvement des Boxeurs.

DROIT AU BUT

Quand on souffre de la Gorge, des Bronches et des Poumons, il faut des remèdes agissant sur la gorge, les bronches ou les poumons.

—LES—

CAPSULES CRESOBENE

Antiseptiques et Volatiles

agissent sur la GORGE, s'introduisent directement dans les BRONCHES, pénètrent jusque dans les plus intimes recoins des POUMONS.

Les Capsules Cresobene VONT DROIT AU BUT

et sans avoir besoin d'encombrer l'estomac ou d'empoisonner l'organisme elles guérissent ou préviennent toujours les Maux de Gorge, Enrouements, Rhumes, Grippes, Influenza, Bronchites, etc.

En vente dans toutes les pharmacies. Prix 50c le flacon. Dépositaire général: Pharmacie Décary, coin des rues Ste-Catherine et Saint-Denis, Montréal.

RETOUR AU PAYS NATAL

C'EST PAR MILLIERS ET PAR MILLIERS QUE LES CANADIENS-FRANCAIS S'EN REVIENNENT.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 3 — On nous adresse la chronique suivante, de Saint-Nérée, comté de Bellechasse, sur le retour des nôtres au pays.

St Nérée, 2 — Voici les noms des dernières familles arrivées dernièrement des Etats-Unis :

Joseph Royer, veuf et quatre enfants, parti il y a trois ans, venant de Still Water, R. I., travaillant dans les manufactures, cultivateur.

Adolphe Dennith, sa femme, une soeur et un frère, partis il y a deux ans, venant de Lawrence, Mass., travaillant dans les filatures de coton, cultivateur.

F. Corriveau et sa famille, parti il y a deux ans, venant de Lawrence, Mass., travaillant dans les manufactures, cultivateur.

Joseph Boutin, et sa femme venant de Nashua, N. H., parti il y a trois ans, travaillant dans les manufactures, journalier.

Herménégilde Boutin, sa femme et trois enfants, parti il y a deux ans, venant de Nashua, N. H., travaillant dans les manufactures, cultivateur.

Louis Leblond, sa femme et un enfant, parti il y a deux ans, venant de Still Water, travaillant dans les manufactures, cultivateur.

Louis Leblond, sa femme et trois enfants, parti il y a deux ans, venant de Still Water, travaillant dans les manufactures, journalier.

Anselme Boulé et sa famille, venant de Still Water, parti il y a deux ans, travaillant dans les manufactures, cultivateur.

Anselme Godbout, sa femme et un enfant, venant de Nashua, N. H., parti il y a deux ans, travaillant dans les manufactures, cultivateur.

Pierre Therrien, sa femme et un enfant, parti il y a deux ans, venant de Georgiaville, R. I., cultivateur.

Jos. Godbout, fils de Pierre, et sa femme, parti il y a deux ans, venant de Willimantic, Conn., travaillant dans les manufactures, cultivateur.

Michel Labrecque, sa femme et un enfant, parti il y a nombre d'années, venant de Nashua, N. H., travaillant dans les manufactures, vient s'acheter une terre dans la place.

Onésime Maçonneau et un fils, parti il y a un an, venant de Lawrence, Mass., travaillant dans les manufactures, sa femme et le reste de sa famille doit arriver bientôt.

En outre de cela, il y a une vingtaine de jeunes gens partis il y a deux ou trois ans, venant de différentes places des Etats-Unis arrivés dans la place faute d'ouvrage. De plus, il doit arriver encore sept ou huit familles.

Toutes ces familles sont descendues faute d'ouvrage pour le maintien de leurs familles.

REPONSE A ZOLA

Paris, 3. — A la veille du transport des restes d'Emile Zola au Panthéon, le colonel du Paty de Clam adresse à l' " Aurore" ce qu'il appelle une réponse à la fameuse lettre "J'accuse" publiée dans ce journal le 13 janvier 1899. La lettre de Zola était adressée au président et dénonçait comme illégale la condamnation du capitaine Dreyfus sur la foi d'un seul document tenu secret.

Le colonel du Paty de Clam réfute la prétention de Zola, et l'accuse à son tour d'avoir persisté dans ses erreurs et ses haines après que les erreurs eurent été démontrées par l'enquête. Il adresse, aussi des reproches à la mémoire de Zola, disant que, pendant que la jeunesse française défendait ses foyers contre les Allemands, Zola était installé confortablement à Bordeaux, intriguant pour obtenir une position du gouvernement.

SINISTRE HECATOMBE

Khaboarst, Russie Asiatique, 3.— Une barque chargée de prisonniers chinois a chaviré dans la rivière Amour, et quatre-vingt-neuf personnes se sont noyées.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Ne Tache pas les Cheveux. Détruit les Pellicules.
VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER.
A yw

Vous n'avez jamais goûté à de véritable Mais Floconneux si vous n'avez jamais mangé de

KORN-KINKS

Nourriture pure par excellence. Fait de mais blanc le plus choisi. Cuit à la vapeur, malté, floconneux et roti. Fournit l'énergie nécessaire pour commencer la journée de travail. Croustillant et délicieux avec du lait ou de la crème. Votre épicier en a à vendre. Demandez-le-lui. **5¢**

Le Seul Mais Floconneux, Malté.
A K

RRR

Névralgie, Mal de Tête, Mal de Dents et n'importe quelle douleur. — Radway's Ready Relief guérit les plus fortes douleurs en une à vingt minutes. Fourle mal de tête (nerveux ou pathologique), le mal de dent, la névralgie, le rhumatisme, le lumbago, les douleurs ou faiblesses dorsales, rénales, douleurd ans la région du foie, dans la plèvre, l'enflure des jointures et les douleurs de toutes sortes, l'application de Radway's Ready Relief amènera une guérison permanente en quelques jours. AK

Jas. A. Ogilvy & Sons.
Le Magasin des Bonnes Valeurs.

Offres Spéciales pour la Vente de Juin

5,000 VERGES D'ETOFFES A ROBES à, la verge..... 39c
Jeudi matin. Valeurs régulières de 65c à 85c.

Cette vente à moitié prix d'étoffes à robes d'été est une des grandes occasions économiques de notre vente de juin. Le lot comprend des MOHAIRS à careaux et raies de fantaisie, POPELINES pure laine et drap taffetas pure laine à raies cordées. Splendide tissu de la plus haute qualité, de la pesanteur voulue pour les vêtements d'été, rejetant la poussière et frais. Nous ne pourrions pas vendre ces tissus à un tel prix si nous n'avions eu la chance de les obtenir à un très bas chiffre d'un fabricant qui, pour avoir de l'argent IMMEDIATEMENT, désirait se défaire du stock entier à un prix bien au-dessous de la valeur régulière. RAPPELEZ-VOUS que cette vente commencera à 8 heures précises, demain matin.
REZ-DE-CHAUSSEE.

3,000 BLOUSES

A Vendre Jeudi Matin POUR $1.69 CHACUNE
Valeur Régulière $2.50 à $5.00

Des milliers des plus jolies blouses de New York et du pays ont changé de mains durant la première semaine de notre VENTE EXTRAORDINAIRE de BLOUSES. Nous espérons établir un nouveau record jeudi. VENEZ A 8 HEURES PRECISES. VOYEZ LA VITRINE.

3,000 belles blouses très élégantes, en mousseline, linon de Perse, mousseline suisse à pois et linon clair de la meilleure qualité. Devant brodé suisse ; d'autres garnies d'insertion de dentelle valenciennes, panneaux de broderie et médaillons. Quelques-unes ont des manches et le dos garnis d'insertion, petits remplis jusqu'à la ligne du buste, dos à remplis courts ; manches longues et ¾ ; ouvertes en avant ou en arrière. Points de 32 à 44 de buste.

Ces blouses sont des "Ogilvy Standard" et nous vous remettrons avec plaisir votre argent si elles ne donnent pas satisfaction. Nous ne pouvons garantir l'exécution des commandes par la poste ou le téléphone.
PREMIER ETAGE

1.87---COSTUMES-BLOUSES---$1.87. Un Nouveau Lot à Vendre Jeudi.

La grande vente de costumes-blouses sera continuée demain. Celles qui n'ont pas pu acheter ce qu'elles désiraient hier, auront une nouvelle occasion, jeudi, de faire leur choix sur un lot de MARCHANDISES ABSOLUMENT NOUVELLES exposées sur des tables à ce prix remarquable de, Chacune $1.87

Elles valent aisément de $5.00 à $8.00.

Ces costumes sont joliment garnis de belle insertion suisse et dentelle valenciennes, et le linon est de très bonne qualité. La jupe est très ample, style évasé, avec deux larges remplis autour du bas, de sorte qu'elle peut être portée avec n'importe quel genre de blouse.
PREMIER ETAGE

Angle des rues Sainte-Catherine Ouest et de la Montagne.

Le **PIANO LINDSAY** s'est fait une réputation dans les foyers et parmi le peuple.

Voici les raisons de sa popularité :

La qualité et le son, de l'opinion de plusieurs, le mettent au rang des marques les plus dispendieuses, et il coûte la somme modique de $300.00.

PAIEMENTS FACILES.

C. W. LINDSAY LIMITED.

Bureau principal, 512 Ste Catherine O.
Succursale, 394 rue Ste Catherine E.
Ottawa, 141 rue Sparks.
Québec, 204 rue Saint-Jean.
3,6

RIEN DE SUPERIEUR AUX CORSETS D & A
TRADE MARK
CANADIAN BEAUTY CONCERNANT L'ELEGANCE POUR LE PRIX $1.50

Ce chic modèle, taillé d'un seul morceau, depuis le dessous du bras, jusqu'aux jarretelles, est de beaucoup renforci par ce moyen, et l'effet que produit la hanche, vu cette même pièce, est charactéristique du bon goût et de la gracieuseté.

Fabriqué d'une très bonne qualité de coutil importé, aussi fait d'une batiste supérieure, ce dernier matériel rendant ce vêtement très comfortable et léger.
No. 597, coutil, 18 a 30. $1.50. No. 497, batiste, 18 a 30. $1.50.
DOMINION CORSET CO., Quebec, Montreal, Toronto.
A

AVIS
UNE RECOMPENSE GENEREUSE

sera payée aux personnes qui contribueront à fournir des preuves pour découvrir les coupables et recouvrer les marchandises qui ont été volées dans le cours des deux derniers mois aux établissements suivants, savoir :

I. MISHKIN and CO., manufacturiers de blouses en soie, No 40 rue Saint-Antoine.
MONTREAL CUSTOM TAILORING CO.—Alex. Langlois — No 61 rue Sainte-Catherine Est.
J. A. BOIVIN, épicier, 253 Logan, coin Champlain.
T. ALLARD, marchand de tabac, 1247 boulevard Saint-Laurent.

Des marchandises consistant principalement en blouses de soie, soie à la verge, habillements, pardessus, épiceries, vins, liqueurs et cigares ont été volées à ces différents endroits et toutes personnes pouvant aider à retrouver ces marchandises sont priées de communiquer avec nous.

Commercial Burglary & Plate Glass Insurance Co.
suite 4 et 5, bâtisse New York Life,
11 PLACE D'ARMES PHONE MAIN 2367
ISIDORE CREPEAU, gérant. 30,1,3,6 k

Pianos Laffargue de New York
Le piano artistique le plus apprécié des communautés religieuses.
Agence générale pour le Canada:
18 boulevard St Laurent, Montréal. Tél. Main 4097. 174—n

S'il vous plait ne pas oublier
LA VENTE EXCEPTIONNELLE de Cadeaux de Noces
ALLEZ CHEZ
COCHENTHALER
Angle des rues
METCALFE et STE CATHERINE
Splendides Occasions
— PENDANT —
DEUX SEMAINES SEULEMENT ! !

JOHN MITCHELL GOUVERNEUR

Washington, 3. — Le travail syndiqué, et les unions ouvrières de l'Illinois en particulier, prendront une part importante à la prochaine campagne politique, s'il faut en croire une déclaration faite, hier soir, par le secrétaire Nickels de la Confédération du Travail de Chicago.

M. Nickels, adressant la parole à l'union centrale du travail en cette ville, hier soir, a déclaré qu'à la réunion de la Confédération de l'Etat d'Illinois, qui sera tenue à Springfield le 14 juin, John Mitchell, l'ancien président des United Mine Workers, dira aux délégués s'il consent à accepter la candidature au poste de gouverneur de cet Etat. M. Nickels prédit que si M. Mitchel accepte il sera élu gouverneur de l'Illinois sur la liste ouvrière.

A TOUS LES ELEVES DU CONSERVATOIRE LASSALLE

QUI FONT PARTIE DU CONCOURS.

Vendredi prochain, à 7½ heures très précises, aura lieu, au Monument National, la répétition entière du concours.

Présence obligatoire, à l'heure indiquée.

UN JUGEMENT IMPORTANT

Son Honneur le juge Charbonneau a hier rendu jugement dans la cause des héritiers de Jean Poirier, décédé à la fin du dix-huitième siècle, contre la cité de Montréal. Les demandeurs en cette cause réclamaient la propriété de la ferme Fletcher que la cité a exproprié de la succession Stanley Bagg en 1872. Cette propriété est estimée à $500,000.

LONGTIN-DUBOIS

Lundi matin, avait lieu à St Jean-Baptiste, le mariage de Mlle Blanche Dubois, dernière fille de M. Eugène Dubois, capitaine de police de Montréal, à M. Hector Longtin, épicier bien connu de la paroisse de l'Immaculée Conception de Montréal. M. Eugène Dubois, père de la mariée servait de témoin, et M. Desroches, de la maison Lalande et Desroches, servait de témoin au marié. Mlle Olivette Dubois et Mlle Deschambault remplissaient le rôle de filles d'honneur; Mlle Blanche Payette et Blanche Labrecque ont rendues des morceaux de chants des plus impressionnants et M. Lacroix, violoncelliste. M. et Mme Longtin sont partis pour Buffalo, Niagara, Toronto et reviendront par les Mille Iles; ils recevront le 14 juin.

MUSIQUE RELIGIEUSE

Le mois de Marie, à Saint-Paul l'Ermite a été célébré avec beaucoup de solennité cette année. Un choeur nombreux de dames et de demoiselles, sous l'habile direction de Madame Jos. H. Turgeon, institutrice de l'école du village, nous a donné, tous les dimanches au soir un concert sacré semblable à ceux qu'on peut entendre dans les églises de la ville. Les cantiques exécutés par les dames et les jeunes filles avaient un parfum exquis de nouveauté, tel, qu'on se demandait où elles avaient appris cette musique inconnue jusqu'ici à Saint-Paul l'Ermite. Le mois de Marie cette année a été plus beau que jamais. Nous souhaitons tous que cette renaissance du bon goût se continue dans l'avenir.

Les hommes, de leur côté, ne veulent pas rester oisifs; aux fêtes solennelles ils nous donnent de jolis offertoires exécutés avec un ensemble, une précision admirables. Jusqu'aux enfants d'école qui eux aussi contribuent à ce beau chant en exécutant toujours sous la direction de Mme Turgeon de très jolis cantiques tous les jours de semaines.

MENACES DE MORT

Springfield, Mass., 3. — M. l'abbé L. G. Gagné a reçu une lettre signée "la Main noire", lui demandant la somme de 500 dollars, et le menaçant de mort au cas de refus.

Intéressant pour les femmes dont les maris boivent à l'excès.

Orrine fait disparaître promptement la passion de la boisson. Vous pouvez le donner sans café, ni lait, vu qu'il est insipide, inodore, incolore. Prix, $1.00 la boîte. L'argent est remis s'il échoue.

Brochurette gratuite. En vente chez Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est. A k

PATERSON
Tablettes pour la Toux
CETTE FORME
Prenez-en une quand vous sentez l'approche d'un rhume,—prenez-en une quand ce rhume vous harasse,—elles confrontent la gorge et elles GUERISSENT. Recommandées par la profession médicale. emandez l'espèce à trois coins dans la boîte rouge et jaune.
ELLES GUERIRONT 17

LE DEFICIT RUSSE

Saint-Pétersbourg, 3. — D'après le "Russ," le ministre des finances a adressé au cabinet une lettre dans laquelle il propose l'émission immédiate d'un emprunt intérieur de $100,000,000 pour couvrir le déficit du budget de 1908 et d'autres dépenses qui ne peuvent être remises à plus tard. Il faudra obtenir le consentement de la Douma à cet emprunt. L'argent sera appliqué comme suit: $50,000,000 pour couvrir le déficit, $8,000,000 pour venir en aide aux victimes de la famine, et $30,000,000 pour les ministères de la guerre et de la marine, surtout pour l'augmentation des munitions de guerre et des magasins militaires.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personn qui les envoient.

NAISSANCES

JODOIN. — A Emardville, le 31 mai 1908, au No 163, 61ème avenue, l'épouse de M. Joseph-Elzéar Jodoin, un fils, baptisé Oscar-Léopold. Parrain et marraine, M. et Mme Ovide Patenaude.

DECES

BARBEAU. — A sa résidence, 109 rue Drummond, le 2 juin 1908, Joséphine Varin, veuve de feu Henry Barbeau. Les funérailles auront lieu vendredi, le 5 du courant, à 8.15 heures précises, à la Cathédrale, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister. 179 —2

CHAGNON. — A Montréal, le 3 juin 1908, à l'âge de 77 ans, 11 mois, Honoré Chagnon, ancien tailleur, No 432 Saint-Timothée. Avis des funérailles plus tard.

DUVAL — A Montréal, le 2 juin, 1908, à l'âge de 54 ans et 1 mois, Mme Domithilde Lauzon, veuve de Théodore Duval. Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 663 rue Saint-Jacques, à 6.45 heures, pour se rendre à l'église Cathédrale de Saint-Jacques le Majeur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHICOINE. — A Maisonneuve, le 2 juin 1908, à l'âge de 59 ans, Denis Chicoine. Les funérailles auront lieu vendredi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 137 avenue Pie IX, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église du Très Saint Nom de Jésus, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYER — Le 2 juin 1908, à l'âge de 17 ans, Lillian-Béatrice, fille aînée de feu Alphonse Goyer. Funérailles privées jeudi matin de la résidence de sa mère, 176 rue Mance. Le service sera chanté à l'église St Patrice. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

HOULE. — A Montréal, le 2 juin 1908, à l'âge de 1 an, 1 mois et 4 jours, Victor, enfant bien-aimé de Charles Houle, cocher, au No 78 rue Papineau. Funérailles privées.

LACOSTE — A Saint-Henri, le 2 juin, 1908, à l'âge de 30 ans, Oscar Lacoste, fils de feu Auguste Lacoste. Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son oncle, M. Etienne Lacoste, No 45 rue du Collège, à 7.15 heures, pour se rendre à l'église Saint-Henri et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAULET — A Sorel, le 1er juin 1908, à l'âge de 71 ans et 9 mois, Marie-Elmire Beausoleil dit Normandin, épouse de feu Norman Paulet. Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, L. H. Paquin, à 8¼ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière des Saints-Anges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUEVILLON. — Matilda Julien, épouse d'Antoine Quevillon, décédée au couvent de la Providence, Valleyfield, le jeudi, 28 mai 1908, à l'âge de 73 ans. L'enterrement a eu lieu à Saint-Timothée, le 30 mai.

RIVEST — A Terrebonne, le 3 juin 1908, à l'âge de 8 ans, 3 mois, Pierre-Paul, enfant bien-aimé de Napoléon Rivest, facteur. Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, après l'arrivée du train quittant la gare Viger à 1.55 p. m., pour se rendre à l'église de Terrebonne, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALADE — A Maisonneuve, le 1er juin 1908, à l'âge de 28 ans, Albert Valade. Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 581 rue Notre-Dame, à 7.15 heures, pour se rendre à l'église du Très Saint Nom de Jésus, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE DE REQUIEM

ST GERMAIN. — Une messe de requiem sera chantée le 5 du courant, à 8½ heures, à l'église Sainte-Brigide, pour le repos de l'âme de feu Louis St Germain. Parents et amis sont priés d'y assister.

SERVICE ANNIVERSAIRE

TRUDEL. — Le service anniversaire de feu M. Pierre Trudel, avocat, sera chanté à la chapelle des Soeurs de la Providence, rue Sainte-Catherine, coin Saint-Hubert, le 5 juin du courant, à huit heures moins un quart du matin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 178—3

Pas de gravois dans le SEL DE TABLE WINDSOR. Les cristaux parfaits fondent promptement, donnant une saveur délicatement piquante. A 149

SHERBROOKE ET SES ENVIRONS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 3 — On annonce pour le 7 juin le mariage de M. J. H. Gyness, de Montréal, à Mlle Georgiana Thériault, de Sherbrooke.

—Les travaux de construction de la manufacture "Fairbank Co." avancent rapidement.

—Les régattes que donnera le club nautique de Sherbrooke sur la rivière Magog, cet été, surpasseront toutes celles données des années passées.

—Lundi a été célébré le mariage de M. E. Maréchal, marchand de Sherbrooke Est, et de Mlle Charlotte Wilcox, fille de M. George Wilcox.

—On annonce pour samedi le 6 juin, le mariage de M. B. McCan, de Sherbrooke, à Mlle Avery, de Sherbrooke. La cérémonie sera célébrée à la demeure de M. L. B. Stillwell, de Lakewood, N. J.

—Le 53ième régiment, de Sherbrooke, a été passé en revue samedi, le 30 mai, par le major général Lake, C. B., C. M. G., assisté du brigadier général Lawrence Buchan, C. M. G., A. D. C., O., C., Q., du Lieut-colonel Dunbar, D. A. A. G., du Lieut.-colonel Howard et du Lieut.-colonel Jones, commandant la 20ième brigade d'infanterie. Malgré la pluie qui a tombé toute l'après-midi, notre régiment a exécuté à perfection les différentes manoeuvres commandées par le général.

—M. et Mme L. E. Coderre ont eu la douleur de perdre leur petite fille, Olivette, âgée de 2 ans.

—M. l'abbé Darche, curé de la cathédrale St Michel, est allé passer quelques jours au collège St Hyacinthe, son Alma Mater.

—Les habitants du quartier sud de Sherbrooke doivent présenter une requête à Mgr Laroçque, pour demander la formation d'une nouvelle paroisse dans leur quartier.

—Vendredi ont eu lieu, à l'église St Gabriel de Stratford, les funérailles de M. Emile Simard, père de M. l'abbé J. E. Simard, et de M. l'abbé D. H. A. Simard.

Pierreville, 3 — Le jeune Conrad Lafond, de Pierreville, a trouvé, lundi, sur la rivière Saint-François, entre Pierreville et Saint-François, le cadavre d'un noyé, complètement dépouillé de ses vêtements, et méconnaissable.

LE TRAVAIL M'AVAIT EPUISEE

J'AI PRIS LES

PILULES ROUGES

J'ai consulté les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et maintenant je fais mes journées facilement et presqu'avec joie.

Le travail, on le sait, est la loi de nature comme elle est la loi d'existence. Pourquoi faut-il que notre corps soit si souvent incapable d'obéir à cette loi et que les plus courageux soient quelquefois les moins capables d'accomplir toute la besogne à laquelle les poussent leur énergie et leur vaillance.

Vous avez sûrement remarqué souvent de ces petites canadiennes, brunes, vives, énergiques, tout en nerfs, travaillant d'arrache-pied, sans arrêter, sans lambiner, toujours à l'oeuvre. Quand on les voit à l'ouvrage, on se demande réellement comment elles peuvent y tenir et ne succombent pas à la tâche. Mais non, elles résistent, sans arrêt, sans relâche.

Naturellement, nous admirons cette belle vigueur, ce grand coeur. Mais trop souvent nous ne songeons pas assez aux souffrances qu'endure cette femme, cette mère, à la torture qu'elle subit d'un oeil qui nous paraît indifférent. Car, soyez-en sûr, cette grande dépense d'énergie ne peut se produire qu'aux dépens de l'organisme, aux dépens de l'équilibre de tout le système et au prix de désordres épouvantables de l'économie féminine interne.

La femme n'est pas faite, n'est pas constituée pour le travail de force ; les plus grandes femmes, celles qui sont en apparence les plus taillées pour la force, ne sont pas capables d'un déploiement musculaire considérable. Naturellement, les exceptions que l'on voit dans les cirques ne peuvent pas atteindre la règle qui est immuable. D'ailleurs, les statistiques démontrent qu'il est excessivement rare que ces femmes fortes, ces femmes hercules vivent jusqu'à un âge avancé, à un âge même moyen ; s'il ne leur arrive aucun accident au cours de leurs exercices de force, elles succombent généralement avant la trentaine à l'épuisement.

Ceci prouve indubitablement que c'est surtout par un effort de volonté et d'énergie nerveuse que la femme peut réussir à accomplir les multiples besognes que nous lui voyons assumer et auxquelles sa constitution physique n'est pas appropriée. Les femmes n'en ont que plus de mérite et rien n'est plus digne de notre sollicitude que l'ouvrière, la femme qui travaille à quelque emploi que ce soit.

Mais dès que la femme ne peut travailler qu'au prix d'une dépense de vie excessive, il importe d'apporter une compensation à cette perte inévitable et de rétablir l'équilibre. Il faut enrichir le sang épuisé par l'oxyde de carbone ; il faut fortifier les nerfs, rétablir la circulation, tendre les nerfs et les muscles pour maintenir en fonctionnement la délicate machine du corps féminin.

A cette fin, il n'est pas de remède plus favorable et plus efficace que les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, ces grandes régénératrices du sang, ces puissantes dispensatrices de la vie interne dont les cures féminines sont innombrables, auxquelles tant de femmes et de jeunes filles doivent la santé et la tranquillité pour elles et pour leur famille.

Voici un certificat très récent qui peut donner une idée des excellents résultats qu'on peut attendre des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine :

"En dépit de mes douleurs et de beaucoup de fatigue, je n'ai jamais voulu abandonner l'ouvrage que j'avais entrepris et j'ai résisté courageusement ; mais j'étais épuisée. Je n'avais plus de sang et je souffrais cruellement. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine que j'allai consulter m'ont ordonné les Pilules Rouges qui m'ont soulagée dès les premières semaines de leur usage. Elles m'ont fait un bien infini, m'ont redonné toutes les forces que j'avais perdues ; je ne ressens plus de douleur et je puis encore travailler durement."

Madame MAXIME LAFONTAINE,
1812 rue Ontario, Hochelaga.

Mme Maxime Lafontaine, 1812 rue Ontario, Hochelaga

Tous les maux, toutes les souffrances, toutes les maladies que la femme a si souvent à supporter, les maux de tête, les maux de coeur, les migraines, les névralgies, les vertiges, les suffocations, les palpitations, les étouffements, l'anémie, les pâles couleurs, les nervosités, les moments de tristesse, de mélancolie, de découragement, de faiblesse ; toutes les difficultés qu'elle a bien des fois pour traverser les périodes plus ou moins critiques de son existence, n'ont souvent d'autres sources que le beau mal et ses corollaires inévitables. Le premier soin d'une femme qui n'est pas bien portante, qui souffre ou qui est affaiblie soit par la maladie, soit par toute autre chose, doit donc être de se procurer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui guérissent chaque jour tant de femmes, de jeunes filles, de femmes âgées atteintes de différentes maladies qu'aucun autre remède ne parvient à guérir.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, prenez donc les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Quelques boîtes suffiront pour refaire votre santé, vous rendre vos forces perdues, régulariser toutes les fonctions de votre corps et rétablir ainsi très complètement votre organisme délabré, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement, n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits.

Exigez donc les Pilules Rouges qui portent sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces Pilules dites "pilules rouges" que des colporteurs et colporteuses, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs, et nos produits ne sont jamais vendus de cette manière.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous par lettres ou personnellement au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils au sujet de votre santé. Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Rouges.

20% D'ESCOMPTE

Profitez de cette occasion exceptionnelle de vous procurer des chaussures fines de toutes sortes à une telle réduction. Je suis obligé de déménager et je désire vendre le plus possible, d'ici là.

DU STOCK FRAIS. LES DERNIERS STYLES.

G. H. FEATHERSTON

479 rue Ste Catherine Ouest

FRONTIERES DES GRANDS LACS

Buffalo, 3 — Les membres de la Commission Internationale des eaux frontières se sont assemblés dans cette ville pour une importante session. George Clinton, l'un des trois commissaires américains, à l'ouverture de la séance, a démontré l'importance de cette session. "Nous avons été convoqués, a-t-il dit, pour étudier la délimitation des frontières entre les grands lacs, les rivières et les canaux qui s'y jettent et le fleuve St Laurent jusqu'à la rivière Pigeon. Ce travail nous est soumis pour remplir les clauses du nouveau traité passé entre le Canada et les Etats-Unis, traité qui exige une révision des lignes frontières entre ces deux pays."

Il a été résolu que l'arpentage des frontières ne serait pas commencé immédiatement. La commission fera d'abord une étude sérieuse de la charte actuelle et des frontières celles qui définies par le traité de Ghent. Si la commission n'arrive pas à une entente satisfaisante, les points discutables seront soumis à une troisième commission.

La commission tiendra sa deuxième séance à Toronto le 23 courant.

GENEREUX ETRANGER

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 3 — Son Excellence le gouverneur-général a reçu d'un millionnaire new-yorkais qui refuse de livrer son nom à la publicité, une souscription de $10,000 pour le fonds du comité des champs de batailles de Québec.

LA PREFERENCE POUR LES NOTRES

LES ENTREPRENEURS DEVRONT ENGAGER D'ABORD LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE. — L'ANNEXION DE LA VILLE SAINT-LOUIS.

L'échevin L. A. Lapointe a fait adopter un excellent principe par le conseil. C'est que toutes les commissions permanentes n'accordent aucun contrat à moins que les entrepreneurs ne s'engagent à n'employer que des contribuables de la Ville et que les chefs de service reçoivent instruction de voir à l'observance de cette règle. On ne veut pas par là exclure les étrangers, mais no veut d'abord que ceux qui paient pour les améliorations en retirent quelque bénéfice.

L'échevin Gallery a fait observer que si cette motion était prise à la lettre, elle empêcherait les fils de contribuables d'avoir de l'ouvrage. L'échevin Carter dit qu'il préférerait qu'un peu de discrétion soit laissée à la commission de la voirie, ce qui fut accepté par l'échevin Lapointe.

M. McKenna, le nouvel échevin du quartier Mont-Royal, fut présenté au maire par deux parrains, les échevins Sadler et Lavallée. Le maire lui souhaita la bienvenue et l'échevin McKenna répondit que ces souhaits ne s'adressaient pas autant à lui qu'au quartier qu'il représente et qu'il ferait tous ses efforts pour mériter la confiance qu'on lui témoignait.

Pendant ce temps, l'autre échevin du quartier Mont-Royal, M. Prud'homme, prenait son siège sans tambours ni trompettes.

L'échevin Lavallée a donné avis que dans 30 jours il proposera : 1o, l'annexion d'une partie de la Ville Saint-Louis ; 2o, l'annexion de toute la Ville Saint-Louis. L'une ou l'autre de ces motinos sera l'objet d'un règlement, selon les circonstances.

L'ordre du jour, portait, en première ligne, mais sans numéro d'ordre, les mots: Présentation des rapports. Le maire expliqua qu'il avait décidé de dresser ainsi l'ordre du jour pour empêcher les demandes de renvoi à la prochaine séance. Cette procédure est, dit-il, nécessitée par le grand nombre de rapports sur les pavages qui ne peuvent être différés. Les membres du conseil auront tout le temps qu'il leur faudra, ajouta-t-il, pour se renseigner et pour faire les objections qu'ils jugeront nécessaires. Mais s'il fallait permettre le Next Meeting sur chaque rapport, on ne ferait aucun pavage cette année.

L'échevin Couture critiqua cette procédure qui enlève aux échevins les moyens d'étudier les rapports. Il y a des rapports, dit-il, qui seront présentés cet après-midi et qui ont été déposés bien après 10 heures entre les mains du greffier.

L'échevin Giroux croit que, sous prétexte de faire passer cinq ou six rapports urgents, on en passera cinquante qui ne le sont pas. Il espère que cela ne se renouvellera pas souvent, ce que le maire lui promet.

L'échevin L. A. Lapointe a répondu à l'échevin Couture que M. David avait reçu instruction de ne plus laisser les rapports sortir de son bureau après 10 heures du matin et que tous les rapports avaient été déposés avant cette heure.

DANS LE PORT

La construction des hangars permanents se poursuit avec une rapidité qui étonne. Les immenses constructiosn d'acier se font de plus en plus spacieuses, de plus en plus vastes.

L'activité règne dans le port et les quais commencent même à être encombrés par l'énorme quantité de marchandises qu'on ne peut suffire à transporter assez rapidement pour éviter la congestion.

Quinze océaniques sont actuellement à leurs quais respectifs. On comprend quelle main d'oeuvre considérable il faut pour subvenir aux travaux nécessaires, au transbordement de ces milliers de tonnes de marchandises.

L'"Hesperian," ligne Allan, est arrivé à 9 heures hier matin, ayant à son bord une cargaison générale et de nombreux émigrants, pour la plupart Anglais.

Le "Canada Cape", arrivé lundi soir, est à prendre son chargement. On n'a pas mis moins d'une heure, cet avant-midi, à mettre à bord une lourde cheminée d'acier, pesant plusieurs tonnes. Le "Canada Cape" prendra un gros chargement de farine canadienne; déjà les débardeurs sont activement à l'oeuvre.

Le "Sandsend", de la compagnie McLean et Kennedy, est parti hier matin pour Marseille avec un gros chargement de grain.

L'"Atbara", de la même compagnie est à décharger une cargaison de sucre, au quai de la raffinerie du Saint-Laurent.

Le steamer "Bornu", de la Elder-Dempster, est dans le port, et l'on est à opérer le déchargement du navire, en partie du café et de l'asphalte, venant de Mexico et des Indes Occidentales.

Le vapeur "Prescott", de la compagnie Richelieu et Ontario, est parti hier midi pour Kingston, avec une cargaison générale et de nombreux passagers.

Le "Montréal", de la compagnie Richelieu, commencera son service réguler, le 6 juin prochain et le "Québec" inaugurera le sien le 13 juin.

Les membres de la Shipping Federation ont eu hier avant-midi une assemblée importante, l'espace nous manque aujourd'hui pour parler de certaines décisions nouvelles qui ont été prises, nous remettons la partie à demain.

MUSIQUE POUR LA MAISON D'ETE

Vous pouvez acheter un piano neuf ou d'occasion chez nous à des conditions très faciles. Rappelez-vous que nous consentons à reprendre dans l'espace d'un an tout piano ayant servi acheté chez nous, par paiements partiels, si vous achetez un instrument neuf. Willis and Co., Limited, 660 rue Sainte-Catherine ouest, Montréal. z r

L'ANTIKOR-LAURENCE

ne contient aucune substance nuisible. Sûr, efficace et sans douleur. Essayez-le. 25c le flacon. A

Henry Morgan & Co
Limited.

Offres Spéciales pour le reste de la semaine

RAYON DES MODES

CHAPEAUX PARISIENS.—Plusieurs modèles importés à **33⅓** P. C. d'escompte.

Un grand assortiment de formes non garnies à **33⅓** P. C. d'escompte.

Robes de Couleur pour Enfants

Que nous venons de recevoir, convenables pour enfants de 2 à 14 ans ; de **75c** à **$5.50**.

Une splendide ligne de blouses à **$1** chacune.

Véritables blouses françaises, confectionnées à la main, très chics, à **20** P. C. d'escompte.

Blouses en soie de Chine, couleurs : blanc, brun et marine ; valant $3.50. Prix spécial **$2.75**.

Nouvelles blouses en dentelle et en tulle, à **20** P. C. d'escompte.

20 douzaines de parapluies de dames, tiges en acier, jolies poignées, couvertures durables, à **$1** chacun.

RAYON DES TOILES

Nous offrirons tout notre assortiment de coton à draps anglais et canadien, uni et croisé, toutes largeurs, à un escompte de **10** P. C. sur les prix réguliers.

25 pièces de coton anglais à oreillers, moins **10** P. C.

COUVRE-PIEDS — Une table de couvre-pieds blancs, toutes grandeurs, moins **20** P. C.

EDREDONS — Lot spécial d'édredons recouverts en satin, à écouler. Prix régulier $10.00, pour **$7.50**.

Quelques lignes désassorties d'édredons, moins **25** P. C.

COUVERTES — 25 paires de couvertes, lignes spéciales, moins **20** P. C.

TOILES — Le reste d'un lot de nappes à écouler à **33⅓** P. C.

Lot spécial de coupons de toile de table, moins **20** P. C.

Quelques lignes désassorties de serviettes, moins **20** P. C.

RAYON DES ETOFFES A ROBES

Valeurs extraordinaires en fait de TWEEDS, VOILES, ECOLIENNES, MOUSSELINES A ROBES, etc.

Le stock entier de belles MOUSSELINES A ROBES de couleur, organdis, dimiti suisses et châlys sera offert à un escompte de 20 p. c.

TROIS LIGNES SPECIALES DE MOUSSELINES A ROBES DE FANTAISIE à écouler à **7½c**, **12½c** et **19c** la verge.

ETOFFES A ROBES NOIRES

Tous les TISSUS NOIRS pour robes seront offerts

à un Escompte de 20 p. c.

RAYON DE LA SOIE

Vente de 2,000 verges de SOIE TUSSOR, couleur naturelle, 27" et 34" ; rég. 90c, MOINS **33⅓** P. C.

1,000 verges de TAFFETAS CHIFFON gris de fantaisie ; rég. $1.25. A écouler à **49c** la verge.

1,000 verges de SOIE TAFFETAS à carreau de berger, noir et blanc ; rég. 75c. A ECOULER à **39c** LA VERGE.

600 verges de SOIE TAFFETAS de couleur, terre cuite, cardinal et grenat ; rég. $1.00. A ECOULER A **49c** LA VERGE.

600 verges de CHIFFON TAFFETAS noir, tout spécialement convenable pour manteaux et robes de dames ; rég. $1.25 et $1.50. MOINS **20** P. C.

RAYON DES RIDEAUX

Mercredi, jeudi et vendredi de cette semaine seulement.

Une ligne spéciale de rideaux en dentelle point d'Irlande; valeurs régulières de $14.00 à $18.00 la paire, pour **$12** la paire.

COLLETS DE DAMES

500 douz. de collets brodés ; valeur spéciale ; pour écouler à **25c** chacun.

RAYON DES MANTEAUX

Jusqu'à la fin de la semaine.

Vente spéciale de costumes et manteaux de dames et demoiselles ; aussi reefers d'enfants.

Escompte spécial de **20** P. C. sur tous les costumes en drap et Panama, pour dames.

Vêtements de dames et demoiselles, moins **20** P. C..

Ce qui nous reste de costumes en drap pour demoiselles, moins **33⅓** P. C.

Ce qui nous reste de reefers en drap, de toutes nuances et grandeurs, pour enfants ; moins **33⅓** P. C.

RAYON DES MEUBLES

60-22 — 1 buffet en acajou massif ; dessins Colonial ; 6 pieds de long ; prix régulier, $250.00. Spécial, **$110.00**.

60-7114—1 buffet en acajou, dos bas, beau placage ; prix régulier, $135.00 ; spécial, **$95.00**.

1 ameublement de salle à manger, style Mission et Early English ; 1 buffet, 1 cabinet à porcelaine, une table extensible ; 6 chaises. Régulier, $470.00. Spécial, **$325.00**.

1 ameublement de chambre à coucher en acajou, beau style Colonial, comprenant Bureau, table de toilette, miroir cheval, somnée et chiffonnier ; prix régulier, $408.00. Spécial, **$250.00**.

61-90-21—Chiffonnier Mission en chêne fumé ; bien fait et avec garnitures de cuivre. Régulier, $68.00. Spécial, **$40.00**.

Colonial House Montreal

TEMPERATURE

Beau, un peu plus chaud.

Montréal, 3 juin 1908.
TEMPERATURE — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est:

Aujourd'hui maximum.	66
Même date l'an dernier.	69
Aujourd'hui minimum.	50
Même date l'an dernier.	50

Baromètre: 8 a.m., 30.08; 11 a.m., 30.03; 1 p.m., 29.99.

AVIS IMPORTANT

La "Presse" publiera demain, relativement à l'excursion Québec - Saguenay, un article dont elle recommande la lecture à tous ses lecteurs.

TRAMWAYS DES COMTES SUD

L'étude du règlement permettant à la compagnie des tramways des comtés Sud de pénétrer dans Montréal a été commencée hier au conseil. Nos échevins ne sauraient mieux faire que faciliter la pénétration dans nos limites, de cette ligne reliant Montréal à toutes les campagnes de la rive Sud et appelée dans un avenir très prochain à devenir une de nos voies d'intérêt local des plus importantes.

PURS CANCANS

On parle beaucoup dans les alentours de la rue Sainte-Catherine de la cause du Théâtre des Nouveautés actuellement devant la Cour d'Assise. On dit, entre autres choses, qu'elle ne viendra pas devant les jurés pendant le terme de juin; que des efforts ont été faits avec succès, pour atteindre ce but, dans l'espérance que les témoins auront, l'automne venu, quitté le pays.

Purs cancans que toutes ces histoires. Notre justice ne se prête pas à de pareilles complaisances et les intéressés peuvent être assurés que la Couronne veillera à ce que justice soit rendue à tous et à temps; c'est-à-dire en juin.

CE QUE SIGNIFIE LE SILENCE DE LA FOULE

Nous ne commettrons pas d'injustice à l'égard de Monsieur Bourassa en disant que l'assemblée inaugurale de sa campagne dans la division Saint-Jacques n'a pas eu, hier soir, le succès colossal que l'ex-député de Labelle en attendait. La foule, nombreuse, qui s'est réunie sur la place du marché Saint-Jacques, a écouté les orateurs avec une politesse glaciale. Monsieur Bourassa lui-même a recueilli les applaudissements de quelques douzaines de personnes groupées autour de l'estrade; mais la foule, qui se composait d'électeurs sérieux, est restée silencieuse.

Cela veut dire que l'électorat bien pensant est déterminé à ne se point laisser prendre dans les fils d'araignée de l'éloquence démagogique dont Monsieur Bourassa est coutumier.

Le silence de la foule hier soir a dû faire réfléchir l'ex-député de Labelle. C'est le signe avant-coureur de la défaite qui l'attend lundi prochain.

UN GRAND DEUIL

Hier, dans les sentiments de la plus vive piété, Madame Philippe Lesage, née Hurteau (Florida), a rendu sa belle âme à Dieu. Elle laisse pour la pleurer, son jeune époux, un fils né il y a quinze jours, et sa famille. Elle était la belle-soeur de Colette, notre collaboratrice. Ses obsèques auront lieu, vendredi, le matin, à 8 heures, en l'église Saint-Denis, Avenue Laurier.

Cette jeune femme, en chrétienne, a accepté la mort avec une héroïque résignation. A M. Philippe Lesage, nous offrons nos plus respectueuses sympathies.

UNE POULIE SURCHAUFFEE

Les pompiers ont été appelés ce matin aux minoteries Ogilvie, rue Mill, où une poulie surchauffée avait mis le feu à son revêtement en bois. Les casernes 3 et 21 eurent raison des flammes au bout d'un quart d'heure de travail. Plusieurs sacs de farine ont été inondés. Les dommages ne sont pas très élevés.

L'HONORABLE M. BRODEUR A SOREL

Sorel, 3 — L'hon. M. Brodeur était de passage à Sorel, samedi, en tournée d'inspection, à bord du vapeur "Lady Grey". MM. F. W. Cowie, G. J. Desbarats, M. Allan, Ls Lavergne et P. Wiallard accompagnaient le ministre. Après la visite des chantiers maritimes de Saint-Joseph, les distingués visiteurs sont partis pour le bas du fleuve.

DANS L'ORGIE ET L'IVRESSE

La police met fin, à un spectacle révoltant, dans un infect taudis, rue Amherst.—La vie de deux jeunes enfants en danger.

Nous renonçons à décrire le pénible spectacle que présentait ce matin vers dix heures, le logis abandonné, qui porte le No 100 de la rue Amherst, quand y pénétrèrent le constable spécial Sanguinet et le lieutenant Corbett, du poste No 2.

Un message téléphonique avait prévenu ces policiers, qu'une bande d'ivrognes venaient d'élire domicile dans le misérable réduit.

Le lieutenant et le constable s'empressèrent de se transporter sur les lieux. Ils trouvèrent étendus ivres-morts les époux Roy, une femme et cinq vagabonds bien connus de la police.

L'un des enfants des époux Roy, âgé de deux ans, écrasé sous le poids d'un des ivrognes qui avait roulé sur lui, avait perdu connaissance et serait certainement mort, s'il n'avait été promptement secouru. Un autre enfant épuisé de fatigue, reposait contre sa mère, qui puait l'alcool.

Les gardiens de la paix firent aussitôt mander le fourgon de patrouille du porte No 2, et hommes, femmes et enfants furent dirigés sur le poste central.

C'est le constable Sanguinet qui a assermenté la plainte contre les prévenus. Ces derniers ont tous été condamnés à $25 d'amende ou à deux mois de prison, par M. le recorder Weir, qui leur a fait la semonce la plus sévère.

TRISTE MORT D'UN ENFANT

IL S'ASPHYXIE, EN BUVANT DE L'EAU. SUR LES GENOUX DE SA MERE.

Victor Houle, un enfant de 18 mois, dont les parents demeurent au No 78 de la rue Papineau, est mort hier après-midi, dans de tristes circonstances.

L'enfant souffrait d'un affection de la gorge et buvait avec difficulté.

Or, hier après-midi, il était sur les genoux de sa mère lorsqu'il se plaignit d'avoir soif. Mme Houle lui donna à boire avec toutes les précautions ordinaires. Mais la mère, tout effrayée, sentit son pauvre petit enfant se raidir dans ses bras et elle le vit bientôt rendre le dernier soupir. Il s'était asphyxié en buvant.

Le coroner a disposé du cadavre sans convoquer de jury.

UNE GRAVE ACCUSATION

Mlle J. Lalonde a été arrêtée par le grand connétable Cinq-Mars. Elle est accusée d'avoir prêté de l'argent à un taux illégal. La prévenue, qui a été admise à caution, a comparu ce matin devant le juge Lafontaine qui a fixé l'enquête au 19 juin.

L'AMPUTATION D'UNE MAIN

John McLeod, serre-frein à l'emploi du Pacifique Canadien s'est fait amputer une main par un convoi, hier, alors qu'il passait à Port Elgin. Il tomba d'un wagon, alors que les chars suivants lui passaient sur le bras.

GRAVE ACCUSATION

Québec, 3 — Le détective Patry vient d opérer la sensationnelle arrestation d'un nmmé Bélanger, accusé d'avoir fait trois faux chèques en se servant de la signature d'une demoiselle de Québec qui a le bonheur d'avoir en banque un joli montant.

Depuis longtemps le détective Patry travaillait cette cause. Il a trouvé ce qu'il cherchait dans une maison de pension à l'île d'Orléans où Bélanger s'abritait depuis quelques semaines. L'accusé aura un procès sommaire.

LES HERITIERS RECLAMENT $5,000

Québec, Qué., 3. — Les héritiers de William Wilson, tué dans la catastrophe du pont de Québec, réclament $5,000 de la Phoenix Bridge Co., et de La Québec Bridge et Railway Co.

Les avocats Chauvin et Baker représentent les héritiers.

SAISIE D'UNE "SLOT MACHINE"

Les détectives Trudel et Leboeuf ont saisi une "slot machine" au restaurant de M. Zéphirin Larocque, 90 Lagauchetière st.

M. Larocque a protesté de son innocence, ce matin, à l'accusation.

Mgr ARCHAMBAULT A SAINT-LIN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Lin, 3 — Samedi après-midi, Sa Grandeur Monseigneur Archambault arrivait dans notre ville, en visite pastorale. Drapeaux et pavillons flottaient sur les maisons et le long des rues; plusieurs inscriptions avaient été placées sur le parcours.

Les élèves du couvent, de l'Académie et les préparants à la confirmation, ainsi qu'un grand nombre de paroissiens escortaient Sa Grandeur. Monseigneur était accompagné de MM. les chanoines F. X. Piette, prédicateur; I. Gervais, secrétaire; O. Dubois, curé de St Esprit; L. Bonin, St Roch; O. Roch, professeur au Séminaire de Joliette; Rév. Père Foucher, C. S. V., maître des Novices, Joliette; O. Laferrière, curé de St Lin; H. Perreault, vicaire à St Esprit; D. Bordeleau, vicaire de St Jacques; M. Clermont, St Esprit; J. Lecourt, vicaire à St Anne; V. Ducharme, vicaire à St Lin; A. Forest, vicaire à Ste Julienne; J. Coursolle, curé de Ste Anne des Plaines.

Après l'entrée solennelle de Monseigneur à l'église paroissiale, Sa Grandeur fit un sermon, puis la visite du cimetière, accompagnée d'une foule nombreuse de paroissiens.

Dimanche matin, à huit heures et demie, Sa Grandeur a administré le sacrement de Confirmation à 127 enfants, garçons et filles.

La quête a donné la somme considérable de $316.00.

Lundi matin, à neuf heures, les élèves du couvent, de l'Académie et des diverses écoles de la paroisse, au nombre de trois cents cinquante, accompagnés des maîtres et maîtresses, s'étaient réunis à l'église où Monseigneur en questionna un grand nombre de ces élèves sur le catéchisme et toutes les matières du programme d'étude et distribua une foule de prix. Nombre de paroissiens assistaient à cet exercice.

Dans l'après-midi de lundi, Sa Grandeur, accompagnée de plusieurs prêtres, quittait cette paroisse pour se rendre à St Calixte.

GRAND EMOI A FARNHAM

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Farnham, 3. — Une bonne partie de la population de Farnham et des environs, est actuellement sous l'empire de pénibles émotions. Un crime aurait été commis, crime odieux, épouvantable, dont l'horreur nous amène à rappeler le lâche assassinat du petit Audet, commis ici, il y a quelque trois ans. Ce n'est pas d'un meurtre qu'il s'agit cette fois, mais d'un autre attentat où les coupables n'en sont pas moins aussi passibles de la peine de mort. Le malaise ici, est intense, on se chuchote à l'oreille les noms de jeunes gens de bonnes familles anglaises de cette ville; on les accuse de s'être portés sur une jeune fille de la campagne à des actes révoltants.

VERITABLE ASSASSINAT

que la justice aurait alors à éclaircir. Le détective Portelance va ouvrir incessamment une enquête minutieuse à Farnham centre.

ASSASSINAT AU CHANTIER

Léon Lasalle, contremaître, tue l'un de ses employés d'un coup de revolver au cours

D'UNE ALTERCATION

A. Joncas, la victime, a succombé, quelques minutes après avoir été atteint.

LEGITIME DEFENSE

Gouverneur, N. Y., 3 — Léon Lasalle, 40 ans, contremaître dans un chantier de Windfall, situé à 20 milles d'ici, est ici en prison sous l'accusation du meurtre de A. Joncas. Ce dernier a été tué d'une balle tirée par Lasalle. Ce dernier prétend avoir agi dans un cas de légitime défense; les personnes présentes à la tragédie appuient cette déclaration. On croit que le jury du coroner rendra un verdict d'homicide justifiable, mais on se demande si les autorités de l'Etat prendront la même attitude.

Un témoin oculaire dit que Joncas avait un caractère ombrageux et irascible à l'extrême; lundi, il refusa d'exécuter certain travail qu'on lui commandait de faire. Lasalle, le contremaître, lui ordonna alors de sortir du camp; Joncas répondit par de basses insultes. On en vint aux prises et Lasalle qui se sentait faiblir, sortit son revolver; on se demande si le coup est parti accidentellement ou a été tiré à dessein. Quelques-uns croient que c'est Joncas lui-même qui, en voulant s'emparer de l'arme, fit partir le coup fatal.

Le blessé rendit le dernier soupir avant l'arrivée du médecin.

Lasalle s'est aussitôt constitué prisonnier aux autorités du village de Windfall, se contentant de dire qu'il avait agi dans un cas de légitime défense.

Le public paraît plutôt sympathique à Lassalle.

Joncas est originaire de Québec et était âgé de 28 ans. On dit que Lassalle habitait autrefois, Malone, N. Y.

Le coroner et les jurés convoqués sont rendus sur les lieux de la tragédie et poursuivent leur enquête.

Lasalle sera probablement transféré à la prison de Ogdensburg où il attendra l'ouverture des prochaines assises criminelles.

AUX ASSISES CRIMINELLES

LE GRAND JURY FAIT RAPPORT AU SUJET DE PLUSIEURS CAUSES. — LA FAILLITE DES NOUVEAUTES.

Le grand jury a déclaré hier après-midi, en Cour du Banc du Roi qu'il y avait accusation fondée dans les causes de: Rod. J. Demers, et L. G. Gagné, C. F. W. Baker, Art. Narbonne, C. Calderone, W. Kennedy, Alex Rowan, John Bannon et Patrick Abbey, H. Sabourin, Pasquale Pasquini, Vito Micoli, Michael Finn, Joseph Charlebois.

La cause de Vito Micoli, accusé de meurtre a été fixée à vendredi. Mtre McAvoy entend prouver que le prévenu a souvent donné des signes de folie depuis sa jeunesse.

Fabien Lapointe a été trouvé coupable d'avoir volé 18 poules, propriété de M. Toussaint Sicotte, de Boucherville.

Ce matin, Lapointe a aussi avoué avoir volé 18 poules appartenant à M. Michel Dubois, de Boucherville, dans la nuit du 4 au 5 mai dernier. Il aura encore à répondre à 4 accusations du même genre.

VAGABONDS ARRETES

Québec, 3 — Deux vagabonds, Patrick Burns et James Collins, ont été arrêtés ce matin à la demande des autorités du Pacifique sous l'accusation d'avoir commis plusieurs vols dans des wagons. Ils ont été mis à l'ombre en attendant qu'on statue sur leur sort.

TRAGEDIE SUR UNE BARGE

Un inconnu est accidentellement frappé par un cable, en plein milieu du corps, et expire peu après. Un lugubre voyage.

Il est arrivé, hier, pendant la nuit, un fatal accident sur le canal de Cornwall, à bord de la barge "Isabell Reed", en route pour Montréal.

Avant le départ du navire de Cornwall, un inconnu avait demandé et obtenu de faire le voyage jusqu'à la métropole. On avait fait déjà plusieurs milles, lorsque l'inconnu fut frappé par un cable en plein milieu du corps. Il tomba sans connaissance et mourut peu d'heures après.

Le Dr Henri Dauth, percepteur du canal Soulanges, a téléphoné la nouvelle de la mort tragique de l'inconnu au coroner McMahon qui lui a demandé de vouloir bien faire placer le cadavre à bord de la barge et l'envoyer à Montréal où l'enquête aura lieu.

Les restes mortels ont été transportés à la morgue, cet après-midi.

Les marins de l'"Isabell Reed" ont dû faire un long trajet en compagnie du cadavre.

ARRACHEES A LA MORT

Quatre sympathiques blessées de l'Hôpital Western ont quitté cette institution, hier soir, en bonne voie de guérison.

Mlles May Lockerby et Lizzie Hunt qui ont été victime d'un grave accident de voiture, le 23 mai au soir, étaient assez bien, hier soir, pour quitter l'hôpital Western où elles avaient été transjortées sans connaissance.

Mlles Pagé et Miron, qui, il y a près d'un mois ont été renversées par une locomotive du Grand Tronc et affreusement mutilées, ont pu aussi quitter le même hôpital.

On peut dire que surtout ces deux dernières patientes ont vu la mort de bien près. Au lendemain de l'accident dont nous avons donné tous les détails, dans le temps, personne n'espérait leur guérison.

LE CIMETIERE DE LA RUE DESJARDINS

On en retire toujours de nouveaux cercueils et d'intéressantes reliques.

Québec, 3 — Le quatrième cercueil vient d'être découvert dans le cimetière privé récemment mis à jour par les travaux d'excavation entrepris sous la demeure de M. Noël, rue Desjardins.

On ne voit pas encore la fin de cette série de macabres découvertes. Dès qu'un cercueil a été retiré, le pic des ouvriers en frappe un autre. Côte à côte, reposent les héros anglais ou français on ne peut dire, tombés dans les Plaines d'Abraham.

Jusqu'ici on croyait que ces cadavres étaient ceux de soldats anglais morts chez les dames Ursulines. Un simple pot de moutarde, trouvé, ce matin, va peut-être donner un coup fatal à cette première déduction. Sur ce pot de grès, en effet, on peut lire, en lettres bleues quelque chose qui voudrait dire qu'il a été fabriqué sous Louis XV, le roi que ses sujets appelaient le Bien-Aimé.

Puis, autre détail intéressant, ces pièces de bois que l'on prévoyait être les débris d'un pont, eh, bien! selon les ouvriers, elles sont maintenant les restes d'un ponton en bois rond. Les cadavres trouvés jusqu'à aujourd'hui, étaient d'une taille au-dessus de la moyenne, tous dépassant six pieds, et quelques-uns même de plusieurs pouces. Dans le troisième cercueil, autour duquel on travaillait depuis longtemps déjà et enfin retiré ce matin, on trouvé un squelette de petite taille, cinq pieds et six pouces, portant une ceinture de laine en sauterre et autour de la taille. Sur le couvercle il y avait une plaque en cuivre contenant une inscription. Malheureusement on n'a pu débrouiller celle-ci, trop rouillée pour être éclaircie par les acides. Est-ce un chef indien? est-ce au contraire un volontaire canadien? Ces cadavres sont-ils ceux de soldats gardant le ponton? Les pièces de bois proviennent-elles d'un ponton ou d'un pont? Les cadavres sont-ils ceux des soldats de Montcalm ou de Wolfe? Appartiennent-ils aux deux armées, dormant paisiblement dans la mort après s'être entregorgés pendant leur vie?

Autant de questions auxquelles les antiquaires québecquois — ils sont nombreux — vont bientôt être appelés à répondre.

A OTTAWA

LES DEUX PARTIS EN VIENDRAIENT A UNE ENTENTE, ET LA PROROGATION SE FERAIT A COURTE ECHEANCE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 3. — Dame Rumeur veut que les deux partis politiques qui siègent aux Communes en soient venus à une entente au sujet du projet de réforme de la loi électorale qui est la cause de ce retard de la besogne par l'opposition depuis quelque temps. Comme nous l'avons déjà annoncé, le gouvernement est disposé à rencontrer la gauche à moitié chemin, sur ce terrain. L'article premier du projet serait biffé et remplacé par un autre qui rencontrerait les vues de la grande majorité de la députation ministérielle et oppositionniste. Les intéressés sont réticents sur cette question, mais on parle généralement de la prorogation à courte échéance. Le bill des crédits serait présenté au parlement dès la semaine prochaine, et tout marcherait rondement jusqu'à la clôture de la session.

Ce matin, à la Chambre des députés, l'opposition a continué sa campagne d'obstruction; mais on croit que la situation sera tirée au clair sous peu. M. Monk a soulevé la question de la nomination par le comité des débats, de M. Charlier comme traducteur et de M. Rodolphe Girard, comme correcteur d'épreuves. Il voulait discuter le rapport du comité auquel il s'objecte, mais le débat est remis à demain.

Le chef de l'opposition se plaint du délai apporté par M. le juge Cassels dans l'enquête sur la conduite des fonctionnaires du département de la marine. Le premier ministre répliqua qu'il y a, en ce moment, au sénat, un bill destiné à relever le juge Cassels de certains devoirs, afin de lui permettre de continuer son enquête.

M. Foster se plaint de la facture de l'annuaire des statistiques et de la distribution des bulletins du département du commerce. D'autres députés se plaignent d'autres choses. Bref, la séance de ce matin a été consacrée à l'exposition d'une grosse démonstration de griefs des oppositionnistes.

Au comité des comptes publics, ce matin, une révélation sensationnelle a été faite par l'oficier de la marine à Prescott. Alors que les opositionnistes cherchaient à prouver que M. Merwin, de Montréal, avait bénéficié du matériel et de la main d'oeuvre du gouvernement pour restaurer son yacht à Prescott, il fut établi que l'accusation était non fondée, mais entre temps, il fut aussi établi que M. le Dr Deid, député tory, secrétaire de la cie "Imperial Starch" de Prescott, s'est servi du matériel et de la main d'oeuvre du département de la marine sans rien payer en retour.

NOUVELLES MARITIMES

Le rapport préparé par M. le mapor Stephens et l'ingénieur en chef F. W. Cowie, a eu un écho notable dans les cercles maritimes de l'autre côté de l'Atlantique.

Et l'impression causée par la lecture du document ne peut être mieux réfléchie que dans un récent article paru dans une revue maritime du journal "The Syren", publié à Londres.

L'article loue le beau travail accompli par les deux Canadiens et raille un peu l'enthousiasme de nos deux compatriotes pour les grands éloges qu'ont faits les voyageurs des qualités exceptionnelles que présente le chenal du Saint-Laurent.

LE "MAURETANIA"

New-York, 3 — Lorsque le "Mauretania", de la ligne Cunard, est venu accoster à son quai, il avait deux nouveaux records à son crédit.

D'abord, il avait battu de 7 minutes tous les records antérieurs, et de plus, il avait fait la plus longue distance jamais accomplie durant une seule journée de marche, c'est-à-dire 635 milles.

Une autre dépêche de New York annonce que les deux steamers "Lusitania" et "Maritania" ont gagné pour le compte de la ligne Cunard, le subside annuel de $750,000, accordé par le gouvernement britannique. On a en effet annoncé avant-hier au Parlement que la compagnie avait droit à la rétribution, vu que les deux navires avaient rempli les conditions requises.

MOUVEMENT DES VAISSEAUX

L' "Esperian" a fait une superbe traversée, d'après ce qu'en rapporte le capitaine Fairfull. Au nombre des passagers se trouvaient le col. Grey, autrefois du régiment des Hussards, et son secrétaire, le commandant Gillespie, de la "Royal Navy," deux personnages bien connus à Montréal.

SOUS UN ARBRE DE COUCHE

Un malheureux ouvrier se fait arracher un bras et les deux jambes, hier,

AUX CASCADES

Privé de connaissance, il est transporté à l'hôpital Notre-Dame, où il expire peu après.

SON ARRIVEE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Lachine, 13 — Un pénible accident est arrivé, hier, aux Cascades. Un ouvrier du nom de Joseph Côté s'est fait arracher un bras et les jambes par un arbre de couche, à bord d'un dragueur.

Côté était à huiler sa machine, lorsqu'il fit un faux pas et fut entraîné sous l'engin. Ses compagnons, accoururent à son secours et le retirèrent de sa terrible position.

M. Joseph Côté, qui a été victime d'un fatal accident, hier

Le docteur Valois, de Vaudreuil, appelé aussitôt, essaya de ranimer le malheureux qui avait perdu connaissance, mais voyant ses efforts inutiles, après avoir fait les premiers pansements, il le conduisit à l'hôpital Notre-Dame, où ils arrivèrent à 7 h.20 sans que le blessé eut repris ses sens. Le cas de Côté était désespéré et les médecins n'entretinrent aucun espoir de lui sauver la vie. En effet, il a succombé à ses blessures, hier soir, à neuf heures vingt-cinq minutes.

La malheureuse victime était âgée de 53 ans et était à l'emploi de M. Léopold Léger, qui a entrepris différents travaux pour le gouvernement.

TRISTE CAS DE MISERE

Il est venu à notre connaissance un triste cas de misère au sujet duquel toutes les personnes sympathiques devraient s'intéresser. C'est celui d'une pauvre femme, Madame Auguste Desroches, demeurant au No 82, rue Maisonneuve.

Il y a quelques mois le mari tombait malade, et depuis est devenu fou et est actuellement interné dans la maison de santé de Saint-Jean de Dieu. La pauvre femme reste dans la plus grande détresse, sans le sou pour payer le loyer, avec quatre jeunes enfants sur les bras.

Pour comble de malheur, son fils aîné, Joseph, âgé de 18 ans, est disparu depuis le 26 mars dernier. Quoique son absence ait été mentionnée dans les journaux, on n'en a pas eu de nouvelles depuis.

LE MARIAGE OU LA PRISON

Charles H. Shaw, de Janesville, Ohio, arrêté sur capias à la demande de Mlle Charlotte Webster, pour rupture de promesse de mariage, est encore en prison. Ce matin, son avocat, M. T. Walsh, a présenté au tribunal une motion pour que le shérif rapporte le bref immédiatement et la motion a été accordée.

La caution fixée par le shérif pour en liberté provisoire du prisonnier est de $2,000. Il est probable qu'elle sera fournie cet après-midi par des amis de Shaw.

Suite des Annonces de Naissances, Mariages, Décès, etc.

NAISSANCES

AUGER — A Montréal, le 28 mai 1908, au No 935 rue Berri, l'épouse de M. Alphonse L. Auger, un fils, baptisé Joseph-Mario-Sévère-Antoine.

BELANGER. — A Montréal, le 1er juin 1908, au No 25A rue Bréboeuf, l'épouse de M. Delphis Bélanger, une fille baptisée Marie-Anna-Emerencienne Parrain et marraine, M. Albert Labrie, Maximilienne Bleau, cousine de l'enfant.

CROZE. — A Montréal, le 30 mai 1908, au No 65A rue Rivard, l'épouse de M. Ferdinand Croze, un fils, baptisé Joseph-Oscar-Roland-Lucien. Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Robitaille, oncle et tante de l'enfant.

LESAGE — A Montréal, le 18 mai 1908, au No 1173 rue Saint-Hubert, est né, à M. et Mme Philippe Lesage, un fils, baptisé Jean-Philippe-Eucharist.

L'HEUREUX — Au boulevard St Denis, le 30 mai 1908, au No 1295 rue Huntley, l'épouse de M. Louis L'Heureux, une fille, baptisée Marie-Evelina-Fleur-Aimée. Parrain et marraine, M. Honorius Boucher et Mlle Evelina Girard, cousin et cousine de l'enfant.

MARCEAU — A Montréal, le 2 juin, 1908, au No 230 rue Beaudry, l'épouse de M. Joseph Marceau, comptable, un fils, baptisé Joseph - Eugène - Rodolphe. Parrain et marraine, M. Eugène Côté, comptable, et Mme veuve Z. Côté, oncle et grand'mère de l'enfant.

DECES

FRECHETTE. — A Montréal, le 1er juin 1908, à l'âge de 32 ans, 7 mois, Francis Fréchette, journalier, décédé subitement. Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 45 rue Marquette, à 7.25 heures, pour se rendre à l'église Saint-Grégoire le Thaumaturge, (Immaculée Conception), et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McCAFFREY — Mme veuve Charles McCaffrey, née Ann McLeod, décédée à Nicolet, le 24 mai, 1908, à l'âge de 66 ans. Les funérailles ont eu lieu le 29 mai, à l'église Anglicane de Nicolet, et la sépulture au cimetière Mont - Royal de Montréal.

LESAGE — A Montréal, le 2 juin 1908, à l'âge de 24 ans et 4 mois, est décédée Mme Philippe Lesage, née Mlle Hurteau (Florida). Les funérailles auront lieu vendredi, le 5 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 1173 rue St Hubert, à 7.45 hrs. pour se rendre à l'église Saint-Denis, avenue Laurier, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 179—2

NOUVEAUX INTERNES A L'HOTEL-DIEU

Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs les noms des jeunes docteurs qui, dans un mois, entreront au service de l'Hôtel-Dieu de Montréal, en qualité d'internes. Ce sont tous des jeunes gens qui se sont distingués dans les derniers examens de médecine: MM. Gaston Lapierre, Aurèle Chevrier, Romulus Falardeau, J. A Rodier, Claude Guy, Lucien Plante, Réal Dumont, Eugène Dufresne, Georges Baril.

Ces jeunes hommes, nous sommes sûr, sauront accomplir, avec dévouement, auprès de nos malades, la mission si délicate du médecin. Ils auront le bon exemple des plus anciens, deux de ceux-ci restent avec eux les docteurs E. Lachapelle et A. Ecrement. Le docteur P. A. Robichaud restera le chef des internes.

A ces messieurs, nous offrons nos félicitations.

LE PREMIER MINISTRE A LA SALLE BRAULT

No 571, rue Berri, ce soir, à huit heures.

Parleront:
L'hon. Lomer Gouin.
L'hon. Rodolphe Lemieux.
L'hon. Dr Lanctôt.
M. Joseph Archambault.
Honoré Gervais, L. J. Gauthier, L. P. Bérard, D. Brodeur, Ernest Tremblay, Dr de Grandpré, M. Gonzalve Dessaulniers, C. R., M. Antonio Perrault.

Cordiale invitation aux électeurs de Saint-Jacques de se rendre en foule à cette assemblée.